TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 000 | DERNIÈRE ÉDITION | VENDREDI 13 JUIN 1980

La grève des électriciens

- Très importantes coupures de courant
- Perturbations dans l'industrie

LIRE PAGE 44

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; G.-B., 35 p. ; Irlande, 38 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 38 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Relève difficile au Japon

La mort du premier ministre Ohira, jeudi 12 juin, est intervenue au moment où son parti connaissait une grave crise, due à ses rivalités internes et à l'approche des élections du 22 juin, qui se présentent dans des conditions moins favorables que par le passé. Ces élections avaient été annoncées après l'adoption par le Parlement, le 16 mai, d'une motion de censure qui n'avait pu être adoptée qu'en raison de l'abstention des adversaires du premier ministre au sein de la majorité. Ce manque de discipline dans le camp conservateur témoignait des antagonismes profonds entre les différents chefs de clan du parti libéral démocrate.

Première conséquence du décès du premier ministre : un effort — au moins provisoire — sera fait pour resserrer les rangs de la majorité. M. Miki, l'un des « barons » du P.L.D. et l'un de ses membres les plus âgés, a notamment souligné jeudi qu'il fallait « absolument surmonter les rivalités internes du parti ».

C'est après les élections que se feront sentir les conséquences les plus profondes de la disparition de l'un des chefs du P.L.D. qui, depuis dix ans, président aux destinées du Japon : plus que la confrontation avec une opposition qui n'a jamais exercé le pouvoir, ce sont les rivalités internes et les jeux des factions au sein de la majorité qui, depuis 1955, ont été les éléments fondamentaux de la vie politique nippone.

La mort de M. Ohira accélère une évolution qui est caractérisée avant tout par un changement de génération. La fin de ce qu'il est convenu d'appeler le système du « parti et demi » — c'est-à-dire d'un parti dominant, le P.L.D., et d'une gauche cantonnée dans l'opposition — signifie une profonde mutation dans la vie politique japonaise.

Depuis 1976, le P.L.D. n'a plus la majorité substantielle qui lui avait assuré pendant deux décennies le monopole du pouvoir : après avoir perdu la majorité des suffrages en 1967, il s'est vu ravir aussi celle des sièges, ne maintenant ses positions au Parlement que grâce au ralliement des indépendants.

Trois personnes apparaissent en lice, mais deux semblent avoir vraiment des chances d'être ce chef de gouvernement qui pourrait inaugurer un nouveau système d'alliances et d'équilibre au sein de la majorité en coopération avec les centristes. M. Nakasone, bien qu'il dispose d'un électorat non négligeable dans le pays, paraît avoir peu de chances : d'abord parce qu'il fait partie de la génération des « barons » et ensuite parce que pèsent sur lui bien des doutes concernant sa participation à des scandales, notamment l'affaire Lockheed. Pour la plupart des observateurs, la lutte aura lieu entre MM. Komoto, du clan Miki, ancien ministre du commerce et de l'industrie, et Miyazawa, du clan Ohira, ancien ministre des affaires étrangères. On s'attend en fait à une restructuration des factions autour de ces deux hommes, les chefs « historiques » ne pouvant plus guère espérer reprendre le pouvoir. L'une des grandes cassures survenues au sein de la majorité est précisément cette remise en cause de plus en plus ouverte des grands chefs de clan par des plus jeunes, impatients d'arriver au pouvoir.

Tant M. Komoto que M. Miyazawa ont laissé entendre qu'ils étaient prêts à coopérer avec les partis du centre, qu'il s'agisse des sociaux-démocrates ou des bouddhistes du Komeïto. C'est sans doute la nécessité de gouvernements de coalition qui constitue le grand changement à venir dans la politique japonaise : un processus que la mort de M. Ohira n'a fait qu'accélérer. Quel que soit le nouveau chef de gouvernement, il disposera d'une autorité affaiblie au sein de son propre parti, et celui-ci ne sera plus lui-même en position de bénéficier d'un monopole du pouvoir comme ce fut le cas pendant vingt ans.

(Lire nos informations page 3.)

Le sommet des Neuf à Venise

M. Giscard d'Estaing doit préciser sa position sur l'élargissement de la Communauté

L'ouverture, jeudi 12 juin à 15 heures, du sommet européen de Venise a été précédée, en fin de matinée, par une rencontre entre M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. Leur entretien devait notamment porter sur les rapports avec l'U.R.S.S., après la rencontre franco-soviétique de Varsovie, et avant la visite du chancelier ouest-allemand prévue pour la fin du mois à Moscou.

La réunion des Neuf ne comporte pas d'ordre du jour précis mais doit être notamment consacrée à la mise au point d'une déclaration sur le Proche-Orient. Selon le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, ce texte ne fera pas référence à une reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine, et se bornera à souligner le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Les perspectives d'élargissement de la Communauté européenne doivent aussi être évoquées. On s'attend que le président français clarifie sa position au sujet de l'admission de l'Espagne et du Portugal. Parlant mercredi à l'Assemblée nationale, M. François-Poncet a déjà affirmé qu'« il n'a jamais été question de pause » mais d'aborder « l'élargissement dans une situation claire, où les règles auront été fixées d'un commun accord ».

Un dispositif de sécurité sans précédent

De notre envoyé spécial

Venise. — Voilà bien longtemps que Venise n'avait pas vu un tel afflux de gens en armes : carabiniers rugueux, bersaglieri empressés, policiers pleins de suspicion, fantassins zélés, marins imperturbables, ils sont partout, occupant tous les points jugés stratégiques. Dès l'aéroport, on se heurte à cette armée d'occupation : on a même fait venir quelques engins blindés pour garder les pistes d'atterrissage.

La lagune, elle aussi, est fortement contrôlée : chaque îlot est neutralisé par quelques hommes en treillis et, tout autour des motoscafi qui vous conduisent place Saint-Marc, c'est un véritable ballet d'embarcations de toutes tailles appartenant soit à la police, soit aux carabiniers, soit à la marine. Les seuls absents du tableau sont les hommes grenouilles chargés de veiller à la sécurité subaquatique, mais tout le monde sait bien qu'ils sont là, participants invisibles de cette épopée jusqu'ici héroïco-comique qui n'atteindra son apogée que la semaine prochaine pour le sommet des pays occidentaux industrialisés.

« *Pensez donc*, commente un garçon de café. *Carter sera là !* » En fait, les services secrets américains sont déjà sur place, repérant les lieux, vérifiant une dernière fois que toutes les précautions ont bien été prises par leurs confrères italiens. On affirme même que quatre-vingt-six vedettes ultra-rapides, pas une de moins, ont été louées pour assurer la protection du président.

Toute cette agitation ne fait pas l'affaire des Vénitiens, enfants exceptés.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 8.)

L'avenir d'Elf-Aquitaine

Les pouvoirs publics souhaitent une restructuration du groupe

La restructuration du groupe Elf-Aquitaine, dont l'Etat détient par l'intermédiaire de sa holding (Erap) 70 % du capital, est à l'ordre du jour. Le premier ministre, M. Barre, a demandé en début de semaine à M. Albin Chalandon, P.-D.G. tout à la fois de l'Erap et de la S.N.E.A. (Société nationale Elf-Aquitaine), de mener une « mission de réflexion » sur les conditions d'une restructuration du groupe en vue de permettre à celui-ci de faire face tant à ses tâches traditionnelles qu'aux diversifications qu'il peut envisager en France et à l'étranger dans le cadre de sa vocation et de l'intérêt national.

Quel sens donner à cette mission ? Pourquoi restructurer une entreprise, apparemment sans problèmes, qui gagne à elle seule autant d'argent que les cinq premières entreprises industrielles françaises ? Si, chez les intéressés, le mutisme est de règle, deux explications sont cependant proposées. Du moins officieusement.

« *Elf-Aquitaine est une merveilleuse réussite* », expliquent certains. « *Mais la mariée serait presque trop belle. Le groupe, avec son cash-flow de près de 20 milliards de francs en 1980 peut s'offrir n'importe quelle entreprise.* » Bref, la S.N.E.A., forte des bénéfices tirés du pétrole, fait peur. Aux « *libéraux* », qui voient à travers sa diversification l'extension sournoise du secteur public. Et, à d'autres qui, bien au contraire, considèrent que la S.N.E.A., privatisée insidieusement, se comporte de plus en plus comme une entreprise comme les autres, soucieuse uniquement de rentabilité et ayant quelque peu oublié sa « *mission nationale d'origine* »...

D'où l'idée de redéfinir le cadre de l'action du groupe que préside M. Chalandon. Compte tenu des souhaits plus ou moins exprimés tant à l'industrie qu'à Matignon et à l'Elysée, sa « *mission de réflexion* » pourrait déboucher sur une réorganisation s'articulant autour de quatre grandes idées.

1) L'Etat, poursuivant sa politique de désengagement des entreprises publiques ramènerait sa participation dans l'Erap de 70 à 51 %. Reste à savoir à qui vendre ces 19 %... Une solution pourrait consister à utiliser les actions de la S.N.E.A. pour payer l'acquisition de sociétés par le groupe.

2) La S.N.E.A. établirait, en accord avec les pouvoirs publics, un plan de développement et de diversification comportant des objectifs précis. Le groupe s'engagerait à ne pas sortir du cadre ainsi fixé. En contrepartie, les pouvoirs publics ne pourraient pas lui demander de remplir des missions ponctuelles (sauvetage d'entreprise, par exemple), qui ne correspondent pas aux objectifs définis. Il s'agirait, en quelque sorte, de mettre des garde-fous aux ambitions des uns et aux tentations des autres.

3) Les grands secteurs d'activités pourraient être regroupés au sein d'entités dotées de la personnalité juridique. Ainsi, la S.N.E.A. se transformerait en une super-holding contrôlant un ensemble de filiales plus ou moins autonomes : recherche-exploration, production, raffinage-distribution, chimie-pharmacie, activités nouvelles (*agro-alimentaire, solaire, génétique, mines, etc.*).

4) De telles structures laisseraient la porte ouverte à une opération de plus vaste envergure à plus long terme. D'autres songent ainsi à rassembler, au sein de l'Erap, les intérêts que l'Etat détient dans la C.F.P. (Compagnie française des pétroles) et la S.N.E.A. Opération juridique qui pourrait être parachevée par un regroupement industriel des deux sociétés pétrolières françaises. Mais on n'en est pas encore là...

Une seconde explication est également avancée. Loin d'exclure la première, elle aurait même, selon ses tenants, tendance à la compléter. Cette « *mission* » marquerait un nouvel épisode dans la partie de bras de fer engagée voilà deux ans entre M. Chalandon et le ministre de tutelle de la S.N.E.A., M. Giraud.

Déjà, à trois occasions, la querelle a fait irruption sur la place publique. En réponse à des propos publics de *M. Chalandon — « L'Etat est actionnaire d'Elf-Aquitaine en même temps que cent cinquante mille autres actionnaires »* — le ministre de l'industrie lui avait sèchement rappelé dans une lettre de décembre 1978 que la S.N.E.A. devait agir « *en conformité avec les textes qui l'ont créée* ».

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 39.)

POINT

Police

Les violences dont deux reporters photographes ont été victimes lors de la manifestation des médecins ne sauraient donner lieu au seul réflexe de défense corporatiste. Le mal est plus profond. On en découvre les indices en trop de circonstances.

Vis-à-vis de l'information, d'abord, à quoi l'on s'oppose, sciemment, dans ce qu'elle a de plus irrécusable, le document photographique, en bastonnant ceux qui risquent ainsi de porter témoignage.

Le procédé, certes, n'est pas nouveau, qui consiste à voler, sous couvert de police, les pellicules des reporters : plus de preuves, plus d'infraction... La police demeure sans tache. Mais le procédé s'apparente à une politique quand on voit, grâce à la photographie, des gradés s'emparer du bâton pour mieux donner l'exemple.

Car, s'il ne s'agissait pas de donner l'exemple, point n'était besoin de prendre la place des subalternes, qui se chargent, en principe, de ce genre de mission. Encore doit-on se réjouir que le port de l'uniforme indique, sans conteste, qui a frappé qui. S'il s'était agi de policiers maquillés en manifestants, que n'aurait-on dit, au ministère de l'intérieur, au lieu des regrets formulés ?

Les professionnels de l'information ne sont pas, hélas, les seuls visés par les forces de l'ordre : violences et interpellations pleuvent sur de simples passants à qui l'on ne saurait répliquer, lorsqu'ils se plaignent, qu'ils étaient pris dans le feu d'une action qu'ils avaient envisagée en allant manifester.

Le plus grave n'est peut-être pas là, mais dans un autre exemple, qui nous vient de Marseille, où, successivement, le chef du service régional de police judiciaire et le directeur de la sûreté ont été l'âme de défilés organisés contre une décision de justice.

Car, ici, il ne s'agit plus de manifestations ordinaires, mais d'un défi à l'autorité publique, puisque la police, menée par ses chefs, défie l'Etat qu'elle est censée servir et protéger.

Dans un cas comme dans l'autre, l'exemple vient de haut.

(Lire nos informations page 35 et page 16.)

AU JOUR LE JOUR

Recherche

La présentation de deux pilotes d'essai, dont l'un sera le premier cosmonaute français à être placé sur bonne orbite à bord d'un Soyouz soviétique en 1982, illustre parfaitement les vertus pacifiques de la recherche scientifique et prouve à ceux qui en douteraient encore que la détente existe et constitue tout de même une meilleure façon de s'envoyer en l'air que la guerre froide ou la paix chaude.

Par contre, les nouvelles en provenance de Kaboul semblent indiquer que les recherches entreprises depuis cinq mois par l'armée soviétique pour mettre la main sur le premier cosmonaute afghan n'ont pas encore abouti.

BERNARD CHAPUIS.

La pieuvre du chômage

par PIERRE DROUIN

Pourquoi le chômage ne fait-il pas éclater les sociétés qu'il affecte le plus ? Les réponses sont nombreuses et d'un aloi différent. Les sans-emploi ne sont pas organisés ; on les trouve dans tous les secteurs, dans toutes les régions ; leur revendication de travail n'est pas homogène : question absolument vitale pour certains, moins urgente pour d'autres, dont le foyer est déjà alimenté par un autre salaire ou des ressources au noir ; les indemnités servies permettent de voir venir, etc.

Cela dit, la pieuvre — en France notamment — allonge ses tentacules, et peu à peu des illusions tombent en même temps que l'on analyse avec plus de sang-froid les remèdes jadis proposés. Il y a déjà un certain temps que l'on ne regarde plus le tertiaire comme un réservoir inépuisable d'emplois. Mais il était difficile, faute de rassemblements statistiques suffisants, de se faire une idée de l'évolution de ce secteur, face à la demande de travail.

Un petit livre sur « le tertiaire éclaté », publié sous le timbre de la C.F.D.T. (1), met les choses au point, tout en reconnaissant honnêtement que le terrain, déjà très difficile à circonscrire, est l'un des plus mouvants qui soient. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la crise a touché cette zone d'activités de plein fouet, d'où proviennent, selon les dernières évaluations, 56 % des demandes d'emploi non satisfaites alors qu'il y a trois ans on en déterminait seulement 42 %.

On parle des « pans d'industrie » qui s'écroulent. Les termites du tertiaire sont moins visibles. Et pourtant ! De 1962 à 1975, les trois quarts des emplois créés en France l'ont été dans le secteur des services. Changement brutal : l'embauche s'est arrêtée à la Sécurité sociale ; on parle de sureffectif dans les assurances, de l'ordre de 30 % ; le personnel stagne dans la banque, aux P.T.T., le trafic s'accroît de 4 % à 5 % par an, mais les employés de 1 % à 1,5 % seulement ; dans les services de santé, après avoir augmenté plusieurs années de suite de 7,5 % par an, l'emploi est tombé à une augmentation annuelle de 1 % afin de comprimer les dépenses.

(Lire la suite page 41.)

(1) Editions du Seuil, 384 pages. Préface d'Edmond Maire. Ouvrage dû à la collaboration d'un certain nombre de fédérations C.F.D.T. et de l'Union départementale de Paris avec la contribution de MM. J.-Ph. Faivret, J.-C. Missika, D. Wolton.

LES COMPTES DE LA NATION POUR 1980-1981

Un net ralentissement de l'activité économique va se produire dans une situation généralement assainie

(Lire page 41.)

UN GRAND MÉCONNU

Canetti l'irréductible

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une fois de plus la France aura mis du temps à comprendre. En Espagne, au Japon, aux Etats-Unis, en Italie, en Suède, Elias Canetti est depuis de nombreuses années reconnu pour ce qu'il est : le dernier grand de la littérature moderne de langue allemande après Kafka, Karl Kraus, Musil, Broch, et le maître de la nouvelle génération. Grass et Handke, pour ne citer qu'eux, lui doivent beaucoup.

Voici l'occasion de découvrir, alors que paraît ici le premier tome de son autobiographie, cet homme d'exception. Canetti est un penseur singulier, cosmopolite. Obstinément, il s'applique à dégonfler le bavardage humain.

Qui est Canetti ? Il nous le dit. Dans une langue juste, sereine, il parcourt les territoires de son enfance, de la communauté séphorade de Roustchouk aux confins des Balkans, à Manchester, Lausanne, Vienne et Zurich où il passe la première guerre mondiale. Territoires intérieurs surtout, conquis peu à peu, au fur et à mesure d'une série de chocs et d'initiations terrifiants parce qu'indélébiles : la mort prématurée d'un père adoré, la marque d'une mère à l'esprit pénétrant, fervente lectrice de Shakespeare et de Strindberg, la déclaration de la guerre, la découverte de l'antisémitisme, la naissance d'une vocation...

Comment, à soixante-quinze ans, sauver ses racines ? Comment rester fidèle à soi-même ? Comment réaliser l'impossible, en se risquant avec sa propre mémoire au jeu le plus dangereux, écrire une autobiographie qui soit absolument vraie ? Dans un entretien avec Raphaël Sorin, cet homme exigeant et rare s'en explique, et nous livre quelques-unes de ses clefs.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire dans « le Monde des livres » page 23.)

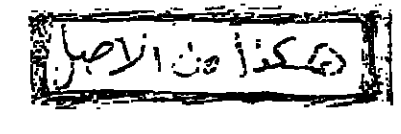

APRÈS LA VISITE DU PAPE

Le pape est parti. Que reste-t-il de son passage ? Où sont, demande Jacques Madaule, les progrès de l'amour ? Le Père Cardonnel constate de son côté que *« les premiers demeurent les premiers »*, *que « les derniers n'échappent pas à leur sort* de derniers. » Le protestant André Dumas admire pourtant le pasteur, s'il juge le *théologien* discutable. Et Philippe de *Saint-Robert* se félicite que *Jean-Paul II ait montré* avec force qu'il croyait à la *réalité* des nations.

Où sont les progrès de l'amour ?

par JACQUES MADAULE

LA papauté accomplit de nos jours, sous nos yeux, une révolution copernicienne. Pierre est redevenu pèlerin à travers le monde. Il n'attend plus que les hommes viennent à lui : c'est lui qui va vers eux, et voici comment nous venons de recevoir Jean-Paul II. Il ne cessera sans doute pas de *faire* ainsi le *tour* de la planète tant qu'il en aura la force, et il y a dans cette performance un enseignement dont il me semble que tous, croyants et non-croyants, *pourraient faire leur* profit : c'est l'unité réelle, actuelle du monde que nous habitons. Elle nous est trop souvent dissimulée par nos difficultés quotidiennes et par les *bigarrures* infinies d'une humanité qui est une dans son essence comme elle l'est dans son habitat, qu'elle occupe avec une densité inquiétante et qui s'accroît chaque jour.

Mais il est plus facile de changer d'habitudes que de langage. Ce pape à tous familier, ce pape qui a le don de la présence à d'immenses foules comme notre époque est capable d'en réunir, leur tient, les yeux dans les yeux et de la façon la plus directe, un langage qu'ils ont déjà mille *fois entendu et qui s'avère d'une* parfaite impuissance à changer quelque chose à la misère humaine aujourd'hui. Et je ne parle pas de celle qui résulte de fléaux naturels, mais de celle qui résulte de la malice des hommes et de *ce qu*'il leur est très difficile, aussi difficile, que jamais, de s'aimer les uns les autres.

Où sont les progrès de l'amour ? Il y a là quelque chose de bouleversant. Sans doute le langage qu'il parle, le pape n'en connaît pas d'autre. Il n'a pas autre chose à nous dire que ces vérités qui, à travers l'histoire, apparaissent si peu efficaces. Et voilà, beaucoup plus que le progrès des lumières, ce qui détourne tant de cœurs d'une religion dont on se persuade (peut-être à tort) qu'elle fut, aux siècles passés, l'objet d'une adhésion quasi universelle. *Alors on a cherché ail*leurs et même on a cru un moment avoir trouvé. On s'aperçoit maintenant, en cette fin de siècle, que rien, absolument rien n'était acquis.

C'est alors qu'apparaît le pèlerin *blanc avec sur les lèvres* les paroles trop connues. Peut-être attend-on de lui autre chose que des paroles ; des gestes qui montreraient qu'il ne porte pas seulement sur ses fortes épaules la charge de toutes les Eglises, mais *aussi celle de* la misère humaine, de l'immense, de l'insondable misère humaine, de tous ceux qui, à l'heure même où il parle, meurent de faim dans des camps de réfugiés ou dans leur brousse natale ; de tous ceux qui gémissent dans les prisons et dans les goulags ; de tous les torturés ; de tous ceux qui meurent sous les balles d'un peloton d'exécution ou d'un service d'ordre un peu *musclé*.

Le mal est partout et la miséricorde nulle part. Il y a partout, ou presque partout, des minorités qui gouvernent, qui sont maîtresses de la vie et de la mort et qui en usent, et des majorités qui *souffrent dans la révolte ou la* résignation. Tel est l'état présent de la famille humaine. Un jour, le Christ s'est écrié devant une foule qui avait faim : *« J'ai pitié de cette foule. »* Que de centaines de millions d'hommes aujourd'hui font pitié *tout* autour du monde ! Bernanos aimait à parler de la *« douce pitié de Dieu »*. C'est un écho humain de cette pitié infinie que l'on aurait voulu *mieux percevoir* ces jours-ci.

Mais il faut croire que ce Dieu pitoyable est un Dieu profondément caché. *« Vraiment, tu es un Dieu caché ! »* Il peut l'être de bien des façons : dans la solitude du sanctuaire tout aussi bien que dans le spectacle offert aux foules. Peut-être le spectacle le *dissimule*-t-il par son bruit et son éclat beaucoup mieux que la solitude et que le silence. Mais ne vivons-nous pas aussi en un temps où la dialectique est reine ? Il se pourrait que le spectacle, la *parade, la performance* soient aujourd'hui précisément le voile derrière lequel se dissimule le Dieu caché.

« Le pape existe, je l'ai rencontré », s'est écrié l'autre soir au Parc des Princes un jeune qui avait effectivement rencontré quelqu'un ce jour-là. Souhaitons que, derrière celui qui se voyait, il ait obscurément senti une autre présence, celle de cette immense *et généreuse pitié*, de cette agissante pitié que mérite aujourd'hui le genre humain par la faute de tous ceux qui *satisfont* à ses dépens leur volonté de puissance. Pourquoi Jean-Paul II ne s'en désolidarise-t-il pas ? Au contraire il est chef d'Etat sur le front des troupes.

La leçon

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

JEAN-PAUL II en France : les *naïfs de* la tradition figée et de la papolâtrie, comme les naïfs de la mise de l'Eglise à tous les goûts du jour, en sont encore à compter leurs dividendes et à comparer *les rendements respectifs de* leurs obstinations. Qu'ils continuent donc de veiller leurs illusions malades, puisque, à chacun son sépulcre blanchi.

Autre chose s'est passé que je ne vois guère qu'on relève : Jean-Paul II est le premier pape de l'histoire contemporaine de l'Eglise qui ne soit *pas démocrate-chrétien. Je* ne pousserai bien sûr pas l'insolence gallicane jusqu'à dire que Jean-Paul II est le premier pape gaulliste, mais je voudrais qu'on rêve un peu autour de cette suggestion paradoxale. Ainsi, voilà un *pape qui ne laisse pas oublier un* seul instant qu'il est polonais ; qu'il nous suffise d'imaginer le soin qu'un évêque français aurait pris, s'il avait été porté à la succession de *Pierre, à faire oublier la France.* Pourtant, cette Pologne dont il vient ne semble jamais détourner l'évêque de Rome de sa vocation universelle ; elle semble au contraire l'y conduire et l'y obliger.

Jean-Paul II n'a cessé parmi nous d'évoquer les peuples, les nations, les patries ; il n'envisage pas *l'homme en dehors de ses appartenances*. Le premier des saints et saintes de France invoqués par lui aura été Jeanne d'Arc, cette sainte incommode que, naguère, tel évêque d'Orléans n'osait plus célébrer. Jean-Paul II croit à la réalité des nations de toute la force dont il aime la sienne, et c'est justement cette force et cet amour qu'on a usés en nous, à trop nous vouloir convaincre que des illusions (supra et donc antinationales) pouvaient leur être supérieures.

Qu'on retienne ce qui fut dit d'essentiel à cet égard devant l'UNESCO : *« La nation est en effet la grande communauté des hommes qui sont unis par des liens divers, mais surtout, précisément, par la culture... Elle est la communauté qui possède une histoire dépassant l'histoire de l'individu et de la famille... Cette souveraineté qui existe et qui tire son origine de la culture propre de la nation et de la société, du primat de la famille dans l'œuvre de l'éducation, et enfin de la dignité personnelle de tout homme, doit rester le critère fondamental dans la manière de traiter ce problème important pour l'humanité d'aujourd'hui qu'est le problème des moyens de communication sociale... »*

Dès le 5 juin 1979, recevant à Rome le bureau de l'Assemblée des Communautés européennes, Jean-Paul II avait prononcé des paroles qui avaient été soigneusement passées sous silence à la veille des élections européennes du 10 juin suivant : *« Mais ici les hommes qui se rapprochent appartiennent déjà à des peuples qui ont leur histoire, leurs traditions, leurs droits et en particulier le droit à leur identité souveraine. Ce sont ces peuples qui sont appelés à s'unir plus étroitement. L'association ne devra donc jamais aboutir à un nivellement ; elle devra au contraire continuer à mettre en valeur les droits et les devoirs de chaque peuple, dans le respect de leur souveraineté, et réaliser ainsi une harmonie plus riche rendant ces nations capables d'entrer en rapport avec d'autres, avec toutes leurs valeurs morales et spirituelles »*... Du côté des eurocrates, on avait parlé de *« malentendu »* !

Ainsi, lorsque le pape demande à la France si elle est fidèle à son baptême, il lui rappelle qu'elle fut baptisée, voici un millénaire et demi, en Clovis et par Clovis. Il donne une majestueuse leçon d'histoire à notre *pays si profond et si superficiel, et* cela parfois dans le même moment. Il le rappelle à son histoire, à sa mission qui en vient, c'est-à-dire à sa particularité qui l'élève et qui *l'oblige, en ce temps où l'on n'aime* guère s'élever ni s'obliger, mais plutôt s'égaler et feindre, et où les facilités d'un fatalisme puéril tiennent lieu d'oubli de soi aux médiocres qui nous gouvernent.

Et voilà donc qu'en ce temps où le despotisme prend partout un visage nouveau, où les dirigeants des peuples inversent le plus souvent les valeurs dont ils ont la charge, cette leçon sur elle-même que Jean-Paul II vient donner à la France fait souvenir de cette apostrophe que prononçait déjà à son intention, au siècle passé, le père Lacordaire : *« Là où la patrie est un temple vide, qui n'attend rien de nous que le silence et le passage, il se crée autour de nous, dans une oisiveté formidable, une énergique débauche. Des têtes vides portent le poids des grands héritages, et des cœurs usés se traînent après des dignités qui leur ressemblent. Un échange se fait entre la corruption des sujets et la corruption des maîtres. »* (Comme on en voit l'effet dans un récent sondage publié par *le Point*.)

Corruption par la feinte, corrup*tion par la frivolité, qui à des esprits* nuls tiennent aujourd'hui lieu de méchanceté (car ils n'ont pas même le tempérament de la vraie méchanceté). Mais on rêve encore à l'autre *échange, à celui qui se ferait entre* le cœur encore fort d'un peuple comme le nôtre, et le courage de ses responsables s'ils étaient assez fiers pour s'oublier dans leurs *charges, s'ils n'étaient les comédiens* de leur propre idéal. Et l'on sera au moins reconnaissant à ce pape venu d'ailleurs de nous avoir fait rêver trois jours, ce qui n'est pas rien *dans un monde où tout est si précipité.*

Un merveilleux pasteur un théologien discutable

par ANDRE DUMAS (*)

QU'EST-CE qu'un pasteur ? Un homme que son ministère, c'est-à-dire sa mission et son métier, pousse à *annoncer l'Evangile* de Jésus-Christ auprès de tous, sans *barrière ni* en haut, ni en bas, ni au nord, ni au sud, ni à l'est, ni à l'ouest, un homme dont l'universalité concrète vient de son message, au service duquel est sa fonction. Il est *salutaire que cet homme laisse transparaître* sa nature, fraîche et énergique, pour qu'il ne soit ni figé ni statufié par son ministère ; il n'est donc pas interdit à cet homme de sourire, pourvu qu'il s'agisse d'une certaine chaleur partagée et non pas *d'une astuce de relations publiques*, ni d'un contentement égocentrique ou triomphaliste.

Un pasteur doit faire son métier avec application, sans omettre ni les jeunes, ni les graves, ni les silencieux, ni les militants, ni ceux qui prient, ni ceux qui doutent qu'un dialogue véritable puisse se pour*suivre entre Dieu et l'homme*, entre l'homme et Dieu au cœur caché de chaque conscience individuelle. Mais il doit aussi conforter les églises de Dieu sur la Terre, surtout quand *celles-ci sont divisées par clans*, soupçonnées et soupçonnantes, avec moins de voiles et de gouvernail que de changements qui ballottent dans la soupe. Aussi un pasteur ne ménage-t-il pas sa peine pour aller partout non en représentation théâtrale, mais en visitation fraternelle. Cependant, cet homme occupé doit *toujours être lent*, avoir du temps, pour laisser le silence de l'écoute, de l'émotion, du chantonnement intérieur prendre l'avantage sur la hâte de l'organisation, du souci et de la *mise au pas. Un pasteur doit en lui* et autour de lui laisser la patience et la joie déborder la réprimande et l'endoctrinement.

Enfin, un pasteur devrait être courageux et judicieux, courageux en parlant aux endroits appropriés de ce qui y est le plus contesté, judicieux en ne se prévalant d'aucun titre qui ne serait *pas accepté par ceux aux*quels il s'adresse. Ainsi, il m'est apparu courageux que ce pasteur parle contre la permissivité sexuelle dans une assemblée de jeunes (même s'il n'a guère précisé s'il entendait par là la dignité de l'amour entre les *personnes, ou s'il voulait s'en tenir* aux distinctions, si peu convaincantes, entre les méthodes de contraception permises ou combattues par la doctrine catholique !) et il m'est apparu *judicieux que ce pape se* présente à l'UNESCO simplement *comme* l'évêque de Rome et comme un homme parmi les hommes qui cherche à mieux suivre et à mieux aimer Jésus-Christ.

La seule écriture

Durant ses trois jours en France *j'ai trouvé que Jean-Paul II a été* un merveilleux pasteur.

Par contre, plusieurs de ses affirmations théologiques ne me sem*blent pas trouver d'assise convain*cante dans le Nouveau Testament et, dès lors, apparaissent plus des entreprises de restauration, à la façon de Viollet-le-Duc, que des constructions solides pour aujourd'hui.

Il en est ainsi de la différence, *qui est de la nature d'un pouvoir* de consécration eucharistique et non pas clairement d'un ministère utile pour édifier la communauté, que Jean-Paul II met entre le sacerdoce du prêtre et le travail *des laïcs*. Surtout quand il illustre cette diffé*rence par* le commentaire donné au Parc des Princes sur la rencontre de Jésus avec le jeune homme riche dans Matthieu 19/16-22, où les uns, les laïcs, ont à observer les com*mandements de Dieu, tandis que seul* le prêtre quitte tout pour suivre Jésus. N'arriverons-nous pas un jour à mieux fonder que par ce pouvoir sacramentel la place des ministères, reçus et reconnus au *milieu du* sacerdoce de tous les baptisés ?

Il en est ainsi de la distinction mise entre l'Eglise hiérarchique qui consiste dans des hommes, et l'Eglise charismatique, où les femmes peuvent souvent être les premières par rapport aux hommes. Mais la vie trinitaire et non sexuelle, de l'Eglise, sur laquelle le pape a prêché au Bourget avec une force contenue et appliquée, ne paraît pas fonder une telle distinction.

Il en est ainsi de la mission confiée au seul magistère de veiller à la vérité doctrinale, alors que le pape a magnifiquement dit aux jeunes du Parc des Princes que les *évêques* avaient à veiller à ce que la vie de l'Eglise *« demeure en conformité avec la parole de Dieu révélée »*, si bien que l'on se demande pourquoi il ne serait pas plus clair pour *tous* de dire non pas le seul magistère, mais la seule écriture !

Il en est enfin ainsi de l'exaltation de la maternité de Marie en ce dimanche 1er juin, qui se trouvait être à *la fois théologiquement* la *fête de la Trinité et profanement* la Fêtes des mères ! Faut-il donc mêler les deux flancs ? Ne vaudrait-il pas mieux d'une part exalter la foi de Marie, qui est au début du Nouveau *Testament, comme* la *foi* d'Abraham est au début de la première alliance, sans risquer de faire de Marie la mère de l'Eglise et d'autre part célébrer les mères avec les pères qui accueillent, entourent, et aiment la naissance des enfants.

Merveilleux pasteur, théologien discutable, ai-je dit, à mon sens non comme protestant en dehors de cette visite mémorable, mais comme chrétien au-dedans de la vie de la sagesse éternelle de Dieu, confessée dans l'Eglise de *Jésus-Christ*, en lumière, humble et vigoureuse pour le monde de tous les hommes.

(*) Professeur à la faculté de théologie protestante de Paris.

L'union sacrée n'est pas l'Évangile

par JEAN CARDONNEL (*)

LE purisme ne convient pas. Quelques heures, à plus forte raison trois jours d'enthousiasme collectif ont leur importance. Mais quand, de la *droite à la gauche*, presque tout le monde s'accorde sans rien remettre en cause des situations *établies, des inégalités croissantes*, ce ne peut être qu'au prix d'un malentendu.

Jean-Paul II rappelle *aux* travailleurs et non à la classe dirigeante les paroles subversives de Myriam, mère d'un homme si insoupçonnablement humain qu'il est Fraternité créatrice en chair et en os. *« Il a renversé les puissants de leur trône, il a élevé les pauvres. »* Président de la République, ministres, notables, constituaient également l'auditoire *rêvé* pour cette proclamation d'une mise sens dessus dessous des hiérarchies. Le pape n'a re*pris aucun de ces mots cinglants* dont use Jésus-Christ lorsqu'il rencontre ou évoque les riches : *« Malheureux, êtes-vous possédants car vous tenez votre consolation »*. *« Oui, il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'au riche d'entrer dans le royaume des cieux ! »* Vous vous mettez hors d'état de chasser les marchands du Temple si vous y pénétrez avec eux.

Comment se demander pourquoi l'élan vers la justice ne s'inspire pas davantage du cri que rendent inoffensif les fadeurs mariales *« Au nom de quel droit cette force morale, cette disponibilité à lutter pour la vérité, cette faim et cette soif de la justice ont-elles été systématiquement — et jusque dans les programmes — détachées des paroles de la mère qui vénère Dieu de toute son âme alors qu'elle porte dans son cœur le Fils de Dieu ? A quel titre la lutte pour la justice dans le monde a-t-elle été liée au programme d'une négation de Dieu ? Au programme organisé d'imprégnation athéiste des hommes et des sociétés ? »*. La question posée par l'évêque de Rome trouve sa réponse immédiate : le mouvement populaire n'admet pas une toute-puissance qui aurait fait les uns souverains et les autres sujets. Si Dieu gouverne et veut l'ordre actuel du monde, despostismes, cruautés, lois de la jungle, refléteraient son bon plaisir ou du moins sa permission. Il ne suffit donc pas de dire que *« le monde voulu par Dieu ne peut pas être un monde dans lequel les uns, peu nombreux, accumulent en leurs mains des biens excessifs, et les autres, en nombre nettement supérieur, souffrent d'indigence, de misère et meurent de faim »*.

Un père au-dessus de tout soupçon

Je crois que l'on a neutralisé le partisan d'un renversement des pouvoirs. La méthode était simple : lui donner un père au-dessus de tout soupçon, maître absolu, roi, Jupiter, Zeus. Jésus n'inciterait donc à la lutte que *dans les limites d'une soumission* au chef suprême. Mais, en réalité, il s'affirme fils de père inconnu, *sans nom*. *« Je suis qui je serai »*. « A mon œuvre, vous me connaîtrez ». Et cet acte, c'est l'Exode, la sortie des *griffes* du tyran. Ainsi, le geste créateur se révèle-t-il non pas opération gouvernementale mais opération libératrice de l'exploité. Alors, l'humilié construit sa propre histoire. L'auteur ne surplombe pas son ouvrage ; il a partie liée avec ses éléments plongés dans l'anonymat, méconnus, innombrables ; il lutte contre les forces *du chaos d'intérêts privés*, à en être tué comme perturbateur, pour faire de la mort même un tremplin d'où s'élance la vie renouvelée. Libérer, créer, ressusciter, même combat.

Alors, je m'inquiète de voir Jean-Paul II, par là, monarque, *représentant du souverain* d'en haut, plus que de l'agitateur galiléen, réaliser l'union sacrée l'espace d'un moment d'euphorie des gouvernants et gouvernés. Il est significatif qu'André Fontaine le compare à *« un pape d'autrefois »*... sinon (à) *« un empereur romain drapé dans sa toge »*. A partir du lendemain, ce sera comme d'habitude : chômage, licenciements, climat compétitif, course aux armements. Chacun revient à sa place. Les puissants *restent sur leur trône. Les pauvres* ne sont pas exaltés. Les premiers demeurent premiers, les derniers *n'échappent pas à leur* sort de derniers.

Or le Christ ne fait pas l'union sacrée, ou plutôt elle a lieu contre lui. Il sème la contradiction. *« Heureux êtes-vous lorsque les hommes vous haïssent, lorsqu'ils vous rejettent et qu'ils insultent et proscrivent votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'Homme. Réjouissez-vous ce jour-là et bondissez de joie, car, voici, votre récompense est grande dans le ciel ; c'est en effet ainsi que leurs pères traitaient les prophètes... »* Oserai-je dire la suite ? *« Malheureux êtes-vous lorsque tous les hommes disent du bien de vous ; c'est en effet ainsi que leurs pères traitaient les faux prophètes »*. Je veux croire qu'un jour — l'occasion du choix entre les deux camps se présentera, crucial, au Brésil — les puissants regarderont comme infâme celui devant lequel ils s'inclinent, car, en dépit du malentendu passager des honneurs, son pouvoir n'est pas de leur monde.

(*) Dominicain.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

ASIE

Japon

La mort de M. Ohira

M. Masayoshi Ito vient d'être nommé premier ministre par intérim, jusqu'à la formation du nouveau gouvernement issu des élections du 22 juin, après la mort de M. Masayoshi Ohira, ce jeudi 12 juin. Agé de soixante-cinq ans, M. Ito était le porte-parole du gouvernement depuis novembre 1979. Il a précisé que le décès du premier ministre était dû à des complications entraînées par un infarctus du myocarde.

M. Masayoshi Ohira sera remplacé par trois ministres, MM. Saburo Okita (affaires étrangères), Noboru Takeshita (finances) et Yoshitake Sasaki (*commerce extérieur et industrie*), au sommet des pays industrialisés qui doit se tenir les 22 et 23 juin à Venise.

Un maître dans l'art du compromis

Tokyo. — Avec M. Ohira disparaît l'une des grandes figures de la politique japonaise. Non seulement parce qu'il assumait depuis deux ans les fonctions de premier ministre, mais surtout par sa carrière. Il était l'un des hommes de cette vieille garde du camp conservateur, au pouvoir pratiquement sans discontiner depuis 1946, *qui, dans l'ombre ou sur le* devant de la scène, ont, en trente ans, contribué au redressement de leur pays, le menant de la situation de vaincu à celle de troisième Grand.

Il y a à peine deux semaines, M. Ohira recevait à Tokyo M. Hua Guofeng. La visite du président chinois marquait en fait l'approfondissement des liens entre le Japon et la Chine : un rapprochement entre les deux grands de l'Asie, qui sera sans doute l'un des éléments les plus importants de cette fin de siècle, et dont M. Ohira a été l'un des artisans, dès le début des années 70, avec l'ancien premier ministre Tanaka, dans le cabinet duquel il était ministre des affaires étrangères.

Homme de patience et de persévérance

« Otochan » (grand-père) était l'un des surnoms donnés à cet homme massif au visage large, où perçaient des yeux si allongés qu'on avait toujours l'impression qu'ils étaient mi-clos. L'air serein, parfois presque absent ou somnolent, M. Ohira n'en était pas moins célèbre pour ses éclats de rire. De ses origines paysannes — M. Ohira était né en 1910 dans une modeste famille de l'île de Seto, près du Shikoku, — il avait conservé la lenteur et la prudence de ceux dont la vie est rythmée par les éléments de la nature. Loin d'être un orateur, il semblait hésiter à chaque phrase. Les « eh » et « oh » ponctuant ses discours étaient devenus célèbres parmi les Japonais. Mais cette absence d'éloquence semblait conférer à ses discours des accents de sincérité. Cet homme n'en parlait pas moins fort bien anglais, ce qui est rare parmi les politiciens japonais : M. Kissinger dit d'ailleurs un jour de lui qu'il était l'interlocuteur nippon qu'il préférait.

La mort de son père alors qu'il était encore à l'école secondaire rendit l'enfance de M. Ohira difficile, et il ne dut qu'à l'aide d'amis de la famille de pouvoir continuer ses études. Peut-être à cause de cette expérience fut-il plus tard particulièrement actif au ministère des finances, où il entra en 1936, pour mettre en place un système de bourses pour

De notre correspondant

les étudiants. Contrairement à la plupart des politiciens de sa génération, M. Ohira n'était pas sorti de la prestigieuse université de Tokyo : il était simplement diplômé d'une université de commerce. Converti au protestantisme, il donnait l'image d'un homme ordinaire, et bien que, sans doute, sa vie politique ne fût pas exempte d'affaires plus ou moins scabreuses — comme c'est le cas de la majorité des politiciens japonais, — il ne fut mêlé à aucun scandale par trop retentissant ni dans sa vie publique *ni dans sa vie privée*. Cet homme tranquille qui aimait sa famille, et dont l'un des passages les plus inattendus de son essai biographique avait pour titre *Mon idéal féminin*, où il rendait hommage à sa femme, était aussi l'un des rares intellectuels du parti libéral démocrate.

Dans l'arène politique, M. Ohira passait pour le *dongyu* — l'indolent bœuf des rizières, — c'est-à-dire une personne aux réactions lentes. C'était sans doute faire quelque peu injure à cet homme qui, certes, aimait à dire que « *la confrontation est une perte d'énergie* » et qui était passé *maître dans l'art du compromis*, mais ne savait pas moins se montrer un lutteur courageux : le 30 mai, à Yokohama, les traits tirés, visiblement épuisé déjà par la maladie qui allait le terrasser, il haranguait la foule, lançant avec force la campagne électorale. Dans la soirée, il était *emmené d'urgence à l'hôpital* : officiellement, il souffrait d'une angine de poitrine. Très vraisemblablement, il avait déjà été victime d'une crise cardiaque.

Homme de patience et de persévérance, M. Ohira, qui avait été élu pour la première fois à la Diète en 1952, est véritablement entré dans la vie politique en 1960, lorsqu'il devint chef du secrétariat du premier ministre Ikeda : celui-ci allait marquer le tournant de la politique japonaise de l'après-guerre en décidant de doubler le P.N.B. en dix ans. Plus qu'un chef de cabinet, M. Ohira, en coulisse, fut un véritable artisan de la politique du premier ministre. Homme de confiance de M. Ikeda, il devint son ministre des affaires étrangères dans son dernier cabinet (1962-1963). Un peu en retrait pendant le gouvernement Sato, où il assuma néanmoins les fonctions de ministre du commerce et de l'industrie, M. Ohira, au début des années 70, n'en apparaissait pas moins comme l'un des « barons » du Parti libéral démocrate, ayant pris la tête à la suite de M. Maeo, de la faction de l'ancien premier ministre Ikeda. Cette faction, le cercle du Grand Etang (Kochikai), était le plus important groupe au sein du P.L.D. après celui de premier ministre sortant, dont allait hériter M. Fukuda.

Le grand événements de la vie politique de M. Ohira fut sa rencontre avec M. Tanaka. Les deux hommes se complétaient : la prudence et la persévérance du paysan Ohira tempérant et guidant l'impulsif et fonceur Tanaka. Cette amitié avec M. Tanaka, M. Ohira ne la reniera jamais. Même lorsque le premier ministre fut inculpé et dut démissionner. « *J'ai toujours dit à M. Tanaka qu'il avait trop tendance à s'occuper des petites choses* », dit un jour M. Ohira à propos de l'affaire Lockheed.

Un diplomate actif

Ministre des affaires étrangères dans le cabinet Tanaka et artisan de la normalisation des relations avec la Chine, M. Ohira survécut à la chute de son allié et conserva dans le cabinet Miki, en 1974, le portefeuille des finances qu'il avait dans le dernier gouvernement Tanaka. Il a été le premier chef de gouvernement à être élu, en 1978, dans une sorte de primaires : auparavant, le président du P.L.D., qui, *ipso facto*, à la suite d'un vote purement formel à la Diète (étant donnée la majorité dont disposent les conservateurs), devenait premier ministre, était désigné par les élus libéraux démocrates ; cette fois, il avait été choisi par l'ensemble des membres du parti majoritaire (1,5 million de personnes). La désignation, contre toute attente, de M. Ohira, alors que tout le monde pensait que le premier ministre sortant, M. Fukuda, resterait au pouvoir, a, d'entrée de jeu, placé le nouveau chef du gouvernement dans une position difficile, M. Fukuda n'acceptant pas sa défaite. En octobre 1979, profitant de résultats des élections générales moins favorables aux conservateurs qu'on ne s'y attendait, les adversaires de M. Ohira au sein du P.L.D. entamèrent une fronde qui paralysa la vie politique pendant quarante jours. C'est la suite logique de cette confrontation qui se produisit le mois dernier, lorsqu'une motion de censure déposée par les socialistes fut *adoptée d'une manière inattendue* par le Parlement : une partie des libéraux démocrates, adversaires de M. Ohira, se désolidarisèrent du premier ministre.

Marqué par l'éclatement de scandales, comme les affaires de corruption auxquelles étaient mêlés des constructeurs aéronautiques américains, ou celle de la Compagnie des téléphones et télégraphes internationaux (K.D.D.), les deux gouvernements Ohira ont été malmenés aussi bien par l'opposition que par la majorité. Les adversaires de M. Ohira dans le camp conservateur l'accusaient non sans pharisaïsme d'être trop « *mou* » dans ses actions pour rendre plus saine la vie politique. Les deux années de pouvoir de M. Ohira ont été surtout marquées par des initiatives sur le plan international : si la participation du Japon au dialogue Nord-Sud est demeurée ambiguë malgré l'intervention de M. Ohira à la session de la CNUCED à Manille, Tokyo ne s'en est pas moins engagé plus fermement dans une politique de stabilisation régionale. Dans ses rapports avec les pays industrialisés, M. Ohira, qui avait à son actif le succès du sommet de Tokyo, a surtout eu à temporiser avec les Américains, dont le déficit commercial avec le Japon n'a cessé de s'aggraver.

La crise iranienne et les sanctions économiques à l'égard de Téhéran comme les événement d'Afghanistan ont mis, en outre, à rude épreuve l'attachement traditionnel du Japon aux Etats-Unis qu'il fallait concilier avec les intérêts économiques. C'est sans doute dans les relations avec la Chine que M. Ohira a marqué le plus la diplomatie de son pays, confirmant l'orientation du Japon aux côtés du grand voisin : lors de sa visite à Pékin, en décembre dernier, le Japon accordait, en effet, à la Chine des prêts de 5 milliards de dollars, dont la signification est peut-être encore plus politique qu'économique.

PHILIPPE PONS.

Corée du Sud

LE CHEF DE L'ÉTAT ANNONCE DES ÉLECTIONS PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1981

Séoul (*A.F.P.*). — Le président sud-coréen Choi Kyu-hah a annoncé, jeudi 12 juin, l'organisation d'élections pendant le premier semestre de 1981.

Il a déclaré, dans un discours radiotélévisé, que le pouvoir serait transmis à une nouvelle administration à la fin de juin 1981 et qu'une nouvelle Constitution serait soumise à référendum à la fin d'octobre.

Le président a encore affirmé sa détermination de promouvoir un développement politique en permettant la reprise des activités des partis et en rouvrant les universités dès que l'ordre sera revenu dans le pays. A propos des manifestations qui ont eu lieu récemment dans plusieurs villes, pour demander notamment un changement de gouvernement, M. Choi Kyu-hah a déclaré avoir demandé aux autorités de la loi martiale de faire preuve de magnanimité à l'égard des personnes arrêtées. Il a toutefois souligné que toute tentative de renverser le gouvernement par des manifestations de masse ou la violence serait punie sévèrement et que tout acte ou toute déclaration favorables à la Corée du Nord ne seraient pas tolérés.

Afghanistan

La loi martiale aurait été décrétée à Kandahar et à Herat

La loi martiale a été décrétée dans les villes de Kandahar et d'Herat, en Afghanistan, et la situation est « *de plus en plus* » tendue à Kaboul même, a annoncé, mercredi 11 juin, le département d'Etat américain. Selon le porte-parole, M. Hodding Carter, la loi martiale a été décrétée à Kandahar à la suite de la grève générale organisée le 5 juin dernier.

Un nombre important de soldats soviétiques ont, d'autre part, pris position dans le centre et *les faubourgs de la capitale* afghane, où les forces soviétiques « *intensifient leurs actions militaires* », a indiqué le porte-parole, qui a ajouté que les services de renseignement américains n'ont toutefois noté aucune augmentation du nombre de soldats soviétiques en Afghanistan, évalué à environ quatre-vingt-cinq mille hommes, depuis plusieurs semaines.

Par ailleurs, un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a demandé à garder l'anonymat, a indiqué que les services spécialisés américains disposaient de certaines indications selon lesquelles Moscou envisagerait de lancer une vaste offensive contre les rebelles afghans dans les jours suivant la fin des Jeux olympiques d'été, et aurait décidé de « *jouer le tout pour le tout* ».

A Kaboul, où des informations contradictoires circulent sur les raisons du renforcement du dispositif militaire soviétique autour de la capitale (crainte d'une attaque des moudjahidins ou d'un soulèvement de la population de la ville ?), le président Babrak Karmal serait, selon diverses *sources diplomatiques occidentales*, de plus en plus isolé sur la scène politique.

Les luttes intestines entre les deux tendances du parti communiste afghan, le Parkam (drapeau) et le Khalq (peuple), se seraient aggravées depuis les émeutes estudiantines du mois de mai. Ces affrontements auraient fait vingt morts à Kaboul en quinze jours et au moins le double à Khandahar, dans le sud du pays.

Selon une source diplomatique, M. Karmal vivait de plus en plus retiré dans son palais, gardé par des soldats soviétiques. On murmure à Kaboul qu'il traverse parfois des « *crises de dépression* ». Un réfugié afghan au Pakistan, affirmant tenir l'anecdote de la famille même de M. Karmal, a indiqué à l'A.F.P. que le père du président avait, à deux reprises, refusé de voir son fils entrer dans sa maison, « *car il venait entouré de Russes* ».

Quant à la situation interne de l'armée, elle serait de plus en plus précaire. La seule unité n'ayant jusqu'à présent jamais été affectée par des troubles, la 17e division blindée, aurait perdu quatre-vingts chars (dont cinquante dans les combats d'Herat et trente à Ghazni) depuis le début du printemps. D'autre part, plusieurs soldats soviétiques nouvellement arrivés à l'aéroport de Khost (dans la province afghane de Paktia) auraient été tués jeudi dernier, au cours d'une mutinerie de membres de l'armée afghane, a-t-on appris, mercredi à Peshawar, de sources rebelles.

La tension sociale

Sur le front social, la situation reste également tendue. Aux usines textiles de Gulbarar, au nord de Kaboul, neuf cents ouvriers ont repris le travail, mais près de six mille s'y refusent en affirmant qu'« *ils ont reçu des menaces de mort au cas où ils retourneraient à l'usine* ». Dans l'usine de fabrication de plastique de Kaboul, des émeutes se sont produites le 31 mai, un ouvrier ayant été arrêté parce qu'il refusait d'accepter des chaussures données par l'Union soviétique.

Après les émeutes estudiantines de mai, les écoles sont ouvertes, mais « *peu* » d'étudiants assistent aux cours. A l'institut d'agronomie, on ne compte que trente élèves présents sur cent soixante inscrits. Dans beaucoup d'établissements, les élèves ne sont nombreux qu'au cours de religion islamique.

Mercredi, Radio-Kaboul a fait état de nouveaux empoisonnements et indiqué que quatre cent quatre-vingts élèves de plusieurs écoles de Kaboul, qui s'étaient évanouis après avoir inhalé des gaz nocifs, ont été hospitalisés. De son côté, Radio-Moscou a annoncé que des « *bandits* » se sont infiltrés dans Kaboul et ont attaqué la population avec des « *gaz de guerre* ». Selon les combattants musulmans, les gaz nocifs utilisés par les troupes soviétiques lors des manifestations du mois dernier produiraient maintenant leurs effets, ce qui expliquerait les évanouissements de nombreux élèves des petites classes des écoles de Kaboul.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé que le général Gol Aka, membre du présidium du conseil révolutionnaire afghan, s'était entretenu, mercredi, avec le maréchal Nikolaï Ogarkov, premier vice-ministre de la défense et le général Alexeï Yepichev, commissaire politique de l'armée et de la marine, avec qui il a étudié « *la consolidation de la coopération entre les armées des deux pays* ».

Enfin, à Islamabad, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué, mercredi, que le Pakistan avait rejeté la proposition du gouvernement afghan de participer à des entretiens directs avec le régime de Kaboul. — (*A.F.P., A.P.*)

SELON M. BRZEZINSKI

Les États-Unis pourraient assouplir leur position

De notre envoyé spécial

Washington. — Les Etats-Unis ont-ils assoupli leur position sur l'Afghanistan ? C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre M. Brzezinski parlant mardi soir 10 juin devant le centre de journalisme de Washington. « *Nous voulons bien prendre en considération la possibilité d'un Afghanistan neutre et non aligné*, a-t-il déclaré, *même si cela implique des arrangements concernant la sécurité* [des Soviétiques], *si c'est ce qui les inquiète. Toute conversation sur l'Afghanistan avec Moscou n'est cependant possible que si les Soviétiques fixent une « date limite raisonnable » à leur occupation et ne s'implantent pas dans le pays comme ils l'ont fait en Tchécoslovaquie* », a-t-il précisé. Il a ajouté que les Soviétiques pourraient avoir des préoccupations de sécurité et indiqué que *le gouvernement américain ne tenait pas pour négligeables certaines dispositions des Soviétiques pour mettre fin à la crise.*

Interrogé sur les propos tenus il y a quelques semaines par M. Brejnev et les propositions du gouvernement de Kaboul, M. Brzezinski a répondu : « *Peut-être quelques éléments pourraient-ils être utilisés.* »

Le conseiller de M. Carter pour les questions de sécurité, qui passe pour être le « faucon » de la Maison Blanche, prononçait mardi une conférence sur « le monde de 1980 » devant le centre de journalisme de Washington, et a ajouté quelques déclarations « non pour publication », selon la formule consacrée, mais qui sont bien entendu connues de tout le monde.

Ce n'est pas seulement le ton qui est nouveau dans la bouche de M. Brzezinski, mais aussi la notion de « date limite » : le retrait effectif des Soviétiques d'Afghanistan n'est plus présenté dans sa déclaration comme la condition préalable à tout arrangement. Rappelons que cette position est celle du gouvernement français, qui a toujours insisté auprès de Moscou (mais jusqu'à présent vainement) pour obtenir un « *calendrier d'évacuation* » et qui a suggéré aux Soviétiques des arrangements transitoires, notamment lors des entretiens de Varsovie (*le Monde* du 24 mai).

Le département d'Etat minimise cependant les propos « non attribuables » mais effectivement prononcés par M. Brzezinski. Répondant à des questions sur l'Afghanistan, M. Holding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré mercredi qu'il n'y avait rien de nouveau dans la position américaine.

Il est vrai que ce n'est pas la première fois que la Maison Blanche et le département d'Etat ne sont pas exactement sur la même longueur d'ondes. Le remplacement de M. Vance par M. Muskie ne semble pas avoir atténué la petite guerre que se livrent depuis toujours les deux centres de décision de la politique étrangère. Le nouveau secrétaire d'Etat ne s'est-il pas prononcé, dimanche à la télévision, contre toute poursuite contre M. Clark, coupable d'être allé en Iran (l'interdiction de s'y rendre n'étant destinée, a-t-il dit en substance que pour protéger les voyageurs américains) alors que le président Carter s'est prononcé, mardi, en sens contraire. M. Carter a même ajouté sans ménagements : « *Muskie n'a aucune responsabilité légale pour décider qui doit être poursuivi et qui ne doit pas l'être.* »

MAURICE DELARUE.

Inde

Après les émeutes au Tripura

Mme Gandhi propose d'ouvrir de nouvelles négociations

De nouveaux heurts se sont produits, mercredi 11 juin, dans l'Etat de Tripura, au nord-est de l'Inde, où les affrontements qui opposent les autochtones aux immigrés auraient fait entre trois cents et cinq cents morts au cours des derniers jours (*le Monde* du 12 juin). L'agitation s'est poursuivie malgré la présence d'importantes forces militaires et paramilitaires (quelque cinq mille hommes) envoyées pour mettre fin aux troubles.

Dépêché sur place par Mme Gandhi, le ministre de l'intérieur, M. Zail Singh, a qualifié ces affrontements de « *massacre sans précédent depuis l'indépendance de l'Inde en 1947* ». Survolant la région, le ministre a parlé de « *spectacle macabre* » et précisé avoir observé des « *centaines de maisons en flammes* ». Selon lui, le nombre des sans-abri l'élèverait à cent mille.

M. Singh a averti les responsables *de la campagne lancée* contre les travailleurs immigrés installés dans le nord-est que le gouvernement était décidé « *à mater ceux qui menacent l'intégrité nationale* ».

Le gouvernement indien mettrait actuellement la dernière main aux mesures destinées à régler le problème posé par l'afflux massif d'immigrants bengalis dont les populations locales réclament l'expulsion. Mme Gandhi a toutefois affirmé, mercredi, devant le Parlement, qu'il n'était pas question de déporter des personnes installées dans cette région avant 1971. Elle s'est déclarée prête à ouvrir de nouvelles négociations avec les responsables d'un mouvement qui paralyse la région depuis septembre dernier.

Elle a, cependant, une nouvelle fois, accusé des puissances étrangères d'être à l'origine de l'agitation actuelle, sans toutefois citer un pays en particulier. Sur place, plusieurs responsables locaux, accusés de sédition et de conspiration pour renverser le gouvernement de l'Etat, ont été arrêtés.

Le gouverneur des Etats du nord-est, M. L. P. Singh, a offert sa démission et l'on prête au pouvoir central l'intention de nommer deux responsables pour cette région déclarée « zone de troubles ». — (*A.F.P., Reuter.*)

ASIE

Chine

La nouvelle politique de Pékin au Tibet prendra davantage en compte les « caractéristiques nationales » du territoire

Le nouveau cours engagé timidement *par les dirigeants de Pékin au* Tibet depuis environ deux ans paraît *devoir prendre une forme plus* concrète. Une série de décisions prises ces dernières semaines et rendues publiques à la fin du mois de mai témoignent, en effet, d'un changement assez profond de la politique du parti envers cette région *autonome qui se caractérise par un* retard économique patent et une forte personnalité *nationale* et *religieuse* qui a déjà contraint Pékin à intervenir militairement à deux reprises (en 1951 et 1959) depuis l'instauration du régime communiste.

Divers signes, comme par exemple l'autorisation enfin accordée l'été dernier à des journalistes étrangers de se rendre dans cette contrée périphérique *difficile d'accès*, avaient convaincu du désir d'ouverture de Pékin. Les avances faites par divers responsables en direction du dalaï-lama, le chef spirituel des Tibétains, réfugié en Inde depuis la révolte de 1959, avaient été interprétées dans le *même sens. Enfin, en septembre*, la conférence consultative politique *de la région autonome reconnaissait* que la « réforme » avait été excessive dans ce territoire et qu'*« un certain nombre d'aspects nationaux* (tibétains) *devraient y être restaurés »*. La responsabilité des erreurs était évidemment attribuée à Lin Biao et à la *« bande des quatre »*.

Les récentes mesures prises par le comité central du P.C. traduisent une volonté plus ferme encore tant sur le plan des principes politiques qu'au niveau des hommes. La nouvelle ligne est définie dans une *circulaire du comité central sur le travail* du parti au Tibet publiée le 26 mai et adoptée à la suite d'une série de réunions en avril.

Le but est double : il s'agit d'une part de *« panser les plaies »* infligées par la *« ligne gauchiste »* de Lin Biao et de la « bande des quatre » ; il faut d'autre part combler en quelques années, par des méthodes adaptées, aux conditions locales, le retard économique de *cette région* et *améliorer* le niveau de vie matériel et culturel *de la population. Dans l'accomplissement* de leur tâche, les responsables *sont instamment invités* à prendre en considération les « *caractéristiques nationales* » du Tibet et à se garder de toute tentation d'imposer à cette région les solutions et méthodes définies à l'échelon central.

*La circulaire précise expressé*ment que les responsables *« ne doivent pas populariser de façon aveugle et rigide au Tibet l'expérience de l'intérieur du pays et de la population de nationalité han »* (les Hans représentent environ 93 % de la population totale chinoise). Elle ajoute : *« Les organes dirigeants du parti et du gouvernement au Tibet ne sont pas obligés d'appliquer — ou bien peuvent appliquer avec souplesse, — les principes, les politiques et les décisions pris par le centre et les différents départements centraux si ces documents et directives diffusés par leurs soins à travers tout le pays ne sont pas adaptés aux conditions actuelles du Tibet. »*

La visite de M. Hu Yaobang

*Presque simultanément à la publi*cation de ce document, la radio de Lhassa, la capitale du Tibet, annonçait l'arrivée dans la région d'une importante délégation venue de Pékin et conduite par M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti. La *mission de M. Hu Yaobang, qui était* accompagné notamment de M. Wan *Li*, membre du secrétariat et vice-premier ministre, a consisté d'une part à examiner concrètement la situation avec les responsables locaux et les moyens de traduire *dans la pratique le nouveau cours* et, d'autre part, à régler des *questions de personnes pendantes* depuis quelque temps, la plus importante *étant le remplacement à la tête de* l'organisation locale du parti de *M. Ren Rong par M. Yin Fatang* (*le Monde* du 31 mai). En place depuis 1971, M. Ren Rong *était* l'un des rares chefs régionaux du parti à avoir conservé sa position *depuis* la mort de Mao Tse-toung, et il semble bien que sa personnalité ait fait obstacle à la politique de la nouvelle équipe dirigeante à Pékin.

Faisant le point de son séjour d'une semaine au Tibet, M. Hu Yaobang *n'a pas caché aux quatre mille* cinq cents cadres présents qu'il était venu pour faciliter la *« révision de dispositions insatisfaisantes et inadéquates »*. Certains camarades, a-t-il dit, ont *« dans une certaine mesure échoué »*. Cette situation *« préoccupe gravement »* le parti. Aussi, conformément à la nouvelle *ligne définie à Pékin, le* travail politique dans cette région devra prendre en compte à l'avenir les six exigences suivantes : 1) le droit à l'autonomie *(« réclamer l'uniformité en toute chose est une méthode subjectiviste de travail »)* ; 2) alléger la *charge fiscale et économique de la* région (d'où l'annonce de suppression d'impôts et des livraisons obligatoires à l'Etat pendant quelques années) ; 3) adapter le développement aux conditions locales (droit accordé aux paysans de pratiquer les *cultures de leur souhait et de pos*séder un cheptel ovin et bovin plus important que par le passé) ; 4) augmenter l'aide financière de l'Etat ; 5) ranimer la culture tibétaine *(« tout ce qui ignore et affaiblit la culture tibétaine est erroné »)* ; 6) corriger *la politique des cadres et éliminer* les erreurs du passé, telles que le *factionnalisme, les privilèges* qu'ont eu trop tendance à s'attribuer les responsables hans. L'une des conséquences sera de porter à deux tiers de l'ensemble, au lieu de 60 % jusqu'à *maintenant*, le *nombre* des fonctionnaires gouvernementaux tibétains. *En outre, les responsables* de nationalité han travaillant au Tibet devront apprendre à lire et à parler le tibétain. La biographie de M. Yin *Fatang*, le *nouveau chef du parti* de la *région*, précise qu'en ce qui le *concerne tel est déjà le cas*.

Cette politique, *si elle est menée* à bien avec conséquence, pourrait contribuer à réduire l'écart qui existe entre le Tibet et les régions plus *développées du pays, et à éviter les* risques de *malaise* accru dans un territoire d'une haute importance stratégique pour Pékin. Des mesures analogues pourraient être prises dans d'autres provinces multinationales telles que le Xinjiang et le Qinghai, où vient de se rendre également M. Hu Yaobang. Des minorités *tibétaines vivent dans ces deux* régions. Ainsi paraît se confirmer *l'infléchissement de la politique* générale de la direction du pays envers les minorités, comme la publication pour le Nouvel An d'un discours inédit de Chou En-lai datant de 1957 l'avait laissé *penser*.

Cette nouvelle ligne suffira-t-elle à infléchir le dalaï-lama pour l'inciter à revenir dans son pays ? Une délégation d'exilés tibétains — la *troisième depuis l'automne dernier*, — séjourne actuellement en Chine. Une *quatrième* est attendue dans les prochaines semaines. Ce n'est qu'au vu des rapports faits par ces différentes missions que le chef spirituel des Tibétains prendra sa décision.

MANUEL LUCBERT.

● *Mme Deng Yingchao, vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale chinoise* et veuve de l'ancien premier ministre Chou En-lai, qui se trouve actuellement en France à la tête d'une délégation de parlementaires, a été reçue, mercredi 11 juin, par M. Giscard d'Estaing. A l'issue de l'entretien, qui a duré environ une heure, Mme Deng a souligné que son voyage en France *« vise essentiellement à développer l'amitié entre les peuples chinois et français et renforcer les contacts ntre l'Assemblée populaire chinoise et le Parlement français »*.

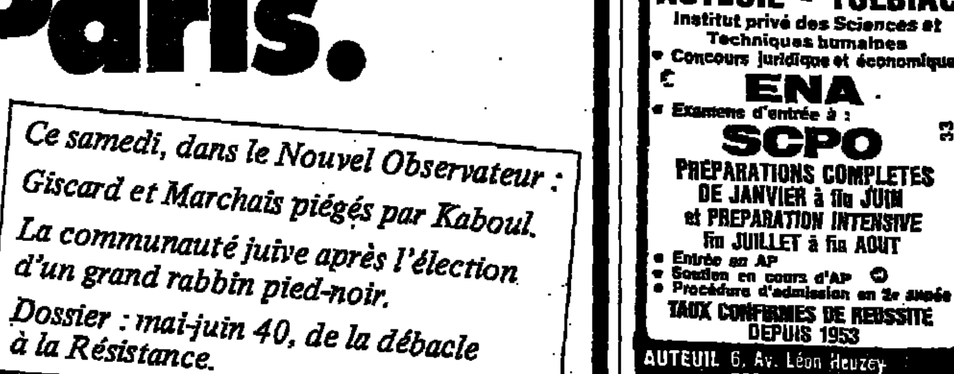

AMÉRIQUES

Un colloque à Paris

Les exilés chiliens revendiquent le droit au retour dans leur pays

Un colloque juridique sur le droit au retour des exilés *chiliens* s'est tenu à Paris le samedi 7 juin. Il a eu lieu sous le parrainage des organisations non gouvernementales ayant statut consultatif auprès des Nations unies (l'association internationale des juristes démocrates, la *Fédération internationale* des droits de l'homme et le Mouvement international *des juristes catholiques*). Il a été animé par un collectif regroupant toutes les organisations *de solidarité* qui, en France, sont concernées par le Chili et en liaison avec le comité « pro-retorno » de Santiago. Le succès rencontré a donné à ce colloque *une signification* politique dépassant le cadre prévu au départ.

En avril 1978, la junte chilienne publiait un décret-loi d'amnistie dont *l'objectif* était, *en fait*, de blanchir les crimes de la Dina, la police politique du général Pinochet, puisqu'il portait sur les crimes commis entre 1973 et 1978 à condition qu'ils n'aient pas donné lieu à des poursuites judiciaires et sur les crimes dont les *auteurs sont passés devant* les tribunaux *militaires*. Au total, ce décret-*loi* concerne *une* centaine de personnes au Chili et environ deux mille exilés alors que le nombre de personnes intéressées par une amnistie véritable se compte par centaines de *milliers. Pour limiter encore les effets* de ce décret, toute personne susceptible *d'en bénéficier doit obtenir* une autorisation spéciale du ministère *de l'intérieur*.

Les participants au colloque ont mis l'accent sur *« le côté artificiel de cette loi qui ne respecte ni les conventions internationales signées par le Chili ni les règles constitutionnelles édictées par la junte qui prévoient expressément le droit pour tout citoyen de vivre sans restriction dans son pays »*. C'est donc sur ces textes que la communauté en exil *a été invitée à s'appuyer pour revendiquer* le droit au retour.

L'importance du colloque tient à ce qu'il a obtenu l'appui de toutes les organisations politiques chiliennes, tout en assurant une large représentation aux exilés qui n'*appartiennent à aucune formation. Les* résolution adoptées insistent sur le fait que la campagne pour *le droit* au retour doit s'inscrire dans le cadre de la « lutte pour le changement démocratique ». Celle-ci devra également être l'occasion d'un effort d'explication à l'opinion publique pour que l'exercice du droit *au retour par les exilés ne soit pas* interprété comme le signe d'un véritable changement politique au Chili, dont rien n'indique qu'il soit en cours.

● *Pour tout renseignement*, s'adresser au Haut Commissariat aux réfugiés, 159, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, ou à la CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Uruguay

UN RÉFÉRENDUM SUR LE PROJET DE CONSTITUTION AURA LIEU LE 30 NOVEMBRE

Montevideo *(Reuter)*. — Le gouvernement uruguayen a publié, mercredi 11 juin, un décret annonçant l'organisation, le 30 novembre, d'un référendum sur le projet de nouvelle Constitution.

Le texte, qui n'a pas encore été publié, institutionnaliserait la participation des militaires au gouvernement et interdirait les partis de gauche. Il devra également être approuvé par les forces armées, le pouvoir exécutif et le Conseil d'Etat.

LA CROIX-ROUGE PIÉGÉE A LA LIBERTAD

En Uruguay, même une visite d'une délégation de la Croix-Rouge internationale peut contribuer à aggraver la situation des détenus politiques. Comme le rapportait il y a quelques jours l'un des principaux quotidiens brésiliens, le Jornal do Brasil, *plusieurs représentants de cette organisation ont récemment visité la prison de La Libertad, à Montevideo, où se trouvent plus d'un millier de détenus. La Croix-Rouge avait demandé, et obtenu, des autorités locales, que les entretiens avec les prisonniers se déroulent dans la plus grande discrétion : seuls y assisteraient délégués et médecins de l'organisation, et aucun enregistrement ne serait réalisé. Le rapport final ne serait pas révélé à la presse.*

Selon le Jornal do Brasil, *il est maintenant établi que les entrevues ont en fait été enregistrées par les autorités uruguayennes, utilisant du matériel d'espionnage électronique, et communiquées aux services d'information. Le résultat : mises au secret, enlèvement de prisonniers pour l'application de tortures dans des locaux secrets, simulacre d'exécutions et quatre tentatives de suicides parmi les détenus.*

Colombie

L'AGITATION UNIVERSITAIRE S'ÉTEND A PLUSIEURS VILLES DU PAYS

Bogota *(A.F.P., Reuter)*. — L'agitation universitaire, latente depuis quelques jours en Colombie, s'est brusquement aggravée, mardi 10 et mercredi 11 juin, dans plusieurs villes, notamment à Barranquilla, sur la côte atlantique, où l'université a été fermée, après l'occupation du campus par l'armée.

Dans ce port, situé à 1 500 kilomètres de Bogota, des affrontements ont opposé les forces de l'ordre aux étudiants, qui protestaient contre une réforme de l'enseignement supérieur et la hausse récente de 25 % des transports en commun. Six étudiants ont été blessés, une vingtaine arrêtés et deux autobus ont été incendiés, ont indiqué les responsables étudiants.

Mardi, quatre autobus ont également été incendiés, à Medellin, important centre industriel, à 500 kilomètres au nord-ouest de *Bogota. D'autre part*, l'agitation a gagné les villes de Santa-Marta et de *Cartagena, sur la côte* caraïbe.

Mercredi, enfin, près de deux cents étudiants ont occupé l'université de Neiva, dans le Sud, retenant en otages une quarantaine de personnes, dont le recteur.

L'agitation estudiantine avait débuté la semaine dernière, à Bogota, où les forces de sécurité avaient pris d'assaut l'université occupée par des étudiants qui réclamaient une réforme du système d'éducation.

● *L'occupation de l'église de Yumbo*, près de Cali, dans le sud-est de la Colombie, par de jeunes militants chrétiens s'est terminée pacifiquement mercredi 11 juin. — *(A.F.P.)*

● *Un groupe d'universitaires, de journalistes et d'écrivains*, parmi lesquels Hervé Bazin et Robert Escarpit, organise une collecte de soutien à la campagne d'alphabétisation au Nicaragua.

Les fonds peuvent être adressés à M. Jacques Rozenkier, 32, rue Abel-Fauvreau, 95170 Deuil-la-Barre, C.C.P. 275920 U Paris.

PROCHE-ORIENT

REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Hammadi, ministre irakien des affaires étrangères, juge « encourageante » l'évolution de la politique européenne au Proche-Orient

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Saadoum Hammadi, a confirmé, mercredi 11 juin, à sa sortie de l'Elysée, que M. Giscard d'Estaing se rendra en Irak à *« l'automne prochain »*.

Au terme d'un entretien avec M. Giscard d'Estaing, le ministre a d'autre part déclaré qu'ils avaient examiné *« la situation dans la région arabe, en Iran, en Afrique du Nord, ainsi que le problème afghan et les relations bilatérales »*.

Il a précisé qu'il avait demandé au président français des précisions sur la déclaration que les Neuf comptent adopter à Venise. *« Nous avons longuement discuté ce sujet »*, a-t-il indiqué.

Dans une conférence de presse, le chef de la diplomatie irakienne avait auparavant qualifié d'*« encourageante »* l'évolution de la politique européenne en ce qui concerne les problèmes du Proche-Orient, et avait rendu un hommage particulier à la France, qui *« a rendu possible cette évolution »*. Evoquant les relations bilatérales entre Bagdad et Paris, il a affirmé que son pays était disposé à aller plus loin dans ce domaine avec la France; *« notamment en ce qui concerne l'énergie et le pétrole »*. *« Il n'y a pas, a-t-il dit, d'obstacle fondamental sur le chemin de la coopération entre nos deux pays. »* M. Hammadi s'est félicité du fait que *« le gouvernement français soit désormais d'accord pour que le dialogue euro-arabe englobe également les problèmes politiques »*.

Le ministre irakien des affaires étrangères a, par ailleurs, critiqué les récentes déclarations du prince Fahd laissant entendre que l'Aarabie Saoudite pourrait, dans certaines conditions, participer au processus de Camp David. *« Ce sont là, a-t-il dit, des déclarations intempestives et peu sages. »* Pour sa part, l'Irak s'en tient strictement aux résolutions du sommet de Bagdad qui, a-t-il ajouté, *« a contribué dans une large mesure, à l'échec de Camp David »*. M. Hammadi a enfin rejeté entièrement sur la *« politique expansionniste »* du régime de Téhéran la détérioration des relations avec l'Iran. Il a toutefois ajouté que Bagdad ne permettrait pas aux opposants iraniens d'utiliser le *« territoire national irakien »* comme tremplin pour une éventuelle intervention militaire contre l'Iran.

Amnesty International dénonce l'« intensification des exécutions »

Amnesty International lance, ce jeudi 12 juin, une campagne internationale visant à obtenir des autorités irakiennes qu'elles mettent un terme *« au recours croissant à la peine de mort, souvent infligée par des tribunaux d'exception pour des activités politiques non violentes »*. Selon l'organisation humanitaire, *« l'intensification des exécutions en Irak au cours des derniers mois et la procédure de huis clos par laquelle sont décidées ces sentences sont contraires aux engagements internationaux de l'Irak dans le domaine des droits de l'homme »*.

Amnesty précise que cent noms de prisonniers politiques exécutés en Irak sont parvenus chaque année à la connaissance de l'organisation. Mais le nombre des exécutions est passé à *« plus de cent au cours des six semaines qui ont suivi le début du mois de mars »*. *« Parmi les personnes exécutées au cours des dernières années figurent des membres de la communauté chiite, des kurdes, des fonctionnaires et des militaires »*, indique l'organisation, qui précise avoir reçu au cours de la même période des rapports faisant état *« d'arrestations en masse et de tortures infligées aux prisonniers »*.

Israël

Le parti Shelli crée une milice pour protéger ses militants

De notre correspondant

Jérusalem. — Le petit parti d'opposition Shelli a décidé de créer une « milice » non armée pour protéger ses dirigeants et ses bureaux contre des attaques de groupes extrémistes israéliens.

Au cours d'une conférence de presse, le 11 juin, M. Meir Pail, ancien député, a expliqué que cette décision avait été prise après la mise à sac du siège du parti à Tel-Aviv le 10 mai et des menaces de mort lancées contre plusieurs membres du Shelli. Un groupe qui s'intitule « Terreur contre terreur » (T.N.T., selon ses initiales en hébreu) en a revendiqué la responsabilité. C'est cette même organisation qui avait revendiqué les attentats commis le 2 juin contre trois maires de Cisjordanie.

M. Pail a déclaré : *« Nous n'avions pas d'autre choix que d'assurer nous-mêmes notre défense, étant donné les carences de la police et le peu d'empressement manifesté par le gouvernement devant les actions violentes commises par l'extrême droite. »*

D'autre part, un inconnu se réclamant du T.N.T. a proféré des menaces de mort contre plusieurs rédacteurs du journal *Al Hamichmar*, organe du parti Mapam. Le Mapam, qui est allié au parti travailliste, a déclaré que la situation actuelle faisait redouter pour l'avenir les risques d'une *« guerre civile »*. Plusieurs dirigeants du parti ont également reçu des menaces.

Le parti Shelli, qui est favorable à la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël, a publié un communiqué condamnant la *« radicalisation »* du Fath au terme du IV[e] congrès de cette organisation. Le Shelli reproche à l'organisation palestinienne de n'avoir pas modifié, si peu que ce soit, sa position à l'égard d'Israël. Il voit là *« une défaite pour les éléments modérés du Fath et de l'O.L.P., et pour Yasser Arafat lui-même, qui se trouve obligé de prendre des positions extrémistes »*. — F. C.

Libye

LE COLONEL KADHAFI ANNONCE QUE LA « LIQUIDATION » DES OPPOSANTS RÉSIDANT A L'ÉTRANGER EST LIMITÉE AUX « COUPABLES DE HAUTE TRAHISON »

Un Libyen est assassiné à Milan

Le colonel Kadhafi a demandé, mercredi 11 juin, aux commandos libyens d'arrêter la campagne *d'exécution des opposants* au régime à l'étranger. Au cours d'un discours transmis par Radio-Tripoli, il a précisé cependant que son appel aux *« comités révolutionnaires »* pour l'arrêt de leurs *« opérations de commando »* excluait *« les traîtres dont la culpabilité a été établie par un tribunal révolutionnaire »* et les émigrés libyens dont il est prouvé qu'ils collaborent *« avec les autorités israéliennes, égyptiennes, ou américaines »*. Ces derniers, a-t-il ajouté, *« sont coupables de haute trahison et méritent la mort où qu'ils se trouvent »*.

Néanmoins, quelques heures après l'échéance de l'ultimatum du colonel, menaçant de mort ses compatriotes réfugiés à l'étranger et refusant de rentrer en Libye, un ressortissant libyen, M. Azzedine Lahderi (cinquante-six ans), a été tué mercredi à Milan, et un autre, M. Saad Bjget (trente-trois ans), a été blessé à Rome. *« Si les réfugiés ne rentrent pas en Libye avant le 11 juin,* avait déclaré le colonel dans un discours prononcé à l'académie militaire de Tripoli, *ils devront inévitablement être liquidés, où qu'ils se trouvent. »* Par la suite, il avait affirmé qu'il n'avait pas ordonné les *« liquidations »* des *« traîtres »* à l'étranger, mais que cetet décision avait été prise par les *« comités révolutionnaires »*, sur lesquels il n'exerçait personnellement aucun contrôle.

Depuis le 21 mars, au moins neuf exilés libyens ont été assassinés. Quatre commerçants avaient été tués à Rome les 21 mars, *19 avril, 10 et 20 mai. Un journa*liste, puis un avocat l'avaient été à Londres les 11 et 25 avril. Le 10 mai, c'était au tour d'un ancien diplomate à Bonn, puis, le 21 mai d'un Libyen — sans doute un ancien sous-officier — à Athènes.

Dans so ndiscours, le colonel Kadhafi a, d'autre part, demandé au « congrès populaire estudiantin libyen » de reconsidérer sa décision exigeant le retour dans le pays des étudiants poursuivant leurs études à l'étranger à leurs propres frais. Il a demandé qu'en échange d'un serment d'allégeance à la révolution ceux-ci reçoivent désormais des subsides de l'Etat libyen. — *(A.F.P.)*

● *Amnesty International* signale que des détenus seraient morts en prison en Libye depuis février. Parmi eux figurerait Amer Deghayes, juriste, ancien dirigeant du Baas en Libye. L'organisation ajoute :

« Il y a tout lieu de s'inquiéter en ce qui concerne l'intégrité physique de beaucoup d'autres prisonniers, en particulier d'un certain nombre d'avocats, arrêtés ces dernières semaines pour raisons politiques ou économiques et dont on ignore où ils se trouvent.

» Les envoyés d'Amnesty International qui se sont rendus en mission dans la République socialiste arabe de Libye en mars et avril 1980 ont fait état du problème de la « liquidation physique » durant leurs entretiens avec les autorités libyennes. On leur assura que l'exécution des citoyens libyens résidant à l'étranger ainsi que les exécutions en prison font partie d'un programme officiel. »

AFRIQUE

Le Front Polisario multiplie les coups de main contre les bateaux de pêche espagnols

Dans un communiqué publié le mercredi 11 juin à Alger, le Front Polisario a donné la liste des quatorze membres de l'équipage d'un bateau de pêche espagnol capturé par ses forces le 22 mai dernier. Le Front réaffirme la souveraineté de la République sahraouie sur ses eaux territoriales. A Madrid, où la position du gouvernement dans le conflit saharien est vivement critiquée par l'opposition, on estime que cette action du Front Polisario vise à faire pression sur l'Espagne pour une reconnaissance de la République sahraouie.

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne suit une politique qui se situe à égale distance de l'Algérie et du Maroc dans le conflit saharien, et cela lui vaut souvent des ennuis. Dernier exemple : le Front Polisario a coulé la semaine dernière un bateau canarien, le *Garmo-Mar*, et pris en otages ses quinze hommes d'équipage. Le chalutier se trouvait au large des côtes sahariennes, dans une zone sous juridiction marocaine mais revendiquée par la Sahraouis. On ne compte plus, d'autre part, les arraisonnements de bateaux espagnols par les garde-côtes marocains. Rabat affirme qu'il s'agit d'embarcations surprises en situation irrégulière, mais, l'opinion espagnole s'interroge à chaque incident sur l'utilité du traité de pêche signé avec le gouvernement chérifien en 1978, que le P.S.O.E. et le P.C.E. avaient vivement contesté et que le Parlement marocain n'a d'ailleurs pas encore ratifié.

Le ministre des affaires étrangères, *M. Marcelino Oreja*, a, devant une commission parlementaire, le mercredi 4 juin, rendu compte de la situation, mais ses explications n'ont pas satisfait le parti socialiste. Le ministre a affirmé que le gouvernement ne céderait pas à un nouveau chantage du Polisario. Il y a deux ans, le parti centriste de M. Adolfo Suarez avait signé à Alger un communiqué reconnaissant le Front Polisario comme « *seul représentant du peuple sahraoui en lutte* » ; à cette condition, un équipage enlevé dans les mêmes conditions par le Front avait été libéré après plusieurs mois de captivité dans le désert.

M. Oreja a affirmé que Madrid maintiendrait sa neutralité dans le conflit et continuerait de soutenir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Il a comparé les déboires de l'Espagne à l'impunité dont jouit la flotte soviétique très active dans les parages : selon lui, l'U.R.S.S. reconnaît la souveraineté marocaine sur les eaux sahariennes, mais comme elle livre en même temps des armes au Polisario, elle n'a aucun ennui lorsque ses bâteaux pêchent dans le banc saharien. Le gouvernement espagnol avait été prévenu une semaine à l'avance, d'un coup possible du Polisario, mais il n'a pas été en mesure de protéger sa flotte. Actuellement, environ cinq cents bateaux espagnols se trouvent dans les eaux situées entre l'archipel canarien et le littoral marocain, et qui sont parmi les plus riches du monde en poissons et mollusques. M. Oreja n'a pas écarté la possibilité de leur retrait — temporaire ou définitif — des zones litigieuses faute de pouvoir assurer leur sécurité.

En retenant des pêcheurs espagnols en otages, le Polisario cherche-t-il à faire pression sur le gouvernement madrilène à la veille du sommet de l'O.U.A. pour l'obliger à reconnaître la République arabe démocratique sahraouie ? Entend-il perturber les négociations sur la pêche que Madrid mène actuellement avec Rabat ? Ce sont les questions que l'on se pose dans la capitale espagnole. Une fois de plus, l'opposition s'en prend à la politique étrangère, qualifiée d'« *incertaine* », du gouvernement Suarez. Certains journaux se demandent même à quoi sert la « *traditionnelle politique d'amitié* » de l'Espagne avec les pays arabes. A force de jouer toutes les cartes au Maghreb, écrivent-ils, l'Espagne prend tous les coups. Elle est le seul pays d'Europe occidentale à ne pas reconnaître Israël, mais elle n'est pas mieux traitée que les autres par les producteurs arabes de pétrole. En outre, l'Algérie, la Libye, le Yémen du Sud et le Liban sont allés jusqu'à entraîner chez eux des commandos de l'ETA. — C. V.

● *Echoué sur les côtes du Sahara Occidental* et abandonné par son équipage, le chalutier portugais *Rio-Youga* a été découvert, mercredi 11 juin, par un bateau de pêche. On pense à Lisbonne que les hommes d'équipage disparus ont pu être attaqués et faits prisonniers par des maquisards du Polisario. — *(Reuter.)*

Mauritanie

La politique de « redressement et d'austérité » commence à porter ses fruits

Nouakchott. — « La politique d'austérité se poursuit et l'effort de redressement commence à donner des résultats. Si la Mauritanie a la volonté de ne plus être l'« homme malade » de la région, elle ne le sera plus. Mais nous revenons de loin, de très loin, car nous avons subi la sécheresse, la guerre et la mauvaise gestion, et la tendance était à l'aggravation du fait qu'il n'y avait pas de garde-fou. » C'est ce que nous a déclaré M. Ahmed Ould Zein, jeune ministre des finances nommé en janvier, qui avait fait ses preuves sous l'ancien régime comme technocrate compétent.

De notre envoyé spécial

Le budget pour 1980 (9 947 millions d'uguiyas, contre 11 milliards en 1979) comporte ainsi une réduction du déficit de 6 à 3, ou 3,5 milliards, les recettes passant de 4 à 6 milliards. Ce résultat a été obtenu grâce à une série de mesures souvent draconiennes : *vérification de toutes* les dépenses, interdiction de tout recrutement nouveau dans l'administration, à l'exception du personnel technique qui avait été prévu et qui avait achevé sa formation.

Les dépenses d'équipement n'ont été engagées que sur des projets connus avec précision, et elles ont été réduites, bien qu'un fonds spécial ait été créé pour atténuer les déséquilibres régionaux. De leur côté, les dépenses de fonctionnement ont subi des coupes claires, et, selon le ministre, « *des normes à la mesure de nos moyens ont été fixées pour la première fois* », concernant par exemple le nombre de litres d'essence nécessaires à une voiture de service, le nombre d'abonnements aux journaux et périodiques étrangers...

L'accroissement des recettes doit être assuré par une amélioration de l'activité (le second semestre devant être plus favorable que le premier, le PIB augmenterait de 10 % pour atteindre 31 milliards d'uguiyas en 1980), mais aussi par *un relèvement du* taux des impôts, une plus grande rigueur dans leur recouvrement et un meilleur fonctionnement des services. Le nombre des perceptions a été accru et un recensement fiscal effectué pour les taxes foncières et les salaires, dont les données seront informatisées.

« Non à l'inconscience »

Enfin une campagne lancée sur le thème *« Non à la corruption, au détournement et à l'inconscience »* vise à restaurer la discipline et à combattre l'absentéisme. Dans le seul ministère des finances, tous les directeurs ont été changés et les chefs de bureaux de douanes et de nombreux inspecteurs des impôts mutés. « *La politique d'austérité et de redressement a été durement ressentie, comme un sevrage* », admet le ministre des finances, ajoutant : « *La réaction à la cuti est maintenant derrière nous, mais inculquer le sens de l'intérêt national est une bataille sans fin...* »

Selon lui, le déficit de l'Etat sera résorbé entre 1983 et 1984, étant entendu que les recettes de la pêche, en diminution à la suite de la suppression des licences, augmenteront à partir de 1981-1982 grâce à la nouvelle politique de mise en place. Autre point de satisfaction pour le ministre : ce déficit, qui était généralement comblé par des dons des pays arabes, est résorbé désormais par des prêts des organismes internationaux accordés en raison du sérieux de la politique d'austérité.

Les résultats lui apparaissent d'autant plus appréciables que la facture pétrolière est passée, en moins d'un an, de 1,9 à 3 milliards d'uguiyas, la note liée au déficit alimentaire s'élevant à 1 milliard. « *La Mauritanie honore maintenant ses engagements et paie ses fournisseurs* », ce que confirment les experts internationaux.

Cependant, il a été reproché à la politique d'austérité de freiner l'activité. Pour sa part, le gouverneur de la Banque centrale estime que, précédemment, le mouvement des affaires avait connu une « surchauffe » qui ne correspondait pas aux réalités du pays. En outre, le laxisme précédemment en vigueur a conduit les bailleurs de fonds, principalement arabes, et la Banque mondiale, à accorder des garanties pour les remboursements relatifs aux crédits de financement du projet Guelb Zouérate.

Ce gisement doit prendre la suite de celui de la Kédia d'Idjil, en voie d'épuisement, et assurer à la Société nationale des industries minières (SNIM) des exportations de minerai de fer (9,5 millions de tonnes en 1979) pendant encore un quart de siècle. Compte tenu de l'utilisation des ultimes ressources de la mine Taxadit-1, la mise en exploitation de Taxadit-6 devrait, selon les dirigeants de la SNIM, assurer la soudure avec le projet Guelb, dont le démarrage aura pris près d'un an de retard, quand seront signés, en septembre, les derniers accords financiers.

Aux termes de ces accords, sur lesquels les Mauritaniens se montrent très discrets, les recettes seraient versées à une banque européenne qui rembourserait en priorité les prêteurs (dont la Caisse centrale de coopération économique). Ceux-ci auront finalement avancé 350 à 400 millions de dollars.

Dans le domaine de la pêche, à la très grande richesse, le gouvernement du président Haidalla a supprimé le système des licences, qui rapportait environ 20 millions de dollars mais donnait lieu à un pillage sans rapport avec les recettes, puisque les prises ont été estimées, en 1978, à 1 milliard de dollars. La politique actuelle vise à permettre à la Mauritanie de mieux assurer le contrôle de cet atout naturel, entre autres par la constitution de sociétés mixtes, privées ou d'Etat, qui s'engagent à construire à terre des installations de traitement et de conservation et à débarquer à Nouadhibou la quantité de poisson nécessaire à leur fonctionnement. Une dizaine de *sociétés* ont déjà été constituées avec des organismes p r i v é s ou d'Etat d'U.R.S.S., de Roumanie, de Norvège, de Libye, d'Irak...

La politique d'austérité a encouragé les pays qui coopèrent traditionnellement avec la Mauritanie à poursuivre leur aide. C'est ainsi qu'à la suite du voyage du président Haidalla à Pékin, la Chine a décidé notamment de prendre en main les projets concernant l'eau et l'électricité et de poursuivre l'aménagement du port de Nouakchott, qui avait été interrompu en raison des difficultés techniques rencontrées.

De son côté, l'Irak participera en particulier à la mise en valeur de la dépression d'Aftout-es-Sahli, entre Nouakchott et le fleuve Sénégal (15 000 hectares) dont le coût est estimé à 2 milliards d'uguiyas.

Le Comité militaire de salut national ayant *décidé* de redonner réellement la priorité au secteur rural, divers autres projets hydro-agricoles ont été lancés, sans parler de ceux qui doivent être réalisés dans le cadre de l'organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal. En attendant, le déficit alimentaire représentera 75 000 tonnes de céréales en 1980 pour une consommation nationale de 120 000 tonnes.

En raison de l'histoire, la France demeure le principal partenaire de la Mauritanie. Toutefois, une délégation du C.N.P.F., qui s'est rendue à Nouakchott au début de l'année, n'a conclu aucune affaire. Du *côté* français, on avance diverses raisons techniques. Du côté mauritanien, on refuse d'être dupe : *les réticences des hommes* d'affaires français ne sont, explique-t-on, que le reflet de la morosité qui existe sur le plan politique entre Nouakchott et Paris.

PAUL BALTA.

(1) 10 uguiyas = 1 F.

République Sud-Africaine

Secrétaire général du Conseil des Églises

L'ÉVÊQUE DESMOND TUTU EST MENACÉ D'UNE MESURE DE « BANNISSEMENT »

Le secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises, l'évêque anglican Desmond Tutu, fait l'objet d'attaques croissantes du gouvernement de Pretoria en raison de son engagement contre *l'apartheid. Son passeport* lui a été retiré en mars, et son entourage redoute que le prélat noir fasse l'objet d'une mesure de « *bannissement* », lui interdisant notamment toute déclaration publique, à la suite d'un entretien accordé à la B.B.C., dans lequel il déclare ne pas exclure un appui à la lutte armée en Afrique du Sud et demande à la Grande-Bretagne d'appuyer un boycottage économique de Pretoria.

D'autre part, M. Nelson Mandela, dirigeant du Congrès national africain, a lancé un appel à l'unité et confirmé son appui à la lutte armée dans le premier message qu'il a pu faire parvenir à ses partisans du pénitencier de Robben-Island, où il purge depuis seize ans une peine de prison à vie. Ce message aurait été rédigé voilà deux ans par le nationaliste noir qui, selon un porte-parole du Congrès national africain à Lusaka, « *symbolise les aspirations du peuple sud-africain* ».

EUROPE

Norvège

Le Parlement approuve l'aménagement du fleuve Alta contesté par les écologistes

De notre correspondante

Oslo. — L'Assemblée nationale norvégienne, le Storting, a donné le feu vert vendredi 30 mai pour l'aménagement hydraulique du réseau fluvial Alta Kautono, dans le Finnmark, la partie la plus septentrionale de la Norvège. Cette affaire domine depuis deux ans les débats, parfois fort animés, sur l'environnement.

Le fleuve traverse une région d'une très grande beauté, peu marquée par la civilisation moderne. C'est un des derniers fleuves norvégiens à ne pas avoir subi d'aménagement. La pêche au saumon y est particulièrement riche. La population laponne du Finnmark utilise les pâturages de la région pour les troupeaux de rennes. Or, on ignore encore quelles seront les conséquences d'un aménagement de l'Alta pour les activités traditionnelles de la région.

L'affaire a provoqué des débats parallèles très suivis. Tout d'abord, un débat classique sur l'écologie, puis un débat sur les droits de la minorité laponne, population indigène du Finnmark. Enfin, deux autres, l'un sur la désobéissance civile, l'autre sur les dispositions (ou les lacunes) de la Constitution pour protéger le milieu naturel contre des changements décisifs.

Le « mouvement vert » aura une forte influence dans les milieux politiques. Dans tous les partis il y a des « écologistes » actifs. Mais ils sont peu nombreux chez les conservateurs et les sociaux-démocrates, les deux partis qui ont fait passer au Storting la décision sur l'aménagement du fleuve Alta. Les chrétiens, les centristes, les libéraux et les socialistes de gauche ont dans leur majorité voté contre le projet.

Déjà, en 1978, le Storting avait décidé d'aménager ce fleuve afin d'assurer au Finnmark une plus grande partie de son approvisionnement en électricité à partir de sources locales. Selon le gouvernement, la situation géographique de cette région septentrionale du pays la rend particulièrement vulnérable à cause des longues distances de transport de l'électricité. Une partie de l'électricité consommée au Finnmark provient d'autres régions norvégiennes et de Suède.

Les travaux de construction d'une route avaient commencé à l'automne dernier, mais ils ont été bloqués par des manifestants accourus de tout le pays. Des Lapons se sont massés pendant plusieurs jours sur la pelouse devant le Storting en signe de protestation, avant d'être chassés par la police. Ces deux événements ont amené le gouvernement à suspendre les travaux afin de réexaminer certains aspects de l'affaire, compte tenu des revendications des Lapons. Cette procédure est maintenant terminée, sans avoir influencé l'opinion de la majorité des parlementaires.

Les opposants estiment que le cas d'Alta est exceptionnel, car il met à l'épreuve les relations entre la société norvégienne et la minorité laponne, dépourvue, elle, des moyens de résister aux décisions de la majorité. Peu importe si l'aménagement du fleuve ne concerne que 3 des 40 000 kilomètres carrés du Finnmark et 6 % des eaux du réseau fluvial. L'important, selon les opposants, est que les organisations représentatives des Lapons n'en veulent pas.

CATHERINE LOCHSTOER.

Union soviétique

Militant des droits de l'homme, M. Nekipelov passe en jugement

De notre correspondant

Le procès de M. Victor Nekipelov, membre du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a commencé le mercredi 11 juin dans la petite ville de Kamechkovo, à 30 kilomètres de Vladimir, où il était détenu depuis son arrestation, le 7 décembre dernier.

Sa femme, Nina, a appris l'ouverture du procès alors qu'elle s'apprêtait à lui rendre visite. Sa famille n'a pas été autorisée à assister aux audiences et un avocat a été commis d'office. M. Nekipelov, qui est accusé « *d'agitation et propagande antisoviétique* », risque une peine de sept ans de camp de travail suivie de cinq ans d'exil intérieur.

Pharmacien de formation, il est aussi poète et membre du Pen Club International. Il a participé à la revue clandestine *Poïski (Recherches)* et, en 1973, il avait déjà été condamné à deux ans de camp parce que la police avait trouvé chez lui au cours d'une perquisition des poèmes antisoviétiques. L'un d'eux était intitulé : « *Ils veulent nous juger. Pourquoi ?* »

D'autre part, le comité pour la sécurité d'État (K.G.B.) a confirmé l'arrestation de M. Vladimir Borissov, fondateur d'un groupe de défense des droits de l'homme et membre du syndicat libre SMOT (1). Sa femme, Irina Kaploun, en a été officiellement informée mercredi après que la milice et le K.G.B. eurent nié pendant plusieurs jours être liés à sa disparition. M. Borissov avait été arraché d'une voiture dans une rue de Moscou, le 2 juin, et emmené de force dans un autre véhicule. Il est détenu à Léningrad. Il serait « en bonne santé » et son cas serait réglé « *dans quelques jours* ».

Agé de trente-six ans, M. Borissov a déjà été appréhendé plusieurs fois et placé dans des hôpitaux psychiatriques où il est resté au total près de neuf ans.

D. V.

(1) SMOT : Association interprofessionnelle libre des travailleurs.

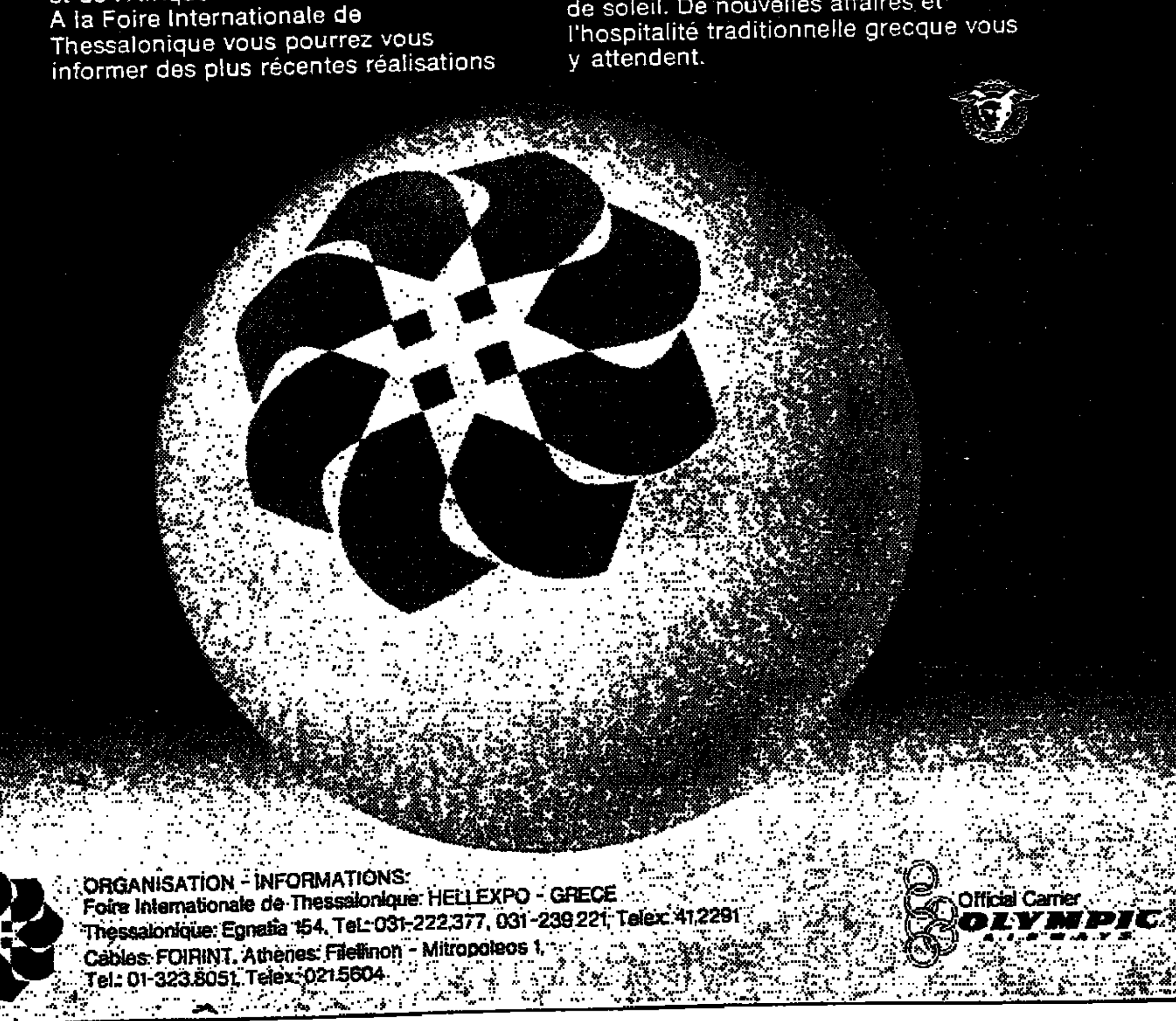

DIPLOMATIE

L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN

La position du gouvernement n'a pas évolué déclare M. François-Poncet

« *La position du gouvernement n'a pas évolué en ce qui concerne l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal* », a déclaré M. Jean François-Poncet, le mercredi 11 juin, à l'Assemblée nationale. Le ministre des affaires étrangères répondait à une question de M. Roger Chinaud (U.D.F., Paris), président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, sur les déclarations faites le 7 juin par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le gouvernement, a précisé M. François-Poncet, « *reste favorable à l'élargissement pour des raisons de fond* ». Evoquant l'accord conclu, à Bruxelles, avec la Grande-Bretagne sur les règles financières du traité de Rome et qui atténuent, pour deux ans, la contribution britannique, le ministre a déclaré qu'à l'issue de ce délai, « *ou bien la Grande-Bretagne revient au droit commun, et il n'y aura pas de difficultés pour définir les règles de l'admission de l'Espagne et du Portugal, ou bien elle demande une diminution durable de sa contribution, et il faudra aménager les règles communautaires ; la solidarité financière demeurera, mais nous devrons « écrêter » les déficits et les excédents. Aussi longtemps que ces règles n'auront pas été définies, il sera extrêmement difficile de conduire les négociations avec l'Espagne et le Portugal* ».

M. François-Poncet a été interrogé sur le même sujet par M. Bernard Deschamps (P.C., Gard). Il lui a indiqué que « *l'élargissement reste aujourd'hui comme hier de l'intérêt de la France et de l'Europe (...).* »

Pour sa part, M. Michel Debré s'est étonné des propos tenus le 4 juin à l'Assemblée nationale par le premier ministre, qui avait paru, selon lui, « *rejeter la responsabilité de nos difficultés avec la Grande-Bretagne sur les négociations de 1970 et 1975* ». « *Pour éviter que, dans le futur, un premier ministre ne vienne — comme vous l'avez fait — reprocher leur impréparation aux gouvernements qui l'ont précédé, je vous demande si le gouvernement français se prépare à une Europe sans solidarité financière où les principes mêmes du Marché commun seraient mis en cause* », a-t-il ajouté.

« *Essayons de défendre nos intérêts et de maintenir une Europe organisée*, a répondu M. Barre. *Le gouvernement s'y efforce. Avec le soutien de sa majorité et de l'opinion publique, il pourra, je l'espère, parvenir à des résultats favorables. Une fois encore, il s'agit de savoir si l'on veut l'Europe ou pas. Nous voulons une Europe organisée, et il y a suffisamment de difficultés pour que l'on ne complique pas davantage la situation. Il s'agit non seulement de l'intérêt de nos agriculteurs mais de celui de la France en Europe et dans le monde.* »

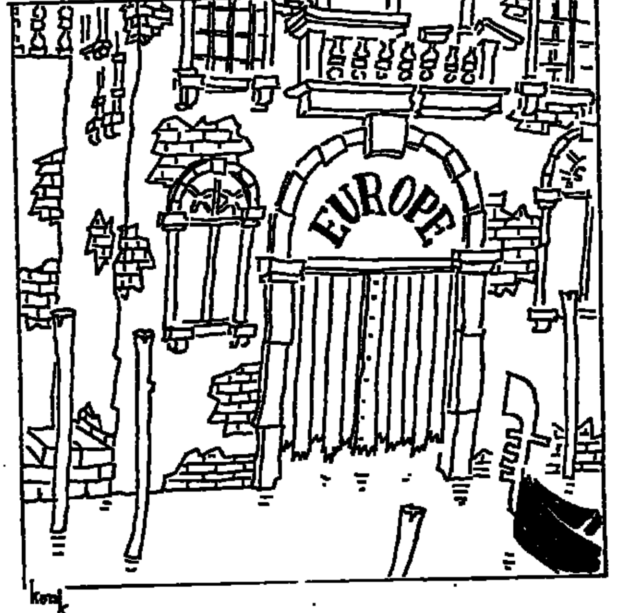

(Dessin de KONK.)

Le sommet de Venise

(Suite de la première page.)

Beaucoup d'habitants se plaignent, à commencer par les gondoliers, qui ont été priés de se tenir à l'écart des grands axes aquatiques, leur lenteur risquant de provoquer des embouteillages.

Les forces de sécurité se comportent aussi en pays conquis : depuis des jours elles vérifient tout le personnel des hôtels, multiplient les visites et contrôles impromptus. Le Danieli, par exemple, qui abrite la délégation ouest-allemande, avait, mercredi soir, des allures de bunker : il fallait pour y pénétrer satisfaire à plusieurs contrôles après avoir franchi le cordon de militaires qui gardent l'immeuble, arme au poing. Cette ambiance sera en partie épargnée à M. Giscard d'Estaing, qui a demandé à être logé à l'hôtel Cipriani, plus facile à protéger puisque l'établissement est construit sur une petite île.

Mais la mentalité de siège est encore plus vive sur l'île de San Giorgio Maggiore, à quelques encâblures de la place Saint-Marc. C'est là, en effet, dans les locaux de la célèbre fondation Cini, que se retrouvent aujourd'hui les Neuf avant de faire place, la semaine prochaine, aux Sept. Là, dans un décor dû à Palladio, on approche du délire : la troupe aux uniformes multiples a pris possession de chaque buisson, de chaque couloir, de chaque morceau de rivage.

En flottille innombrable, les vedettes de la marine, mitrailleuses en position, croisent autour de l'îlot. Il faut assister à une relève de la garde dans ces lieux mémorables où la précipitation et le désordre règnent désormais.

L'ennemi, lui, est resté jusqu'à présent invisible. Il s'agit bien évidemment des Brigades rouges, auxquelles ont prête l'intention de redorer par un coup d'éclat leur blason passablement terni depuis quelques semaines par de nombreuses arrestations. C'est à cause des Brigades rouges que Venise a été préférée à Rome comme siège des deux sommets. La ville serait plus facile à contrôler. Il n'en demeure pas moins, font remarquer les connaisseurs, que les Brigades rouges sont particulièrement bien implantées dans la cité de doges, où elles ont d'ailleurs assassiné, il y a quelques semaines à peine, le responsable en second de la lutte anti-terroriste.

JACQUES AMALRIC.

A travers le monde

Maroc

● L'AGENCE DE PRESSE MAP a publié, mercredi 11 juin, un communiqué « *à propos des événements de Fès* », où elle incrimine « *le dénommé Zitouni et son fils et un groupe d'hommes se trouvant en leur compagnie* » lors de la bataille rangée avec la police qui a fait trois morts (*le Monde* du 12 juin).

A Rabat, on n'établit aucun rapport entre cette secte d'extrémistes religieux, connue depuis trente ans, et une éventuelle vague d'intégrisme venue de l'Iran chiite. M. Zitouni, professeur à l'université karaouine de Fès, avait déjà fait parler de lui en 1948, en s'opposant au mouvement d'émancipation de la femme marocaine. — *(Corresp.)*

Ouganda

● L'ANCIEN PRESIDENT OUGANDAIS, M. Milton Obote, a déclaré mercredi 11 juin qu'Israël avait aidé M. Idi Amin à renverser son gouvernement lors du coup d'Etat de 1971. « *J'avais ordonné à des instructeurs israéliens et à d'autres de quitter l'Ouganda, mais ils refusèrent et préparèrent ce coup d'Etat* », a dit M. Obote. — *(Reuter.)*

Tunisie

● M. DENIAU, ministre du commerce extérieur, est arrivé, mercredi 11 juin, à Tunis, pour une visite officielle de quarante-huit heures à l'invitation du ministre de l'économie nationale, M. Abdelaziz Lasram. Le développement des échanges commerciaux et l'accroissement des investissements industriels français en Tunisie, déjà en nette progression depuis quelques mois, seront plus particulièrement examinés au cours des entretiens, de même que le problème de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal, qui préoccupe les autorités tunisiennes. — *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

DEUX POINTS DE VUE SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Des lendemains qui déchantent

par CHRISTIAN DE LA MALÈNE (*)

PERSONNE, en France et en Europe, mise à part la Grande-Bretagne, ne peut *considérer* comme heureux le compromis fourre-tout réalisé lors du dernier conseil de Bruxelles.

En France, les agriculteurs n'ont guère de motifs de satisfaction à y trouver.

Les producteurs de lait seront pénalisés sans qu'il soit tenu compte des véritables responsabilités en matière de production des excédents, qui sont dus, chacun le sait, à l'absence d'une véritable politique globale des *matières grasses* : l'Europe importe massivement, sans contrôles et en franchise de douane, des matières grasses végétales et notamment du soja, bases de l'alimentation du bétail des « usines à lait ». Refusant de *lier* les deux *problèmes*, les technocrates de Bruxelles ont fait adopter par les ministres une taxe de coresponsabilité unilatérale, payée par les seuls agriculteurs, ne *comportant* que de faibles *exonérations*, en même temps que le super-prélèvement initialement envisagé continue à peser sur eux comme une épée de Damoclès.

Les éleveurs ovins étaient en droit d'attendre un règlement qui leur assure les mêmes conditions de travail et les mêmes garanties, notamment de ressources, que les autres éleveurs de la Communauté. On leur propose des prix en légère diminution et un système d'organisation de *marché* basé sur des accords d'auto-limitation des importations complété par des primes. Mais aucune protection douanière n'est prévue et, de ce fait, ce mécanisme paraît infiniment moins sûr que, par *exemple*, le règlement bovin.

L'ensemble des agriculteurs peuvent d'ailleurs, à juste titre, s'estimer frustrés. Ils obtiennent une hausse moyenne de 5 % *sur* les prix, alors que les calculs objectifs des experts estimaient nécessaire un relèvement *de 7,9 % pour maintenir* inchangé le revenu *agricole*. Quant aux démantèlements promis des montants compensatoires positifs, ils sont dérisoires.

Et, *au-delà des agriculteurs, ce sont les contribuables français* qui vont trouver la facture très lourde, puisqu'ils devront verser plus de 2 milliards supplémentaires, que les Britanniques, contrairement à leurs engagements, refusent de payer.

Mais, si ce compromis est peu satisfaisant pour notre pays, il est encore beaucoup plus grave pour l'Europe.

Les Neuf, sans le reconnaître explicitement, renoncent en fait à cette solidarité des politiques communes qui faisait l'originalité et le dynamisme de l'Europe ; ils commencent à admettre la mortelle notion du « juste retour », en fonction de laquelle chacun doit recevoir autant *qu'il apporte*.

Chacun savait que la politique agricole commune, principale réalisation communautaire, avait besoin d'aménagements. Elle n'a été nullement aménagée. Aucune correction n'a été apportée à ses déviations ou à ses erreurs. Mais elle a été remise en cause dans ses principes. C'est une victoire pour la Grande-Bretagne, qui l'a toujours contestée. *C'est* un grave échec et un grand péril pour les *agriculteurs du continent*.

La conception budgétaire, telle qu'elle résultait des traités, est *menacée*. Jusqu'ici, le *budget* n'était que la traduction financière des politiques communes, définies par le conseil des ministres et revêtait, de ce fait, vis-à-vis des ministres des finances des neuf Etats, un caractère quasi obligatoire. Accepter d'en faire, même pour partie, un instrument d'action conjoncturelle redonne prise aux volontés *nationales d'économies* au *détriment* des dépenses européennes. D'ores et déjà, les principaux payeurs ont fait savoir qu'ils entendent être restrictifs.

Mais il y a plus inquiétant encore que ces reculs et ces déviations. Cette crise, terminée par ce mauvais compromis, n'a en rien servi à dissiper l'ambiguïté sur laquelle repose la construction européenne depuis l'entrée de la Grande-Bretagne. Et le véritable problème, la *nécessité d'un accord clair sur les objectifs, a été passé sous silence* ou masqué. En dépit de deux négociations d'adhésion et après ce marathon, plus que jamais il est permis de s'interroger sur les intentions en profondeur des dirigeants anglais. Sont-ils venus pour jouer le jeu de *l'Europe* ou pour *jouer un tout autre jeu ? Loin* de dissiper cette ambiguïté, ce qui aurait pu être le prix de tant de concessions, le compromis final l'a considérablement renforcée, puisque les Britanniques n'ont pris aucun engagement clair. Au mieux, l'indispensable explication sur le fond est renvoyée à plus *tard. Mais* les Huit seront en position de faiblesse maintenant qu'ils ont cédé.

Ce sont Mme Thatcher et la diplomatie anglaise qui viennent de remporter un succès et *qui ont obtenu des compensations substantielles* pour un déficit qui n'était qu'une sorte de bluff, puisqu'il résultait du *refus* d'accepter les conséquences de la solidarité européenne. A la suite de ce compromis, non seulement l'agriculteur français continuera à ne pas vendre *outre-Manche* son beurre ou sa viande, mais le contribuable français devra subventionner ces mêmes achats en Nouvelle-Zélande.

Qui nous fera croire que cette Europe sans solidarité économique pourra affirmer la solidarité politique dont tous les Européens et le monde entier ressentent pourtant de façon aiguë la nécessité ?

(*) Sénateur R.P.R. de Paris, président du groupe des démocrates européens de progrès à l'Assemblée parlementaire européenne de Strasbourg.

Le mauvais prétexte

par CLAUDE ESTIER (*)

LE chef de l'Etat a donc choisi de célébrer de manière intempestive le premier anniversaire des élections européennes de juin 1979. En renvoyant aux calendes grecques, *si l'on ose dire, l'admission de l'Espagne et du Portugal* au sein de la Communauté européenne, il s'est attiré aussitôt les félicitations de Jacques Chirac et de Georges Marchais. Il vient pourtant de commettre là l'un des actes les plus significatifs et les moins acceptables de ce qu'on peut appeler le « style Giscard ».

D'abord l'inconséquence : durant la campagne de l'année dernière, les candidats de la liste patronnée par le président de la République se posaient, avec celui-ci, en champions de l'élargissement sans *conditions* du Marché commun *aux trois* pays de l'Europe méditerranéenne. Sur ce thème, Simone Veil et ses amis rompaient des lances non seulement avec le R.P.R. et le P.C.F. mais aussi *avec le parti socialiste qui, partisan, pour des raisons politiques, de l'élargissement, se voyait reprocher d'exiger des garanties préalables, afin que certaines régions et certains secteurs de notre économie ne subissent pas le contrecoup de l'arrivée de nouveaux membres.*

Giscard d'Estaing lui-même se *rendait* à Madrid *pour* affirmer à ses amis, le roi d'Espagne et le premier ministre Adolfo Suarez, que l'entrée de leur pays dans la Communauté était *« conforme à l'intérêt de l'Europe »*, ce qu'il avait déjà dit un peu plus tôt à son autre ami, Constantin Caramanlis, en signant avec lui, à Athènes, le traité ratifiant l'adhésion officielle de la Grèce, qui, de toute façon, sera chose faite le 1er janvier 1981. Et le général Eanes, président de la République portugaise, est fondé à *rappeler* les assurances formelles qu'il a reçues de l'Elysée sur la volonté de la France de tout faire pour accélérer l'admission du Portugal. Du jour au lendemain, tout est changé parce que — c'est Michel Poniatowski *qui* le dit, et il est orfèvre — *« les réalités s'imposent sur les* a priori ». Et, sans doute, le *cynisme* sur la morale !

En second lieu, la méthode. Giscard d'Estaing doit rencontrer cette semaine les *dirigeants* de la Communauté au sommet de Venise. C'était l'occasion de leur faire part de ses réflexions *sur le fonctionnement de celle-ci et de s'interroger avec eux sur les* difficultés supplémentaires susceptibles de découler de l'élargissment à trois nouveaux pays. Mais plutôt que d'ouvrir un débat là où il doit l'être, le chef de l'Etat, qui supporte mal la contradiction, préfère *lancer un pavé dans la mare en parlant devant les membres des* chambres d'agriculture — en même temps que devant les micros des radios et des télévisions — sans avertir qui que ce soit et comme s'il détenait le pouvoir de décider seul pour toute la Communauté. Varsovie *lui aurait-il* monté à la tête ?

Mais il n'y a pas dans cette affaire qu'inconséquence et égocentrisme. Il y a aussi et surtout une tentative de diversion. En voulant faire payer à l'Espagne et au Portugal le mauvais comportement communautaire de la Grande-Bretagne, Giscard d'Estaing tente de dissimuler à l'opinion publique française que son gouvernement et lui-même viennent de capituler devant Mme Thatcher. Il a suffi à celle-ci de tenir bon pour obtenir plus encore que ce que lui offrait un mois plus tôt le compromis de Luxembourg, dont notre ministre des affaires étrangères avait pourtant affirmé qu'il allait beaucoup trop loin et qu'il ne serait plus reproposé.

En rejetant l'Espagne et le Portugal, le président de la République veut faire oublier aux agriculteurs français qu'il a accepté la baisse de leur pouvoir d'achat. On reconnaîtra en tout cas que les médias habitués à répercuter les thèses élyséennes, ont davantage commenté le discours aux chambres d'agriculture que le dernier accord de Bruxelles. Si, pourtant, l'attitude des Britanniques était condamnable, c'était avant de signer cet accord qu'il fallait la condamner, en s'adressant aux intéressés, et non pas après l'avoir signé, en se retournant contre ceux qui n'y sont pour rien.

M. Barre n'a pas aimé qu'à ce propos l'opposition l'accuse de *« faiblesse » ;* mais il a vendu la mèche en soulignant que la situation actuelle de la Communauté était *« la conséquence prévisible d'une politique qui a été engagée il y a un certain nombre d'années »*. Engagée par qui ? Un ancien ministre des finances qui s'appelait Valéry Giscard d'Estaing doit bien être au courant !

Manœuvre électorale ? On l'a aussitôt *suggéré* en France et chez nos voisins. C'est vraisemblable. Chacun des actes du chef de l'Etat depuis des mois s'inscrit d'ailleurs dans le cadre d'une campagne qui n'ose pas dire son nom, mais dont l'échéance se situe *bien* en mai 1981. Mais comme beaucoup de ces actes, celui-ci est à bien courte vue. Dans l'espoir de rallier quelques centaines de milliers de suffrages paysans — des *plus hypocrites*, — on porte un coup sévère aux jeunes démocraties espagnole et portugaise dont l'ancrage dans la Communauté est un facteur essentiel de consolidation. Un ex-dirigeant franquiste avait l'autre jour beau jeu de souligner que, avec ou sans Franco, la France ne veut pas de l'Espagne dans le Marché commun !

Les agriculteurs du Sud-Ouest ont le droit d'être protégés contre la concurrence espagnole. Mais ils sont mieux placés que personne pour savoir que le gouvernement français n'a jamais rien fait de *sérieux pour assurer cette protection, dont seul le parti socialiste*, l'an dernier, à Montpellier, a défini les conditions précises. En choisissant le prétexte du mauvais comportement britannique, Giscard d'Estaing renvoie la difficulté à plus tard, sans faire avancer en quoi que ce soit *le* problème réel, certes, que pose la Grande-Bretagne à la Communauté. Mais il est peu digne de la France et de ses véritables intérêts de dire non à Madrid et à Lisbonne, parce qu'on n'a pas su dire non à Londres.

(*) Député européen (P.S.).

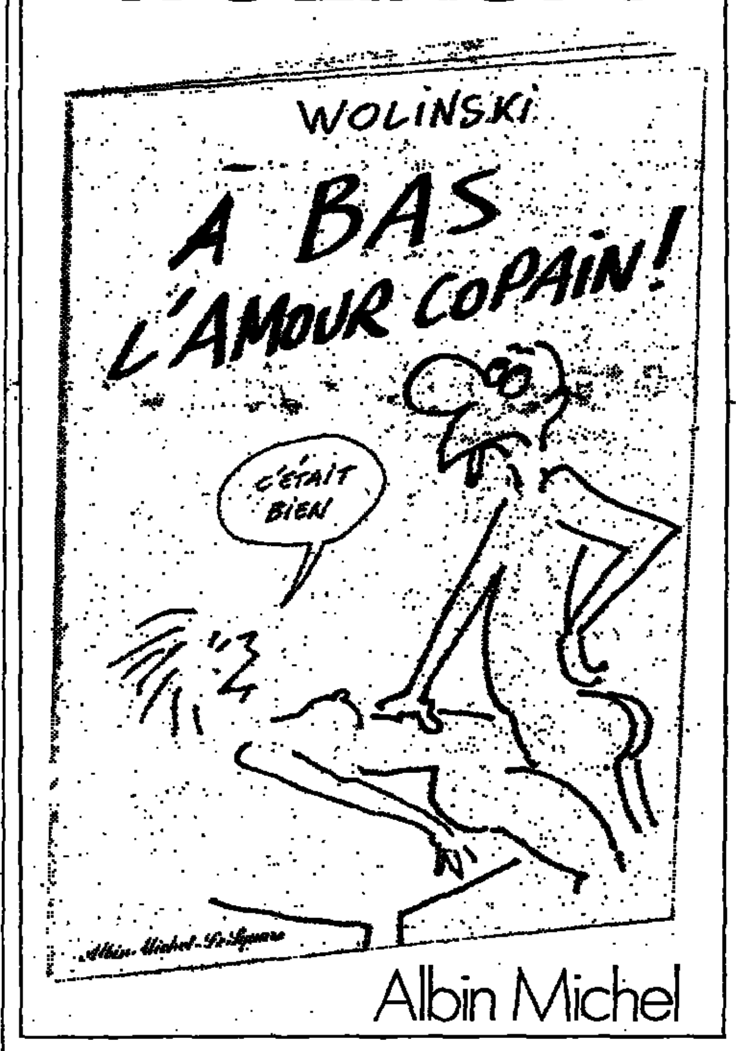

LES TRAVAUX DE

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

272 députés contre 203 estiment que ce texte n'est pas irrecevable au regard de la Constitution

Après la « puissante campagne » qui s'est « déchaînée » contre le projet « sécurité et liberté », M. Alain Peyrefitte a enregistré avec satisfaction, mercredi 11 juin, à l'ouverture de la discussion générale, la présence de M. Barre et de quatre de ses collègues, au banc du gouvernement, MM. Bourges, Galley, Mourot et Papon, présence qu'il s'est empressé de qualifier de symbole de la « solidarité des différents pouvoirs de l'Etat face à la violence ».

La seconde satisfaction est venue trois heures plus tard lorsqu'a été connu le résultat du vote sur l'exception d'irrecevabilité défendue par M. Mitterrand : 203 pour, 272 contre, un résultat qui semble bien augurer, pour le garde des sceaux, des prochains scrutins, malgré les abstentions de MM. Chirac et Pons notamment. La troisième satisfaction remonte à quelques jours : la commission des lois n'a pas altéré l'esprit du texte. On le savait. M. Peyrefitte, malgré l'avis contraire du R.P.R., l'a confirmé. Si la plupart des amendements mis au point « apportent de très heureuses améliorations rédactionnelles », on ne relève pas de modification importante, en dehors des articles sur l'instruction criminelle. Encore les « objectifs » du texte sur ce point sont-ils maintenus.

Sur le fond, M. Peyrefitte s'est borné à répéter, parfois mot pour mot, les propos qu'il a tenus ces dernières semaines à la radio et à la télévision : les Français ont peur, il faut les rassurer, sanctionner plus sévèrement les auteurs de violences, accélérer le cours de la justice afin de réduire les détentions provisoires et mieux protéger les victimes.

Une précision : le gouvernement proposera un amendement prévoyant l'indemnisation par *l'Etat des victimes de certains délits, lorsque* celles-ci n'arrivent pas à obtenir réparation. Le garde des sceaux n'a pas précisé si ces sommes seront prélevées sur le produit des amendes pour fraude fiscale, fraude dont *M. Mitterrand* a *regretté que le projet ne* dise mot.

Le premier secrétaire du parti socialiste, qui sait être plus *incisif*, s'est interrogé sur les *causes* réelles de la violence et sur la constitutionnalité d'un texte qui bafoue notamment *le principe d'égalité des citoyens devant la loi.*

M. Barre a saisi un prétexte que *lui* offrait *M. Mitterrand* pour *manifester* sa présence et affirmer qu'il n'y avait « aucune opposition » entre le projet et les propos qu'il a tenus récemment : la répression est l' « expression *d'un échec ». Dans la même veine* on a entendu le premier ministre affirmer, malgré *le tumulte provoqué* par l'opposition, qu'il y a « progrès économique et social depuis vingt ans », et lancer à l'intention des socialistes : « *La télévision est à votre disposition.* »

M. Edgar Faure, qui fit en 1952 de *M. Mitterrand* un *ministre d'Etat, ne pouvait* pas ne pas insister sur l'estime qu'il lui porte. Cela ne l'a pas empêché d'ironiser sur le paradoxe qu'il y a à invoquer l'inconstitutionnalité d'un texte qui n'est pas voté. Plus que par les ténors de la majorité et de l'opposition, le ton de ces débats, qui se prolongeront jusqu'au 19 juin au moins, a été donné par le rapporteur, M. Jacques Piot (R.P.R., Yonne), vivement applaudi, lorsqu'il a déclaré : « Je préfère voir des assassins quelques années *de plus en prison et moins d'agressions de* vieillards. » C'est sur ce genre de réflexe que *M. Peyrefitte compte pour s'assurer le concours* de la majorité.

BERTRAND LE GENDRE.

Après l'exposé de M. PIOT (R.P.R.), rapporteur de la *commission des lois (voir le Monde* des 11 et 12 juin), M. PEYREFITTE, ministre de la justice, indique tout d'abord qu'il compte sur ce débat pour « *dissiper les malentendus accumulés comme à plaisi.* ». Exposant les motifs qui ont conduit le gouvernement à déposer ce projet, le garde des sceaux relève notamment que la criminalité violente « *a doublé ou triplé en dix ans* » et que les actes d'autodéfense se *multiplient. Dans cette même* période, note M. Peyrefitte, « *on a assisté à un affaiblissement des peines effectivement exécutées* ». M. Peyrefitte déclare ensuite : « *Pendant ces six semaines un large travail de concertation s'est effectué entre ceux qui, en régime parlementaire, ont qualité pour se concerter en vue de faire la loi, c'est-à-dire le gouvernement et la majorité.* » Les amendements mis au point en commission, ajoute le garde des sceaux, « *apportent de très heureuses améliorations rédactionnelles*

M. Peyrefitte affirme qu'il n'y a aucune contradiction à vouloir renforcer à la fois la *sécurité* et la liberté. « *La sécurité sans la liberté*, précise-t-il, *c'est l'oppression ; la liberté sans la sécurité, c'est la jungle* » Il explique que, contrairement à l' « *opinion publique* », la « *volonté collective* », elle, est stable. Les Français, indique-t-il, reprochent à la justice « *de ne pas neutraliser les individus dangereux* » et mettent en cause « *le recours systématique aux permissions de sortie et aux remises de peine* ». M. Peyrefitte présente ensuite les dispositions qui visent à renforcer la sécurité par une réforme du code pénal, en soulignant que le texte « *ne propose pas la répression en bloc mais une sévérité graduée* », et en indiquant notamment que « *la peine minimale est essentielle pour la dissuasion* ». Evoquant la présence à ses côtés du premier ministre et de plusieurs ministres, il déclare que celle-ci symbolise « *la solidarité des différents pouvoirs de l'Etat face à la violence* ».

1970-1980

BIS

Les débats sur la liberté se suivent et se ressemblent. Il y a dix ans, le 29 avril 1970, les députés discutaient de la loi dite « anti-casseurs ». Comme aujourd'hui, le gouvernement de M. Chaban-Delmas, installé mercredi 11 juin sur le « perchoir », invoquait l'urgence.

L'argumentation du garde des sceaux de l'époque, R. René Pleven, était le même : la montée de la violence justifiait des mesures immédiates. M. Pleven : « *Les incidents, les agressions, les déprédations, qui se sont multipliés (...), portent en eux le ferment de troubles plus graves si nous ne réduisons pas leurs auteurs à l'impuissance.* » M. Peyrefitte, mercredi : « *Nous assistons (...) à une montée préoccupante de la violence (...). Ce sentiment d'insécurité est d'autant plus grave qu'il pousse certains à se faire justice eux-mêmes.* »

La loi « anti-casseurs » suscitait les mêmes appréhensions que le projet Peyrefitte pour les libertés collectives et individuelles. Les journaux qui s'étaient faits l'écho de ces appréhensions, s'étaient fait rabrouer par le rapporteur, M. Eugène Claudius-Petit, qui avait évoqué *une « campagne savante »*. Mercredi, M. Piot, n'a pas *employé* d'autres *arguments*. On assiste, a-t-il dit, à une « *redoutable campagne de presse habilement montée par certains esprits mal informés* ».

Lorsque M. Mitterrand est monté à la tribune pour évoquer l'exception d'irrecevabilité, comme il avait défendu, en 1970, la question préalable, on ne s'attendait pas à une démonstration *différente. M. Mitterrand* en 1970 : « *Le gouvernement veut aujourd'hui frapper* [les délinquants] *par le moyen d'une loi d'exception.* » Le même, mercredi : « *Le projet de loi qui nous est soumis prépare une loi de circonstance ou d'exception.* » M. Mitterrand, en 1970 : « *Le magistrat sera contraint de condamner, puisque la condamnation est rendue pratiquement automatique.* » Le même, en 1980 : « *On automatise les jugements des magistrats du siège.* » M. Mitterrand, il y a dix ans : « *Vous voulez impressionner l'opinion et vous voulez lui plaire.* ». Le même, aujourd'hui : « *Vous évoquez l'opinion publique, mais qu'avez-vous fait depuis que vous êtes au pouvoir ?* »

Il serait facile d'ironiser sur le caractère répétitif de ces débats. Ils révèlent, au contraire, *une étroite filiation entre* les deux textes. Dans le premier cas, il s'agissait de frapper les « casseurs », et eux seuls ; dans le second, les auteurs de violences, et rien qu'eux. On sait ce qu'il en est. S'il apparaît que la loi « anti-casseurs » n'a pas mis un terme aux violences des fins de manifestations, ni découragé les raids « autonomes », elle permet de frapper indistinctement les voyous, les simples *badauds* et les *syndicalistes*, malgré les assurances de M. Pleven en 1979. On l'a vu après la manifestation du 23 mars 1979 à Paris.

Le projet Peyrefitte inspire les mêmes inquiétudes. Ce n'est pas avec des textes qu'on élimine la violence. Celle-ci n'est qu'un reflet. M. Mitterrand l'a justement rappelé mercredi. Mais il est rare que les textes pénaux ne frappent aussi un jour ou l'autre les *bonnes gens, ceux, justement,* que l'on veut rassurer. — B. L. G.

M. PEYREFITTE : l'indemnisation par l'État des victimes

Le garde des sceaux rappelle d'autre part les dispositions relatives à la liberté des personnes, en indiquant notamment : « *Avoir dix-huit mille présumés innocents dans nos prisons, ce n'est pas une situation dont nous puissions être fiers.* » M. Peyrefitte décrit ensuite les « *six libertés nouvelles* » que prévoit le texte :

« 1) *Limiter au strict minimum les détentions préventives, qui doivent véritablement devenir l'exception et non la règle ;*

» 2) *Supprimer le pouvoir d'incarcérer que détiennent actuellement les magistrats du parquet ; ce pouvoir d'incarcérer serait confié dans tous les cas aux seuls magistrats du siège statutairement indépendants ;*

» 3) *Confier au juge le pouvoir de contrôler les établissements psychiatriques privés où il a pu arriver que des familles, voulant se débarrasser d'un des leurs, les fassent interner ;*

» 4) *Conférer au juge le pouvoir de contrôler la détention des étrangers en instance d'expulsion, dès lors que cette détention durerait plus de quarante-huit heures, alors qu'à l'heure actuelle un étranger en voie d'expulsion peut être incarcéré sans contrôle du juge sur simple décision administrative ;*

» 5) *Supprimer la tutelle pénale, héritière de l'archaïque relégation, qui permet à l'administration de garder un détenu en prison jusqu'à dix ans après l'achèvement de sa peine.* » La sixième liberté, poursuit le garde des sceaux, consiste « *à garantir les droits des victimes* » par différentes mesures.

Abordant enfin le problème de l'indemnisation des victimes, il déclare : « *Le gouvernement a décidé de déposer un amendement prévoyant l'indemnisation par l'Etat des victimes de vol, d'escroquerie ou d'abus de confiance, les moins fortunées et qui ne parviendraient pas à obtenir réparation du coupable, soit que celui-ci soit hors d'état de les indemniser, soit tout simplement qu'il n'ait pas été retrouvé.* »

10 = 6

Les peines effectivement exécutées, a répété mercredi M. Peyrefitte, sont « *presque toujours très inférieures aux peines (...) prononcées par les juges* ». Un condamné à trois ans d'emprisonnement, a-t-il ajouté, « *sort fréquemment au bout d'un an* ». M. Mitterrand a eu beau jeu de lui rétorquer qu'il n'avait qu'à s'en prendre à lui-même puisque ce sont ses services qui, pour les peines supérieures à trois ans, décident des libérations conditionnelles.

Ce n'est pas la première fois que M. Peyrefitte regrette ce prétendu laxisme. Le même argument avait déjà servi à TF 1, le 28 mai : « *Un condamné à trois ans de prison en sort fréquemment au bout d'un an.* » Trois jours auparavant, à Europe 1, le garde des sceaux avait été plus net encore : « *Nous assistons à ce paradoxe que cinq ans signifient deux ans. Lorsque vous êtes condamné à cinq ans de prison, cela veut dire que vous en ferez deux.* »

Deux seulement ? Si l'on en croit les services de M. Peyrefitte, un condamné à cinq ans d'emprisonnement bénéficie, en moyenne, d'une mesure de libération conditionnelle au bout de trois ans, deux mois et dix-sept jours. Un condamné à dix ans, au bout de six ans, trois mois et vingt-neuf jours (statistiques de 1978). Pour les peines de trois ans et moins, les chiffres ne sont pas connus, puisque la décision relève des juges de l'application des peines.

La lettre de la chancellerie du 1[er] mai était plus prudente : « *Un condamné à la prison pour dix ans peut en sortir après trois ans* », ce qui, si l'on tient compte des mesures de libération conditionnelle et des réductions de peine, est exact. Mais en l'absence de statistiques plus précises, rien ne permet d'affirmer, comme le fait M. Peyrefitte, qu'un condamné à trois ans d'emprisonnement ne purge « *fréquemment* » qu'un tiers de sa peine.

M. MITTERRAND : une loi de circonstance... électorale

Sous la présidence de M. STASI (U.D.F.), M. MITTERRAND (P.S., Nièvre) défend une exception d'irrecevabilité (dont l'objet est de faire reconnaître que le texte est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles). Le premier secrétaire du parti socialiste estime qu'il s'agit d'un projet de loi « *de circonstance, ou d'exception ; il s'agit,* ajoute-t-il, *d'un texte hypocrite, à double visage, avec lui apparaît, ou reparaît une législation de répression sociale* ». Développant ce premier thème, le député de la Nièvre affirme : « *C'est une loi de circonstance sans circonstances particulières..., sauf peut-être des circonstances électorales !* » Il évoque ensuite « *la campagne de publicité lancée autour de ce projet et confiée à une agence privée* » et indique qu'il se méfie « *des gouvernements qui se croient obligés de triturer le droit, de changer les qualifications pénales, de réviser l'échelle des peines, de fabriquer des juridictions d'occasion* ». M. Mitterrand explique les raisons qui témoignent selon lui de l'hypocrisie de ce texte : « *On a voulu faire croire que l'unanimité des chefs de cour s'était réalisée sur ce projet, ce qui est inexact (...) On prétend remédier aux lenteurs de la justice ; mais on ne dit rien de la cause essentielle de ces lenteurs : le manque de moyens matériels et de personnel. Hypocrisie : on prétend introduire* l'habeas corpus *par le biais du cas des étrangers en voie d'expulsion et des malades mentaux, alors qu'il est de droit pour toute personne qui s'estime injustement détenue, de saisir elle-même un juge. Hypocrisie : on affirme que la notion de flagrant délit va disparaître alors que seule disparaît l'exigence du caractère flagrant du délit.* »

M. Mitterrand observe que le président de la République participe également au pouvoir judiciaire : « *Il nomme les membres du conseil supérieur de la magistrature, qui propose à son approbation le choix des magistrats du siège, règle leur avancement et veille à leur discipline.* » Analysant les différentes dispositions du projet, le premier secrétaire du P.S. note que celui-ci « *ne heurte pas de front l'indépendance des juges* » mais la « *contourne* ». Il déclare à ce sujet : « *Dans la triade poursuites-instruction-jugement, vous sautez l'instruction. Le procureur pourra aussi faire procéder à la détention provisoire du prévenu sur simple demande à la juridiction de jugement.* » Il ajoute : « *Alors qu'on déplore actuellement que les droits de la défense soient méconnus dans la garde à vue, le projet va plus loin. Il permet au procureur d'agir sans informer le prévenu qu'il a droit à un avocat, d'instruire hors de la présence de l'avocat.* »

M. Mitterrand voit trois motifs pour soulever une exception d'irrecevabilité. « *Le premier,* indique-t-il, *réside dans l'article 8 de la déclaration des droits de l'homme et tient à la notion de peine strictement nécessaire. Est-ce une peine strictement nécessaire,* déclare-t-il, *celle qui aura pour effet le « doublement cumulatif » ! Pour celui qui frappe un agent : six ans ; avec préméditation : vingt ans ; de nuit : quarante ans ; en réunion : quatre-vingts ans ; avec un canif de poche : cent soixante ans !* » « *Le deuxième motif,* poursuit-il, *est la rupture de l'égalité des citoyens devant la loi. L'article 21 institue un double degré d'instruction facultative pour les crimes, les délits et les contraventions. Or le Conseil constitutionnel a décidé, le 23 juillet 1975, que « le respect » du principe d'égalité des citoyens » devant la loi fait obstacle à ce » que des citoyens poursuivis pour » la même infraction soient jugés » par des juridictions composées » de façon différente* ». M. Mitterrand explique ensuite le troisième motif d'irrecevabilité : « *L'article 32 confère des pouvoirs exorbitants au procureur de la République et porte atteinte aux droits fondamentaux de la défense. L'article 53 offre la possibilité de justifier de l'indemnisation de la victime au jour de l'audience.*

» *On inverse ainsi le principe selon lequel le pénal tient le civil en l'état. Avec le code Peyrefitte,* ajoute-t-il, *ce sera le civil qui tiendra le pénal en l'état.* »

Evoquant enfin les problèmes du chômage, des privilèges et des difficultés de logement, le député de la Nièvre déclare : « *Comment ne pas voir qu'il y a là des facteurs de colère, d'angoisse, de fureur voire de crise si l'on n'a pas la chance de vivre dans un milieu où on vous met en garde contre les méfaits de la société pour que vous ne les transformiez pas en méfaits contre l'individu.* »

Prenant la parole, le premier ministre assure que la politique du gouvernement « *ne consiste pas à évoquer la violence pour provoquer la crainte et en tirer un bénéfice électoral* » mais à « *développer la prévention plutôt que la répression* ». M. Barre indique qu'il n'est pas possible d'éliminer toute répression et ajoute : « *Dans un régime de liberté, il faut faire confiance aux juges et préférer aux appréciations des hommes l'empire de la loi.* »

S'opposant à l'exception d'irrecevabilité, M. EDGAR FAURE (N.I., Doubs) indique que les lois sont à peu près toutes « *de circonstance* » et ajoute à l'adresse de M. Mitterrand : « *Vous avez qualifié cette loi d'hypocrite ; j'aurais préféré perfide, mais c'est toujours sans rapport avec le droit constitutionnel.* » M. Edgar Faure estime, d'autre part, que la procédure de l'exception d'irrecevabilité est devenue « *désuète et même choquante* ». Il ajoute : « *Appartient-il en effet à l'Assemblée d'apprécier la constitutionnalité de ses propres lois ? L'organe chargé du contrôle de la constitutionnalité est le Conseil constitutionnel. Si cette disposition a été introduite initialement, c'est qu'à l'époque la possibilité de saisine du Conseil constitutionnel par les députés n'existait pas !* » « *Il serait normal,* poursuit-il, *de soulever l'exception d'irrecevabilité contre un texte déjà voté. Il est anormal de le faire contre des dispositions que nous n'avons pas encore examinées et qui peuvent être amendées.* »

Reprenant la parole, M. PEYREFITTE déclare que les socialistes pourront, le moment venu, saisir le Conseil constitutionnel, et *observe* que, contrairement aux propos de M. Mitterrand, le garde des sceaux « *n'exerce plus de pouvoir hiérarchique sur le juge d'instruction* », ajoutant : « *Le juge d'instruction est choisi maintenant par la seule chambre d'accusation de la cour d'appel dont il dépend.* »

Mise aux voix, l'exception d'irrecevabilité est repoussée par 272 voix contre 203 sur 475 votants et 475 suffrages exprimés.

LAURENT ZECCHINI.

L'ANALYSE DU SCRUTIN

Voici le détail du scrutin sur l'exception d'irrecevabilité opposée par M. Marchand (P. S., *Charente-Maritime*) au projet de loi renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes.

- 203 DÉPUTÉS ONT VOTÉ POUR :
  Les 114 socialistes et les 86 communistes ;
  1 R.P.R. (sur 154), M. Krieg ;
  2 non-inscrits (sur 16), MM. Robert Fabre et Pidjot.
- 272 DÉPUTÉS ONT VOTÉ CONTRE :
  140 R.P.R. ;
  120 U.D.F. (sur 121) ;
  12 non-inscrits, MM. Audinot, Bamana, Beaumont, Branger, Delprat, Edgar Faure, Fontaine, Mme d'Harcourt, MM. Hunault, Malaud, Plantegenest et Sergheraert.
- 11 DÉPUTÉS N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :
  10 R. P. R., MM. Bechter, Chaban-Delmas (président de l'Assemblée), Chirac, Gorse, Noir, Pasty, Pons, Seguin, Tiberi et Tomasini.
  1 U. D. F., M. Stasi (président de séance).
- 5 DÉPUTÉS ÉTAIENT EXCUSÉS :
  3 R. P. R., M. Barnier, Mme Dienesch et M. Neuwirth.
  2 non-inscrits, MM. Barldon et Royer.

LES QUESTIONS INUTILES

M. Edgar Faure s'est, au nom de la majorité, opposé à l'argumentation de M. Mitterrand sur l'irrecevabilité au regard de la Constitution du projet de loi « sécurité et liberté ». Pur débat de procédure qui ne portait pas sur le fond. Et pourtant...

Selon M. Faure, toutes les lois *sont de circonstances. Venant* d'un ancien président du conseil, maintes fois ministres, et qui, à ce titre, a beaucoup légiféré, cette affirmation a pour elle le poids de l'expérience. Elle revient à admettre que, même dans le domaine du droit, les législateurs sont essentiellement mus par les nécessités de l'heure ou, simplement, par l'opportunisme.

M. Faure soutient une autre thèse ingénieuse suivant laquelle l'existence du Conseil constitutionnel, juge suprême en la matière, prive le Parlement de la faculté de se prononcer sur la constitutionnalité des projets de loi que le gouvernement lui soumet.

Inutile, en somme, de s'interroger, d'une part sur le caractère durable, sinon définitif, de la législation; d'autre part, sur sa conformité avec les principes généraux qui régissent la société. D'autres s'en occupent. Quant aux députés, ils n'ont qu'à voter. En toute sécurité et liberté, bien sûr. — A. L.

APRÈS LA MANIFESTATION DES MÉDECINS

Les journalistes réclament des sanctions contre les responsables des violences policières

Les syndicats et associations de photographes de presse ont boycotté le conseil des ministres de mercredi, formant une double haie d'appareils posés à terre.

Un photographe de l'Agence France-Presse a réalisé, pour l'ensemble de ses confrères, un instantané de la *manifestation*. Ce dernier a été repris dans les principaux quotidiens nationaux du matin : *France-Soir, le Matin, l'Aurore, le Quotidien de Paris, l'Humanité, Libération. Le Figaro* fait exception.

Au cours d'une assemblée générale réunie à Paris le 11 juin, l'Union nationale des syndicats de journalistes (S. N. J., C.F.D.T., C.G.T. et Force ouvrière), du comité de défense des journalistes reporters photographes, cameramen et motards de presse et l'Association nationale des journalistes reporters-photographes et cinéastes (A.J.R.P.C.), les journalistes victimes de violences policières ont annoncé qu'ils porteront plainte et se constitueront partie civile. Il a également été demandé qu'un brassard national de presse soit délivré par la commission nationale de la carte d'identité des journalistes français et sous son seul contrôle.

Enfin l'U.N.S.J., l'A.J.R.P.C. et l'Association des journalistes d'information sur la police ont décidé, elles aussi, de se constituer partie civile. Dans un communiqué, les organisations demandent que « *des sanctions rapides, rendues publiques, soient prises à l'encontre des responsables des violences exercées contre les journalistes* ».

Elles demandent aussi qu'« *une circulaire officielle soit adressée par les ministres concernés à tous les représentants des forces de l'ordre et soit rendue publique. Cette circulaire indiquerait que la hiérarchie des forces de l'ordre et les auteurs des violences exercées à l'encontre des journalistes et techniciens de presse seront rendus responsables et sanctionnés* ».

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, a dénoncé « *les violences policières dont les journalistes reporters photographes sont désormais régulièrement victimes dans l'exercice de leurs métiers* ».

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE DÉBAT SUR LES DOM-TOM

M. Debré (R.P.R.) : « Il faudrait une main ferme... »

Mercredi 11 juin, sous la présidence de M. Delehedde (P.S.), l'Assemblée nationale poursuit le débat sur la situation des départements et territoires d'outre-mer.

M. CAMILLE PETIT (R.P.R., Martinique) dénonce l'exploitation, en métropole, des déclarations de « *quelques élus qui se conduisent en irresponsables* » et demande que la décentralisation soit sensiblement accentuée.

M. LAGOURGUE (U.D.F., La Réunion) indique : « *Ce n'est pas de discours vains que nous avons besoin, mais de décisions audacieuses prises après consultation des élus.* » Pour que la départementalisation soit totale, ajoute-t-il, il conviendrait de faire dépendre les DOM directement des ministères techniques.

M. MAXIMIN (R.P.R., Guadeloupe) reconnaît que la départementalisation a été un facteur de progrès, d'élévation du niveau et des conditions de vie aux Antilles. Il ajoute : « *L'immigration vers la métropole ne saurait être le seul palliatif à la crise de l'emploi.* »

M. PIDJOT (N.I., Nouvelle-Calédonie) déclare que le conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est dépourvu de pouvoir et que le peuple canaque ne supporte plus d'être privé de ses richesses, notamment de la terre, et des droits sociaux reconnus aux autres citoyens de la République.

M. NILES (P.C., Seine-Saint-Denis) décrit les « *vexations* » et les « *discriminations* » dont sont victimes, selon lui, les immigrés des DOM.

M. Bamana (N.I., Mayotte) évoque les relations de Mayotte avec l'Etat indépendant des Comores. Il indique que, avec la suppression des visas, « *on livrera Mayotte à l'impérialisme de ses voisins* ».

M. MARTIN (R.P.R., Paris) estime que, dans les faits, au lieu d'être « *l'avocat des départements lointains* », le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM « *apparaît parfois davantage comme le représentant du gouvernement, et constitue même quelquefois un écran entre les populations et les ministres de tutelle* ». Notant que le FIDAR (1) a versé, en 1980, 8,5 millions pour l'aménagement des Hauts de la Réunion, le député R.P.R. ajoute : « *Loin de moi la pensée d'imaginer qu'il y ait des rapports avec les liens qui unissent le premier ministre à cette île... Je tire simplement cette conclusion : cette opération méritерait d'avoir valeur de précédent.* »

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) réfute la thèse selon laquelle la France est attachée aux DOM-TOM pour des raisons d'intérêt économique.

M. DEBRE (R.P.R., la Réunion) affirme qu'il existe dans « *le camp des nationaux trop de divisions dont le gouvernement n'a pas conscience ou dont il est le premier instigateur* ». L'ancien premier ministre explique que les DOM-TOM ont besoin « *d'un ministre qui siège en conseil des ministres* », et assure d'autre part : « *L'unité et l'indivisibilité de la République ne doivent pas nous condamner à l'uniformité administrative.* » M. Debré propose ensuite la création de trois instituts : « *Un institut d'initiative et de développement industriel et artisanal, un institut d'initiative et de développement agricole, forestier et rural, un institut d'initiative et de développement des pêcheries et de l'aquaculture.* » Il ajoute à ce sujet : « *Il faudrait, bien entendu, une main ferme pour animer tout cela. Mais, si cette main ferme existait, je ne doute pas que ces instituts pourraient, à bien des égards, répondre aux besoins matériels et intellectuels de l'outre-mer.* »

M. QUILES (P.S., Paris) souligne « *la dépendance économique totale* » de la Guadeloupe et de la Martinique par rapport à la métropole, et indique que les Antilles « *tournent le dos à l'autonomie alimentaire* ». Evoquant la « *dépendance institutionnelle* » des DOM, M. Quilès observe : « *Le préfet a quasiment un rang de gouverneur qui règne en quelque sorte sur la population en distribuant les faveurs accordées par Paris.* »

En séance de nuit, sous la présidence de M. BROCARD (U.D.F.), M. CLEMENT (U.D.F., Loire) estime que, « *sous couleur de générosité* », les partisans des thèses indépendantistes appellent à « *la haine entre les peuples* ».

M. BRIAL (R.P.R., Wallis-et-Futuna) note que l'aide apportée par la métropole à son territoire est inférieure de 30 % à celle des autres TOM. « *Peut-être*, indique-t-il, *parce que nous n'avons pas de contestataires.* »

M. LONGUET (U.D.F., Meuse) évoque la départementalisation économique dans l'agriculture. « *Il faut maintenir les cultures traditionnelles*, indique-t-il, *satisfaire les besoins locaux, renforcer l'exploitation familiale.* »

M. JULIA (R.P.R., Seine-et-Marne) déclare notamment : « *Demandons l'arrêt des erreurs : dénonçons l'extrémisme dans la maladresse incarné par la politique gouvernementale, qui n'est qu'une caricature de la départementalisation, et l'extrémisme de la violence et de la misère, qui est l'indépendantisme. Ces deux extrémismes se suscitent l'un l'autre. Il faut une autre politique : une politique de la confiance ; une autre méthode qui stimule les libertés, les initiatives et les responsabilités locales, qui renverse les barrières de l'incompréhension entre la métropole et les DOM, incompréhension qui engendre les frustrations, les mécontentements, l'oubli et, de la part des responsables, les déclarations démagogiques agrémentées de promesses sans lendemain.* »

M. HAGE (P.C., Nord) affirme qu'à « *l'exploitation capitaliste* » s'ajoutent, en Nouvelle-Calédonie, « *les effets du pillage colonial* ».

Répondant aux orateurs, M. DIJOUD estime que « *les erreurs et les échecs sont imputables au passé* ». Il indique, d'autre part : « *Nos compatriotes ont besoin d'assurances et de fidélité ; dans leur écrasante majorité, ils veulent rester français.* » Indiquant, en conclusion, qu'il faut avoir des « *ambitions raisonnables* », M. Dijoud ajoute : « *Nous n'avons rien changé, nous poursuivons la politique menée sous la V[e] République.* »

Le débat est clos mercredi 11 juin à 23 h. 30.

(1) FIDAR : Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural.

Le scout de l'outre-mer

« Il serait souhaitable que l'outre-mer soit représentée au gouvernement par quelqu'un qui ait une autre dimension que moi... (...).

» Je n'ai fait que mon devoir. Il m'arrive parfois d'éprouver le sentiment d'avoir déçu, mais j'ai, en tout cas, celui d'avoir fait de mon mieux. » Une seconde, les députés de l'opposition se prirent à espérer... Constat de sa propre carence ? Désespoir subit ? Peu importait au fond. M. Dijoud ne venait-il pas de signifier qu'il renonçait à sa tâche ? Las, il ne s'agissait pas de cela. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avec une immense modestie, terminait simplement son plaidoyer en répondant à M. Debré.

Il est vrai que l'ancien premier ministre — auquel M. Dijoud voue « *une très grande admiration* » — ne l'avait pas ménagé : M. Debré avait appelé de ses vœux une « *main ferme* » pour animer la politique de la France outre-mer... Injustice ? En un sens, oui. Il paraît si gentil, M. Dijoud, si courtois, si attentionné et « passionné », que l'on ne comprend pas toujours que certains parlementaires puissent le rendre responsable des disparités économiques et sociales entre l'outre-mer et la métropole.

A vrai dire, il cache un peu son jeu. C'est un sentimental exacerbé. Il ne supporte pas qu'on ne le comprenne pas, qu'on ne l'aime pas. Parfois même, il s'emporte et qualifie de « *foutaises* » les allégations de ses contradicteurs. Il faut cependant reconnaître ses mérites. Il répond à tout et à tout le monde. Avec l'application d'un bon élève, il est capable de réciter vingt fois de suite sa leçon sur « l'indéfectible-attachement-de-la-métropole-envers-nos-lointains-compatriotes », d'assurer ses pires adversaires de son amitié et de son affection. Il témoigne d'une telle bonne volonté qu'on lui pardonne presque de n'être — comme il le dit — « *qu'un secrétaire d'Etat* » aux moyens limités.

Au fond, il y a à la fois du missionnaire et du scout dans cet homme-là. Un scout un peu capricieux dont la devise pourrait être : « *Aimez-moi, j'ai raison.* » — L. Z.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

La commission spéciale souhaite entendre les deux magistrats instructeurs

La commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice a décidé mercredi 11 juin, d'entendre lors de sa prochaine réunion, le 25 juin, M. Guy Floch et Mlle Martin Anziani, les deux magistrats qui ont été successivement chargés de l'instruction de l'affaire de Broglie. Ainsi que le souhaitaient les socialistes, elle demandera au procureur général près la cour d'appel de Paris communication du dossier d'instruction.

En revanche, la majorité s'est opposée au souhait exprimé par les communistes et les socialistes qui voulaient obtenir l'audition de l'inspecteur Michel Roux, auteur des deux rapports datés du 1[er] avril et du 27 septembre 1976 dont le second fait état d'un projet d'assassinat dirigé contre M. Jean de Broglie. L'existence de ces rapports, révélée le 2 avril dernier par le *Canard enchaîné*, est à l'origine de deux des accusations formulées par les socialistes à l'encontre de M. Poniatowski : dissimulation de documents à la justice et non-assistance à personne en danger.

Les commissaires de la majorité estiment que cette audition — ainsi que celle du commissaire Poli, de l'office central de répression du faux monnayage, qu'ils ont également refusée — n'est pas nécessaire. Il s'agit en effet de savoir si M. Poniatowski a eu ou non connaissance des deux rapports avant l'assassinat et donc, dans leur esprit, de limiter la liste des « témoins » aux supérieurs hiérarchiques de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, qui les a eus en sa possession jusqu'au meurtre.

« *Absurde*, a déclaré M. Pierre Joxe (P.S., Saône-et-Loire), à propos de ce refus dicté « *par Bonnet* », estime M. Maxime Kalinski (P.C., Val-de-Marne) et qui démontre, selon M. François Massot (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) « *que la majorité a la volonté manifeste d'étouffer l'affaire* ».

Auparavant, la commission avait entendu M. Pierre Somveille, préfet de police, qui a indiqué que le rapport daté du 1[er] avril — qui ne faisait pas état de menaces de mort — avait été transmis à la direction centrale de la police judiciaire dont le directeur était M. Maurice Bouvier. M. Somveille a précisé que le contenu du rapport du 27 septembre — projet d'assassinat — n'avait jamais été évoqué au cours des réunions tri-hebdomadaires qui rassemblent, dans le bureau du préfet de police, ses principaux collaborateurs et les directeurs — M. Ducret en fait partie) — des services actifs de la préfecture. Le préfet de police a ajouté qu'avant l'assassinat, le 24 décembre 1976, aucun rapport émanant du service des renseignements généraux ne traitait des activités de M. de Broglie. Aucun rapport de la brigade des stupéfiants et de lutte contre le proxénétisme, a-t-il dit, ne mentionne son nom.

la maison des BIBLIOTHEQUES

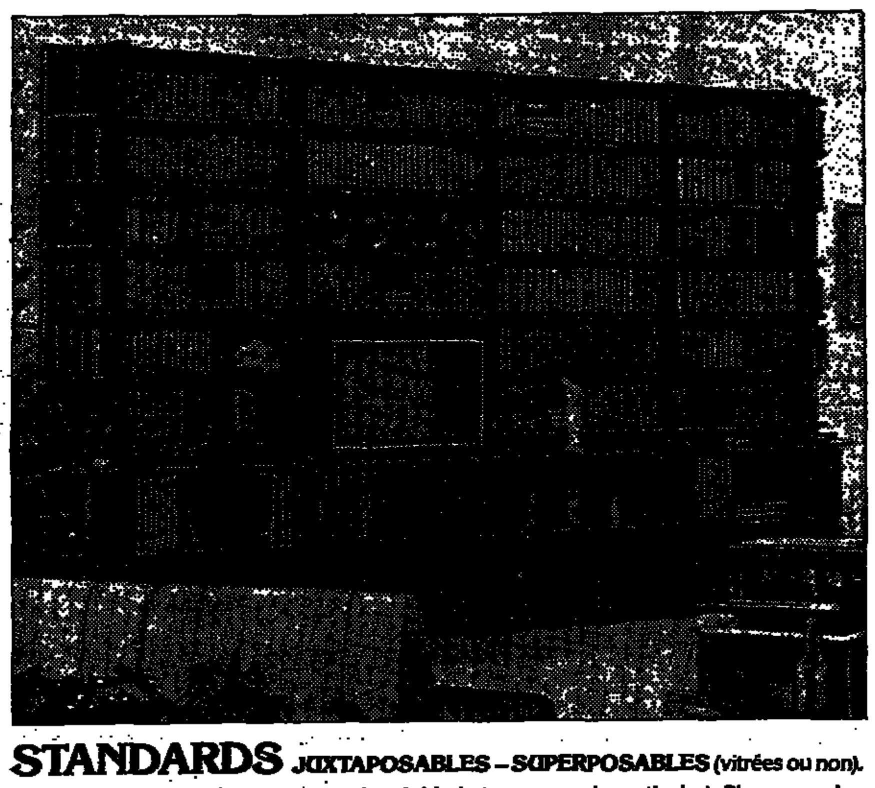

STANDARD VITRÉES

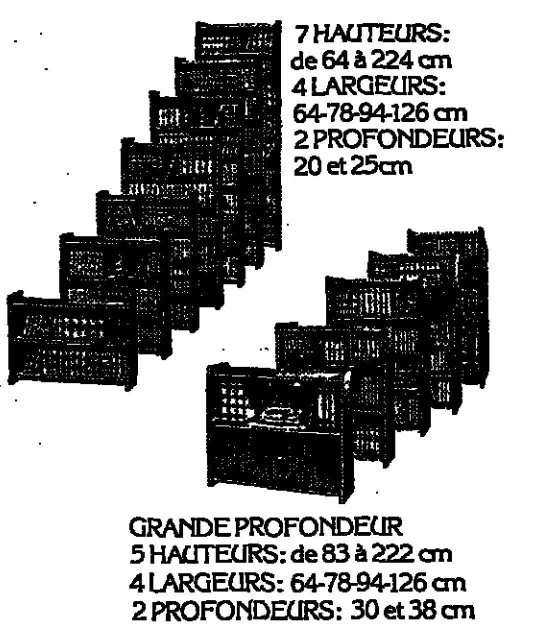

7 HAUTEURS: de 64 à 224 cm
4 LARGEURS: 64-78-94-126 cm
2 PROFONDEURS: 20 et 25cm

GRANDE PROFONDEUR
5 HAUTEURS: de 83 à 222 cm
4 LARGEURS: 64-78-94-126 cm
2 PROFONDEURS: 30 et 38 cm

STANDARDS JUXTAPOSABLES – SUPERPOSABLES (vitrées ou non).
Etagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules). Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
L'ensemble "deux profondeurs" ci-dessus, est constitué par superposition et juxtaposition de 8 éléments encadrés de 1/4 de ronds à chaque extrémité. Hauteur de l'ensemble : 2,54 m, largeur : 4,20 m. Profondeurs utiles : bas 34 cm, haut 21 cm. Contenance totale : environ 770 volumes club + 160 gros volumes.

COMMENT JUXTAPOSER ET SUPERPOSER SANS AUCUNE FIXATION

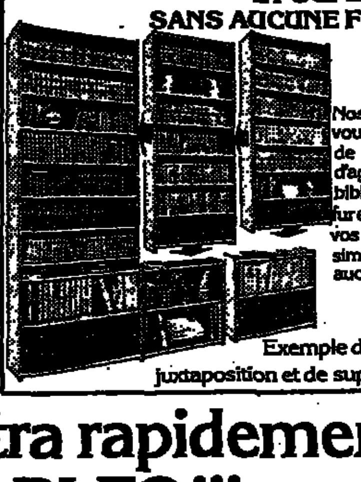

Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins par simple pose sans aucune fixation.

Exemple de juxtaposition et de superposition

ATP SA AU CAPITAL DE 642 360 F

DU MEUBLE INDIVIDUEL AU GRAND ENSEMBLE
150 MODÈLES VITRÉS Juxtaposables Superposables Démontables
COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Installez-vous, vous-même ultra rapidement... A DES PRIX IMBATTABLES !!!

Visitez nos expositions-ventes :
Paris : 61, rue Froidevaux Paris 14[e].
Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption. Métro : Denfert-Rochereau – Gaîté – Edgar-Quinet. Autobus : 28-38-58-68.
Bordeaux, 10, r. Bouffard, tél. 44.39.42* – Clermont-Ferrand, 22, r. G-Clemenceau, tél. 93.97.06** – Grenoble, 59, r. St-Laurent, tél. 42.55.75** – Lille, 88, r. Esquermoise, tél. 55.69.39** – Limoges, 57, r. Jules-Noriac, tél. 79.15.42** – Lyon, 9, r. de la République, tél. 28.38.51** – Marseille, 109, r. Paradis, tél. 37.60.54** – Montpellier, 8, r. Sérane, tél. 58.19.32** – Nantes, 16, r. Gambetta, tél. 74.59.35** – Nice, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), tél. 80.14.89** – Rennes, 18, quai E.-Zola (près du Musée), tél. 30.26.77** – Rouen, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. 71.96.22** – Strasbourg, 11, av. Gal-de-Gaulle (Esplanade), tél. 61.08.24** – Toulouse, 2/3, quai de la Daurade, tél. 21.09.71 – Tours, 5, r. H.-Barbusse (près des Halles), tél. 61.03.28**.
ouvert tous les jours même le samedi (*fermé le lundi matin – **fermé le lundi)
EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO – FACULTÉ DE RETOUR

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS **GRATUIT**
à retourner à : LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 PARIS CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, bois et matériaux, teintes, contenances, prix, etc.) sur vos modèles :
☐ STANDARDS, RUSTIQUES, STYLES et CONTEMPORAINS.
☐ LIGNE OR, LIGNE NOIRE.
(cocher la case correspondant au catalogue que vous désirez recevoir.)
M. ____
N° ____ Rue ____
Code postal ____ Ville ____
MO 23 PAR TÉLÉPHONE 320.73.33 24 H SUR 24 H

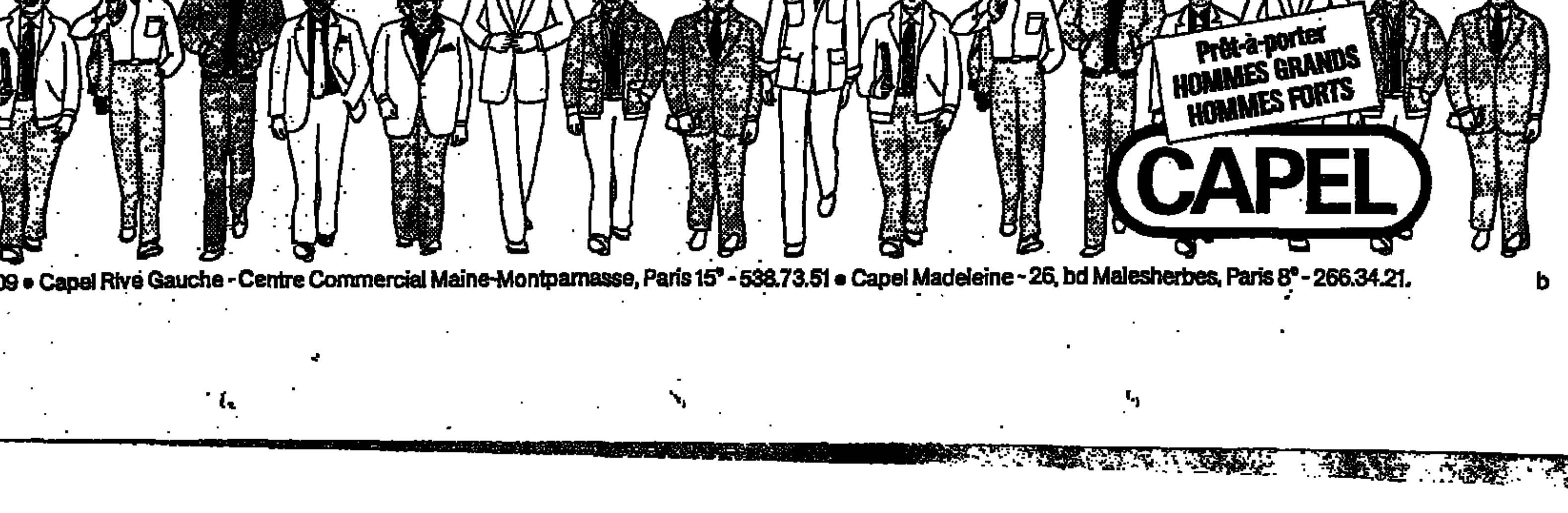

• CAPEL - 74, bd de Sébastopol, Paris 3[e] - 272.25.09 • Capel Rive Gauche - Centre Commercial Maine-Montparnasse, Paris 15[e] - 538.73.51 • Capel Madeleine - 26, bd Malesherbes, Paris 8[e] - 266.34.21.

b

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 11 juin 1980, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant diverses mesures de simplifications administratives.

En septembre 1978, le gouvernement avait adopté un premier programme comportant cent une mesures de simplifications administratives : elles ont été mises en œuvre par des décrets, des arrêtés, des circulaires, ainsi que par des mesures d'ordre interne à chaque ministère. Les mesures qui nécessitaient l'adoption d'une loi ont été prises par la loi du 17 juillet 1978. Un deuxième et un troisième programme de simplifications ont été adoptés respectivement en février 1978 et février 1979. Le projet de loi que le conseil des ministres vient d'adopter représente la partie législative du programme de 1979.

Un quatrième programme ayant été adopté en mars dernier, c'est au total un ensemble de deux cent soixante décisions de simplifications qui ont été prises par le gouvernement en moins de trois ans : elles concernent aussi bien les particuliers que les entreprises et les *collectivités locales*.

Le projet de loi adopté par le conseil des ministres contient également un certain nombre de propositions faites par le médiateur et *retenues par le gouvernement*.

● L'ACTION DU MÉDIATEUR

Le premier ministre a fait une communication sur le bilan de l'action du médiateur qui vient de déposer son rapport d'activité pour 1979 et arrive à la fin de son *mandat*.

Depuis sa création par la loi du 3 janvier 1973, cette institution s'est développée et renforcée.

L'essentiel de son activité a consisté à examiner les réclamations individuelles qui lui ont été adressées par l'intermédiaire des parlementaires ; dix-huit mille dossiers lui ont été ainsi transmis *depuis 1973*, dont quatre mille en 1979, soit trois fois plus que la première année.

A partir des situations concrètes examinées, le médiateur a également pu mettre en lumière certains cas de mauvais fonctionnement des services administratifs.

Enfin, comme la loi du 24 décembre 1976, qui a étendu sa compétence, lui en a reconnu la possibilité, il a proposé les modifications qu'il lui paraissait opportun d'apporter à des *textes législatifs et réglementaires* ; cent soixante propositions de réformes ont été élaborées, dont soixante-quatorze ont été retenues par le gouvernement.

Le conseil des ministres a d'ailleurs adopté un projet de loi portant diverses mesures de simplifications administratives reprenant un certain nombre de suggestions faites par le médiateur.

Le premier ministre a indiqué que, en repectant l'esprit de la loi qui l'a institué et en collaborant avec l'ensemble des services administratifs, le médiateur pouvait constituer, dans nos institutions, un apport précieux à la fois comme moyen de recours des administrés et comme élément de réforme de *l'administration*.

● MESURES AGRICOLES

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des conditions d'application des hausses *de prix* décidées le 30 mai.

Il a également fait le point sur les *mesures prises pour redresser* la situation de plusieurs marchés agricoles (tomates, pommes de terre de primeur et viande ovine).

En outre, le ministre de l'économie et le ministre de l'agriculture ont rendu compte des dispositions prises avec le Crédit agricole pour mettre en œuvre très *rapidement* les mesures décidées la semaine dernière par le gouvernement, afin de prendre en charge une partie des intérêts des prêts consentis aux jeunes agriculteurs et à cinq mille producteurs de viande et de légumes.

● LA MÉDECINE LIBÉRALE

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a présenté une communication relative aux conditions d'exercice de la médecine libérale.

Le conseil des ministres a marqué l'attachement du gouvernement au maintien en France d'une médecine libérale et de qualité accessible à tous, attachement qui s'exprime aussi bien par le maintien du régime conventionnel que par l'amélioration des conditions dans lesquelles *s'exerce la médecine*.

Tout en prenant en compte les difficultés réelles de la Sécurité sociale, la nouvelle convention conclue entre les caisses d'assurance-maladie et l'une des *deux organisations* représentatives de médecins se *situe* dans la ligne des deux conventions précédentes, et s'inspire largement des diverses propositions d'amélioration qui ont été faites.

L'approbation de cette convention a permis de faire cesser une situation qui, si elle était prolongée, aurait conduit les assurés sociaux à être moins bien remboursés de leurs dépenses de soins. En application de *la nouvelle convention*, les assurés sociaux qui s'adresseront à un médecin pratiquant les tarifs conventionnels seront remboursés comme auparavant. Les remboursements des frais de pharmacie, d'analyses ou d'hospitalisation restent inchangés.

Il appartient maintenant aux médecins d'exprimer individuellement leur choix entre les possibilités qui leur sont offertes. Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale s'est déclaré convaincu que, en raison de leur attachement profond aux principes de la médecine *libérale*, les médecins, dans leur grande majorité, adhéreront à la convention et aux tarifs qu'elle fixe.

Afin d'améliorer les perspectives de l'exercice libéral *de la médecine*, la sélection à l'entrée des études de médecine sera progressivement renforcée. Les étudiants et les jeunes médecins seront invités à mieux se répartir sur le territoire. En concertation avec la profession, une amélioration de la retraite sera étudiée afin de permettre, notamment, aux médecins âgés de plus de soixante ans de cesser leur activité médicale dans de bonnes conditions.

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a enfin souligné le rôle essentiel que joue le médecin de famille dans l'ensemble du système de soins. Les tarifs fixés par la nouvelle convention ont marqué cette priorité. Des expériences seront menées pour favoriser son action de prévention et d'éducation sanitaire.

Pour assurer, dans les meilleures conditions, la formation spécifique à *la médecine de famille*, les médecins maîtres de stages recevront, à partir de 1981, une rémunération pour l'enseignement pratique qu'ils dispensent aux futurs généralistes.

● LES IMMIGRÉS

Le conseil des ministres a entendu une communication du secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs *manuels et immigrés* sur l'action menée en faveur des travailleurs *immigrés* et de leurs familles déjà installés en France.

Le secrétaire d'Etat a indiqué que la *Semaine nationale du dialogue* Français-immigrés voit son succès se confirmer : en 1979, quatre-vingts associations dans soixante-huit départements ; en 1980, pour la « troisième Semaine », cent quatre-vingts associations animent le dialogue *dans soixante-dix départements*.

Le dialogue entre les Français et les immigrés est une nécessité quotidienne. La Semaine du *dialogue* est l'occasion de renforcer les conditions *d'une action durable et en profondeur*.

Le secrétaire d'Etat a également présenté au conseil des ministres le rapport de la commission « culture et immigration », qui avait été installée par le président de la République en novembre dernier. Ce rapport, qui sera rendu public prochainement, insiste sur les besoins nouveaux *et spécifiques de la deuxième* génération d'immigrés, notamment dans les domaines scolaire, culturel et d'insertion professionnelle. L'étude de ces propositions permettra de définir les nouvelles orientations de l'action du gouvernement en faveur *des immigrés*.

Le secrétaire d'Etat a, à cette occasion, rappelé que, au total, l'ensemble *des moyens financiers consacrés* aux travailleurs immigrés (budget de l'Etat, part du 1 % consacré au logement des immigrés, fonds d'action sociale) ont été multipliés par six entre 1974 et 1980, passant de 230 millions de francs en 1974 à *1 500 millions* de francs en 1980.

Le président de la République a notamment déclaré : « Les *communautés étrangères* vivant en France et qui participent à l'effort économique national doivent trouver auprès de nos concitoyens la compréhension et l'amitié. Des efforts ont déjà été accomplis en ce sens. Ils doivent se poursuivre afin que la coexistence entre Français et immigrés soit harmonieuse, dans le respect d'autrui. »

(Lire page 40.)

● SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Le ministre de la culture et de la communication a présenté le bilan des actions menées en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine et les nouveaux objectifs à atteindre dans ce domaine jusqu'en 1985.

Les monuments historiques ont bénéficié, dans le cadre du VIIe Plan, d'un programme d'action prioritaire qui a été réalisé au-delà des objectifs prévus. Cet effort de l'Etat, qui a été accompagné d'une contribution très importante des collectivités *locales, sera maintenu au cours des* années 1981-1985.

Pendant cette période, de nouveaux objectifs ont été également prévus en ce qui concerne les musées dont l'équipement fait l'objet d'une loi-programme votée en 1978. Ces *crédits d'équipement, programmés* jusqu'en 1982, seront notamment complétés par des crédits de fonctionnement, des créations d'emplois et des actions nouvelles en faveur des musées de province.

La recherche concernant le *patrimoine*, qui est un domaine dans lequel la France joue un rôle de premier plan, demeurera prioritaire et un effort particulier sera fait en faveur de l'inventaire national des richesses artistiques.

Le fonds du patrimoine, inscrit au *budget du ministère de la culture* et de la communication, bénéficiera dès 1981 d'une augmentation de sa dotation afin de permettre l'acquisition par l'Etat d'œuvres ou de collections nouvelles qui présenteraient un intérêt national.

Enfin, les associations agissant en faveur de la sauvegarde du patrimoine, comme les chantiers de jeunes bénévoles, verront leur action encouragée sur le plan financier.

L'ensemble des décisions et des orientations adoptées traduit le souci du gouvernement de répondre, grâce à des mesures concrètes, aux attentes exprimées par les Français au cours de cette Année du patrimoine à laquelle ils participent activement en très grand nombre.

***

Sur proposition du ministre de l'intérieur, les conseils municipaux des communes de Precy-sur-Oise (Oise) et de Saint-Dos (Pyrénées-Atlantiques) sont dissous.

Mouvement préfectoral

Quatre préfectures de région changent de titulaire

Depuis qu'il a été nommé ministre de l'intérieur en mars 1977, M. Christian Bonnet a procédé à quinze mouvements préfectoraux de quelque importance. Celui que le conseil des ministres a adopté mercredi 11 juin et qui concerne vingt-trois membres du corps préfectoral porte à plus de cent quatre-vingts le nombre des changements d'affectation depuis l'accession de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, en mai 1974. Le président de la République, à l'occasion du précédent mouvement en août 1979, avait précisé que, « sauf cas de force majeure », les préfets devraient conserver la même affectation pendant au moins trois ans. Cette règle n'est pas observée avec rigueur puisque, par exemple, les régions Centre et Champagne-Ardenne changent de titulaires alors que M. Marcel Blanc et Jacques Delaunay n'y étaient en poste que depuis avril 1978, tout comme M. Solier qui quitte ses fonctions de directeur général de la police nationale.

Le nouveau mouvement a été provoqué par le départ du corps de plusieurs préfets qui ont choisi la position de « congé spécial » qui leur était offerte. Plusieurs sous-préfets reçoivent leur « casquette », ce qui assure un certain rajeunissement du cadre départemental. Quatre régions changent de titulaire alors que douze autres préfets de région de métropole avaient déjà été nommés depuis avril 1978.

Au-delà du caractère « administratif » de ce mouvement, on peut noter que le nouveau préfet de la Corrèze vient du département d'« élection » du chef de l'Etat, le Puy-de-Dôme. Le départ pour l'Essonne de M. Perrilliat, nommé en 1974 directeur de la jeunesse et des sports par M. Pierre Mazeaud, prédécesseur de M. Soisson, intervient avant les Jeux de Moscou. Il était chargé de les préparer alors qu'il exprimait de sérieuses objections à une participation française à ces Olympiades depuis les événements d'Afghanistan. Il devrait être remplacé par un collaborateur direct de M. Giscard d'Estaing. — A.P.

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. René Heckenroth, préfet chargé des mesures de défense au *ministère de l'Intérieur*, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire en remplacement de M. Jean Frezal.

POLICE NATIONALE : M. Maurice Lambert.

Sur proposition du ministre de l'intérieur : M. Maurice Lambert, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, est nommé préfet hors cadre, directeur général de la *police nationale*.

[M. Maurice Lambert est né le 3 janvier 1920, à Limoges. Entré en 1941 dans l'administration, il devient en 1945 chef du secrétariat particulier du ministre de l'intérieur, M. Tixier, puis, en 1947, est nommé directeur du cabinet du secrétaire général de la préfecture de police, M. Haas-Picard. Après avoir été sous-préfet de Thonon, il est détaché, en 1953, auprès du gouverneur général de l'Algérie. En 1955, il est nommé directeur du cabinet du directeur général de la sûreté nationale et chargé de mission au cabinet du président du conseil, M. Edgar Faure. Successivement sous-préfet de Pontoise et préfet de l'Aude, M. Lambert avait été nommé préfet de la Corse en mai 1966, préfet de Meurthe-et-Moselle en octobre 1969, préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne le 25 octobre 1975 et préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, le 19 avril 1977.]

RÉGIONS

CENTRE : M. Jean Rochet.

M. Jean-Rochet, qui était en poste en Picardie, *succède comme* préfet de la région du centre et du Loiret à M. Marcel Blanc, appelé à prendre les fonctions de M. Heckenroth au ministère de l'intérieur.

[Né en 1921, à Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de lettres, M. Jean Rochet *est* reçu, en 1944, au concours de rédacteur du ministère de l'intérieur. En 1949, il est chargé de mission au cabinet de M. Robert Lecourt, garde des sceaux, et jusqu'en 1953 appartient aux cabinets de M. Paul Bacon, ministre du travail et de la Sécurité sociale, et de M. Garet dans les mêmes fonctions, et à celui de M. Edouart Thibault, secrétaire d'Etat à l'intérieur. Il est ensuite successivement secrétaire général des départements de l'Allier, de Constantine, sous-préfet de Forbach, de Vienne, du Havre, avant d'être nommé, en 1966, préfet de la Nièvre et l'année suivante directeur de la surveillance du territoire. Il est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle, le 25 octobre 1972, et préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, le 19 avril 1977.]

CHAMPAGNE-ARDENNE : M. Julien Vincent.

M. Julien Vincent, préfet de l'Aude, est nommé préfet de la région Champagne-Ardenne et de la Marne, en remplacement de M. Jacques Delaunay, qui a demandé à bénéficier du congé spécial.

[Né en 1920 à Rougiers (Var), M. Julien Vincent, licencié en droit, a débuté en 1941 comme rédacteur auxiliaire à l'administration centrale du ministère de l'intérieur. En 1945, il est chef de cabinet du préfet du Lot-et-Garonne puis, en 1951, du préfet de la Dordogne, avant de devenir en 1953 sous-préfet de Saint-Flour. En 1957, il est nommé secrétaire général de la préfecture de Belfort et, l'année suivante, de celle de Batna (Algérie). Sous-préfet de Châteaubriant en 1959, secrétaire général de l'Allier en 1963, il devient sous-préfet de Montluçon en 1965, puis de Dunkerque en 1969. Il est nommé préfet de l'Aveyron le 16 avril 1975 et préfet de l'Aude le 19 avril 1977.]

LANGUEDOC-ROUSSILLON : M. Jacques Solier.

M. Jacques Solier, directeur général de la police nationale, est nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, en remplacement de M. Lambert.

[Né en 1921 dans l'Aude, docteur en droit, licencié ès lettres, M. Solier entre, en 1943, au ministère de l'intérieur comme rédacteur. Nommé, en 1946, secrétaire général des Basses-Alpes, il occupe ensuite divers postes de sous-préfet, notamment à Gourdon (Lot), où il fait la connaissance de M. Maurice Faure, député radical de cet arrondissement, qui l'appelle à son cabinet lorsqu'il devient secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1956 et 1957. Ayant, ensuite, été sous-préfet de Provins et secrétaire général de Seine-et-Marne, il appartient au cabinet de *M. Marc Jacquet, député U.D.R. de* ce département, devenu ministre des travaux publics et des transports, de 1962 à 1966. Nommé secrétaire général du Val-de-Marne, il devient, en 1971, directeur central de la police judiciaire au ministère de l'intérieur et, en avril 1974, M. Chirac étant ministre de l'intérieur, il est nommé directeur des affaires politiques et de l'administration du territoire. Le 4 mars 1975, il devient préfet de Seine-et-Marne. Il était directeur de la police nationale depuis le 26 avril 1978.]

PICARDIE : M. Jean Clauzel.

M. Jean Clauzel, préfet de l'Essonne, est nommé préfet de la région Picardie et de la Somme.

[Né le 23 juillet 1924 à Montmorency (Val-d'Oise), M. Jean Clauzel, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été administrateur au Soudan puis à Tamanrasset, avant d'être, en 1964, nommé *sous-préfet, mis à la disposition* du préfet de la Manche, puis nommé secrétaire général de ce département avant d'être, en 1968, chargé des mêmes fonctions pour le département de Seine-et-Marne. Il devient préfet du Territoire de Belfort le 22 décembre 1971 et est nommé directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur le 16 janvier 1974, directeur central de la sécurité publique le 28 mars de la même année et préfet des Hautes-Pyrénées le 24 septembre 1975. Il était préfet de l'Essonne depuis le 30 novembre 1977.]

DÉPARTEMENTS

ARDÈCHE : M. Pierre Benazet.

M. Pierre Benazet, sous-préfet hors-cadre, est nommé préfet de l'Ardèche en remplacement de M. Henri Rouanet, nommé préfet hors-cadre.

[Né le 11 octobre 1929 à Toulouse, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, M. Pierre Bénazet entre dans l'administration en 1957. Le 29 novembre 1973 il devient directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (M. Vertadier) et le demeure jusqu'au 27 février 1974. Le 24 avril 1974 il est nommé sous-préfet de Castres et le 13 avril 1978 chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (M. Dominati).]

AUDE : M. Bernard Mailfait.

M. Bernard Mailfait, sous-préfet de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), est nommé préfet de l'Aude.

[Né le 22 juin 1929 à Sedan, M. Bernard Mailfait est passé par l'E.N.A. Sous-préfet de Redon (1958), puis de Lesparre il est chargé de mission au cabinet de M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (1960-1962). Il poursuit sa carrière préfectorale à Bayeux, dans le Loir-et-Cher (comme secrétaire général), puis à Arles, en Meurthe-et-Moselle, et, depuis 1977, à Boulogne-Billancourt.]

CORRÈZE : M. Jacques Poyer.

M. Jacques Poyer, secrétaire général du Puy-de-Dôme et préfet de la Corrèze en remplacement de M. Jean-Pierre Delpont, appelé à devenir directeur du cabinet de M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, en remplacement de M. Roger *Mirin, qui a demandé à bénéficier* d'un congé spécial.

[Né le 23 mars 1936, à Lisieux, élève de l'ENA (1958-1960), M. Jacques Poyer a été chargé de mission au cabinet de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur (1967), puis à ceux de M. Christian Fouchet et de M. Raymond Marcellin, qui se sont succédé au ministère de l'intérieur (1968-1969). Secrétaire général du Gard, directeur de cabinet du préfet de la région du Nord, il devient, en 1973, chargé de mission auprès de M. Doublet, préfet de la région parisienne. Il était secrétaire général du Puy-de-Dôme depuis 1974.]

ESSONNE : M. Jacques Perrilliat.

M. Jacques Perrilliat, directeur de l'éducation physique et des sports, est nommé préfet de l'Essonne en remplacement de M. Jean Clauzel.

[Né le 1er décembre 1931 en Algérie, M. Jacques Perrilliat a été sous-préfet d'Ancenis (1960), conseiller technique au cabinet de M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat (1961), chef de cabinet de Georges Pompidou, premier ministre (1962), directeur du cabinet de M. Olivier Guichard, délégué à l'aménagement du territoire (1963), puis conseiller technique dans les cabinets ministériels de M. Guichard (1967-1969) et de M. Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à la coopération (1972), et aux transports (1973), directeur de cabinet du préfet de Paris, M. Verdier, et, depuis 1974, directeur de l'éducation physique et des sports au ministère de la jeunesse et des sports. Ancien conseiller municipal d'Angoulême (1971-1973), M. Perrilliat s'était présenté dans la première circonscription législative de la Charente, en 1973, avec l'investiture de la majorité. Il est maire de Blanzac (Charente) depuis 1977.]

GARD : M. Jean-Claude Quyollet.

M. Jean-Claude Quyollet, directeur du cabinet du ministre de la santé et de la sécurité sociale, est *nommé préfet du Gard, où il rem*place M. Pierre Degrave, placé en position hors cadre.

[M. Jean-Claude Quyollet, né le *28 mai 1932 à Saintes*, est maître de conférences à l'Institut d'études politiques et à l'Ecole nationale d'administration. Il a été, en 1963, chargé de mission au cabinet de l'information, puis nommé, en 1966, conseiller technique au cabinet de M. François Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports, après avoir été directeur du cabinet du préfet de la Charente (1959), et de celui du préfet du Haut-Rhin (1963). En mars 1968, il est nommé secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et en février 1974 il devient secrétaire général de la Seine-Saint-Denis. Il est nommé préfet de la Manche le 19 avril 1977 et directeur du cabinet du ministre de la santé le 11 juillet 1979.]

LOIRE : M. Francis Boot.

M. Francis Boot, préfet des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet de la Loire en remplacement de M. Georges Badault, qui a demandé à bénéficier d'un *congé spécial*.

[Né le 23 mai 1924 à Paris, M. Francis Boot, docteur en droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est nommé sous-préfet en 1958. En 1960, il quitte ses fonctions d'administrateur civil au ministère de l'intérieur pour occuper celles de directeur général de la société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement du grand ensemble Massy-Antony. En janvier 1967, il est réintégré dans le corps des sous-préfets et nommé, en mars 1968, secrétaire général du Cher. En mai 1970, il est chargé des fonctions de sous-préfet d'Argenteuil et nommé à ce poste en octobre 1971. Il devient préfet des Hautes-Pyrénées le 12 mars 1975, préfet hors cadre en octobre 1975, préfet des Pyrénées-Orientales le 8 septembre 1976, préfet hors cadre le 29 mars 1979 et préfet des Pyrénées-Orientales le 16 mai 1979.]

PYRÉNÉES-ORIENTALES : *M. Alain Dufoix.*

M. Alain Dufoix, secrétaire général du Rhône, est nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

[Né le 18 novembre 1933, à Montpellier, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Alain Dufoix entre dans l'administration en 1957. Il occupe successivement plusieurs postes de chef de cabinet de préfet (Lozère, Corse, Gard, Hérault, Ille-et-Vilaine). Le 6 mars 1972 il devient sous-préfet de Narbonne. Il est nommé sous-préfet hors classe le *22 juillet 1974 et secrétaire général* du Rhône le 29 novembre de la même année.]

SAVOIE : M. Pierre Blondel.

M. Pierre Blondel, préfet du Territoire de Belfort, est nommé préfet de la Savoie, en remplacement de M. Georges Abadie, placé en position hors cadre.

[Né le 11 juillet 1929 à Grand-Fresnoy (Oise), il devient, en juillet 1955, chef de cabinet du préfet de la Lozère. Il occupe la même fonction auprès du préfet de l'Allier à *partir de février 1957* puis est nommé sous-préfet d'Ussel en juillet 1959, et de Loches en août 1961. En septembre 1964 il devient chef de cabinet du préfet de la région Basse-Normandie et, en août 1969, secrétaire général de la Haute-Savoie. Sous-préfet de Bayonne en septembre 1973, il est nommé en mai 1975 chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et préfet de Belfort le 27 septembre 1977.]

TERRITOIRE DE BELFORT : M. Jean Biacabe.

M. Jean Biacabe, sous-préfet de Bayonne, est nommé préfet du Territoire de Belfort.

[Né le 3 septembre 1925 à Bordeaux, *M. Jean Biacabe commence* sa carrière administrative outre-mer (Haute-Volta, Soudan, Mauritanie). Le 1er janvier 1965, il est intégré dans le corps unique des administrateurs civils et occupe plusieurs postes de sous-préfet. Il était chargé des fonctions de sous-préfet de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) depuis le 14 mai 1975 et sous-préfet de Bayonne depuis le 31 décembre 1975. Il était administrateur civil hors classe depuis le 20 avril 1976.]

Nominations militaires

- **Le contre-amiral Louzeau devient sous-chef d'état-major de la marine**
- **Le général Cuq commandera la 5e division blindée**

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 11 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont promus : général de division, le général de brigade François Colnés ; général de brigade, les colonels Francis Cecilia, Robert Prieur (nommé commandant la 55e division militaire territoriale) et Guy Lewin (nommé adjoint « opérations » au général commandant la 3e division blindée).

Sont nommés : adjoint au général directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le général de division Claude Le Borgne ; commissaire aux sports militaires, le général de brigade Jacques Bresson ; adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale, le général de brigade Philippe Noiret ; directeur de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le général de brigade Albert Billard ; commandant les forces françaises stationnées à Djibouti, le général de brigade René Bellamy ; commandant la 5e division blindée, le général de brigade Jean-Paul Cuq ; adjoint « opérations » au général commandant la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale, le général de brigade Pierre de Quengo de Tonquedec.

● AIR. — Est nommé : directeur du cours supérieur interarmées et de l'Ecole supérieure de guerre aérienne, le général de brigade aérienne Edgar Pintor. Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de corps aérien Robert Martinot.

● MARINE. — Sont nommés : chef de la division « plans, programmes et budget » à l'état-major des armées, le contre-amiral Jean-André Brusson ; sous-chef d'état-major opérations à l'état-major de la marine, le contre-amiral Bernard Louzeau.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Michel Bergougnioux, René Lesavre, André Pinchon et Louis Dulos ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jacques Cochet-Grasset, Claude Pierre, Daniel Huet et Pierre Amy (nommé sous-directeur des écoles et de la formation de la direction des personnels et des affaires générales).

Est nommé : chef du groupe lutte air-surface du service technique des construction et armes navales, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Renault.

Sont mis à la disposition du directeur des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Claude Wanner ; de l'inspecteur de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Maurice Bommier.

● GENDARMERIE. — Est promu : général de brigade, le colonel Georges Peytavi.

Est nommé : commandant régional de la gendarmerie à Metz, le général de brigade René Commès.

● SERVICE DE SANTÉ. — Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef des services hors classe André Datchary ; médecin général, le médecin chef des services de classe normale Daniel Auphan et le médecin chef des services de classe normale Jacques Sepetjian (nommé directeur du service de santé de la 4e région aérienne).

Sont nommés : directeur des approvisionnements et des établissements centraux du service de santé, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Roger Hertz ; directeur du service de santé du 3e corps d'armée et de la 1re région militaire, le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Pierre Juillet ; directeur du service de santé de la 2e région aérienne, le médecin général, médecin chef des services hors classe Valérie André.

● SERVICE DES ESSENCES. — Est promu : ingénieur général militaire de 2e classe, l'ingénieur chef militaire de première classe Pierre Donne.

Est nommé : directeur central du service des essences des armées, l'ingénieur général militaire de 2e classe Gilbert Borde.

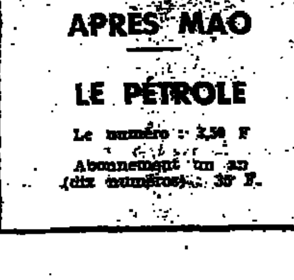

POLITIQUE

Le Sénat adopte le projet sur la « formation professionnelle alternée »

Le Sénat a voté à main levée, jeudi un peu après une heure du matin, l'ensemble du projet de loi « relatif aux formations professionnelles alternées ». Communistes, socialistes et radicaux de gauche se sont prononcés contre ce texte, qu'ils n'avaient pu modifier dans un sens apportant notamment assez de garanties de qualité pour les stages en entreprise.

Ce projet, a indiqué le rapporteur, M. SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne), tend à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes sans emploi *sortis sans* qualification du système éducatif: *« Malgré la prolongation à seize ans de la scolarisation obligatoire, il y a deux ans*, note le rapporteur, *près de trois cent mille jeunes ont quitté l'école au niveau du technique court et beaucoup d'entre eux sont sans diplôme (...). L'éducation est comme une usine d'automobiles qui fabriquerait un véhicule raté sur trois. »*

M. SALLENAVE (C.N.I.P., Pyrénées-Atlantiques), qui exprime l'avis de la commission des affaires sociales, approuve l'intention des auteurs du projet, qui permettra aux jeunes de faire la découverte de la *« vraie vie professionnelle »*, mais se demande si la formation par alternance ne gênera pas le développement de la formation continue, qui a pris un bon départ.

« *Non*, répond M. BEULLAC, ministre de l'éducation. *Je suis venu pour témoigner de la diversité des aspirations des jeunes, diversité d'où il résulte que l'éducation alternée n'est nullement contradictoire avec l'éducation concertée ; elle en est même le complément... L'affaire n'est pas de circonstance. C'est une réforme de structure. Le stage doit d'abord montrer à l'élève l'utilité de ce qu'il apprend à l'école et l'intérêt pour lui d'achever le cycle de ses études. Il doit aussi faciliter psychologiquement son passage de l'un à l'autre milieu. Enfin, j'ai espéré la création de liens entre les professeurs et les professionnels. Je suis allé sur le terrain, j'ai interrogé maîtres et élèves — pas ceux qui sont manipulés et défilent en cortège — et j'ai pu constater que le système est viable.* »

« *La qualification théorique n'est pas tout*, souligne de son côté M. LEGENDRE, secrétaire d'État au travail. *Nous demandons au monde de l'entreprise de prendre dans la formation une responsabilité qu'il n'assumait jusqu'ici qu'à travers le versement d'une taxe.* » « *Ce texte*, affirme-t-il, répondant aux critiques de MM. SCHWINT (P.S., Doubs) et VIRON (P.C., Nord), *ne veut pas inciter les jeunes à sortir de la filière scolaire.* »

Les sénateurs ont adopté plusieurs amendements visant principalement à assouplir les mécanismes de la formation alternée. Ainsi, à l'article 4, qui organise la part qui sera affectée respectivement aux enseignements théoriques et aux enseignements pratiques (parts qui seront déterminées par voie réglementaire, mais soumises à des normes inscrites dans la loi), ont-ils jugé superflu de fixer une durée maximale. Un autre amendement prévoit que le *« bilan social »* des entreprises devra comporter des informations sur les modalités d'accueil et d'insertion des jeunes travailleurs.

M. KAUSS (R.P.R., Bas-Rhin) a fait adopter des dispositions particulières pour harmoniser la nouvelle législation avec les pratiques de son département et de celui de Moselle où la formation alternée existe depuis le début du siècle selon des modalités spécifiques assez souples, souligne-t-il, pour ne pas constituer un frein à l'emploi.

Le Sénat, enfin, a réformé l'article 20 ter, qui imputait, à titre provisoire et transitoire, une partie des crédits de la formation professionnelle au financement de la formation alternée. Il n'a pas voulu, selon l'expression du rapporteur, que la formation *continue, financée* par les employeurs, serve de « roue de secours ». La procédure d'urgence ayant été demandée par le gouvernement, une commission mixte paritaire a *été* aussitôt convoquée. — A. G.

A FRANCE-INTER

M. Marchais refuse l'ouverture d'un débat au sein du P.C.F. sur l'élection présidentielle

Invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, mercredi 11 juin, M. Georges Marchais a opposé une fin de non-recevoir aux propositions de M. Henri Fiszbin, membre du bureau de la fédération communiste de Paris, qui demande que la campagne présidentielle *du P.C.F. soit préparée par un débat au sein* du parti (« le Monde » du 12 juin). Le secrétaire général du P.C.F. a d'abord dénoncé le fait que M. Fiszbin ait rendu publique cette demande dans « le Monde », journal « bourgeois », qui ouvre ses colonnes à « deux ou trois douzaines de communistes » (N.D.L.R. : parmi lesquels, *dans la dernière année, MM. Marchais*, Guy Hermier, membre du bureau politique ; Jack Ralite et Francis Wurtz, membres du comité central ; Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat, et M. Pierre Juquin, membre du bureau politique). M. Marchais a déclaré ensuite que le vingt-troisième congrès du parti, qui s'était tenu en mai 1979, avait élaboré les « matériaux nécessaires » à la conduite de la campagne présidentielle.

Le dirigeant du P.C.F. a de nouveau justifié l'intervention soviétique en Afghanistan en ajoutant cette fois, à l'argument de l'exécution d'un accord d'assistance, celui de la nécessité, pour l'Union soviétique, de se protéger des menaces qui peuvent apparaître à ses frontières. M. Marchais a indiqué, d'autre part, son intention de publier ses réflexions sur l'eurocommunisme qu'il considère maintenant comme un « costume trop étroit ».

M. Marchais s'est prononcé pour un *« règlement politique »* de la situation en Afghanistan, sur la base des propositions faites, le 14 mai, par le gouvernement afghan. *Il a expliqué que* l'Union soviétique est intervenue en application d'un accord d'assistance mutuelle qu'elle avait conclu avec l'Afghanistan, mais aussi *« pour se préserver d'interventions, de menaces à ses frontières »*. En réponse à une question préalablement enregistrée de M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, sur l'Afghanistan, M. Marchais a déclaré : *« La différence qui existe entre le parti socialiste de Fabius et le parti communiste français, c'est que nous, nous n'acceptons pas que l'impérialisme dicte sa loi aux peuples. »* Il a ajouté : *« Pour ce qui concerne la liberté, eh bien ! je laisse Fabius avec les féodaux afghans. »*

Interrogé sur la bombe à neutrons, le secrétaire général du P.C.F. a exprimé l'hostilité de son parti à cette arme, dont l'adoption signifierait, a-t-il dit, *« l'abandon de ce que fut la politique de défense mise en œuvre par le général de Gaulle, c'est-à-dire la force de frappe considérée comme force de dissuasion tous azimuts »*. M. Marchais a déclaré que l'installation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe *« modifiera le rapport des forces en faveur de l'OTAN et au détriment des pays socialistes, ce qui va amener* [ceux-ci] *à prendre des mesures pour rééquilibrer »*. *« Je les comprends*, a-t-il dit, *et je les approuve. »*

Au sujet de la proposition présentée par M. Fiszbin, d'un débat, au sein du P.C.F., sur ce que seront les orientations de sa campagne présidentielle, M. Marchais a déclaré : *« Quand j'ai à discuter avec un communiste, je ne prends jamais d'intermédiaire (...), surtout quand il se trouve que l'intermédiaire est un journal bourgeois comme* le Monde *(...),* [dont] *la tâche prioritaire est à la fis d'affaiblir le parti communiste français et d'apporter son appui à M. Giscard d'Estaing. »* M. Marchais a indiqué que *« la santé du parti communiste, comme celle de son secrétaire général, est excellente »* et que le P.C.F. connaît une *« montée régulière, encore que trop lente à* [son] *gré, vers le million d'adhérents »*.

Pour l'orientation de la campagne présidentielle, le secrétaire *général a déclaré que la stratégie* du P.C.F. *« à cour terme, à moyen terme et à plus long terme »* a été définie par son vingt-troisième congrès, en mai 1979, et que la campagne s'appuira *« sur la politique qui a été démocratiquement élaboréepa r les membres du parti »*. M. Marchais a ajouté : *« Nous n'avons aucune raison d'ouvrir une tribune de discussion pour préparer une élection présidentielle alors que nous disposons de tous les matériaux nécessaires, en l'occurrence les travaux du vingt-troisième congrès du parti communiste. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : *« Puisqu'il va y avoir un candidat communiste à l'élection présidentielle et dans la mesure où les Françaises et les Français veulent le véritable changement — car (...) l'union en soi, ça ne veut rien dite, l'union est un moyen, un outil pour réaliser les aspirations des travailleurs et des masses populaires, — il faut renforcer le parti communiste français. Dans la mesure où les électeurs nous accorderont leur confiance, nous appuieront, nous soutiendront ; dans la mesure où nous renforcerons le parti, nous créerons de meilleures conditions pour faire avancer la cause de l'union. »*

Le dirigeant communiste a expliqué que *« l'eurocmmunisme, cela veut dire voie démocratique au socialisme »*. Il a déclaré : *« Je réfléchis, d'ailleurs, en ce moment, à ces questions-là et j'ai l'intentio d'écrire sur ces choses. Je pense même que, maintenant, l'eurocomunisme est devenu un costume beaucoup trop étroit, que nous pouvons envisager de traiter ces questions à l'échelle mondiale. Car on ne peut ignorer que sur d'autres continents, au Japon, au Mexique — et je pourrais citer d'autres pays, — il y a aussi des partis communistes qui réfléchissent et avancent dans de telles voies. »*

AU « BAROMÈTRE » PARIS-MATCH — PUBLIC S.A.

M. Giscard d'Estaing recule et M. Mitterrand progresse

Dans son numéro daté du 20 juin, « Paris-Match » publie les résultats d'un sondage réalisé par Public S.A., les 5, 6 et 7 juin, auprès d'un échantillon de mille personnes établi selon la méthodes des quotas. La comparaison des résultats obtenus avec ceux de la précédente enquête réalisée les 18 et 19 avril (« le Monde » du 9 mai) fait apparaître un recul des intentions de vote en faveur de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Si le premier tour de l'élection présidentielle avait eu lieu en mai-juin, l'actuel président de la République aurait recueilli 35 % de suffrages (au lieu de 39 % en avril) face notamment à MM. Mitterrand (qui gagne deux points : 24 % contre 22 %), Marchais (qui en perd un : 14 % contre 15 %), Chirac (qui en perd deux : 10 % contre 12 %) et Debré (qui en gagne deux : 5 % contre 3 %). Si le président du R.P.R. n'avait pas été candidat, M. Giscard d'Estaing aurait obtenu plus de voix (38 %), mais là également il régresse par rapport au « baromètre » précédent, où il avait *obtenu 42 % des suffrages.*

Dans l'hypothèse où M. Debré n'est pas candidat, le président totalise 33 % (contre 35 % en avril) face à M. Rocard, dont le score se maintient à 29 %, et 36 % (contre 39 %) face à M. Mitterrand, qui gagne deux points (24 % contre 22 %).

Au second tour, les intentions de vote sont moins favorables à M. Giscard d'Estaing qu'en avril : 54 % (contre 58 %) face à M. Mitterrand et 50 % (contre 51 %) face à M. Rocard.

En ce qui concerne les « primaires » au sein du P.S., le député des Yvelines perd six points (48 % au lieu de 54 %) par rapport au mois dernier et M. Mitterrand en gagne cinq (35 % au lieu de 30 %).

LE GAP REÇU A L'ÉLYSÉE

Le président de la République a reçu mercredi 11 juin à déjeuner les membres du Groupe d'action et de propositions (GAP). Ce déjeuner coïncidait avec le quatrième anniversaire du groupe, qui a été fondé le 10 juin 1976 par M. Jean-Pierre Soisson, actuellement ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et membre du conseil national de l'U.D.F.

Le GAP rassemble une cinquantaine de parlementaires et anciens parlementaires appartenant aux deux groupes de la *majorité. Son objectif* est de favoriser l'entente entre les partis constitutifs de cette majorité et de créer un lieu de rencontre. Le soutien du chef de l'État ne lui est pas mesuré. Parmi les membres du R.P.R. qui appartiennent au GAP figurent notamment MM. Jacques Cressard, député d'Ille-et-Vilaine, Arthur Dehaine (Oise), Mme Hélène Missoffe (apparentée, Paris), *MM. Etienne* Pinte (Yvelines), Jacques Sourdille (Ardennes).

Les responsables du Groupe d'action et de propositions affirment que les demandes d'adhésion au groupe sont nombreuses et qu'elles émanent, pour la plupart, des députés âgés de moins de quarante-cinq ans appartenant à *l'U.D.F. comme au* R.P.R. L'admission de nouveaux membres avait été étudiée récemment, et les responsables avaient finalement décidé qu'il n'était pas *opportun de procéder* actuellement à un élargissement qui risquerait d'apparaître comme une opération préélectorale.

Au cours du déjeuner de mercredi, *le chef de l'État* et les membres du groupe ont notamment évoqué la politique de défense, la situation en Afghanistan et au Proche-Orient, ainsi *que* les rapports entre les pays de la C.E.E. M. Jean-Pierre Soisson a fait valoir que les deux courants de la majorité doivent *« non seulement cohabiter mais coopérer »*, et que cette coopération doit être fondée à partir de la vision identique qu'ils ont de certains objectifs comme : la défense des institutions, la politique d'indépendance de la France et la politique de participation.

● *M. François Mitterrand* a reporté au 24 juin sa conférence de presse prévue pour le 17 juin. La réunion se tiendra à l'hôtel Intercontinental à Paris.

Ce report intervient après celui de la conférence de presse du *président de la République*, initialement prévue pour le 19 juin et qui a été fixée au 26 juin.

Le Monde

société

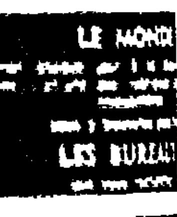

Une société mexicaine inonde le marché de contrefaçons

Les faux « Cartier »

Une jeune femme élégante entre dans la boutique de la place Vendôme, à Paris, où Cartier expose et vend les montres, les pendulettes, les stylos, les bijoux et les objets d'argent et de maroquinerie qui figurent au catalogue de sa fameuse série des « Must ». Un vendeur s'empresse. « *Je suis très surprise*, dit la dame, *et très mécontente aussi : cette montre, qui vient de chez Cartier, et qui m'a été offerte voici à peine quatre mois, ne fonctionne plus... Voulez-vous faire le nécessaire ?* » Cette personne n'ignore pas que Cartier garantit à vie contre tout vice mécanique sa production horlogère.

Le vendeur a vissé une loupe à son œil et examine la montre-bracelet, un modèle de la série « Tank L.C. », dont le cadran rectangulaire porte en bonne place la signature « Cartier ». Quelques minutes d'attention vont lui suffire : « *Je suis désolé, madame, mais cette montre n'est pas une vraie Cartier. Il s'agit d'une copie, comme il en circule des milliers d'exemplaires dans le monde, et qui, de ce fait, ne peut évidemment bénéficier de notre garantie. Je suis au regret de devoir vous dire encore que nous nous voyons dans l'obligation de la garder...* » On peut imaginer sans peine la suite de la conversation, la surprise de la cliente, sa déception et ses protestations, lorsqu'elle apprendra, *quelques minutes plus tard*, que Cartier va, comme la firme le fait systématiquement en pareil cas, porter plainte contre elle.

Depuis le 1er janvier 1980, sept cent vingt-trois montres de différents modèles pour hommes et femmes, de la série des « Must » — les Riviera, les Fabergé, les Gondole, les Dauphine ou les Cristallor, — ont été ainsi retirées de la circulation, par les soins de la seule boutique de la place Vendôme, dans des circonstances identiques : c'est, dans 99 % des cas, un défaut de fonctionnement qui amène dans le magasin des clients se croyant — en toute bonne foi — forts de leur droit à bénéficier d'une garantie totale.

Plusieurs pays se livrent à un *trafic, d'importance variable*, de contrefaçons industrielles qui, d'ailleurs, n'est pas limité aux productions du joaillier parisien, puisque des liqueurs (Cointreau), des ensembles d'argenterie (Christofle), des stylos (Parker), des projecteurs d'automobiles (Cibié), d'autres montres (Oméga), des vêtements (Lacoste) sont copiés de la même manière. Parmi ces pays on peut citer : l'Italie, l'Espagne ou le Maroc, mais aucun n'a atteint en importance — et en... impudence ! — le trafic qu'abrite, *très officiellement* peut-on dire, le Mexique.

Dans ce dernier pays, on se trouve, en effet, en présence d'un réseau de quatorze magasins de luxe, ayant pignon sur rue, installés dans les galeries marchandes de plusieurs *palaces et des villes à vocation* touristique internationale, comme Acapulco, et arborant toutes sur leur fronton le nom et le graphisme mêmes de Cartier !

Une véritable organisation de pillage d'une marque, de ses modèles et de ses brevets (outre les montres, on peut y acheter des copies des bijoux, foulards, briquets, cuirs *signés* Cartier), *animée par une* société reconnue par les autorités mexicaines, puisque régulièrement constituée aux termes de la loi, et qui s'est donnée, sans la moindre vergogne le nom de Grupo Cartier pour raison sociale.

Depuis 1970, le trafic des contrefaçons a commencé à prendre des proportions inquiétantes : on estime *à environ dix-huit mille le nombre* de fausses montres Cartier actuellement fabriquées chaque année. Une certaine « Joyeria Le Cartier » ayant, la première, fait enregistrer sa marque au registre du commerce mexicain, la société française a intenté *pas moins de vingt-deux actions en* justice en dix ans. Or, si les tribunaux ont toujours, ou presque, donné pleinement raison au plaignant, jamais les jugements prononcés n'ont été suivis d'exécution.

« *En dépit des promesses échangées entre les présidents Lopez Portillo et Giscard d'Estaing,* fait-on remarquer chez Cartier, *la « machine administrative » mexicaine se fait la complice d'escrocs... La corruption qui règne au niveau des douanes et de la justice mexicaines permet au contrefacteur de conserver, d'étendre et d'exploiter un patrimoine qui ne lui appartient pas...* »

On fait observer aussi, non sans amertume, que la société Cartier a dépensé quelque 20 millions de francs pour combattre de telles pratiques, cette somme représentant les frais de dépôt systématique dans un très grand nombre de pays de toutes les marques, modèles et brevets. Ainsi, à titre d'exemple, le briquet Cartier est-il protégé à l'heure *actuelle par sept brevets internationaux.*

Quand le vrai devient faux...

On peut comprendre la rancœur et la colère de la société française *lorsqu'elle est amenée — et cela se* produit fréquemment — à constater avec quelle insolence, forts de l'impunité qui les « protège », les contrefacteurs se conduisent. Voici peu, la société Cartier Mexico a *précisé*, tant par les documents remis à sa clientèle que par des campagnes *publicitaires, qu'elle n'était en rien* responsable « *de l'authenticité des montres « Must » de Cartier vendues par des distributeurs autres que les siens* ». Ce qui revient à dire, par conséquent, que aux yeux de cette firme, qui a usurpé sans autre forme de procès une marque internationale, les *vraies* montres produites par le *vrai* Cartier sont considérées comme... fausses !

Actuellement, puisque la mauvaise volonté évidente des tribunaux étrangers ne lui permet pas, jusqu'à *preuve du contraire, d'obtenir gain* de cause, le seul recours dont dispose Cartier est d'obtenir, avec le concours d'Interpol, des services des douanes et de la police judiciaire, la saisie des contrefaçons.

Et tout permet de penser que, pendant longtemps encore, les personnels de la boutique de la place Vendôme continueront à « saisir » toute fausse montre qu'on leur soumettra pour examen, avant de déposer une plainte en bonne et due forme contre son propriétaire, qui sera tenu de fournir à la police tous les éléments pouvant permettre de remonter la filière.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

MANIFESTATION A NANCY A L'OCCASION DU PROCÈS DE NEUF SYNDICALISTES C.G.T.

De notre envoyé spécial

Nancy. — « *Justice !* »... Tel est le titre du tract qui a été diffusé dans la Meurthe-et Moselle, mercredi 11 juin, à cent mille exemplaires par l'union départementale C.G.T. Ce jeudi 12 juin après-midi doivent, en effet, être jugés par le tribunal correctionnel de Nancy les dix militants cégétistes inculpés de violences et voies de fait sur les agents de la force publique, après l'assaut par les C.R.S., le 4 juin, du siège de la C.G.T. à Nancy, lieu d'émissions présumé de la radio Lorraine-Cœur-d'Acier-Nancy (*le Monde* du 7 juin). Dans son tract, *la C.G.T. demande notamment* une relaxe de ses adhérents — dont neuf sont détenus à la maison d'arrêt Charles-III jusqu'à leur comparution — et la « *réparation du saccage de la maison du peuple* ».

Dans un communiqué commun, les U.D. C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé à une manifestation à Nancy jeudi matin. M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., devait en principe s'associer à ce cortège de protestation.

Au-delà du cas particulier de Nancy, la C.G.T. entend défendre l'existence des « radios de lutte » qu'elle a *progressivement* mises en place sur tout le territoire depuis 1979. La Confédération, à ce jour, est « *responsable politiquement* » de dix-huit radios, qui émettent régulièrement et donnent la « *parole aux travailleurs* ».

L. G.

A LA COUR DE CASSATION

La légalité des perquisitions

S'il n'a pas reçu mandat du *juge d'instruction, un officier de* police judiciaire ne peut, sans l'assentiment exprès de la personne chez qui l'opération a lieu, légalement procéder à une perquisition ou à une saisie qu'en cas de crime ou délit flagrants.

Tel est le principe résultant des dispositions combinées des articles 56 et 76 du code de procédure pénale que la chambre criminelle de la Cour de cassation, réunie sous la présidence de M. Pierre Faivre, a tenu à rappeler pour casser l'arrêt rendu le 22 novembre 1979 par la chambre d'accusation de la cour de Paris. Cette juridiction avait refusé d'annuler les procès-verbaux des perquisition et saisie effectuées au cours de l'enquête *préliminaire* concernant M. Daniel Gomez-Garzon, de nationalité colombienne, qui fut *détenu* du 14 septembre au *18 décembre 1979* sous les inculpations de vol et recel.

Le 12 septembre, des policiers s'étaient présentés à l'hôtel où cet *homme* et *sa famille* occupaient une chambre, sur la foi d'un « *renseignement confidentiel* » selon lequel M. Gomez-Garzon, déjà *impliqué* dans le passé dans une affaire de drogue, se serait livré à la vente de stupéfiants. Sans avoir recueilli son assentiment, *ils avaient procédé* à une perquisition au cours de laquelle des montres neuves paraissant provenir d'un vol furent saisies.

La découverte des montres entraîna l'ouverture par le parquet, deux jours plus tard, d'une information contre M. Gomez-Garzon, qui devait déclarer avoir reçu ces objets en garantie d'une personne à laquelle il avait prêté de l'argent.

Le défenseur du prévenu, Me Suzanne, ayant soulevé la nullité des perquisitions et saisi le juge d'instruction, décida de soumettre le problème à la chambre d'accusation, qui répondit : « *Les officiers de police judiciaire étaient fondés à se saisir en flagrant délit d'infraction à la législation sur les stupéfiants* », compte tenu de son passé, d'autant plus qu'au moment de son interpellation il avait déclaré « *ne pas détenir de drogue mais avoir fait usage, antérieurement, de cocaïne* ».

Saisis d'un pourvoi soutenu par Mes Philippe et Claire Waquet et statuant sur le rapport de M. Henri Angevin, conseiller, conformément *aux conclusions de M. Georges* Dullin, avocat général, les magistrats suprêmes ont estimé que la chambre d'accusation de la cour de Paris avait méconnu les principes édictés par les articles 56 et 76 du code de procédure pénale puisqu'il résultait de ses propres constatations « *qu'aucun indice d'un comportement délictueux ne pouvait révéler l'existence d'une infraction répondant à la définition de crime et délit flagrants telle qu'elle résulte de l'article 53 du code de procédure pénale* ».

Cet important problème de la limite des droits d'investigation de la police en dehors de toute d'origine douteuse devaient être saisies lors d'une seconde perquisition *pratiquée dans un coffre-*fort loué dans une banque par ce Colombien.

LA MORT D'ALAIN BÉGRAND : AFFAIRE CLASSÉE

Le parquet de Paris a décidé, mercredi 11 juin, que la mort d'Alain Bégrand au centre universitaire Jussieu, le 13 mai (« le Monde » du 15 mai), était un accident et que l'affaire devait être classée. Alain Bégrand, trente ans, sans emploi, a fait, au cours des manifestations d'étudiants à Jussieu, une chute mortelle au travers d'un toit en fibrociment, « par lequel il essayait de s'enfuir pour échapper aux policiers qui chargeaient », avaient indiqué des témoins. Le lendemain, 14 mai, dix mille personnes avaient défilé, en signe de protestation, de Jussieu aux Invalides, aux cris de « Flics, fascistes, assassins ! » (« le Monde » du 16 mai).

Selon le parquet, au terme de l'enquête préliminaire, on peut affirmer qu'aucune charge de police n'avait lieu au moment où la victime est tombée. Pour les médecins légistes, Alain Bégrand, qui avait un taux de 1,74 gramme d'alcool dans le sang, a succombé aux blessures que l'on constate habituellement en cas de chute d'une grande hauteur.

JUSTICE

A MARSEILLE

Les policiers mécontents d'un jugement ont été reçus par le procureur de la République

De notre correspondant

Marseille. — Pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, les policiers ont manifesté à Marseille après le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Montpellier, condamnant deux inspecteurs du S.R.P.J., reconnus coupables de sévices infligés à deux suspects en garde à vue, à trois ans de prison avec sursis et à 5 000 francs de dommages et intérêts. Les deux suspects avaient bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire pour laquelle ils étaient interrogés.

Mardi, quatre cents policiers avaient été reçus par le préfet de police après une manifestation publique (*le Monde* du 12 juin). Mercredi, c'est au palais de justice que les inspecteurs, venus de tout le département des Bouches-du-Rhône ainsi que du Var, se sont rendus en cortège, accompagnés par les commissaires divisionnaires Pierre Sanguy, « patron » du S.R.P.J., et Pierre Chatelain, chef de la sûreté urbaine de Marseille, ainsi que par le commissaire central, M. Souterène. La plupart d'entre eux arboraient l'écharpe tricolore d'officier de police judiciaire, symbole de l'habilitation délivrée par le parquet général. MM. Sanguy, Chatelain et Souterène ont rejoint les autres policiers au palais de justice.

M. Albert Villate, procureur de la République à Marseille, a accepté de recevoir une délégation. Les porte-parole des policiers ont donné les raisons de leur colère : « *Après ce qui s'est passé à Montpellier*, ont-ils dit, *chacun d'entre nous, quels que soient son grade, ses fonctions, son affectation sur le territoire national, pourra, à la suite d'une habile manipulation des textes, être désormais traduit devant une juridiction judiciaire où généralement, seul, abandonné, il subira toutes les rigueurs de la loi avec ce que cela comporte aux plans professionnel, familial et de l'honneur. C'est pourquoi chacun d'entre nous peut et doit se considérer comme virtuellement condamné, dans les conditions retenues à Montpellier et qui aboutissent à nous réduire à la merci des délinquants, ce qui est un comble !* »

Précisons qu'à la grogne générale s'ajoute un malaise interne puisque le jugement a visé deux inspecteurs alors que cinq policiers étaient poursuivis et que deux commissaires avaient supervisé l'enquête au moment des faits reprochés. — J. C.

● *Après la condamnation pour « violences » de deux policiers* du S.R.P.J. de Marseille, le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) déclare qu'« *il comprend et partage la profonde amertume des policiers marseillais, attire une nouvelle fois l'attention des magistrats sur le danger que représente la généralisation et la systématisation des inculpations de policiers pour violences, alors même que la culpabilité n'a pas été formellement établie ; il ne comprend pas que l'on ait attendu près de cinq ans pour qu'un tel jugement soit rendu, alors même que depuis les faits aucune procédure disciplinaire n'avait été diligentée et que, naturellement, les deux collègues concernés avaient continué à exercer leurs prérogatives d'auxiliaire de justice sans que le procureur général local n'intervienne* ». Le syndicat « *regrette que certains membres de la hiérarchie policière, souvent trop préoccupés à réussir à tout prix des enquêtes de police, ne se soient pas davantage souciés de la défense de leurs subordonnés* ».

Le S.N.A.P.C. conclut : « *Cette affaire ne peut trouver sa juste solution que dans la condamnation de tous les coupables, si les faits sont établis formellement, ou dans la relaxe pure et simple dans le cas contraire.* »

FAITS ET JUGEMENTS

Douze et onze ans de réclusion criminelle pour les deux principaux accusés du procès des Bretons.

Jean-Charles Grall, vingt-cinq ans, et Marcel Garabello, vingt-neuf ans, les deux militants bretons poursuivis notamment pour l'attentat contre la villa du commissaire Roger Le Taillanter, le 30 mai 1979, ont été respectivement condamnés à douze et onze ans de réclusion criminelle. L'avocat général, M. Jacques Colette, avait requis contre eux des peines de quinze ans de réclusion au moins. (*Le Monde* des 4 et 11 juin.)

Bernard Michon, vingt-quatre ans ; Jean-Luc Barabasz, vingt-cinq ans, et Marguerite Gendrot, vingt et un ans, accusés notamment *de non-dénonciation de* malfaiteurs, ont été condamnés respectivement à des peines de un an, dix-huit mois et trois ans de prison avec sursis.

Les quatre autres accusés, qui se trouvent en République d'Irlande, ont été condamnés par défaut à quinze ans de réclusion pour les coauteurs de l'attentat, Yves Masson, âgé de vingt-six ans, et Bernard Alexandre, âgé de vingt-cinq ans, et deux ans pour leurs compagnes, Yveline Le Carrer, vingt ans et Yannick Salomon, vingt-cinq ans.

Le procureur de Zurich requiert des peines de prison avec sursis contre les deux douaniers français.

Berne. — Le tribunal du district de Zurich a publié, le mercredi 11 juin, l'acte d'accusation des deux douaniers français, MM. Bernard Ruy et Pierre Schultz, arrêtés le 15 avril, à Bâle, pour espionnage économique, et ensuite remis en liberté provisoire (*le Monde* des 8 et 15 mai). Contre l'accusé principal, M. Rui, le procureur requiert dix mois de prison avec sursis et une amende de 5 000 francs suisses. Contre M. Schultz, il demande cinq mois de prison avec sursis et une amende de 2 000 francs suisses. Les deux fonctionnaires français devront répondre de trois chefs d'inculpation : activité prohibée au service d'un Etat étranger, espionnage économique et incitation à violer la loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne.

En principe, le procès doit s'ouvrir le 17 juin, à Zurich. Toutefois, les avocats des deux douaniers, favorables à la présence des inculpés, pourraient demander l'ajournement du procès afin de prendre plus ample connaissance du dossier qui ne leur a été remis qu'une semaine avant la date fixée pour l'ouverture. Après les frictions provoquées dans les rapports franco-suisses par cette affaire, l'atmosphère s'est nettement détendue. — *(Corresp.)*

Les assassins présumés de Pierre Maitre seront jugés à Paris.

Renvoyé par un arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Reims du 24 avril devant la cour d'assises de la Marne pour y répondre des crimes d'assassinat et de tentatives d'assassinat commis dans la nuit du 4 au 5 juin 1977 à l'encontre de grévistes occupant la Société des verreries mécaniques champenoises (*le Monde* du 26 avril), M. Claude Leconte, agent de maîtrise aux usines Citroën et membre de la C.F.T., comparaîtra en fait devant la cour d'assises de Paris en même temps que *M. Henri Mangematin, le conducteur* de la voiture d'où les coups de feu furent tirés.

Sur requête du procureur général près la Cour de cassation, la chambre criminelle de la cour suprême présidée par M. Pierre Faivre, a rendu mercredi 11 juin un arrêt dessaisissant de cette affaire la cour d'assises de la Marne au profit de celle de Paris « *dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice* » conformément au souhait de M. Alain Bernard, procureur général de la cour de Reims. Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, au nom de la famille de Pierre Maitre, *le* syndicaliste C.G.T. tué par balle, et de MM. Raymond Richard et Serge Vermeulen, qui avaient été grièvement blessés, avait demandé que l'affaire fût jugée à Reims. La cour s'est cependant ralliée aux arguments du parquet général qui estimait opportun pour la sérénité des débats de renvoyer les deux accusés devant une autre *cour d'assises, cette affaire ayant* soulevé une grande émotion dans l'opinion publique locale.

Détournements de fonds dans une agence savoyarde du Crédit agricole

Albertville. — 3 millions de francs ont été détournés en sept ans par le directeur du Crédit agricole de La Chambre (Savoie). Responsable depuis 1973 de cet établissement, M. André Philippon, âgé de trente-six ans, avait prêté à une soixantaine de personnes des sommes importantes et parfois supérieures à 200 000 francs. Ainsi, un dentiste de la région empruntait il y a quelques mois 340 000 francs, mais il n'a procédé depuis lors à aucun remboursement.

Pour obtenir les fonds nécessaires, M. Philippon puisait [illegible] les comptes et les livrets de ses clients en imitant leur signature. Lorsque ceux-ci constataient des retraits sur leur compte aussi gros qu'imprévus, le banquier savoyard les imputait à un mauvais fonctionnement de la machine électronique et corrigeait aussitôt l'« erreur »... de sa propre main.

Inculpé d'abus de confiance, M. Philippon a été écroué à la maison d'arrêt de Chambéry. — *(Corresp.)*

SPORTS

FOOTBALL

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

La Tchécoslovaquie tombe dès l'ouverture

Rome. — *Le sixième championnat d'Europe de football a débuté mercredi 11 juin, à Rome, avec, pour la première fois, la présence dans la phase finale de huit équipes nationales : l'Italie, qualifiée comme pays organisateur, la Tchécoslovaquie, détentrice du titre et victorieuse de la France en éliminatoire, la République fédérale d'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, la Grèce et les Pays-Bas.*

Ces huit équipes ont été réparties par tirage au sort en deux groupes, dont les vainqueurs disputeront le titre européen le 22 juin, à Rome. Les deux seconds de ces groupes joueront pour la troisième place le 21 juin, à Naples.

Deux rencontres du groupe 1 figuraient au programme de la première journée : à Rome, Tchécoslovaquie - République fédérale d'Allemagne, les deux finalistes du dernier championnat d'Europe, et, à Naples, Pays-Bas - Grèce.

Si à Rome les Allemands l'ont emporté logiquement par 1 but à 0, les Néerlandais ont dû avoir recours à un penalty imaginaire sifflé en faveur de Dirk Nanninga et transformé par Cornelis Kist à la 68ᵉ minute pour venir à bout de la surprenante résistance des Grecs, dans une rencontre marquée par une extrême nervosité de part et d'autre. Les Grecs ont manqué in extremis *l'égalisation à trois minutes de la fin du match quand, sur corner, Anthinos Kapsis a vu sa reprise de la tête repoussée par la barre transversale.*

De notre envoyé spécial

Champions d'Europe, les footballeurs tchécoslovaques ont sans doute perdu leur titre dès le match d'ouverture de la compétition 1980, disputé au stade olympique de Rome devant six mille cinq cents spectateurs, dont trois ou quatre mille supporters allemands (1). Pour tenter de conserver ce titre, obtenu en juin 1976, à Belgrade, contre ces mêmes Allemands de l'ouest (2 buts à 2 après prolongation et cinq pénalties à trois), Josef Venglos, qui a succédé deux ans plus tard à Vladislav Jezek au poste d'entraîneur, avait décidé de faire confiance à sa vieille garde en emmenant à Rome six des « héros » de la campagne de Yougoslavie : Anton Ondrus, Kolaman Goegh, Antonin Panenka, Marian Masny, Ladislav Jurkemik et Zdenek Nehoda. Un septième, Karol Dobias, aurait même dû être du voyage s'il n'avait pas été trahi au dernier moment par l'un de ses ménisques.

Avec six joueurs de vingt-huit an set plus, Josef Venglos présente incontestablement l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus élevée de ces championnats. Conservatisme surprenant quand on sait que cette équipe avait *probablement atteint son sommet* en 1976 : avant de batre successivement, en demi-finale et en finale des championnats d'Europe, les Pays-Bas et la République fédérale, les deux finalistes de la précédente Coupe du monde, les Tchécoslovaques avaient réussi une série exceptionnelle de dix-neuf matchs internationaux sans défaite.

A ceux qui lui reprochent de ne pas avoir imité l'Allemagne de l'Ouest, qui aligne huit joueurs de vingt-six ans ou moins aux côté du capitaine Dietz, seul rescapé de 1976, Josef Venglos a une réponse : « *C'est une question de super - professionnalisme. Les jeunes se révèlent plus tôt en Allemagne, en Italie, en Angleterre ou aux Pays-Bas, parce qu'à seize ans, ils sont déjà des pro-professionnels. Ils vivent en fonction de leur carrière de footballeur. Chez nous, le système d'éducation est le même pour tous. Un jeune doit aller à l'école et étudier une bonne partie de la journée. Aussi sa maturité de footballeur vient un peu plus tard.* » Il pourrait également ajouter que, avec 5 911 clubs 167 288 joueurs séniors et 170 230 jeunes, le potentiel du football tchécoslovaque est bien inférieur à celui de la République fédérale, qui recense 18 345 clubs, 1 510 joueurs professionnels, 2 523 040 séniors et 1 331 673 jeunes.

Malgré cette énorme base de recrutement, le football allemand n'a pourtant toujours pas réussi à remplacer ceux qui ont assuré son hégémonie dans les années 70 : Frantz Beckenbauer, Sepp Maier et Gerd Muller. Depuis sa désastreuse campagne argentine en 1978 et sa prise en *main par Jupp Derwall*, l'équipe de la R.F.A. est, certes, invaincue en quinze rencontres mais elle n'a pas souvent convaincu.

Pour aborder ces championnats d'Europe, les Allemands de l'Ouest ont, de plus, joué de malchance. Rainer Bonhof, toujours redoutable par ses tirs de loin, s'est fait une élongation du tendon d'Achille à une semaine du départ. Klaus Fisher, qui semblait enfin s'imposer au poste d'avant-centre entre deux alliers aussi individualistes que Karl Heinz Rummeniggee et Klaus Allofs, a eu la jambe casée.

Dans ces conditions, pouvait-on attendre beaucoup plus de ce match d'ouverture entre, d'une part, une équipe tchécoslovaque vieillissante et soucieuse de repousser l'échéance le plus longtemps possible et, d'autre part, une formation jeune et ambitieuse, désireuse d'attaquer mais désorganisée et composée essentiellement de joueurs plus habiles en contre-attaque ? Une fois de plus, c'est Rummenigge qui a obtenu le but de la victoire allemande en reprenant de la tête un centre de Hansi Muller à la 55ᵉ minute. Il ne restait plus à ses partenaires qu'à préserver cet avantage, au prix de nombreux coups francs concédés à proximité de leurs propres buts ou de dégagements le plus loin possible, qui traduisent la nervosité mais aussi le doute des jeunes Allemands, condamnés à vaincre pour préserver un héritage bien lourd à assumer.

GÉRARD ALBOUY.

(1) A Naples, Grèce - Pays - Bas, également télévisé en direct a été suivi par 10 700 spectateurs, dans un stade qui peut également en contenir 80 000.

LE CHAMPIONNAT A LA TELEVISION

Jeudi 12 juin, 17 h. 45 : Angleterre-Belgique. A 2 en différé le 13 à 15 h. 55; 20 h. 30 : Espagne-Italie. A 2 en direct.

Samedi 14, 17 h. 45 : Pays-Bas-R.F.A., TF 1 en direct.

Dimanche 15, 17 h. 45 : Belgique-*Espagne*, A 2 en *différé le 16, à* 15 h. 55 : 20 h. 30 : Angleterre-Italie, A 2 en direct.

Mardi 17, 17 h. 45 : Pays-Bas-Tchécoslovaquie, TF 1 en direct.

Mercredi 18, 17 h. 45 : Angleterre-Espagne, A 2 en direct ; 20 h. 30, Belgique-Italie, A 2 en différé à 21 h. 30.

Samedi 21, 20 h. 30 : Match de *classement pour la troisième place*, TF 1 en direct.

Dimanche 22, 20 h. 30 : finale, A 2 en direct.

Les matches Grèce-Tchécoslovaquie (samedi 14, à 20 h. 30) et Grèce-R.F.A. (mardi 17, à 20 h. 30) ne seront pas retransmis.

CYCLISME

Bernaudeau se distingue au Midi libre

De notre envoyé spécial

Bagnols-sur-Cèze — Jean-René *Bernaudeau, l'équipier de Bernard* Hinault, qui s'était distingué durant le Tour d'Italie en remportant l'étape des Dolomites, a gagné mercredi 11 juin, à Bagnols-sur-Cèze, le pro*logue du Grand Prix du Midi libre*. Sa performance est d'autant plus significative qu'il a battu Van de Velde, récent vainqueur du *Dauphiné libéré*, Jan Raas, champion du *monde, Roger de Vlaeminck, record*man des victoires dans Paris-Roubaix, et Yves Hézard, le récent vainqueur de Paris-Bourges.

Si Bernaudeau devait inscrire son nom au palmarès du *Midi libre* qui connaîtra son dénouement dimanche prochain à Limoux, il serait considéré comme un deuxième leader du groupe Renault-Gitane.

Epreuve au long passé, le *Midi libre* est la dernière course par étapes importante avant le Tour de France. Autrefois, Marcel Bidot venait y recueillir les enseignements nécessaires à la constitution de l'équipe nationale, et aujourd'hui encore les directeurs sportifs attendent son résultat pour procéder aux dernières sélections.

Le *Midi libre* mériterait, comme toutes les compétitions de large audience, une protection qui n'existe malheureusement pas. C'est ainsi qu'elle est concurrencée par le Grand Prix de Paris (samedi et dimanche à la piste municipale de Vincennes). *A priori* cette juxtaposition ne semblait pas gênante puisque le Grand Prix de Paris, grande classique de la piste, s'adresse exclusivement aux *sprinters*, mais, pour faire recette les organisateurs ont prévu des épreuves d'encadrement qui attirent les vedettes de la route.

Bernard Hinault et Saronni, qui figurent à l'affiche de la Cipale, ne pouvaient donc participer à l'épreuve cévenole. On peut déplorer une fois encore l'anarchie du calendrier. *M. Roger Bene, directeur du Grand* Prix du *Midi libre*, a reçu de Cyrille Guimard la promesse que Bernard Hinault serait au départ l'an prochain...

JACQUES AUGENDRE.

ATHLETISME. — *Sur la piste du stade de Saint-Maur, Guy Drut a confirmé, mercredi 11 juin, que son retour à la compétition n'était pas une foucade. Sur 110 m haies, distance dont il a été recordman du monde et champion olympique, il est en effet descendu au-dessous du 14 secondes (13 sec. 97), alors qu'il manque encore d'entraînement (Drut a faibli notamment au cours des 40 derniers mètres).*

VOILE

DEUX CONCURRENTS DE LA TRANSAT EN SOLITAIRE SONT RECHERCHÉS PAR L'AVIATION BRITANNIQUE

Au cours de la cinquième journée de course dans la Transat en solitaire, le Breton Eugène Riguidel a effectué une spectaculaire remontée sur Marc Pajot, en naviguant à une moyenne *supérieure* à 12 nœuds (environ 22 kilomètres à l'heure) pendant 13 heures. Si bien que Marc Pajot est à 3 641 kilomètres de Newport, terme de l'épreuve, mais que Riguidel n'a plus que 3 704 kilomètres à *couvrir*. L'Américain Philip Weld a également comblé une partie de son retard sur Pajot. Il était à 3 744 kilomètres de l'arrivée.

Derrière, le sort de plusieurs concurrents *était moins favorable*. Des avions britanniques ont entrepris des recherches pour localiser le monocoque du Sud-Africain Bertie Reed et le petit trimaran de l'Américain Philip Stegall dont les balises Argos n'ont plus donné de signaux depuis plusieurs heures. quatre autres navigateurs, l'Anglais Mike Richey, l'Italien Beppe Panada l'Allemand de l'Ouest Hans Schulte et le Français Eric Loizeau, qui était encore dans les mieux classés mercredi, retournent vers l'Europe. L'Anglais Martins Wildes n'a pas parcouru le moindre mille mercredi 11 juin. Quant à son compatriote John Charnley, il a fait savoir aux organisateurs qu'il poursuivait sa route avec une main cassée.

SCIENCES

Le C.N.E.S. sélectionne deux pilotes de chasse pour la mission spatiale franco-soviétique de 1982

Le Centre national d'études spatiales (CNES) a présenté mercredi 11 juin, à Paris, les deux futurs cosmonautes français, qui, en 1982, participeront au vol spatial que Français et Soviétiques ont décidé d'organiser en commun. Les deux hommes, officiers de l'armée de l'air, se rendront à la fin de l'été en Union soviétique pour subir un entraînement spécial et préparer leur mission.

Le lieutenant-colonel Jean-Loup Chrétien, quarante et un ans, et le commandant Patrick Baudry, trente-quatre ans, ont *été déclarés bons pour le service*. Heureux vainqueurs d'une sélection marathon pour laquelle concouraient cent quatre-vingt-treize candidats — dont vingt-six femmes, — les deux pilotes de chasse ont donc finalement triomphé de plusieurs mois d'épreuves physiques, de contrôles médicaux et de tests psychologiques.

Ainsi se concrétise un projet dont l'idée avait été officiellement proposée en avril 1979 par M. Leonid Brejnev à l'occasion du voyage du président de la République en Union soviétique. Mission spatiale commune donc, mais, comme s'est plu à le rappeler le président du CNES, M. Hubert Curien, mission spatiale « *avant tout scientifique* », dont l'engagement a sans aucun doute été facilité par un contexte politique favorable illustré par les récents entretiens franco-soviétiques de Varsovie et la participation de la France aux Jeux *olympiques*.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas avant le 1ᵉʳ septembre et après avoir suivi d'intensifs cours de russe, que les deux Français rejoindront la Cité des étoiles — située à une quarantaine de kilomètres de Moscou, — où sont entraînés les cosmonautes soviétiques. Là, pendant un an et demi, ils s'initieront en compa*gnie de leurs collègues soviétiques* au métier de cosmonaute. Enseignements théoriques, simulations de vol en apesanteur, opération survie et missions de secours se succéderont pendant les huit premiers mois. Ensuite, les deux hommes se familiariseront avec le vaisseau Soyouz et la station Saliout, et ils répéteront en simulateur les procédures de décollage, de rendez-vous et d'atterrissage. C'est au cours de cette longue période que sera désigné celui des deux futurs cosmonautes qui aura la chance de voler, l'autre, le remplaçant, restant au sol pour l'assister dans son travail pendant le vol.

Une semaine de travail

Cette mission, prévue pour la mi-1982, devrait avoir lieu de la manière suivante : après décollage depuis l'Union soviétique et mise en orbite du vaisseau Soyouz, *l'équipage, constitué* d'un commandant de bord (pilote soviétique) et d'un ingénieur de bord (copilote français), devrait rejoindre dans les vingt-cinq heures une station orbitale Saliout — sans *doute Saliout-7*, — à bord de laquelle ils resteront une semaine pour exécuter le programme scientifique qui leur aura été confié ; à cette occasion, il n'est pas exclu qu'ils rencontrent un équipage soviétique déjà installé dans la station.

Une telle mission n'est pas sans présenter quelques analogies avec celles déjà accomplies à *plusieurs reprises par des* équipages mixtes composés d'un Soviétique et d'un représentant d'un pays ami (Tchécoslovaquie, République démocratique allemande, Pologne, etc.). Les responsables du CNES estiment cependant qu'elle en diffère à la fois par les procédures mises en place, les modalités d'exécution et le contenu du programme *scientifique. Pour l'heure, huit* projets d'expérience ont été retenus. Quatre sont du domaine de la physiologie et de la biologie spatiales (Cytos-2, DS-21, Echographie et Posture) ; deux concernent la science des matériaux, avec notamment une tentative de réalisation d'un alliage d'aluminium-indium, et deux, enfin, ont trait à l'astronomie et la géophysique (expériences photographiques à haute sensibilité et utilisation d'un collimateur à grille). Coût de ce programme : environ 30 millions de francs.

La forte orientation de la mission vers la physiologie humaine (lutte contre les infections, mesure du débit sanguin dans le cerveau, redistribution des volumes sanguins en état d'apesanteur, mécanisme de l'équilibre), a la faveur des responsables français. Il n'est pas exclu, en effet, si le vol commun se soldait par un succès, que de nouvelles missions soient envisagées. *D'autre part, « même s'il est encore trop tôt pour songer a créer une petite unité de cosmonautes français, nous ne devons pas*, a dit M. Curien, *négliger les vols habités, car nous ne savons pas si ce type d'activité sera important à l'avenir* ».

J.-F. AUGEREAU.

Patrick Baudry

[Né le 6 mars 1946 au Cameroun, Patrick Baudry est ingénieur de l'Ecole de l'air (1967-1969). Il a été breveté pilote de chasse en 1970, et, après avoir passé six ans en unité opérationnelle sur avion de combat Jaguar, il est sorti major de l'Ecole des pilotes d'essais britanniques E.T.P.S. Il est actuellement pilote d'essai au Centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge.

Il est marié et père d'une petite fille de quatre ans. Il pratique la moto, le squash et le ski, et s'intéresse à l'étude des vins.]

Jean-Loup Chrétien

[Né le 20 août 1938 à La Rochelle, Jean-Loup Chrétien est ingénieur de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence (1959-1961). Il a été breveté pilote de chasse en 1962, et, après avoir passé sept ans en unité opérationnelle sur *avions de combat Mirage*, il a rejoint l'Ecole des pilotes d'essai d'Istres en 1970. Pendant sept ans, il a *effectué* des essais en vol et a été en particulier responsable du programme d'essais de l'intercepteur Mirage F-1. Jean-Loup Chrétien, *actuellement* lieutenant-colonel de l'armée de l'air, est adjoint au commandement de la défense aérienne de la zone sud.

Il est marié et père de quatre garçons de dix-huit, quinze, quatorze et cinq ans. Il joue de l'orgue, pratique la voile et le ski.]

ÉDUCATION

Nouveau conflit à l'Institut national de recherche pédagogique

Réorganisé le 19 décembre 1979, l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) de Paris est actuellement le lieu d'un vif conflit entre la nouvelle direction et les sections syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN de l'établissement. L'objet en est le programme général d'activités (P.G.A.) adopté le 17 avril dernier par le conseil d'administration de l'I.N.R.P. : sur cent soixante-cinq recherches proposées, dont certaines étaient en cours, cent cinq ont été refusées.

« Il s'agit d'une politique d'épuration et de liquidation des équipes de recherches actuelles et de leurs orientations, déclare l'intersyndicale de l'I.N.R.P., pour reconstruire un institut au service exclusif de la politique gouvernementale. »

Dans un communiqué commun, les syndicats nationaux des enseignements de second degré (SNES), de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), des professeurs d'écoles normales (S.N.P.E.N.), des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.) et des professeurs d'éducation physique (SNEP) affirment que « cette opération et ce redéploiement relèvent de choix et de critères de nature politique » et que « de graves menaces pèsent sur l'emploi des actuels personnels de l'I.N.R.P. ». Cette polémique est un des nouveaux avatars de la redéfinition des missions de l'I.N.R.P. amorcée depuis le début des années 70.

En dix ans, la vieille maison du 29, rue d'Ulm — l'ancien musée pédagogique créé en 1879 par Jules Ferry — a connu trois sigles (1). Ses personnels ont hérité successivement de cinq directeurs, dont l'un ne resta en place que quatre mois. Le ministère de l'éducation a multiplié les réorganisations manifestant souvent son désir de reprendre en main un établissement jugé par trop indépendant.

Il est vrai que la recherche pédagogique n'a, semble-t-il, jamais été soutenue par une ferme volonté politique. S'ils n'ont pas hésité à piocher — à juste titre — parmi les rapports des chercheurs, les responsables ministériels ne s'en sont pas pour autant montrés reconnaissants.

L'indépendance de la recherche pédagogique a été réduite en trois temps. Elle a, en premier lieu, été séparée des instruments de diffusion de ses résultats auprès des usagers du système éducatif. En septembre 1970 fut créé à cette fin l'Office français des techniques modernes de l'éducation (Ofrateme), remplacé en août 1976 par le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.). D'autre part, les ministres successifs — et particulièrement M. René Haby — n'ont eu de cesse de distinguer l'« expérimentation » dans les établissements de la « recherche » proprement dite, la première devant relever, selon le langage consacré, des « décideurs », c'est-à-dire des directions du ministère. Les « recherches-action » prônées par M. Louis Legrand, directeur de recherches à l'I.N.R.P., mêlant dans un même mouvement l'élaboration théorique et la mise en œuvre sur le terrain, étaient visées.

Enfin, le contenu même des recherches a été mis en cause : l'I.N.R.P. doit être un « *bureau d'études du ministère, à l'instar de ceux qui fonctionnent chez Simca et Citroën* », déclarait en 1977 son directeur, à l'époque M. Raymond Jacquenod.

Ce passif a été présenté, le 5 octobre 1979, au cabinet de M. Christian Beullac par une délégation de la Fédération de l'éducation nationale. Celle-ci a rappelé, à cette occasion, que « *l'I.N.R.P. ne dispose que de 1/1 300 du budget de l'éducation* (2), affirmant qu'en ce sens « *le grand institut de recherche en éducation* », dont le ministère avait souhaité l'avènement, « *reste à l'état de vœu pieux* ». Elle ajoute que l'I.N.R.P. ne dispose pas de service d'éditions, situation qui contribue à sa marginalisation, résumée par la formule « *une recherche non publiée n'existe pas* ». La FEN s'étonne d'une note adressée, le 15 janvier 1979, au directeur de l'I.N.R.P. par la direction générale de la programmation et de la coordination. L'objectif des recherches sur la formation des maîtres y était défini en ces termes : « *une réflexion sur les contenus minimaux de formation requis pour mettre en harmonie la volonté politique exprimée à travers les réformes, les mentalités et les comportements des maîtres* ».

Or, l'interlocuteur de la délégation syndicale, Mme Jeanine Feneuille, conseiller technique auprès du ministre, se montra attentive et même compréhensive. Elle déclara en substance que l'administration centrale n'a pas su tirer parti de tout le capital de rapports produits par l'I.N.R.P., que des « bavures » se sont produites qui ne tiennent pas à une volonté politique mais à la force d'inertie de l'administration, et qu'il fallait sortir de « *l'ère du soupçon* » à l'égard des chercheurs. Le ministre n'entend aucunement « *torpiller* » *la recherche* », a-t-elle assuré.

Présentant la réorganisation de la recherche au conseil des ministres du 19 décembre 1979, M. Christian Beullac a souhaité qu'elle « *joue un rôle de médiation scientifique entre la recherche fondamentale réalisée tant en France qu'à l'étranger, les universités et les responsables du ministère de l'éducation* » (*le Monde* du 21 décembre 1979). « *Nous avons enfin un ministre qui s'intéresse à la recherche, et pour lui donner toute sa place* », dit un universitaire, membre du nouveau conseil scientifique de l'I.N.R.P.

Mais l'ouverture proclamée est démentie par les faits. Le nouveau directeur de l'I.N.R.P., M. Georges Septours, nommé en décembre 1979, donne une définition restrictive des missions de l'Institut, affirmant que « *les choix doivent appartenir aux décideurs* » et que « *la recherche doit se mener sur des objectifs fixés par le ministère* ». Des formules déjà entendues sont de retour : « *outil du ministère* », « *bureau d'études* »...

Le 28 janvier, avec un préavis de quelques heures, M. Louis Legrand est brutalement démis de ses fonctions et nommé chargé de mission au ministère. Présentée comme une promotion, cette mesure inattendue est qualifiée d'« *éviction brutale* » par les personnels de l'I.N.R.P. Viennent ensuite les coupes sombres opérés dans le programme de recherche. Ainsi sont supprimées les recherches sur la didactique du français à l'école élémentaire. Celles sur l'échec scolaire dans les premières années de la scolarité sont largement réduites.

Toutes les recherches retenues se terminent au plus tard en 1982, et pour près de 40 % d'entre elles en 1981. On comprend l'inquiétude des cent vingt chercheurs de l'I.N.R.P., qu'ils soient enseignants détachés ou personnels contractuels, dont l'emploi reste précaire. M. Septours, quant à lui, assure qu'« *aucune charrette* » de licenciements n'est à prévoir. Il affectionne l'expression « *année zéro* » pour résumer l'action qu'il entend mener. La formule est à double tranchant.

EDWY PLENEL.

(1) Successivement Institut pédagogique national (I.P.N.), Institut national de la recherche et de la documentation pédagogique (I.N.R.D.P.), puis Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.).

(2) Le budget général de l'I.N.R.P. était, en 1978, de 51 717 825 F et, en 1979, de 58 945 688 F.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● Hébreu moderne.

Mme Françoise Rameau Le Davay, Mlle Monique Jacob.

RELIGION

SELON UN SONDAGE

Plus de deux millions de Français se réclament du protestantisme

L'évolution démographique du protestantisme français a bien souvent évoqué l'image de la peau de chagrin. En effet, entre 1872 — date du dernier recensement officiel comportant l'indication de la religion — et les statistiques actuelles fournies par les églises, les effectifs protestants sont restés numériquement stables autour de 800 000 à 850 000 fidèles, ce qui, eu égard à la croissance démographique de la France, signifie une très nette régression.

Or, voici qu'un sondage IFOP réalisé à la demande des « Dernières Nouvelles d'Alsace », du « Midi libre », de « la Vie » (catholique), de « Réforme », du « Protestantisme au vingtième siècle » et de plusieurs périodiques régionaux protestants, révèle que, sur un échantillon significatif de 10 000 Français, près de 4,5 % d'entre eux se déclarent proches du protestantisme, soit environ 2 300 000 personnes âgées de plus de quinze ans, alors que les statistiques ecclésiastiques, à quelques exceptions près, incluent les enfants.

En gros, disons que l'écart entre les résultats du sondage et ces statistiques est de l'ordre d'un million et demi. Ces résultats doivent cependant être sérieusement tempérés : se déclarer proche du protestantisme et être effectivement protestant, ce n'est pas la même chose.

L'examen des différentes questions posées à ceux qui se déclarent proches du protestantisme et des tris croisés opérés entre les réponses permet d'ailleurs de préciser les choses. 38 % des personnes interrogées, soit huit cent cinquante mille personnes, assistent régulièrement ou occasionnellement à un culte célébré dans une église protestante. Elles sont 40 % à verser une cotisation à une église protestante et 37 % à une œuvre d'inspiration protestante, ce qui signifie que, pour beaucoup d'entre elles, le lien institutionnel n'est pas inexistant. Les émissions télévisées protestantes sont suivies, régulièrement ou occasionnellement, par 35 % et les cultes radiodiffusés par 21 %.

Il existe donc en France une marge importante de protestants et de sympathisants hors Eglise, qui ne confient même pas leurs enfants à une institution ecclésiastique en vue d'une instruction religieuse (ils ne sont que 23 % à le faire, mais 26 % déclarent se charger eux-mêmes de cette instruction), qui n'ont eux-mêmes pas été baptisés dans une église protestante (62 %). Cependant, certaines pratiques religieuses individuelles recueillent des pourcentages plus élevés : lecture de la Bible, régulière ou occasionnelle : 36 % ; plus rare : 27 % ; prière régulière ou occasionnelle : 64 %.

Quelles peuvent être dans ces conditions les motivations qui poussent un nombre relativement élevé de Français à se déclarer proches du protestantisme ? Lorsqu'on se souvient de la longue tradition anticléricale et souvent anticatholique qui a caractérisé l'histoire de la France à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, on est tenté de répondre : ces Français qui se déclarent proches du protestantisme veulent simplement signifier leur refus du catholicisme. Or le sondage ne permet pas cette interprétation : le rejet du catholicisme n'intervient que dans 11 % (encore avons-nous additionné les 6 % qui font de ce rejet leur motivation première et les 5 % pour qui elle n'intervient qu'en seconde ligne).

La grande majorité des enquêtés (55 % en première réponse, 44 % en deuxième réponse) indiquent qu'ils se sentent attirés par certains aspects du protestantisme ou que le protestantisme correspond à leurs convictions et à leur foi. Ceux dont le protestantisme ou l'attrait pour le protestantisme provient de leur origine familiale sont nettement moins nombreux. Il semble donc qu'en France le protestantisme soit plus fréquemment une confession que l'on choisit qu'une religion à laquelle on appartient par naissance ou tradition familiale.

Les raisons invoquées par les enquêtés pour justifier leur appartenance au protestantisme ou leur sympathie pour lui font apparaître une raison qui, dans le contexte œcuménique, n'est pas sans importance : 36 % en première réponse, et 17 % en seconde réponse, invoquent la liberté d'esprit que donne le protestantisme. Les pourcentages sont notoirement plus faibles en ce qui concerne la foi en Jésus-Christ et la place donnée à la Bible, caractéristiques qui n'apparaissent plus comme exclusivement protestantes, et plus faibles encore en ce qui concerne les principes moraux : l'image d'un protestantisme rigoriste paraît s'être estompée.

Sur les questions d'éthique sociale ou d'éthique sexuelle, on notera que de très fortes majorités (de 60 à 80 %) approuvent les positions prises par les Eglises et la Fédération protestante de France : il s'agit ici de la défense des travailleurs immigrés, du respect de l'objection de conscience, de la possibilité du remariage des divorcés et de la contraception. On sera cependant attentif au fait que les pourcentages tombent à 56 % (et même à 38 % pour les pratiquants) lorsqu'il s'agit du soutien à la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Fait très remarquable : l'image que les enquêtés se font du pasteur est avant tout celle d'un conseiller spirituel (25 % en première réponse, 16 % en deuxième réponse). Cette fonction distance nettement celle du prédicateur et de l'enseignant, qui est pourtant la plus visible. Le sondage nous révèle ici une attente qui ne semble pas être satisfaite ailleurs dans la société globale : le besoin d'une direction spirituelle personnalisée.

Forme d'individualisme, bien sûr, mais par ailleurs la participation des enquêtés aux diverses formes d'association (parents d'élèves, syndicats, associations socio-culturelles, partis politiques, etc.) est très élevée : 42 %, alors que la moyenne nationale n'était que de 28 % en 1973. Y aurait-il là un des traits spécifiques de l'éthique protestante ? Les enquêtés ont aussi exprimé leurs affinités politiques : si les partis de gauche recueillent 36 % des suffrages et les partis du centre droit et de la droite 25 %, 23 % des enquêtés sont allergiques à tous les partis existants. On regrettera que le sondage n'ait pas réservé une rubrique pour les mouvements écologiques.

Cette radiographie du protestantisme français, dont nous sommes loin d'avoir analysé toutes les données, révèle en tout cas que celui-ci bénéficie encore en France d'un capital de sympathie que l'on croyait épuisé. Malgré le peu de place faite au protestantisme dans les différentes productions littéraires, il semble bien que ce capital soit resté intact depuis la fin du XIXe siècle, où il était particulièrement net, et qu'il se soit même développé, sans pour autant susciter les réactions hostiles qu'il provoquait si fréquemment à la fin du siècle dernier. Que feront les Eglises de ce capital de confiance qu'elles découvrent ?

ROGER MEHL.

MÉDECINE

La sélection dans les études médicales sera dès 1983, plus rigoureuse que prévu

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a commenté mercredi 11 juin, au cours d'une conférence de presse, les mesures, adoptées le jour même en conseil des ministres, relatives à la démographie médicale (nos dernières éditions du 12 juin). *Ces mesures, qui concernent différents aspects de la profession médicale, ont un objectif commun : atténuer autant que faire se peut l'explosion démographique en limitant au plus vite le nombre des praticiens exerçant dans le secteur libéral. En toute hypothèse, il est acquis que, dès 1983, seuls cinq mille étudiants (contre sept mille cent vingt et un en 1980) pourront accéder à la seconde année du premier cycle des études médicales.*

La première proposition du groupe Démographie médicale, présidé par le professeur Jean-Pierre Etienne (*le Monde* du 30 janvier), visait à diminuer le plus rapidement possible le flux annuel d'entrée des étudiants en médecine. Il semble qu'elle a été pleinement acceptée par le ministère de la santé et de la sécurité sociale et par celui des universités. Alors que jusqu'à présent le chiffre de 6 000 était le plus souvent avancé, M. Jacques Barrot a annoncé que, dès 1983, seul un effectif de 5 000 étudiants serait retenu.

La loi du 6 juillet 1979 permet, grâce à un arrêté annuel des deux ministères concernés, de fixer chaque année le nombre des étudiants autorisés à continuer leurs études médicales, la réduction ne pouvant excéder chaque année 10 % de l'effectif précédent. C'est ce pourcentage qui, en fin de compte, sera retenu durant les années à venir pour permettre d'atteindre en 1983 l'« *l'objectif des 5 000* ». A long terme — vers l'an 2000, — le ministre envisage de faire plafonner l'effectif total des médecins en exercice à 170 000. Il prévoit donc un léger relèvement (5 500) des effectifs autorisés en deuxième année à partir de 1990.

Une autre série de mesures concerne la répartition géographique des installation des jeunes médecins. Longuement analysée dans le rapport du professeur Etienne, la profonde disparité des densités médicales a conduit le ministre de la santé et de la sécurité sociale — compte tenu du fait que trois étudiants sur quatre s'installent dans la région où ils ont été formés — à moduler la sélection. Pour la rentrée 1980, par exemple, le taux de réduction des effectifs a été fixé à 13 % (contre 10 % pour la moyenne nationale) dans les unités d'étude et de recherche (U.E.R.) méridionales.

Des cellules d'accueil

Si les « *incitations* » et les « *relais d'information* » qui pourraient favoriser la mobilité des étudiants dans le cours même de leurs études restent encore hypothétiques — le ministre laissant aux U.E.R. le soin de mettre au point « *les incitations les plus efficaces* », — M. Barrot a, en revanche, annoncé la création, dans trois ans, sur l'ensemble du territoire, de « *cellules d'accueil des jeunes médecins* » du type de celles qui existent à titre expérimental depuis juin 1977 dans le département de la Gironde. Chargées de « *satisfaire le besoin d'information des jeunes médecins à la recherche d'une installation* » et « *d'améliorer la connaissance globale de la démographie médicale à des niveaux géographiques relativement fins* », de telles cellules devraient être créées, cette année, dans sept régions (Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Alsace, Lorraine, Bretagne et Basse-Normandie). La couverture de l'ensemble du territoire doit être acquise en 1982.

D'autres mesures devraient être prochainement envisagées concernant une amélioration de l'avantage social vieillesse et une « aide » à la cessation d'activité anticipée afin d'inciter les médecins libéraux à cesser leur activité dès ou avant soixante-cinq ans. « *On estime qu'un médecin sur trois continue d'exercer après soixante-cinq ans* », a précisé M. Jacques Barrot, qui a souligné que « *les pouvoirs publics étaient favorables à l'ouverture de négociations entre les caisses et les médecins, en vue d'améliorer de façon significative (de l'ordre de 20 %) le système des avantages spéciaux de vieillesse des médecins conventionnés, grâce à une augmentation des cotisations* ».

Le dernier point de la conférence de presse a traité de la rémunération des « maîtres de stage », ces praticiens en exercice qui acceptent de recevoir des étudiants futurs généralistes au cours de leur « résidanat ». « *Pour passer en trois ans de quelques centaines de bénévoles à plus de quatre mille maîtres de stage agréés*, a souligné M. Barrot, *il paraît indispensable d'envisager une rémunération.* » Cette mesure devrait être appliquée dès l'année prochaine. Le ministre n'a pas voulu préciser officiellement le montant de cette rémunération. On s'accorde généralement pour dire que celle-ci se situera aux environs de 100 francs par demi-journée de stage, c'est-à-dire entre 5 000 et 10 000 francs par stage.

JEAN-YVES NAU.

INFORMATIONS «SERVICES»

DOCUMENTATION

La publication du guide statistique de la B.N.P.

Régions au crible

La Banque nationale de Paris vient de publier un Guide statistique des vingt-deux régions de France *(1). Cet établissement, qui a réalisé un effort de décentralisation à travers ses « directions de réseaux » à Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Toulouse, Strasbourg et Nancy, met ainsi à jour un premier tableau économique paru en 1969.*

Cet ouvrage rassemble en 285 pages les données essentielles de la vie des régions. Deux approches ont été adoptées : la première, analytique, passe en revue les activités économiques, sociales, financières, touristiques, universitaires selon les régions et fournit d'intéressantes comparaisons. La seconde esquisse un « portrait-robot » des régions : vingt-cinq principaux « signes distinctifs » relatifs à la population, à l'emploi, aux activités économiques, aux revenus et au niveau de vie, par exemple, composent à chacune une « silhouette ».

Parmi les renseignements les plus intéressants, on relève :

— Une description de l'administration régionale et locale de la France avec ses 36 394 communes, 96 départements, 26 académies, 22 établissements publics régionaux de métropole, 8 zones d'étude et d'aménagement du territoire (ZEAT).

— L'implantation territoriale des forces militaires françaises.

— L'hétérogénéité des situations démographiques, qu'illustre un éventail des densités qui va de vingt-six habitants au kilomètre carré (Corse) à huit cent trente (Ile-de-France). La région Nord-Pas-de-Calais s'affirme à la fois comme chef de file des régions « natalistes » avec un taux de natalité de 16,4 pour mille, et comme la région au plus fort taux de mortalité infantile (16,5 pour mille).

— Le guide publie les projections démographiques du « modèle prudent » élaboré par l'INSEE aux horizons 1985 et 1999, pour chaque région, et indique des perspectives de dépeuplement.

— La situation du logement, le nombre de propriétaires et de locataires, les prix selon les régions. On apprend, par exemple, que le rendement locatif des immeubles est plus fort à Aix-en-Provence ou Bordeaux que dans le seizième arrondissement de Paris.

— La production viticole : si c'est la région bordelaise qui fournit le plus gros contingent d'exportations de vins d'appellation contrôlée, la production de cognac pour sa part occupe les plus grandes superficies (95 000 hectares). Les bonnes années des grands crus sont répertoriées.

— Le guide donne des précisions sur l'essor des divers moyens de communications, la consommation de papier de presse (c'est en Ile-de-France que la consommation par habitant est la plus forte et en Corse et en Franche-Comté qu'elle est le plus faible) ou l'écoute des différentes stations de radio.

— L'importance respective des transports par voie routière, ferrée, aérienne ou navigable. La carte du trafic S.N.C.F. depuis dix ans voisine avec le recensement des camions de moins de dix ans d'âge...

Si cet ouvrage remet en cause bon nombre d'idées reçues sur les régions, il confirme plusieurs certitudes, notamment celle-ci : Paris et l'Ile-de-France restent, avec les trois cent quatre-vingt-huit directions des cinq cents premières entreprises françaises, le vrai « siège social » de la France.

(1) Guide statistique des vingt-deux régions de France 1979. Banque nationale de Paris, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e).

MÉTÉOROLOGIE

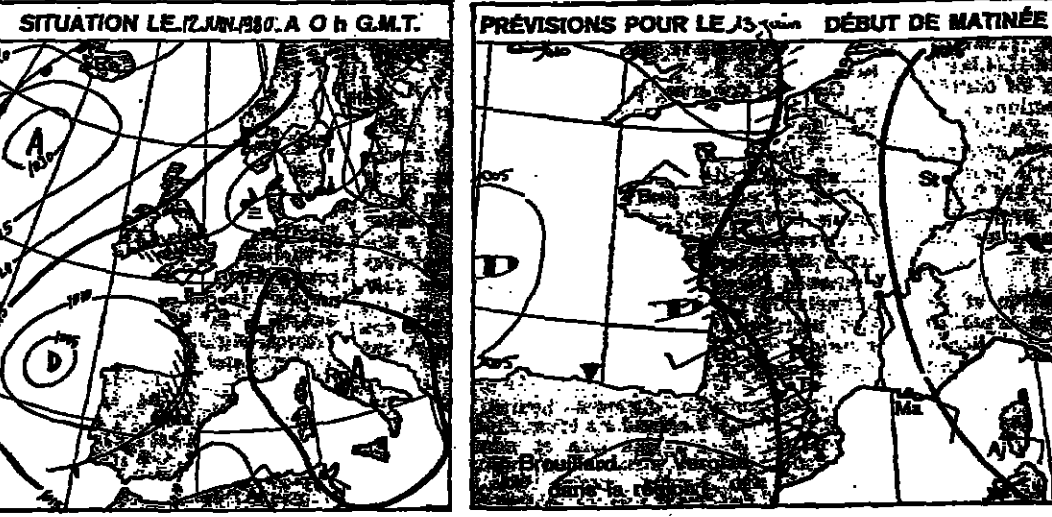

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

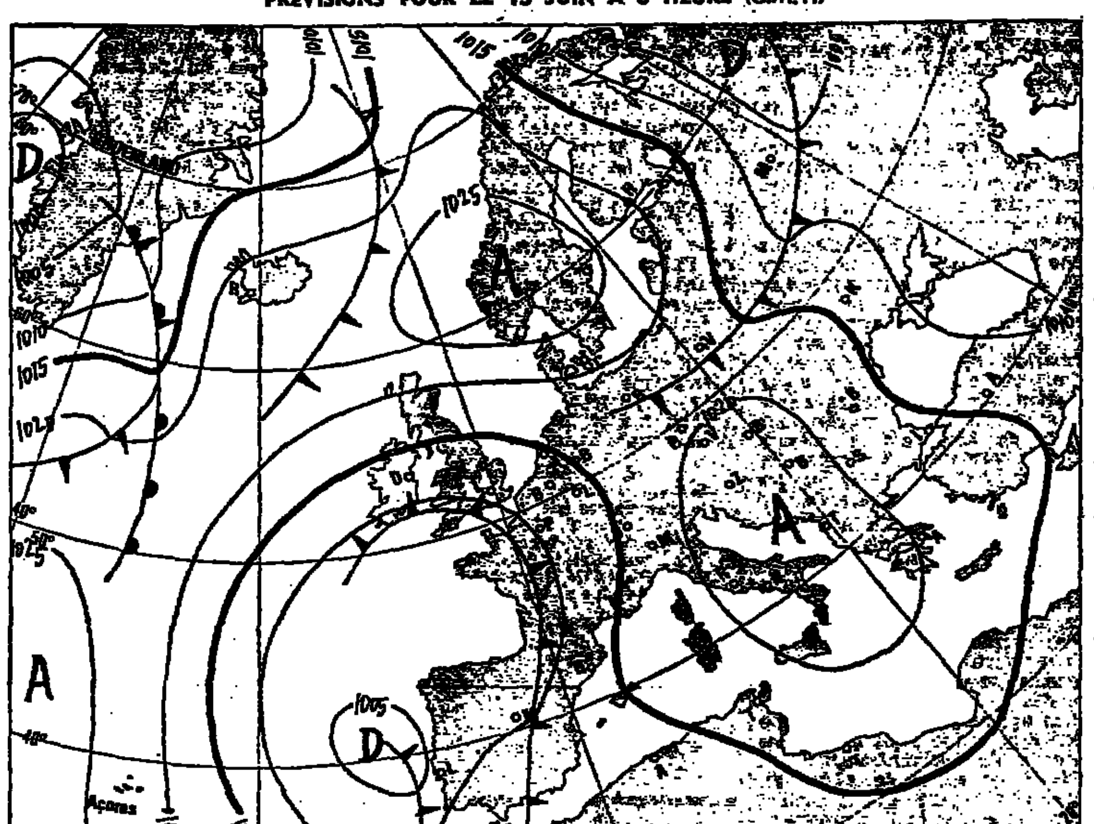

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 juin à 0 heure et le vendredi 13 juin à 24 heures :

Les basses pressions qui persisteront sur la péninsule Ibérique et le proche océan maintiendront la France sous l'influence de masses d'air humide et instable venant de la Méditerranée occidentale ou du golfe de Gascogne.

Vendredi 13 juin, le temps sera doux, nuageux et orageux. Des éclaircies assez belles apparaîtront temporairement, en particulier sur les régions du Nord, du Nord-Est et de l'Est, *où elles seront plus durables*. Des ondées orageuses éparses tendront à s'intensifier l'après-midi les orages qui se développeront pourront être localement forts sur l'Aquitaine, le Poitou et le Massif Central, ainsi que sur le Bas-Languedoc et le Roussillon.

Les vents, qui circuleront du secteur sud-est, seront le plus souvent *faibles ou modérés, mais des* rafales accompagneront les orages. Les températures subiront peu de changement.

Le jeudi 12 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,3 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juin ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 21 et 11 degrés; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 22 et 16 ; Bourges 13 (min.); Brest, 18 et 9 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 18 et 9 ; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 28 et 12 ; Lille, 17 et 9 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 19 et 10 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 20 et 14 ; Toulouse, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 20 degrés ; Amsterdam, 21 et 11 ; Athènes, 29 et 18 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 22 et 9 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 35 (max.); îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 26 et 13 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 28 et 15 ; Moscou, 29 et 18 ; Nairobi, 24 (max.); New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 29 et 19 ; Rome, 23 et 13 ; Stockholm, 27 et 11 ; Téhéran, 30 et 24.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ENTRAIDE

L'ÉTÉ AVEC LES « PETITS FRÈRES ». — *Les Petits Frères des pauvres lancent un appel à la générosité de chacun pour les aider à organiser les vacances d'été des personnes âgées, dont ils s'occupent.*

★ Envoyez vos dons aux Petits Frères des pauvres, 64, avenue Parmentier, 75011 Paris, C.C.P. Paris 2463-96 E.

VIE SOCIALE

ALLOCATIONS FAMILIALES : DES BUREAUX FERMÉS LE SAMEDI DANS LA RÉGION PARISIENNE. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que, durant les mois d'été, ses guichets et services *d'accueil situés à Paris* (13e et 15e arrondissements), Maisons-Alfort (94), Nanterre (92), Saint-Denis (93), Rosny-sous-Bois (93), Pantin (93), Garges-lès-Gonesse (95), *Saint-Quentin-en-Yvelines* (78) seront totalement fermés au public les samedis à partir du 14 juin 1980. Un avis ultérieur précisera la date à laquelle les guichets seront à *nouveau ouverts* le samedi.

VIE QUOTIDIENNE

LA SITUATION DES ÉTUDIANTS QUI TRAVAILLENT DURANT L'ÉTÉ

Les étudiants qui, durant les vacances, font un remplacement dans une entreprise ou qui deviennent moniteurs de colonie *doivent savoir :*

1° Qu'ils continuent de bénéficier de la Sécurité sociale étudiants s'ils sont inscrits à ce régime ;

2° Que, même s'ils ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale étudiants, ils peuvent percevoir des prestations sociales et des indemnités en cas d'accident du travail car, étudiants ou non, ils doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration de la part de leur *employeur.*

Les étudiants qui font des travaux des champs doivent, quant à eux, être déclarés à la Mutuelle sociale agricole. S'ils portent préjudice à autrui dans le cadre de leur travail (blessures, dégâts), c'est l'assurance de responsabilité *civile exploitant de l'agriculteur*-employeur qui versera les indemnités à la victime. Attention, il est *interdit* de conduire un tracteur quand on a moins de seize ans (dans certains cas, dix-huit ans) : l'assurance n'intervient pas quand cette règle n'est pas respectée. (Centre de documentation et d'information de l'assurance.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 690

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■							
III						■			
IV					■		■		
V		■							
VI		■							■
VII				■		■			
VIII								■	
IX					■				
X				■					
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Grandes, peuvent s'opposer aux moucherons. — II. Peut se perdre en courant. — III. Qui a donc été patient. Abréviation. — IV. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est couvert. Mot pour exprimer qu'on est bien assis. — V. Il y a des maigres dans sa famille. — VI. Evoque un vieux livre. — VII. Un mot qui ne conduit généralement pas loin. Jetés pour jouer. — VIII. Où il y a de petites mouches. — IX. Ruminant. — Pour habiller une bergère. — X. Crie comme un cerf. Peut former de jolies perles. XI. Préposition. Pas énergique. Règles.

VERTICALEMENT

1. Mot qui peut désigner l'ensemble des produits du ménage. — 2. Entre trois et quatre. Fais briller. — 3. Sujet d'étude pour ceux qui aiment les fleurs. — 4. Ferme un golfe ; Morceau de musique. — 5. Cri d'Espagnol. S'échauffe quand on fume. Grecque. — 6. Au monde. Endroit où l'on peut saigner. N'est pas sur la ligne quand il est perdu. — 7. N'admet pas. Dont l'odeur peut rappeler les grandes grèves. — 8. Mis en pièce. Pas des masses. — 9. Pas aimable. Situées.

Solution du problème n° 2 689

Horizontalement

I. Barrage. — II. Egoutiers. — III. Geint ; Tas. — IV. Un ; Ermite. — V. Ecu ; Ost. — VI. Séneçon. — VII. Santé ; As. — VIII. Naît. — IX. Uni ; Oasis. — X. Nom ; Elu. — XI. Ensilés.

Verticalement

1. Bègues ; Lune. — 2. Agencés ; No. — 3. Roi ; Unanime. — 4. Rune ; ENA. — 5. Attractions. — 6. GI ; Oeta. — 7. Eetion ; Sel. — 8. Rats ; Asile. — 9. Ossètes ; Sus.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 juin 1980 :

DES DECRETS

● Instituant le comité interministériel pour les relations culturelles extérieures ;

● *Modifiant* le décret du 14 avril 1966 portant création du comité des prix de revient des fabrications d'armement ;

● Modifiant la nomenclature des installations classées.

UN ARRETE

● Portant affectation aux carrières des élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de mai 1980.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 JUIN

« L'Ile Saint-Louis », 11 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel.

« L'Enclos de Picpus », 15 h., angle rue de Picpus - avenue de Saint-Mandé, Mme Bouquet des Chaux.

« Saint-Laurent », 15 h., boulevard Magenta, Mme Garnier-Ahlberg.

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal.

« Le Père Lachaise », 15 h., métro Père Lachaise, Mme Oswald.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De Notre-Dame à l'Ile Saint-Louis », 20 h. 30, métro Cité Mme Hauller.

« Le Marais », 15 h., 1, rue de Fourcy, M. de La Roche.

CONFÉRENCES

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor Cousin, M. A. Méglin : « Cours de radiesthésie » (Université populaire de Paris).

20 h., 20, rue de Copernic, M. R. Emmanuel : « Métempsychose et réincarnation. Les finesse du Karma » (GRACE).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Réincarnation et Karma » (Loge unie des Théosophes), entrée libre.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE DU 11 JUIN 1980

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	2 321	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	35 891	poissons	100 000
		autres signes	10 000
2	2	tous signes	70
	192	tous signes	370
	6 422	balance	7 070
		autres signes	770
	1 282	[illegible]	7 070
		autres signes	770
	7 022	bélier	10 070
		autres signes	1 070
	40 522	verseau	100 070
		autres signes	10 070
	39 492	sagittaire	100 070
		autres signes	10 070
3	743	tous signes	300
	6 913	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	65 793	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	37 783	balance	100 000
		autres signes	10 000
4	6 634	[illegible]	7 000
		autres signes	700
	3 274	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	24 544	lion	100 000
		autres signes	10 000
5	7 995	vierge	7 000
		autres signes	700
	9 065	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	02 985	cancer	100 000
		autres signes	10 000
	84 865	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
6	196	tous signes	300
	396	tous signes	300
	4 856	poissons	7 000
		autres signes	700
	4 816	capricorne	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
6	60 386	bélier	100 000
		autres signes	10 000
	10 426	taureau	3 000 000
		autres signes	100 000
7	7	tous signes	70
	67	tous signes	220
	77	tous signes	220
	187	tous signes	520
	5 227	lion	7 070
		autres signes	770
	9 667	[illegible]	7 220
		autres signes	920
8	5 038	bélier	7 000
		autres signes	700
	9 758	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 438	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	10 328	vierge	100 000
		autres signes	10 000
	15 468	taureau	100 000
		autres signes	10 000
9	39	tous signes	150
	2 879	gémeaux	3 150
		autres signes	650
	6 499	capricorne	7 000
		autres signes	700
	7 289	verseau	7 000
		autres signes	700
	7 619	scorpion	7 000
		autres signes	700
	2 149	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 229	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	16 289	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
0	50	tous signes	100
	120	tous signes	300
	3 250	cancer	10 150
		autres signes	1 150
	3 500	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU VENDREDI 13 LE LUNDI 16 JUIN 1980 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO tirage n° 24 : 9 25 31 34 40 42 numéro complémentaire 24

PROCHAIN TIRAGE LE 18 JUIN 1980 VALIDATION JUSQU'AU 17 JUIN APRÈS-MIDI

LISTE OFFICIELLE loterie nationale ARLEQUIN

TIRAGE DU 11 JUIN 1980

FINALES ET NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE : 6 | 61 | 137 | 935 | 5 833

FINALES OU NUMÉROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER TOUTES SÉRIES F.	FINALES OU NUMÉROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER SÉRIE 10 F.	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER AUTRES SÉRIES F.
6	50	5 833	2 005 000	21 000
61	200			
16	150	3 358	10 000	2 000
		3 385	10 000	2 000
137	3 000	3 538	10 000	2 000
173	300	3 583	10 000	2 000
317	300	3 835	10 000	2 000
371	300	3 853	10 000	2 000
713	300			
731	300	5 338	10 000	2 000
935	3 000	5 383	10 000	2 000
359	300	8 335	10 000	2 000
395	300	8 353	10 000	2 000
539	300	8 533	10 000	2 000
593	300			
953	300			

Prochain ARLEQUIN : le 9 juillet 1980 à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Tirage télévisé à 19 h. 15.

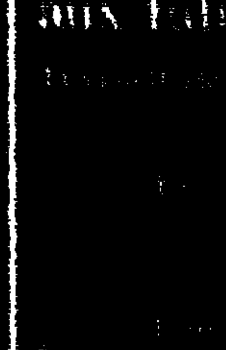

Le Monde DES LIVRES

Toinou et la tribu des « sabots »

● ***Ce livre est un miracle.***

LA littérature ne manque pas d'agriculteurs. Chaque éditeur possède un paysan et un magnétophone et confectionne une fresque agricole. Nos bibliothèques deviennent bucoliques. Lire est un village.

Un village comme une image. Il contient une église, des prairies et des coqs, des servantes au grand cœur, des paysans avec des têtes de maréchal Pétain. De temps à autre, cependant, un livre fort est publié — *la Vie d'un simple*, de Guillaumin — ou bien aujourd'hui *Toinou*, d'Antoine Sylvère.

Ce livre est un miracle. Quand Toinou vient au monde, dans la famille d'un pauvre métayer d'Ambert, en 1888, tous les démons sont penchés sur son berceau. Le destin est écrit : fils de misérable, Toinou sera misérable. Il est de la tribu des « sabots » et jamais il n'entrera dans la tribu des « chaussures cirées ». Au fil des humiliations, il deviendra un muet, un mutilé ou un mendiant, un de ces parias qui encombrent les jolies campagnes françaises de la Belle Epoque. Seulement, il y a un court-circuit quelque part : l'enfant massacré sera un homme remarquable.

Toinou est intelligent, très intelligent, mais cette grâce n'est pas suffisante. Il faut y ajouter quelques ingrédients plus rares. Toinou est un enfant implacable. Lucide, il a déchiffré très tôt la géographie du malheur et il s'est juré de connaître un autre pays. Il va confectionner des armes avec les avanies qu'il subit. Il « retourne les fusils ». La vie de Toinou est une alchimie : avec l'abjection, il composera de la force, avec la méchanceté de la tendresse, avec l'ordure une manière d'or philosophal.

★ *Dessin de CAGNAT.*

Cette opération de sauvetage mobilise d'abord le langage. Chez les parents, chez le grand-père Garibaldi, on parle patois et l'on ne sait point écrire. Il est vrai qu'on fourre Toinou à l'école, mais c'est un enfer. Enseigné par des professeurs sordides, battu, moqué, Toinou découvre mystérieusement le chemin dérobé de l'évasion. Comme tous les grands révoltés, ce gamin a le sang froid : il ne va pas frapper la sale vieille religieuse, comme le fait son ami Jean-Marie, à qui cet acte vaudra une définitive malédiction. Il ne se pliera pas davantage à l'image que les frères s'efforcent de lui donner de lui-même : celle du larbin, du pauvre, celle d'un simple matériau de la bourgeoisie. Toinou est intraitable. Il a compris que, pour les miséreux, le savoir est la seule richesse. Il travaillera comme un damné ; de cette langue étrangère qu'est le français, il fera un langage limpide, sec et ironique. Il deviendra un écrivain parfait.

Mais Toinou fait mieux : sa tête ne cesse guère d'analyser les stratégies de l'ennemi. Et très vite, il aura compris que les frères, aussi *mesquins* fussent-ils, ne sont que les « derniers rouages d'un monstrueux système ». C'est pourquoi son témoignage est exempt de bassesse. A ceux qui le frappent, il peut répondre par la colère ou la ruse, mais il ne fait pas l'aumône de sa haine. Ainsi le texte de Toinou ne nous raconte pas seulement un destin exceptionnel. Il présente aussi l'analyse spectrale d'un système reposant sur la misère des paysans et des ouvriers, désignés comme combustible de la grande machinerie bourgeoise.

Ici se place une autre prouesse d'Antoine Sylvère. Dans ces *campagnes, tout conspire* à produire la haine. A l'école, on dresse les petits les uns contre les autres. Partout, la jalousie, l'amertume, le meurtre. Mais Toinou ne tombe pas dans le piège. Il découvre chez les humiliés de l'amour et de l'amitié. Une belle galerie d'êtres déchus et lumineux défile dans ces pages : le Duret, le Puissant, le Pudorge, le Galibaldi, le Pantomin.

Nous avons désigné plus haut cette vie comme une alchimie. La comparaison doit être prise littéralement. Ainsi de l'usage de l'ordure. Rarement Mémoires auront été chargés d'autant d'odeurs macabres, pourrissantes ou excrémentielles. « *L'immondice tenait une place essentielle dans notre monde* » — fumier, tinettes, charniers, une odeur fétide flotte sur la prairie française. Ces enfances sentent le cabinet, et les enseignants d'Ambert le savent bien qui font de la diarrhée des petits une arme raffinée. *Comme ses camarades*, Toinou, quand il veut aller aux « lieux », doit rester le doigt levé, bien sage, impassible, tandis que dans sa culotte s'accomplissent des cataclysmes « *L'un après l'autre, les enfants furent invités à défiler devant moi pour s'emplir les narines de mon écœurante odeur.* » Cérémonie ignominieuse et qui verrouille le système de la dégradation : l'enfant doit se penser comme une ordure, un reste, un excrément. La plupart y succomberont, deviendront en effet rebuts — pauvres hères, figures de Bosch ou de Bruegel, voués à nourrir les exquis bonheurs du pays le plus riche de la terre, mais Toinou possède le savoir et cela suffit pour gripper l'appareil de mort : *comprendre* l'économie de la machine qui vous torture, c'est la désarmer, échapper à la condition d'excrément.

GILLES LAPOUGE.

(*Lire la suite page 28.*)

Le sourire gaillard de Jacques Perret

● ***A travers le deuxième tome de son autobiographie capricieuse.***

TOUT s'explique ! Jacques Perret a de l'eau de mer dans le sang. Elle lui fut injectée au début du siècle, en piqûres sous-cutanées, pour stimuler sa croissance. Admirez le résultat. A l'approche de quatre-vingts ans, l'auteur du *Caporal épinglé* mesure 1,85 mètre. Il paraît qu'il ne grandit plus, mais l'eau miraculeuse lui conserve le teint rose, le sourire gaillard et *la plume* alerte. Pour couronner son œuvre, (deux bonnes douzaines de romans et de nouvelles), il a entamé ses Mémoires. Entendons-nous bien : respectueux du désordre de sa vie, il s'est gardé de la mettre au pas ; il laisse les souvenirs jaillir à leur guise, le lecteur butinera à la sienne.

Après *Raison de famille*, premier tome de cette autobiographie capricieuse, voici *le Marché aux puces*, qui se situe à l'ombre des années 20, ombre que double le deuil d'un grand frère mort à la guerre. Ecrasé par l'héritage du héros, Perret tire sur sa bride. On dirait qu'il se dissipe si, en dépit de la géométrie, son chemin zigzagant ne demeurait toujours le droit chemin. Vite lassé de la Sorbonne, il la quitte pour gagner son pain. Précepteur, dessinateur, démarcheur, il saute de « djobe » en « djobe » avec une agilité croissante. Il se fait les muscles, ce garçon, il sait déjà qu'il ira loin. Et les jeunes directrices d'école auxquelles il rend visite le savent aussi. « *Vous avez les yeux trop bleus pour faire longtemps ce métier-là* », lui murmurent-elles en rougissant.

Du Mexique au Honduras, avec un crochet par le Canada et deux années au Maroc, dans le Rif, il cherche fortune, ne la trouve pas, mais l'oublie en cours de route. Heureux homme ! « *L'abondance et la variété de mes ennuis ne me permettent jamais de m'ennuyer* », constate-t-il. Et son entrain stimule le nôtre, ses mésaventures nous enchantent. Qu'il s'essaye au retour à la terre et voici que surgissent du sol « *des navets tuberculeux, des pommes de terre salsifiées, des chenilles en cosse* ».

Qu'il s'installe dans une ancienne bâtisse, et Malraux vient en sonder les murs, les déclarer dignes du patrimoine culturel, juste avant que *les démolisseurs* ne les rasent. « *Laissez donc Malraux tranquille* », ordonne Nana, l'épouse exemplaire qui, penchée sur le manuscrit, ne se prive pas de commentaires. Non, Jacques Perret ne laissera jamais rien tranquille. C'est la faute à l'eau de mer. Il cavale, virevolte, tourbillonne, s'engouffre dans des « *parenthèses à coulisses* » au risque d'y perdre le fil du récit et en ressort victorieux et narquois. Chacun alors se plaît à reconnaître qu'il n'est de bon bec que de Perret.

GABRIELLE ROLIN.

★ LE MARCHE AUX PUCES, de Jacques Perret. Julliard, 190 pages. Environ 41 F.

Entre le sacristain et l'ordinateur

● ***Un pamphlet anti-religieux.***

QUELS regards d'horreur le petit père Combes ne jetterait-il pas sur la France contemporaine, où les corps constitués de l'Etat laïc suivent en grande pompe une messe pontificale devant Notre-Dame ! Les *temps ont décidément* bien changé depuis qu'une République en mal d'inventaires forçait les portes de Sainte-Clotilde et expulsait les congrégations.

Le spectaculaire séjour de *Jean-Paul II à Paris* symbolise-t-il ce renouveau du sacré, cette renaissance de la Bible *mis* à la mode par tant d'ouvrages depuis une dizaine de mois, *le Testament de Dieu*, de Bernard-Henri Lévy en tête ? Neveu spirituel de Voltaire, fils de Renan par le même lignage, Bernard Oudin le redoute fortement.

Du règne théocratique des mollahs en Iran à la vogue de l'hindouisme dans le périmètre Neuilly-Passy-Auteuil, de l'attirance qu'exercent les joueurs de tambourin tondus, adeptes de *Khrisna, sur le boulevard Saint-*Michel, à l'hermétisme lacanien, il sent une puissante odeur d'opium du peuple se propager à travers le monde, parmi les coups d'encensoir et dans une espèce d'aboulie collective. Pour ce libre-penseur tranquille mais résolu, « *le Dieu traditionnel* » si souvent proclamé mort depuis une cinquantaine d'années ressort tout fringant de sa tombe. Il agit même comme jadis « *à visage découvert* ». L'auteur effrayé propose une mise en garde. Il l'intitule *La foi qui tue*. Elle pourrait s'appeler *Ecrasons l'infâme !*

Sous la vivacité du ton, le lecteur attentif appréciera une argumentation joviale mais solide, et souvent fort scrupuleuse. L'habitude s'en perd dans notre époque pédante et tapageuse. Chacun sait qu'à partir des débuts du siècle le dépérissement des religions établies transféra vers les partis totalitaires les forces formidables rendues disponibles par le manque d'emploi mystique. L'hitlérisme, plus durablement le communisme, en profitèrent. Faut-il qu'à leur échec succède la revanche des anciens cultes moribonds, ou la prolifération de nouvelles sectes orgueilleuses ? Bernard Oudin le redoute, comme si l'espèce humaine, incapable de sortir une bonne fois de ses songes merveilleurs, échangeait sans cesse une aliénation contre une autre, quittait l'amour du Bon Dieu pour celui d'*Adolphe ou de Joseph*, puis retournait honteuse à la *sacristie*, par horreur du Goulag et de Mauthausen. Jolie navette entre les bûchers de l'Inquisition et les fours crématoires.

Non sans quelque allègre jubilation *iconoclaste*, l'auteur constate d'étranges paradoxes.

GILBERT COMTE.

(*Lire la suite page 28.*)

GUÉGAN, PIVIDAL

Petits faits faux

DEPUIS Sophocle, les plus grandes peintures de l'âme humaine s'inspirent de crimes authentiques. De nos jours, beaucoup d'auteurs nourrissent leurs fictions de faits divers. *La plupart le font sans le dire, forts de ce que les artistes* ont toujours considéré la monstruosité naturelle comme une *concurrence déloyale, en tout cas comme un bien commun* leur revenant de droit, et de ce que la morale, récemment inscrite dans la loi, empêche le malfaiteur d'exploiter lui-même les potentialités littéraires de ses actes. Quelques changements de noms ou de circonstances suffiraient, à leurs yeux, à justifier et à masquer leurs emprunts. A leurs yeux seulement, car le lecteur n'a pas de peine à reconnaître dans bon nombre de romans, souvent affadies plus qu'enjolivées, les mêmes affaires qui ont défrayé la chronique l'année d'avant.

Pour mettre en évidence ces larcins et leur travestissement par les effets de l'art, Tony Cartano a eu l'excellente idée de créer aux Presses de la Renaissance une collection spéciale, « Les faits de la fiction ». Des romanciers y seront invités à broder ouvertement sur des coupures de presse de *leur choix. Libre à eux d'inventer des petits faits faux, pour* concurrencer les vrais, chers à Stendhal, ou pour plier la réalité à leur fantaisie.

GERARD GUEGAN était tout désigné pour inaugurer la série. *Dans d'autres livres, il a déjà manifesté son goût* pour les collages de faits divers à l'américaine.

Point de départ donné pour véridique du Sang dans la tête : le suicide d'un boxeur, suite à sa mutilation par des *voyous, et la découverte de cadavres d'enfants vietnamiens* dans la cuve à colle d'une fabrique de meubles. Seul l'inspecteur chargé des deux affaires sert de lien entre elles.

A l'inverse d'un Simenon, Guégan ne prend pas prétexte *de l'enquête policière pour recréer un site ou un milieu.* A part les responsables du second crime, nostalgiques des guerres coloniales, les personnages ne renvoient à aucune réalité proche. Les lieux sont également maquillés, tel le faubourg Saint-Antoine, gommé avec soin sitôt qu'évoqué.

Tout se passe comme si l'auteur sacrifiait son sens de l'observation, qu'on devine aigu, à celui de l'ellipse et de la parodie. Il joue avec ses souvenirs de lecture et les stéréo-

Par Bertrand Poirot-Delpech

*types du genre, qui veut par exemple que les héros, notam*ment les policiers, se signalent par des manies saugrenues. L'inspecteur du *Sang dans la tête* se double, la nuit venue, d'un « travelo »...

CETTE *unique surprise n'en est pas vraiment une, ni le* sadisme style *Orange mécanique* qu'assouvit une *bande de loubards. Nulle trace des folles à la Vian ou* à la Manchette qu'appelle un tel exercice. Guégan semble *décidément plus à l'aise* dans la chronique personnelle que dans l'artifice ironique. Lui qui peut écrire une langue inspirée et nerveuse, il se laisse aller ici à des automatismes, à des incorrections que ne sauve aucune verve argotique.

Effets de la hâte, dirait-on, et d'une *désinvolture surpre*nante venant de qui, par ailleurs, vante et pratique une prose *drue, riche, habitée. Au lieu de jouer la quantité en accumu*lant des petits livres expéditifs, Guégan se doit et nous doit *de parier sur la qualité en travaillant à une œuvre plus ambi*tieuse, plus digne de lui.

RAFAEL PIVIDAL est bien plus à l'aise dans la fantaisie que requiert la collection. On retrouve dans *le Faux Prêtre* la bizarrerie pince-sans-rire de *la Maison de l'écriture* et de *Pays sages*, qui fait de lui, avec Georges *Pérec, l'héritier le plus direct de Raymond Queneau.*

Deux affaires passées inaperçues en leur temps (1978) lui ont servi de tremplin : les assassinats, à quelques jours d'intervalle, d'un huissier du Louvre qui se faisait passer pour prêtre à ses moments perdus, et d'un vrai prêtre défroqué, époux d'une infirmière...

Comme s'il s'amusait à s'empêcher lui-même de recouper ces deux faits divers, Pividal imagine une histoire rocambolesque de faux Fragonard imités par un fou du nom de Van Gogh, et substitués aux vrais, lesquels passeront des caves du Louvre aux Etats-Unis avec d'authentiques certificats de faux !

Mandataire d'un magnat américain appelé Charly-la-*merde, Bill Ohmson découvre tour* à tour les coulisses de l'hôtel Meurice, des musées nationaux, des douanes, de la haute société et de la moins haute, reliées entre elles par les mystères insondables de la perversité.

Peu importe que Charly-la-merde échappe *aux* poursuites à l'aide d'un chantage à l'embargo sur nos fournitures stra*tégiques, et que le copiste Van Gogh s'abandonne*, à Fleury-Mérogis, au vertige du *non-figuratif*. Ce qui compte, ce n'est pas le suspens dû aux faits, mais celui de la narration même, la surprise loufoque que chaque phrase ménage, avec un parfait naturel.

PARMI les morceaux de choix, je citerai, quant à moi, le *breakfast de Bill Ohmson à son arrivée au Meurice*, équivalent littéraire du meilleur Chaplin, les conversations militaires de jeunes cadres sous les arcades du Palais-Royal, et la description de la banlieue nord de Paris, entassement hétéroclite de machines à produire... de la production, sur lesquelles, en les enjambant, l'autoroute semble se targuer d'une supériorité enfin raisonnable.

Car Pividal pense et fait penser, mine de rien. Entre deux « cuirs » du genre « Tuperware » mis pour « Mayflower », entre deux lazzis de prostituées recyclées dans les sciences humaines par les radios périphériques, la fable imprévisible, et comme incontrôlable, du *Faux Prêtre* tourne à l'apologue philosophique : sur le pourquoi des avant-gardes dès lors *qu'un art a acquis la perfection formelle, sur la stérilité des* reproductions à l'identique, sur les mécanismes perturbateurs, *et somme toute éclairants, du profit, sur* la notion floue de patrimoine, sur l'origine du mot « radar » ou la manière dont l'aristocratie n'en finit pas de sauver ses meubles.

Un trait burlesque peut, à tout moment, en cacher un *autre, et receler la plus réjouissante vérité. A la réflexion, il* est en effet probable, comme le proclame je ne sais plus quel *personnage, que, si les Américains s'étaient alliés aux Alle*mands lors des deux dernières guerres, l'Europe serait allemande, et la Russie américaine, que l'art reste une compétition bourgeoise où le meilleur a toujours un père banquier, et que rien n'est tout à fait honnête quand on travaille pour les riches !

C'était évident depuis Pays sages, ça l'est encore plus avec ce *Faux Prêtre* : Pividal tient la tête des rares humoristes *que la dérision à froid a prémunis contre la bêtise pompeuse* de notre temps.

★ LE SANG DANS LA TETE, de Gérard Guégan. Presses de la Renaissance, 196 pages. Environ : 50 F.

★ LE FAUX PRETRE, de Rafaël Pividal. Presses de la Renaissance, 196 pages. Environ : 50 F.

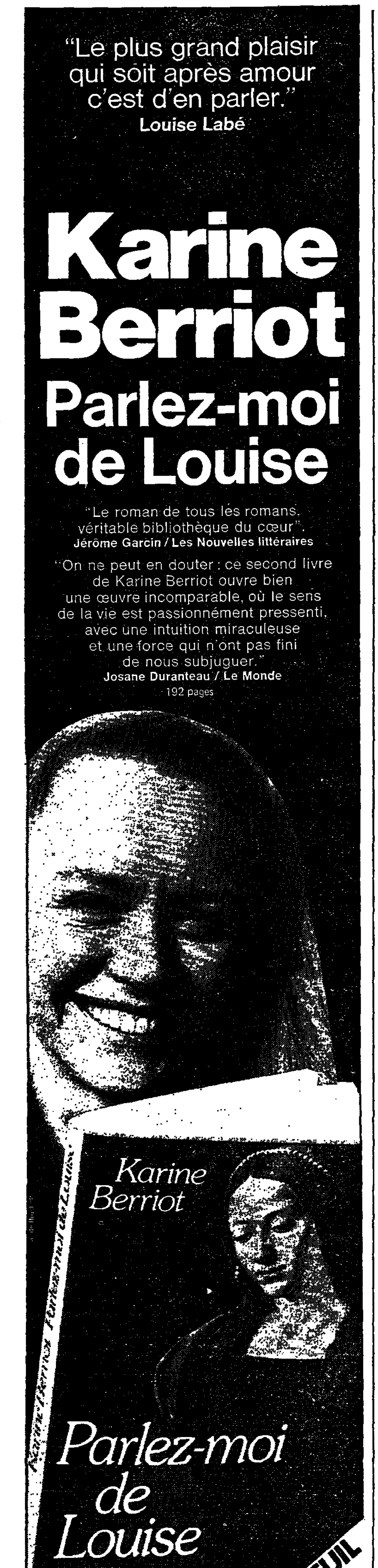

la vie littéraire

André Suarès oublié

L'écrivain André Suarès (1868-1948) est *menacé d'oubli. Sa grande œuvre, le Voyage du condottiere*, ses essais, ses portraits, ses études politiques, historiques, musicales, esthétiques sont épuisés et aucun éditeur ne songe à les rééditer. Aussi faut-il saluer l'initiative courageuse, une fois de plus, de Rougerie (Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire) qui vient de sortir une *Poétique* d'André Suarès, composée et préfacée par Yves-Alain Favre, à partir des « Carnets » *déposés à la Bibliothèque Jacques* Doucet, d'extraits de manuscrit et d'articles de revue (90 p., 24 F). C'est donc un livre inédit qui s'ajoute à l'œuvre de Suarès au moment où on ne peut plus le lire. En même temps sort chez le même éditeur un recueil de poèmes *les Talismans d'Avila*, illustré par J.-J.-J.- Rigal (350 F).

Gustave et Guy en Normandie

Rouen n'avait pas voulu disjoindre, en ces journées anniversaires, le souvenir de Flaubert et celui de Maupassant : 1880 n'était-elle pas aussi l'année de *Boule de suif*, dans les *Soirées de Médan*. Le colloque organisé par l'Institut de français de la faculté des lettres réunissait une vingtaine de chercheurs pour une sorte de lecture croisée des œuvres, qui faisait apparaître, au-delà des rapprochements *plus ou moins artificiels*, un lien régional et affectif, des affinités de vision expliquant la fraternité littéraire des *deux écrivains normands*. Ce fut aussi l'occasion de confronter, outre la manière des deux auteurs, leurs Italies et... leurs bureaucrates. Pour Flaubert en particulier des apports intéressants, qu'il s'agisse de l'influence des publications populaires sur son œuvre, de ses connaissances botaniques ou du milieu culturel rouennais. A noter également deux communications sur *l'Orient de* Flaubert — ou ses orients : celui, tout romantique, du *Voyage en Egypte* et, bien plus *sombre, de Salammbô, traversé par l'actualité* du Second Empire. — C. D.

L'Italie changée

« Dans le lieu le plus proche de nous. Des *mutations* et des secousses singulières, sur le fond d'une crise intense. *Une société profondément changée*. L'Italie », voilà définis par Jean Pierre Faye le lieu et l'enjeu de ce trente-neuvième numéro du collectif *Change*. L'Italie de la langue et des heurts politiques, l'Italie en perpétuelle transformation, *si* proche et si *lointaine, si violente et* si lourde de cet arrachement qui engendre les grandes mutations.

Un ensemble vif et douloureux, serein et orgiaque, un recueil de textes pluriels qui tiendrait du cristallisoir et de l'athanor, contre l'étouffement et la mort.

Un très bel article de Carlo Emilio Gadda traversé par le spectre fort et subtil de Genet. *La Perfection de la neige*, superbe ensemble d'Andrea Zanzotto, tout de fertilité, de croisements d'asphalte et d'usure dans la fixité de l'ombre. Mais il faudrait *également citer les contributions d'Antonio* Porta, d'Edoardo Sanguineti, de Cesare Viviani, les poèmes du groupe *Tam Tam*.

Poésie, prose, poétique et politique comme la *lettre de prison* d'Antonio Negri, mais surtout, ce qui pourrait constituer le double *point d'orgue* de cette italienne livraison : « *la Critique du langage* » de Nanni Balestrini — subtilement traduit par Alain Veinstein —; les « *Variations belliqueuses* » d'Amelia Rosselli dont il faudrait publier ici un choix de textes. Après l'Amérique latine, la Grèce, le Québec, l'Allemagne, *Change* développe son errance sur une Italie « *jamais aussi inventive et vivante, depuis la Renaissance* ». — G. de C.

Utopie et terreur

L'utopie a mauvaise presse. On le vérifiera *une fois de plus* en se reportant à la revue *Cadmos* (Printemps 1980, n° 9, diffusion : éditions l'Age d'homme) qui, sous le titre *Utopie et Terreur* a réuni des contributions de Georges Steiner, Pierre Boutang, Ion Vianu, Bernice Martin, Jean Servier, Gilles Lapouge, Denis de Rougemont et André Reszler.

André Reszler montre bien comment la terreur a ses origines, en matière d'utopie, *dans un culte immodéré* de la perfection. Remplaçant l'acte créateur par le geste exangue de la répétition, l'utopie transforme toute déviation de la norme en acte criminel. En allemand, elle se dit : « *Staatsroman* » (le roman de l'Etat) car elle implique *la* subordination totale de l'individu à une seule source d'autorité, l'Etat.

A l'opposé du fanatisme engendré par les cités idéales de More, Campanella ou Cabet, *figurent les rêveries de désordre, de fantaisie*, de respect de la vie jusque dans ce qu'elle contient de mort, des anti-utopistes tels *Aristophane, Rabelais, Swift ou Cyrano* de Bergerac. Dans une superbe étude sur l'hygiène et l'utopie, Gilles Lapouge éclaire la passion *d'hygiène qui imprègne* toute utopie : anti-naturelle, terroriste, éprise du stérile, de la glace et de la solitude, l'utopie ne peut que persécuter pourriture et saleté ; mais conclut-il, « *malheureusement, à désinfecter de la vie ce qu'elle abrite de mort, c'est la vie même qui est frappée* ». — R. J.

vient de paraître

Romans

PATRICK BESSON : *Lettre à un ami perdu*. — Gladys, seize ans, rencontre Marc à qui il reste quatre mois à vivre : chronique romantique d'un amour, par l'auteur des *Petits Maux d'amour*. (Le Seuil, 156 p.)

MARCEL MOREAU : *A dos de Dieu*. — Quand le personnage principal, Beffroi, prend possession de son créateur, en cette « année de l'ordure ». Une suite à l'œuvre poétique et paroxystique de M. Moreau. (Luneau-Ascot éditeurs, 122 p.)

PAUL VIALAR : *Rien que la vérité*. — Une suite à *M. Dupont est mort*, paru il y a plus d'un quart de siècle : à travers le procès en Cour d'assises de l'associé de Dupont, le *tableau des années* 1939-1950. (Flammarion, 296 p.)

Conte

ALEXANDRIAN : *le Déconcerto*. — Dix-sept contes où se mêlent l'humour noir, la satire sociale et la bouffonnerie philosophique, par l'auteur du *Surréalisme et le Rêve*. (Galilée, 320 p.)

Lettres étrangères

KNUT HAMSUN : *Benoni* et *Rosa*. — Ce diptyque publié en 1908 tient une place à part dans l'œuvre de l'écrivain norvégien, prix Nobel de littérature en 1920, et que Calmann-Lévy édite systématiquement depuis quelques années. Traduit du norvégien par Régis Boyer. (Calmann-Lévy, 250 et 204 p.)

HERMANN HESSE : *la Conversion de Casanova*. — Six nouvelles de l'écrivain allemand, naturalisé suisse, prix Nobel de littérature 1946 : la première est inspirée par la vie de Casanova, les autres évoquent l'Allemagne du début du siècle. Traduit de l'allemand par Edmond Beaujon. (Calmann-Lévy, 232 p.)

KEN FOLLETT : *Triangle*. — Par l'auteur, anglais, de *l'Arme à l'œil* publié récemment chez le même éditeur. Un roman d'aventure et *d'espionnage qui* raconte la disparition d'une cargaison d'uranium en Méditerranée, il y a douze ans. Traduit de l'anglais par Robert Bré. (Laffont, 378 p.)

BORIS PILNIAK : *l'Acajou*. — Le chef-d'œuvre de l'auteur soviétique, paru à Berlin en 1929, qu'il récrivit plus tard en s'autocensurant, sous le titre *La Volga se jette dans la Caspienne*. Traduit du russe par Jacques Catteau. (L'Age d'homme, 112 p.)

Poésie

JACQUES LACARRIERE : *Lapidaire*. — Un recueil de poèmes qui se veulent « inscriptions sur des stèles » pour « dire les merveilles nocturnes de la terre ». Gravure de Piza. (Fata Morgana.)

KATIA GRANOFF : *Œuvres complètes. — Réunis* en un seul volume, les « messages » de Katia Granoff d'une étonnante diversité où se conjuguent l'admiration pour le patrimoine méditerranéen et la spiritualité slave. (Christian Bourgois, 1 395 p.)

Théâtre

COLETTE GODARD : *le Théâtre depuis 1968* (avec la collaboration de Natacha Decaa). — Un voyage à l'intérieur du théâtre en compagnie des petits-enfants de Jean Vilar, par une critique dramatique du *Monde*. (J.-C. Lattès, 248 p.)

Critique littéraire

ANATOLE LOUNATCHARSKI : *les Destinées de la littérature russe. — Un choix d'articles* théoriques et des portraits littéraires de Lounatcharski, commissaire du peuple aux affaires culturelles en 1919 dans le gouvernement de Lénine et mort à Menton en 1933. Choix et préface d'Irina Lounatcharskaïa. Traduit du russe par Antoine Garcia (E.F.R./Editions du progrès, 462 p.)

Sciences humaines

PAUL WATZLAWICK : *le Langage du changement*. — Un psychologue de l'école de Palo-Alto essaie d'expliquer ce qui rend concrètement le changement thérapeutique possible. Trad. de l'américain par J. Wiener-Renucci. (Ed. du Seuil, 177 p.)

Essais

A.E. DREUILHE : *la Société invertie ou les gais de San-Francisco*. — Une étude sur les homosexuels de San-Francisco et un bilan des victoires de la communauté gaie. (Flammarion, 323 p.)

HENRI COING, CHRISTINE MEUNIER : *Insécurité urbaine ?* — Une étude sur « la réaction sociale à l'insécurité » à Paris, considérée comme « une arme pour le pouvoir ». (Anthropos, 240 p.)

Documents

PHILIPPE BERNIER : *Des médecins sans frontières*. — L'histoire du mouvement bénévole Médecins sans frontières, racontée en guise de bilan, par l'un des cofondateurs. ((Albin Michel, 165 p.)

JACQUELINE FABRE : *le Scarabée*. — *L'auteur a écouté des petits* malades condamnés et raconte ici leurs souffrances, leurs détresses et leurs luttes pour la vie. Par l'auteur du *Crabe*. (Stock, 329 p.)

Biographie

MARIE-FRANCE POCHNA : *Bonjour, Monsieur Boussac*. — Un portrait de Marcel Boussac, mort en mars dernier. Derrière la réussite exemplaire, puis le déclin d'un empire, un personnage *ignoré*. (Robert Laffont, 395 p.)

DANIELLE DIGNE : *Rosa Bonheur ou l'insolence*. — Une biographie du célèbre peintre animalier qui est en même temps le portrait d'une femme affirmée. (Denoël/Gonthier, collection « Femme », 200 p.)

Souvenirs

ANDRE GILLOIS : *Ce siècle avait deux ans*. — Né au début du siècle, auteur dramatique, cinéaste, producteur d'émissions radiophoniques, porte-parole du général de Gaulle à Londres, André Gillois brosse ici une galerie de portraits et un autoportrait. (Belfond, 381 p.)

Histoire

MOHAMMED HARBI : *le F.L.N., mirage et réalité*. — Les origines du nationalisme algérien, la prise du pouvoir par le F.L.N. et l'avènement d'un *régime* « bureaucratique », racontés par M. Harbi, en exil en France. (Editions J.A., 446 p.)

BOB PUTIGNY : *le Grognard Putigny, baron d'Empire*. — Bob Putigny retrace la vie de son trisaïeul, à partir de six gros cahiers de souvenirs : comment un *fils de paysan conquit la gloire* et devint baron d'Empire. (Copernic, 190 p.)

HENRI CASTEX : *Verdun*. — La vie du soldat au front d'août 1914 à septembre 1916, retracée à travers la *correspondance* du père d'Henri Castex. (Albatros, 187 p.)

en poche

Le tourment de Kafka

IL est toujours effrayant de considérer une de ces vies dominées par le tourment de l'infini, car elles connaissent l'infini du tourment. L'existence de Kafka fut éprouvée *comme une longue infortune. Il suffit, pour s'en convaincre à* nouveau, de lire (ou de relire) ses divers aphorismes et ses *Cahiers* de notes intimes, qui figurent, dans la présente édition, *avec Préparatifs de noce à la campagne*, et la *Lettre au père*.

« *Certains*, dit Kafka, *nient la détresse en se référant au soleil.* » Mais lui-même « *nie le soleil en se référant à la détresse* ». Il déplore que la vie soit « *une perpétuelle distraction* », qui ne fait même pas savoir à ses victimes de quoi elles les distrait. Presque tous les aveux de Kafka sont inspirés par le dégoût de soi. Dans son « *désert spirituel* », il rencontre « *les cadavres des caravanes de* [ses] *jours passés et futurs* ». Il ressent sa condition comme celle d'un prisonnier, qui serait en même temps son propre gardien. Il s'observe d'un œil *soupçonneux et cruel, comme un geôlier qui surveille son* captif. « *J'ai toujours eu*, dit-il, *une certaine suspicion à mon égard, une suspicion qui ressemble un peu à celle d'un enfant adopté à l'égard de ses parents adoptifs, même s'il est soigneusement élevé dans cette croyance que ses parents adoptifs sont ses vrais parents.* »

Nous sommes pris toujours entre la tentation d'avouer, et la volonté de ne pas nous livrer. Fasciné par les promesses de l'aveu, Kafka n'y trouvait sans doute qu'un soulagement dérisoire, car « *nul... ne peut se décharger de sa propre personne* ». Il écrivait comme on fait une prière. Mais la sienne restait vaine.

FRANÇOIS BOTT.

★ **PEPARATIFS DE NOCE A LA CAMPAGNE, de Franz Kafka. Traduction de Marthe Robert. Folio, 510 p. 16 F environ.**

● PARMI LES REEDITIONS : *les Travailleurs de la mer*, de Victor Hugo (édition présentée, établie et annotée par Yves Gohin, Folio) ; *l'Herbe à brûler*, roman de Conrad Detrez (le Livre de poche) ; *Cent Ans de solitude*, de Gabriel Garcia Marquez (Le Seuil - Points) ; *le Laboratoire central*, poèmes de Max Jacob (préface d'Yvon Belaval. Poésie, Gallimard) ; *le Fou et le Prolétaire*, essai d'Emmanuel Todd (Pluriel. Le Livre de poche) : *Rue du prolétaire rouge. Deux communistes français en U.R.S.S.*, de Nina et Jean Kéhayan (Le Seuil - Points).

en bref

● « LE FOU PARLE », comme la chèvre de Monsieur Seguin, ne veut pas mourir. En dépit d'inextricables difficultés de trésorerie, il lance cette semaine un somptueux numéro, le treizième, au sommaire duquel figurent notamment : Maurice Henry, Rezvani, Rafaël Pividal, Jacques Attali, Roland Topor, Roland Jaccard, Marcel Moreau, Olivier O. Olivier et Desclozeaux. Il lance également un appel à la générosité de ses *lecteurs, qui devraient avoir honte* **de laisser « le Fou » mendier...** *et plus encore de le laisser mourir.* **(10, rue de la Félicité, Paris-17e.)**

● LE LIVRE SUR LA PLACE, seconde édition de la manifestation littéraire *qu'organisent* **l'association de libraires Lire à Nancy, « l'Est républicain » et la Ville de Nancy, aura lieu du** *23 au 25 juin* **sous l'arc de triomphe Héré. L'académie Goncourt remettra, à cette occasion, sa première bourse de la biographie.**

● LE GRAND PRIX LITTERAIRE DE LA VILLE DE LYON a été attribué à Jeannette Colombel pour son manuscrit intitulé « Brumes de mémoire ». Cette série de textes, qui s'apparentent à des nouvelles largement autobiographiques, sera éditée à la rentrée par les éditions Stock.

● LE PRIX FEMINA-VACARESCO, destiné à récompenser un essai, a été décerné à Gérard Macé pour « Ex-libris » (Gallimard).

● LE PRIX DES CRITIQUES *a été attribué à Pascal Quignard* **pour « Carus » (Gallimard).**

● LE PRIX APOLLINAIRE est partagé, cette année, entre deux auteurs : Venus Khoury Ghata, pour « les Ombres et leurs Cris » (Belfond) et Jean-Mambrino pour « *l'Oiseau-cœur* **» (Stock).**

● LE PRIX VACANCES 2000 a été remis à Bernard Pierre pour son ouvrage « *Ils ont conquis* **l'Himalaya » (Plon).**

romans

Le jardin des supplices

● *Chez Catherine Rihoit, l'amour c'est le diable.*

ON se souvient du *Bal des débutantes*, de cette éducation sentimentale d'une jeune femme dans la jungle des hommes. Avec *les Abîmes du cœur*, Catherine Rihoit abandonne son Isabelle pour une autre héroïne, Ophélie ; le Nord et ses facs pour la laiteuse Normandie. Tant qu'à faire, elle change aussi de siècle et de genre comme on change de T-shirt.

Nous voici fin dix-neuvième siècle. La famille est plus là que jamais, une famille rurale, fermée, dure, noyée sous le chiendent des préjugés, pataugeant dans la mesquinerie. Ophélie ? Elle a quinze ans, beaucoup de santé, énormément de naïveté. Mais elle n'est pas sotte. Imaginez l'oiselle des *Liaisons dangereuses* qui n'oublie pas d'avoir l'œil. Pour voir ? La lubricité, l'avidité.

Ophélie est un métal vierge livré à l'acide des autres. Et quels autres... Sa mère ? Une oie sentencieuse. Son père ? Un dindon, plus suffisant que nécessaire. Reste sa bonne servante, qui n'ose parler — si madame savait ! — et l'abbé au petit couteau et aux grandes mains, sorti tout droit de Voltaire. Jusqu'ici, nous sommes en plein conte philosophique, à deux doigts de Sade. Et puis l'action s'emballe.

Que veut Ophélie ? Rejoindre son frère, un frère en cavale, qui rêve de révolution — nous sommes après la Commune, — refuse la résignation. Et l'amour ? Il n'aura pas le temps de mûrir, contrarié par les fiançailles à rallonge. Il arrivera en coup de vent, en croupe d'un cavalier, Serge. Il est beau, russe et romantique : *« Mademoiselle, voulez-vous ? »*

Si elle veut ! Le jour l'avait apporté. L'aube le remportera, sans prévenir.

Ophélie partira rejoindre Serge, chaperonnée par un soupirant à bout de souffle : le poumon. Elle erre, déguisée en homme, atteint Venise, retrouve son amant qui a d'autres chats à fouetter. Des chats de sexes variés...

Nous savons que chez Rihoit, l'amour, c'est le diable. C'est par lui que vient tout le mal. Son jardin des délices est celui des supplices pour les femmes. Quant à Serge, il a aimé Ophélie par défaut. Il en cherchait une autre. La revoyant, à Venise, il comprend qu'il est amoureux d'elle, mais il est trop tard. Elle ne peut plus idéaliser cet homme fatal tombé de son piédestal, ce seigneur qui s'encanaille avec des valets. Trompée, déçue, désabusée, elle le fuira.

Serge laisse un souvenir à Ophélie : un enfant. Boucle bouclée, elle reviendra accoucher dans sa Normandie natale. On ne peut dire que le fruit de ses entrailles est béni. Voici venu le temps de la honte et du châtiment. L'enfant, une fille, est enlevé à sa mère, confié à une nourrice. Alors est-ce la même histoire qui recommence ? Non ! En mai 1900, à Cherbourg, un bateau part pour l'Amérique. A bord, une jeune femme porte un nourrisson dans ses bras. A un passager qui lui demande le nom du bébé, elle répondra : Liberté !

Fin foudroyante d'un fort beau livre, qui dit qu'il faut oser aimer, oser vivre, même si on doit pour cela payer très cher. Oui, il *faut risquer, il le faut, accepter* de se faire gruger, ne pas craindre de perdre le nord et le souffle. Ou alors accepter la mort *vivante* de la *sécurité*.

Œuvre de femme, pour les femmes ? Allons donc ! Qu'importe le genre de la rage ou du courage. Notre cœur a besoin de battre, de se battre, de s'élancer, tant qu'un espoir fou le fera cogner.

Cet ouvrage peut sembler un pastiche. Mais ce travail considérable va bien au-delà. En fait, dans *les Abîmes*, l'écriture se balade en liberté entre le dix-huitième siècle et le vingtième siècle, oscillant entre la manière des petits maîtres érotiques et le souffle des grands classiques anglais. Tissée de nostalgie, à la fois discipline et libération, elle est un hommage au romantisme.

CLAUDE COURCHAY.

★ LES ABIMES DU CŒUR, de Catherine Rihoit. Gallimard, 323 p. Environ 49 F.

Deux petites filles

Une héroïne inattendue de Troyat

LA dernière héroïne d'Henri Troyat n'a que huit ans, — en 1946. La petite Sylvie, que sa maman appelle *Viou*, a été durement touchée par la guerre : son père a été fusillé par les Allemands. Tandis que sa mère s'efforce de s'organiser une vie nouvelle à Paris, l'enfant habite provisoirement en province, chez ses grands-parents paternels. La grand-mère, accablée par son chagrin, et dévote jusqu'à la bigoterie, fait régner sur la famille un climat de deuil oppressant. La petite Viou est perpétuellement punie d'avoir perdu son père. Aussi, quelle joie, quand de loin en loin sa maman, jeune, belle, tendre, vient la voir !

Avec beaucoup de fraîcheur et de délicatesse, l'auteur sait *évoquer les sautes d'humeur* de la petite fille, qui parfois joue et s'amuse avec l'emportement de son âge, et qui parfois est épouvantée par le mystère de la mort. La mésentente sourde de ses grands-parents lui serre le cœur, sans qu'elle puisse tout en comprendre. A la mort de son grand-père, qui était indulgent et complice de la petite fille, Viou sent un grand désespoir.

Maman revient alors, porteuse de deux grandes nouvelles : elle emmène définitivement sa fille à Paris, et elle va se remarier. Bonheur mêlé de crainte pour Viou, qui voudrait avoir sa mère pour elle toute seule, et qui découvre la jalousie. Que sera sa petite vie, maintenant ?

Henri Troyat a su traduire avec justesse les bouleversements et les angoisses d'une enfant, invisibles sous les apparences d'une existence monotone rythmée par la routine scolaire et familiale, dans la fausse paix des conventions quotidiennes.

★ VIOU, d'Henri Troyat. Flammarion, 220 pages. Environ 45 F.

Danièle et sa « mauvaise mère »

PAS de jolie maman parfumée pour la petite Danièle, héroïne du premier roman de Danièle Rosadoni, *Belle Fiole*, mais une mégère, une brute qui n'hésite pas à piétiner en sabots ses enfants quand ils ont commis quelque peccadille. Les coups pleuvent tous les jours, et les injures, sans jamais d'accalmie. Abrutie de peur, Danièle donne raison à sa mère, et se croit « mauvaise », entièrement mauvaise. Pour comble de malheur, elle est laide, ce qui lui vaut le surnom de « Belle Fiole ». Trop petite pour se révolter, Danièle supporte toutes ses misères en pleurnichant, en pleurant toujours...

L'école, dont tant d'autres enfants se plaignent, va lui ouvrir les portes du paradis. Elle découvre avec éblouissement un autre monde, elle découvre les écrivains, elle les aime tous, et elle découvre — merveille ! — qu'elle, la si mauvaise et la si laide, elle a une bonne tête qui fonctionne vite et bien, de sorte que la voilà parmi les meilleures élèves et que tous les espoirs lui sont permis.

Dès lors, Danièle commence à se réconcilier avec elle-même, et voit avec d'autres yeux la mégère qui bientôt n'aura plus le pouvoir de la martyriser. Les efforts touchants de la jeune fille pour transformer son apparence, sa volonté d'exorciser le passé sans jamais s'attendrir sur soi-même, tout cela, écrit avec lucidité, franchise, avec une force rare, c'est de l'excellente littérature qui rend un son neuf.

JOSANE DURANTEAU.

★ BELLE FIOLE, de Danièle Rosadoni. Edit. J.-C. Lattès, 237 pages. Environ 45 F.

poésie

Ferré la passion

● *Le chanteur-poète nous envoie ses idées dans deux livres.*

LES rencontres avec Ferré s'espacent. On ne l'entend plus comme autrefois rouler les mots, et les décharger en une cascade d'images ou d'émotions. On ne le voit plus, avec sa crinière blanche, avec ses contradictions apparentes, ses contradictions naturelles, charmer ou agresser, se révolter et mordre à pleines dents la bêtise et les oppressions. Ferré la passion, Ferré la marge, s'est incrusté depuis douze ans dans la campagne toscane, là où les gens parlent le plus pur italien, s'expriment dans le langage de Dante. Il y vit avec ses vérités mouvantes, avec une femme, qui lui a donné trois enfants à l'automne de sa vie, avec comme seule pulsation la musique.

Voici que, aujourd'hui, Ferré nous envoie ses idées dans deux livres. Il raconte un peu de son aventure, un itinéraire qui est celui de son rêve, à travers la mer, la folie et la mort.

Le premier des deux ouvrages, né d'une série de rencontres, d'entretiens avec Françoise Travelet, propose un portrait vivant, presque à visage découvert, du poète. Léo Ferré s'invente sans doute encore des vies simultanées. Mais il ouvre aussi son cœur, fait le ménage dans sa tête, évoque la mort, et les horreurs de la vieillesse, les larmes perdues qui s'inventent des rides et les rêves qui s'annulent, la solitude et le *« besoin d'être traqué par quelque chose qui sente l'amour »*.

« Les gens, dit Ferré, *m'emprisonnent dans un personnage qui ne me ressemble pas... Je suis prisonnier d'un tas d'idées reçues. L'idée reçue, c'est dégueulasse ! »*

« L'imbécilité contemporaine »

« Vous avez reçu l'idée ?

— *Oui, monsieur. Seulement, mes idées, on ne les reçoit jamais ! L'imbécillité contemporaine, c'est terrible. Et irrémédiable. J'en ai marre de prêcher, non pas dans le désert, mais dans la cité. Et surtout d'avoir l'air de prêcher. Je n'ai plus envie de sortir de chez moi, sauf pour la musique, parce qu'il est évident que la musique, ça fait sortir !* » Et Ferré, rempli de musique et communiquant sa foi à un orchestre symphonique, c'est, selon ses propres termes, *« l'araignée, géomètre et superbe »*.

Bien sûr l'auteur-interprète revendique, par ses mots et par sa vie, la liberté et un droit au refus *« qui n'est qu'à moi et que je ne peux partager avec quiconque (...). Je trouve que la révolte même n'est plus de mise. La révolte, c'est une façon de rentrer dans la cité, c'est une vertu tribale, une arme défensive. C'est une négation de complaisance »*. Léo Ferré parle aussi des ruptures de la vie et de la folie qui éclate de toutes parts, singulièrement dans la solitude de la création, dans la dérive des mots et de la pensée : *« Je connais tellement la folie, que je ne m'arrête pas quand je la rencontre ; je n'ai pas besoin de m'arrêter parce que je fais ses commissions et couche avec elle. »*

Il offre l'image qui lui est restée d'amis avec qui il a fait un bout de chemin, par exemple André Breton, qui *« avait gardé le goût du café. Il vivait toujours en 1954, mais avec qui ? Ce n'était plus avec Desnos ou avec Crevel, mais avec des petits mecs qui le singeaient. Et moi, j'étais gêné de voir ce grand oiseau malade, vieilli, parmi tous ces loufiats »*.

Le second ouvrage publié complète, en quelque sorte, la série d'entretiens agrémentée de tranches de vie mise en ordre par Françoise Travelet. *Testament phonographe* de Ferré, il contient quelques beaux textes, certains inédits, d'autres connus par le disque et la radio.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ DIS-DONC FERRE, de Françoise Travelet. Ed. Plasma, 262 p. Environ 45 F.

★ TESTAMENT PHONOGRAPHE. Ed. Plasma, 448 pages avec illustrations. Environ 67 F.

Le vertige de Sautreau

LE dernier recueil de Serge Sautreau, *le Gai Désastre*, s'annonce dès son titre comme un pas de plus sur la route d'un non-savoir. La connaissance chez lui est davantage une *manière* d'être qu'une impossible sagesse. Deux aspects du livre le distinguent d'emblée de la production poétique courante. D'abord, loin de simplement réunir des poèmes épars, il est conçu comme un ensemble ; véritable reportage sur le devenir d'une pensée, il restitue presque pas à pas un itinéraire intime, dont l'actuelle vision du monde de l'auteur est l'aboutissement.

Autre particularité, le « sujet » même du recueil. Sautreau ne chante en fait rien de ce qu'on chante d'habitude. Son écriture vise cet en-deçà de toute parole qu'on oublie que trop, alors qu'il est ce par quoi tout commence, et sans quoi rien ne serait : le regard et la respiration d'un individu qui avance.

Partant d'instants et de sensations les plus éphémères, Sautreau restitue en quelque sorte l'intérieur de cette démarche solitaire, son rythme, ses glissades et ses élans plutôt que son anecdote. Les mots, chez lui, ne racontent pas. Simples traces d'une mémoire inutile et déjà partie en éclats, ils se décantent jusqu'à n'être qu'un souffle qui déshabille les choses plus qu'il ne les vêt, à la recherche d'un état originel de l'esprit où, paradoxalement, celui-ci ne fait qu'un avec le corps. L'objet fait place au vertige et à la lumière du regard qu'il inspire, les mots s'effacent devant le silence qu'ils font entendre.

On remarquera la parenté philosophique de ces poèmes et de certaines formes de pensée extatiques, occidentales ou non. Il ne faudrait pourtant pas réduire leur « message » à cette parenté. En dehors du retour à un système quelconque, la « leçon » de Sautreau réside avant tout dans son attention à l'instant et à l'état présent de l'être. Le silence du monde, ce vide où le temps n'est qu'un battement de sang aux tempes c'est encore à la première personne qu'on le rejoint.

Sans retour
jamais parti
toujours été là
parmi les tourbillons les
[pensées les passages
la vision sous l'image
le silence sous le son
ne suit ni ne poursuit
et cerne l'immobile
et vise le lieu
l'incontestable
et veut entrer dans la maison
et ne veut rien
et l'image de la fleur
[dans le cristal
importe moins que le cristal
et le cristal n'est qu'une
[image.

PETR KRAL.

★ LE GAI DESASTRE, de Serge Sautereau. Christian Bourgeois, 151 pages. Environ 51 F.

Claude Couffon et la mort

LE thème de la mort est, chez nos poètes, de Villon à Jouve, une affaire solennelle à quoi convient une certaine éloquence. Claude Couffon a appris, chez les nombreux poètes espagnols qu'il a admirablement traduits, que la mort pouvait se traiter comme de l'autre côté des Pyrénées, presque en jouant. Jusqu'ici chantre désinvolte ou délicat de la liesse des jours qui passent, il se mue, dans *Aux frontières du silence*, en un poète de la lucidité devant le néant. Comme chez Gongora ou chez Lorca, ce drame fuit l'attendrissement ou la pesanteur : il nous parle de la mort avec simplicité, comme il nous parlerait d'un visage aimé ou d'un coucher de soleil. Il n'en est que plus émouvant.

Vision :

Je commence à voir mon
[squelette
sous les deux lis bleus de
[mes yeux
mes joues creusent leur
[propre fosse
dans le sol tanné de ma peau
mes doigts retissent ma
[mémoire
pour y enfouir ma nostalgie.

Pourtant le soleil me regarde
je ne mourrai pas aujourd'hui.

A. B.

★ AUX FRONTIERES DU SILENCE, de Claude Couffon. Editions Caractères, 56 pages. Environ 48 F.

Le message d'un bénédictin

● *Des poèmes d'été et de lumière.*

« Une à une
Me sont tombées des mains
Les armes
Que toi-même pourtant m'avais
[un jour données. »

Passeront-ils inaperçus, comme aiment à le faire les moines, ces poèmes d'un bénédictin de Wisques, mort après des mois de souffrances ? Détail biographique que me pardonnera la discrétion de sa communauté, mais qui donne un étrange relief au titre de ce recueil : *le Bonheur est à la porte*. Dans le paysage si tourmenté de la littérature actuelle, quel poète est capable d'annoncer un thème aussi jeune et détendu, une telle invitation à la surprise et au miracle ?

Jacques Rousse a connu l'ascétisme de la vie monacale — *« Mais à quoi bon chercher ailleurs qu'en ce moment ? Il suffit d'une étoile au fil des guérets mauves... »* Il a connu les renoncements les plus délibérés, des renoncements qui ne furent jamais des renonciations — *« Je ne regrette rien, et pourtant, et pourtant. Femme, je t'ai aimée... »* Il a connu l'insertion totale dans une communauté. Tout ce qu'il faut, en bref, pour se délivrer des opacités du moi et pour s'initier au *« beau regard des gens privés de tout »*, aurait dit Eluard. Il en résulte des quatrains envahis par les symboles d'une nature exaltée jusqu'au sacrement, et par des instantanés mystérieux où le rythme des saisons se change en liturgie. De là, l'allure troubadour de ces poèmes qui chantent parfois un refrain, comme s'ils avançaient en marche dans un pèlerinage. Pèlerinage au pays des vivants, où se disent les merveilleuses fraternités de la route et la liesse des rencontres, pèlerinage au pays de la mort, dont la présence dès les premiers poèmes, alors que Jacques Rousse ignorait la nuit qui l'attendait, étonne :

« Ne tarde pas, les jeux sont
[faits.
Le printemps passe, et c'est
[l'été. »

Oui, des poèmes d'été et de lumière, comme seul pouvait les vivre un bénédictin pétri de sensibilité moderne, et qui aurait gardé une âme de François d'Assise.

RENÉ HABACHI.

★ LE BONHEUR EST A LA PORTE, psautier d'un moine poète, par Jacques Rousse. Préface de P. Emmanuel. Editions des Ateliers du Bec, Mesnil-Saint-Loup. 78 pages.

colloque

Les « samizdats » du XVIIIe siècle

DIDEROT déplorait que l'intolérance ait « contraint la véracité » de nombreux écrivains contemporains. « Moi, ajoutait-il, je me suis sauvé par le ton ironique le plus délié que j'ai pu trouver, les généralités, le laconisme et l'obscurité. » D'autres ont bravé la police (et Diderot lui-même en sa jeunesse) en composant des livres « défendus » ou en écrivant des textes qu'on recopiait et qu'on diffusait sous le manteau.

Un colloque international sur « le matérialisme du dix-huitième siècle et la littérature clandestine » (Sorbonne, université de Paris-I, 6-7 juin), organisé par Olivier Bloch et son groupe de recherche sur l'histoire du matérialisme, a permis, pour la première fois, une large confrontation sur ce phénomène, encore mal exploré, de la clandestinité des Lumières. Et sous son aspect le moins connu, le plus difficilement accessible aussi : la production manuscrite. Cent trente textes ont été recensés, certains conservés aujourd'hui en des dizaines de copies. Les titres parlent d'eux-mêmes : *Doutes sur la religion, la Foi anéantie, Opinions des Anciens sur la nature de l'âme, Traité des trois imposteurs* (entendez : Moïse, Jésus et Mahomet).

Le curé Meslier est sans doute l'auteur le plus connu de cette littérature manuscrite. Mais on ne sait pas encore à qui attribuer la plupart des textes. Selon de fortes probabilités, les *Difficultés sur la religion (ou le Militaire philosophe)* — la première expression, cohérente et forte, du déisme français — seraient de Robert Challe (1659-1721), le romancier des *Illustres françaises*, en passe de devenir un de nos plus grands écrivains (1). On peut penser qu'il importe peu de lever l'anonymat de textes dont l'originalité proprement littéraire est souvent mince (encore faut-il ici se garder d'appréciations hâtives) et qui semblent avoir été parfois la création d'une coterie ou, comme on dirait aujourd'hui, d'un collectif.

Mieux vaudrait d'abord, en confrontant les diverses copies d'un même texte entre elles et, éventuellement, à l'édition qu'on en a donnée dès le dix-huitième siècle, s'attacher à observer les manipulations d'une pensée et les variations d'une stratégie. Car ces écrits clandestins ont irrigué une littérature plus répandue, plus ouverte, celle d'un Voltaire ou d'un Diderot. On ne comprendrait pas de grandes œuvres des Lumières si on les coupait de leurs racines souterraines. Il reste que ces textes *ont leur intérêt propre. Ils révèlent, par exemple,* la fonction contestataire et innovatrice qu'a pu avoir l'érudition ; sous Louis XV, ceux qui pensaient le plus hardiment avaient *la tête bien pleine.*

On s'est surtout penché, au cours du colloque, sur les manuscrits d'inspiration philosophique. Mais dans les ballots des colporteurs, ils voisinaient avec les romans érotiques, les traités cabalistiques et les pamphlets jansénistes, autant de refus du conformisme, voués à la même clandestinité.

ROLAND DESNÉ.

(1) Voir le numéro spécial consacré à Robert Challe par la *Revue d'histoire littéraire de la France* (novembre - décembre 1979).

lettres étrangères

Le regard impitoyable de Enquist

● ***Deux « enquêtes » de l'écrivain suédois.***

DU romancier suédois Per Olov Enquist, nous connaissions jusqu'à présent seulement deux traductions : *Hess* et *le Cinquième Hiver du magnétiseur*, romans envoûtants, déroutants parfois tant leur propos fait vaciller quelques-uns des fondements de notre monde.

Deux nouvelles traductions, un roman et un recueil d'articles viennent de paraître *ici, qui* confirment le champ de prédilection de l'écrivain : les hommes dans leur société. *Le Départ des musiciens* nous raconte la Suède des années 1900-1910 : pas n'importe quelle Suède : celle du Nord, des terres perdues dans la forêt.

Au début du siècle, la famille Markström, comme toutes les familles du petit village de Burea, vit de l'abattage des arbres et du travail à la scierie. Les salaires *consentis par les sociétés* d'exploitation sont très fluctuants : en fait, ils ont plus tendance à baisser qu'à *augmenter. Mais les* ouvriers sont polis, et respectueux de leur patron. Lui, si bon avec eux, ils ne vont quand même pas aller l'ennuyer avec leurs histoires de salaire !

Un jour débarque dans le village un *« agitateur »* socialiste, Johan Sanfrid Elmblad, parachuté par les instances de son parti dans ce *« pays des ténèbres »*. L'homme du Sud, le *« Schtockholmard »* (il est bon de savoir que les Suédois du Nord *et ceux du Sud se vouent* un semblable mépris, chacun parlant d'ailleurs une langue différente), est fraîchement accueilli. Pour tout dire, avant même qu'il ait pu tenir sa réunion publique où devaient être discutés *« la social-démocratie et l'avenir du mouvement ouvrier »*, on l'a capturé, puis ligoté à un arbre, soumis à la question, enfin expédié sur un bateau. Destination : ailleurs !

Le sceau rouge du malheur

Chassé *le « Schtockholmard »*, les *ouvriers entreprennent pourtant* de s'organiser sous la forme d'une association, et non d'un syndicat. *Leur tentative* d'améliorer leur sort, comme celle de Elmblad, parti conquérir de nouveaux adhérents, va échouer. L'isolement, le manque d'expérience, le poids des traditions auront raison de leur timide tentative.

Politique, ce roman l'est assurément, même si Enquist n'agit pas en procureur ou en donneur de leçons. Cette classe ouvrière-là, comme le pense l'*« agitateur »* Elmblad, *« n'était pas la bonne. » « C'était le mauvais genre. Le mauvais genre. »* Loin de vouloir « aller au paradis », elle préfère pérenniser les us, quitte à s'enfoncer encore un peu plus dans la misère.

A la misère économique de ces Suédois du Nord s'ajoute celle des âmes et des corps. Ici s'inscrit la dimension romanesque de l'*ouvrage* qui nous fait découvrir des personnages dont les destinées semblent marquées par le sceau rouge du malheur. Ainsi, l'agitateur Elmblad, *« gros et raté »*, nous apparaît comme un être mal dans sa peau (il échappera de justesse à l'expérience religieuse), déchiré par les doutes et les contradictions de sa vie. Quant à l'oncle Aron, célibataire bossu, bigle, traître, violeur, il ne trouvera la paix que dans le silence des glaces.

Désespoir, solitude : le pays des ténèbres mérite bien son nom. Pourtant, il arrive que l'humour puisse se frayer un passage, et alors, on rit, méchamment, cyniquement ou gentiment, des aventures survenues aux gens du voisinage. Per Olov Enquist manie tous ces éléments avec dextérité, et son roman, interrogation sobre, grave, nous entraîne au-delà de la simple anecdote historique ou du particularisme local.

Avec la *Cathédrale de Munich*, nous changeons totalement de décor et d'époque. Les vingt-huit articles qui composent cet ouvrage ont été écrits à l'occasion des Jeux olympiques de Munich en 1972.

Enquist écrit ce qu'il choisit de voir. Loin des clameurs du stade, il rôde dans les coulisses de la « grande fête du sport ». Son regard se *pose sur* des faits apparemment sans importance : un athlète qui s'effondre, un *journaliste hystérique* encourageant « son » nageur, le désespoir d'un haltérophile soviétique vaincu (*« Il resta là longtemps, longtemps dans le noir, son visage caché dans les mains, et il pleurait »*, etc. Mais l'impression qui se dégage de cette accumulation nous conduit au malaise. Ces sportifs, désireux de toujours faire mieux, d'améliorer, de gagner, sont impliqués dans les rouages d'une machine commerciale, idéologique, qui les écrase, ce dont ils ont à peine conscience. Eux, font du sport et rien d'autre ; autour, les marchands, véritables sangsues accrochées à leurs muscles, font leurs affaires, on vend, on achète du sportif, comme on le ferait avec des paires de chaussettes.

La thèse *n'est pas nouvelle*, ce qui la rend originale c'est la manière dont Enquist la présente, comme une sorte d'errance dans une ville, Munich, où l'ombre sinistre des *Jeux de Berlin* (1936) plane encore. L'écrivain suédois enquête (mais pas du tout dans *une optique « policière » comme* le prétend l'éditeur au dos du livre) sur l'histoire de ces Jeux olympiques, pas toujours aussi brillants ou glorieux qu'on le prétend. Et les éminents personnages qui les ont animés, Pierre de Coubertin ou Avery Brundage, nous apparaissent sous la plume de Enquist comme des individus finalement peu recommandables.

BERNARD GENIÈS.

★ LE DÉPART DES MUSICIENS, de Per Olov Enquist. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Léna Grumbach. Editions Flammarion, 352 pages. Environ 70 F.

★ LA CATHEDRALE OLYMPIQUE, de Per Olov Enquist. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Léna Grumbach. Editions Pandora, 200 pages. Environ 48 F.

lettres étrangères

Elias Canetti l'irréductible

La France boude encore Elias Canetti. D'où vient cette incompréhension qui commença avec la traduction de son roman, « Auto-da-fé », en 1949 ? Canetti est difficile à situer, beaucoup plus irréductible encore que des écrivains qui ont fini par trouver leur place, Borges ou Beckett. Juif espagnol, né en Bulgarie, adopté par Vienne, réfugié à Londres, il a échappé à la géographie comme *il s'est évadé de l'histoire. Il a eu aussi* le tort d'aborder successivement tous les genres, le roman, l'essai, le théâtre, l'aphorisme, en réussissant chaque fois un chef-d'œuvre. La publication du premier tome de son autobiographie, « Histoire d'une jeunesse, la langue sauvée », devrait mettre fin à un malentendu qui, pour ceux qui ont lu ses livres, devient de moins en moins compréhensible.

★ Dessin de Bérénice Cleeve.

UN homme s'avance à la rencontre d'un enfant. Il lui sourit gentiment et lui dit : « *Fais voir ta langue !* » L'enfant la montre. L'homme sort de sa poche un canif, l'ouvre : « *Maintenant, on va lui couper la langue.* » Au dernier moment, il retire sa main et dit : « *Non, pas aujourd'hui, demain.* »

Soixante-treize ans plus tard, quelque part en Europe, je suis assis devant celui qui fut cet enfant. Aujourd'hui il me parle en feuilletant les épreuves du second tome de son autobiographie, *Die Fackel im Ohr (le Flambeau à l'oreille)*, qui doit paraître en juillet, en Allemagne.

Comment reproduire le cours captivant de sa conversation, décrire le son de sa voix, si multiple, qui épouse le ton cassant du jeune Brecht ou le rire généreux de Babel ? Comment dire aussi le réseau subtil que ses livres tissent entre eux... ?

« *Mon premier souvenir sur lequel s'ouvre* la Langue sauvée *a l'air d'être trop beau pour être vrai. Et pourtant je ne l'ai pas inventé. Ce fut vraiment mon premier choc, une expérience capitale, comme vous pouvez vous en douter. J'avais deux ans. Et le deuxième livre, qui va jusqu'en 1931, se ferme aussi sur une figure qui dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Je le termine en évoquant un ami de Vienne qui était complètement paralysé depuis l'âge de six ans. Il avait la tête appuyée sur un coussin et lisait en tournant les pages des livres avec sa langue ! C'était quelqu'un de remarquable qui a joué aussi un rôle décisif dans la genèse de mon roman* Auto-da-fé. *Il en est comme le centre invisible, la figure cachée. Sans lui je n'aurais pas osé me lancer dans cette* « Comédie humaine de la folie » *dont je n'ai écrit qu'un chapitre.* »

Une Trieste en miniature

Ainsi, comme toutes les grandes œuvres, *la Langue sauvée* élimine les distinctions banales. Entre le hasard et la rigueur, entre ce qui est voulu et ce qui vous échappe, elles ne sont plus de mise. Ce récit, qui a l'air de couler de source de 1905 à 1921, en passant de Roustchouk, en Bulgarie, à Manchester, Vienne et Zurich, a l'évidence de ce qui se joue entre la première et la dernière phrase de la « *Recherche* » de Proust.

« *J'ai relu la* Vie de Henry Brulard, *de* Stendhal. *Ce fut sans doute mon modèle, un exemple de ce que je voulais tenter en écrivant l'histoire de mes débuts dans la vie. Je crois que c'est l'unique autobiographie qui soit absolument vraie. Son inachèvement lui donne une énergie que je ne retrouve pas ailleurs. Stendhal a eu aussi le courage d'aller très loin dans l'expression de ses haines et de ses amours. Comme lui, je crois que les sentiments extrêmes que l'on a éprouvés enfant vous accompagneront toujours. Il faut avoir le courage de faire encore du mal à ceux que l'on a détestés et de dire l'adoration que vous ont inspirée certaines personnes. C'est pourquoi j'ai tant attendu avant d'écrire* la Langue sauvée. *Il fallait que j'accepte de faire souffrir des gens qui sont morts depuis longtemps.* »

Les six premières années de Canetti se passent à Roustchouk (Ruse), petite ville de Bulgarie située sur le Danube. C'est une cité où vivent en harmonie des Grecs, des Arméniens, des Espagnols juifs. Une Trieste en miniature.

« *Il n'y avait pas de culture à Roustchouk. Trieste a eu Svevo et Saba. La communauté judéo-espagnole à laquelle j'appartenais était confusément fière de son passé. Elle se consacrait aux affaires tout en évoquant les grands hommes qui avaient écrit des traités de religion ou de grammaire et qui avaient conseillé des princes. Elle méprisait les* tedescos, *les juifs allemands. J'ai certainement voulu devenir l'égal de ces savants dont les descendants ne pensaient qu'à gagner de l'argent.*

» *C'est plus tard, à Berlin, en fréquentant Babel, que j'ai mieux compris ce que Roustchouk signifiait pour moi. Lui, c'était l'homme d'Odessa, et le Danube relia alors, fictivement, Vienne à Odessa, en passant par ma petite ville natale. Si toutes les fenêtres de ma jeunesse étaient à Vienne, Babel m'a aidé à voir que Roustchouk avait été la première fenêtre à laquelle je m'étais penché pour observer toutes les races, écouter toutes les langues, dénombrer toutes les coutumes, traverser toutes les nations qui, malgré tout, s'accommodaient plutôt bien de ce microcosme.* »

Le maître livre de Canetti, *Masse et puissance*, est une marqueterie de contes, de légendes, de mythes, de récits ethnologiques et de paraboles. On y passe de la chasse chez les Lélés du Kassaï aux danses de la pluie des Indiens Pueblos, on y écoute aussi bien les histoires de Grégoire de Tours que celles de Garcilaso de La Vega. Le monde entier, avec ses foules, ses fêtes, ses peurs et ses bûchers, y mime une sarabande qui a pris son élan dans les rues bigarrées d'une ville perdue, à la croisée des mots et des rites, avec un enfant qui regarde et qui écoute. « *J'ai adopté l'allemand à cause de mes parents. Leur amour est né à Vienne, autour de leur commune passion pour le théâtre. La mort soudaine de mon père, la volonté de ma mère qui m'a forcé à l'apprendre à la perfection, ont fait de moi un écrivain de langue allemande. L'allemand n'a pas été une malédiction dans mon cas ni une prison comme il l'a été pour Kafka. Il ne faut pas oublier non plus le respect qu'ont les juifs pour les mots, pour l'intégrité de la lettre. J'admire beaucoup Joyce qui a commis un grand sacrilège en atomisant la phrase d'abord, puis le mot, mais j'aime trop toutes les langues encore vivantes pour avoir envie qu'on y touche. J'ai eu la chance de sauver mes racines sans céder à la cacophonie des langues que j'ai traversées.* »

La Langue sauvée, contrairement au *Flambeau à l'oreille*, où revivent Brecht, Babel, Grosz, Heartfield, dans le Berlin du chaos, évoque un « paradis » dominé par les figures et les drames d'un monde enfantin. L'histoire y montre rarement le bout de son nez, comme dans ce souvenir de 1917, à Zurich : « *Un jour, alors qu'on passait devant un café, ma mère me montra un homme au crâne énorme qui était assis tout près de la fenêtre ; sur la table, à côté de lui, un tas de journaux étaient empilés, il en tenait un à pleines mains, presque contre son nez. Il rejeta brusquement la tête en arrière, se tourna vers un autre homme assis à côté de lui et lui parla à l'oreille. Ma mère dit : « Regarde-le bien. C'est Lénine.* » *Tu entendras encore parler de* » *lui.* »

» *J'ai voulu montrer, grâce à mes souvenirs, ce qu'a été mon expérience des changements, de pays et de langues, sans jamais sortir du territoire de l'enfance. Ainsi, par exemple, Dada n'apparaît pas dans mon livre et je ne parle pas de Büchner, qui est mort à Zurich et dont l'œuvre a tant compté pour moi par la suite. Je n'ai rien inventé non plus. Il me fallait être fidèle à celui que j'avais été autrefois et qui est un peu le père de ce que je suis maintenant.*

» *Je comprends aussi à présent qu'en écrivant ces deux livres je lançais un défi à la mort, la mienne et celle des autres. Les gens que j'aimais, mes parents, mon frère Georges, ceux que je n'aimais pas, vont revivre encore une fois et pour toujours, tant que je serai lu. J'éprouve une joie intense à me dire qu'ils bougent, qu'ils parlent, qu'ils existent en dehors de moi.* »

Gertrude Stein voulait écrire *l'Autobiographie de tout le monde*. Sartre, à la fin des *Mots*, se demandait : « *... que reste-t-il ? Tout un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui* ». Canetti s'insurge contre de telles attitudes. Son entreprise ne s'explique que parce qu'il l'a crue unique. Et elle l'est. Voilà un livre qui fait mal et qui console.

RAPHAEL SORIN.

★ HISTOIRE D'UNE JEUNESSE. LA LANGUE SAUVÉE, par Elias Canetti. Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss, Albin Michel, 362 pages. Environ 69 F.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTO-DA-FÉ. Traduit en 1949, chez Arthaud, sous le titre « la Tour de Babel ». Repris chez Gallimard en 1968.
- MASSE ET PUISSANCE. Gallimard. 1966.
- L'AUTRE PROCÈS. Gallimard. 1972.
- LE TERRITOIRE DE L'HOMME. Albin Michel. 1978.
- HISTOIRE D'UNE JEUNESSE. La Langue sauvée. Albin Michel.
- LES VOIX DE MARRAKECH. Un journal de voyage qui paraîtra chez Albin Michel en novembre.

Membre du jury Séguier

IL existe encore trop peu de prix littéraires visant à faire mieux connaître en France la littérature étrangère : il y a le Prix du meilleur livre étranger, créé après la guerre et qui fait figure de grand prix de consécration. Le prix Médicis étranger, qui depuis quelques années révèle des valeurs sûres, et enfin le prix Séguier, créé en 1974 par Françoise Wagener, Prix de découverte.

Il a la particularité de comprendre un jury mixte, constitué d'une part d'un collège critique (Hector Bianciotti, Vivianne Forrester, Mario Fusco, Bernard Geniès, Pierre Kyria, Diane de Margerie, Raphaël Sorin et Françoise Wagener) et d'autre part de quatre grands écrivains étrangers, membres invités pour trois ans. A Julio Cortazar, Milan Kundera, Susan Sontag et Vassilis Vassilikos ont succédé, en 1977, Alejo Carpentier, Carlos Fuentes, Jerzy Kosinski et Adolf Rudnicki. Sont présents à partir de cette année : Elias Canetti, Juan Goytisolo, Kathleen Raine et Mario Vargas Llosa. Le prochain prix Séguier sera décerné au mois d'octobre 1980.

Austriaca, les Cahiers universitaires d'information sur l'Autriche, prépare un *Hommage à Elias Canetti*, sous la direction de Gerald Stieg. Abonnements : Centre d'études et de recherches autrichiennes, Faculté des lettres de Rouen, rue Lavoisier, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Un colloque sur Canetti aura lieu le 28 novembre à l'Institut autrichien, 30, bd des Invalides, 75007 Paris.

histoire

Juin 40 : de la France occupée

Des juifs ont-ils collaboré ?

● *Un réquisitoire contre l'Union des israélites français.*

VOICI un livre déchirant, révoltant diront certains. Maurice Rajsfus est en effet le premier à oser aborder un sujet tabou : le rôle durant l'occupation de l'Union générale des israélites français (UGIF), seule organisation juive légalement reconnue. Et les accusations qu'il porte sont terribles puisque, selon lui, les notables qui en étaient à la tête ont prêté la main — involontairement le plus souvent — aux persécutions dont furent victimes leurs coreligionnaires immigrés. A ses yeux ils sont donc entrés dans le jeu de Pierre Laval dont la politique, comme l'a bien vu Léon Poliakov, a *« consisté à se débarrasser des juifs étrangers et à protéger les juifs français des deux zones, quitte à les abandonner moyennant de substantiels avantages »* (1).

Implacable, son réquisitoire est si grave qu'il faut avoir bien soin d'y faire la part entre les faits — la plupart du temps irréfutables — et le commentaire, qui prête parfois à discussion, ainsi que le remarque Pierre Vidal-Naquet, dont la préface équilibre heureusement l'ouvrage. Honnêtement d'ailleurs, Maurice Rajsfus, issu d'une famille juive d'Europe centrale, ne cache nullement qu'il entend soutenir une thèse précise : à savoir que non seulement il existait pendant la guerre des groupes aux intérêts divergents et non une communauté homogène — ce qui, historiquement, est exact, — mais encore que la solidarité juive est en partie un mythe véhiculé par les rabbins, auxquels l'athéisme de Rajsfus, son antisionisme, sa formation marxiste enfin, l'opposent radicalement.

En dépit de cette présupposition, qu'il est permis de ne pas partager entièrement, il faut reconnaître que son argumentation, puisée aux meilleures sources (2), ne manque pas de force et qu'il montre fort bien *en particulier la logique diabolique* qui inspirait les nazis, avant tout soucieux de faire participer les martyrs à leur propre anéantissement. D'où la création en 1941 par Vichy — sous la pression allemande — de l'UGIF, chargée officiellement de faire appliquer les lois d'exception *mais dont l'action* aboutira en définitive à faciliter la mise en œuvre de la « solution finale ».

Un fichier très complet

Les dirigeants, le gouvernement n'a guère eu de mal à les trouver, car, rassurées par la présence du maréchal, de nombreuses personnalités acceptèrent *spontanément des postes au* sein de cet organisme. Rapidement, toutefois, les André Baur et les Raymond-Raoul Lambert — pour ne citer que les principaux — furent pris dans un engrenage infernal qui les amena à collaborer, *nolens volens*, avec les nazis, en leur remettant des listes d'enfants résidant en région parisienne ou encore un fichier très complet des juifs de la zone occupée. Avant de s'apercevoir, mais un peu tard, qu'ils avaient été bernés et d'être, à leur tour, arrêtés. En fait, bien que Maurice Rajsfus *néglige* un peu les initiatives individuelles qui permirent de réduire l'ampleur du génocide, il est clair que les cadres de l'UGIF ont admis le marchandage de Laval ; sans savoir peut-être au début la destination véritable des déportés.

Restent, malgré tout, plusieurs problèmes. Le premier est celui de la responsabilité de ces hommes. A l'inverse de l'auteur, Pierre Vidal-Naquet refuse de les accabler. Il faut noter que Georges Wellers dans son beau livre *l'Etoile jaune à l'heure de Vichy* (3), antérieur, il est vrai, à ces révélations, apporte sur eux cette déposition de poids : *« L'élément essentiel de la collaboration — désir du succès final du persécuteur ou peur animale pour sa propre peau — leur faisait défaut. Je peux l'affirmer parce que j'ai connu, à Drancy, intimement un bon nombre d'employés de l'UGIF... Leur haine des Allemands était aussi sincère que profonde, et ils n'avaient rien dans leur comportement qui ait pu les faire passer pour des lâches ou des affolés. »* Cela nous autorise donc, semble-t-il, à exclure la préméditation : de la complicité passive à l'engagement avoué, il y a un pas que de toute manière Maurice Rajsfus se garde de franchir.

Plus aventurée, en revanche, est son interprétation de ce douloureux épisode qui prend figure de charge contre le culte ancestral. A l'en croire, tout est simple : imprégnés d'une religion conduisant à la résignation, les « bourgeois » juifs français auraient abandonné les étrangers athées. A cette vue sommaire, Pierre Vidal-Naquet a beau jeu de répliquer que les « petits juifs », venus de l'Est européen, étaient, au contraire, beaucoup plus attachés à leur foi que les nantis et que les religieux consistoriaux se sont tenus à l'écart de la création de l'UGIF. En réalité, si, comme toute religion, le judaïsme est susceptible de se métamorphoser en traditionalisme, il n'en est pas moins vrai que, par nature, il est relativement préservé de cette déviation, puisqu'il repose sur une définition manichéenne du bien et du mal. Le présenter comme *logiquement solidaire de l'holocauste* est par conséquent abusif. En fin de compte, dans ce drame, ce n'est pas le facteur religieux qui a été déterminant, mais le degré d'intégration (lié aux rapports de classes). Installés dans la société française, les israélites aisés ne pouvaient supposer que Pétain s'attaquerait à eux ; d'où leur excessive confiance. Moins bien admis, les autres ont été les premiers touchés. Ce qui illustre, soit dit en passant, les vertus et les limites de la théorie de l'assimilation : efficace, dans une certaine mesure face à Vichy, elle s'est révélée inopérante affrontée au fanatisme hitlérien.

Le temps de la vérité

Que penser finalement de cette étude importante ? Sans doute, en plusieurs occasions, Maurice Rajsfus manque-t-il d'objectivité, notamment lorsqu'il avance sans preuves que des sauvetages de jeunes juifs par le personnel de l'UGIF — exemple de solidarité gênante pour lui — ont été dictés par la volonté de faire de ces innocents de futurs sionnistes. Mais, tout compte fait, son entreprise est courageuse et seuls l'accuseront de contribuer à la renaissance de l'antisémitisme ceux qui ont l'âme suffisamment basse pour imaginer qu'un homme dont les parents ont péri dans les camps de la mort puisse se prêter à une pareille manœuvre.

Quarante ans après ces tristes événements, le temps des légendes doit laisser place à celui du souvenir et de la vérité.

ERIC ROUSSEL.

(1) *Bréviaire de la haine*. Calmann-Lévy 1951.
(2) Les archives de l'UGIF déposées au Centre de documentation juive contemporaine.
(3) Fayard 1973.

★ DES JUIFS DANS LA COLLABORATION : L'UGIF 1941-1944, de Maurice Rajsfus. Etudes et documentation internationales, 403 pages, environ 70 F.

La comédie de Sigmaringen

● *Henry Rousso fait revivre la « France allemande ».*

LE 8 septembre 1944, entraînes par les nazis en déroute, Philippe Pétain et Pierre Laval arrivent à Sigmaringen, imposante demeure des Hohenzollern que l'on croirait sortie de l'imagination de Hugo. Autour d'eux, dans ce décor à mi-chemin entre l'opérette et la tragédie, de hauts dignitaires, des aventuriers, des intellectuels compromis : cour dérisoire que Céline immortalisera dans *D'un château l'autre*.

Normalien, agrégé d'histoire, né en 1954, Henry Rousso estime qu'en dépit des études qui lui ont été consacrées, cet épisode reste mal connu et c'est pourquoi il a voulu faire revivre cette « France allemande » en s'appuyant sur des sources encore inexploitées : entre autres les Mémoires inédits de Marcel Déat et de Maurice Gabolde. Mais, dans sa chronique alerte et féroce, il ne se contente pas d'évoquer cette « caricature de Vichy » maintes fois décrite, il élargit l'horizon à ces deux millions de Français — prisonniers de guerre et S.T.O. — vivant en Allemagne et enjeu des intrigues qui se nouent à Sigmaringen. Car l'objectif des exilés est clair : il s'agit pour eux de reconstituer sur les rives du Danube une autre France — celle du fascisme — avec un peuple, un gouvernement, une administration embryonnaire, des combattants — la Milice et la division Charlemagne — des structures de propagande enfin.

L'exécutif, à vrai dire, est assez fantomatique. Au dernier étage du château, Pétain, « en grève », refuse de cautionner qui que ce soit et ne pense qu'à revenir à Paris afin de s'y justifier. *« Demandant au Führer de pouvoir répondre de ses actes, il est bien le seul à conserver une certaine dignité »* souligne Henry Rousso. Laval, « *lâché* » par Ribbentrop depuis son attitude attentiste lors du débarquement, trompe l'ennui en préparant sa défense, tandis qu'au-dessous de lui, la commission gouvernementale, présidée par Fernand de Brinon, tente d'exercer le pouvoir au nom du vieillard qui la désavoue.

Petit à petit la vie s'organise néanmoins : confortable pour les « hôtes de marque » ; précaire pour la masse des émigrés évoluant en pleine irréalité. Une presse destinée aux Français du Reich est lancée par Jean Luchaire pendant que Marcel Déat prend en main un ministère du travail réduit à sa plus simple expression. Très vite aussi des complots se trament. La commission fait déporter le docteur Ménétrel, confident et principal responsable de la « résistance » du Maréchal, avant d'être finalement supplantée, avec l'appui d'Hitler, par le Comité français de libération de Jacques Doriot, seul personnage d'envergure de cette sinistre comédie.

La mort mystérieuse de Doriot le 22 février 1945 sonnera le glas pour ces hommes qui durant quelques mois se sont non seulement accrochés à l'espoir insensé de rentrer un jour chez eux en vainqueurs, mais qui ont également voulu entraîner dans leur folle entreprise leurs malheureux compatriotes d'Allemagne. Les vaines manœuvres, dont ces derniers furent l'objet de la part des divers clans en présence, l'auteur les retrace minutieusement, révélant ainsi, jusque dans cette apocalypse, la permanence des différentes strates de Vichy : au vieux chef, sincèrement préoccupé de leur sort, semble-t-il, s'opposent en effet les suppôts du nazisme qui ne les considéraient que comme une pièce de leur propre jeu.

Là est l'apport original de ce livre qui démontre, s'il en était besoin, qu'il est désormais impossible de faire œuvre utile en oubliant les humbles, ces mal aimés des historiens de jadis. — E. R.

★ UN CHATEAU EN ALLEMAGNE. LA FRANCE DE PETAIN EN EXIL. SIGMARINGEN 1944-1945, d'Henry Rousso. Editions Ramsay, 441 pages, environ 70 F.

Un portrait impartial de Pétain

ENCORE un livre sur Philippe Pétain. Près de trente ans après la mort, à l'île d'Yeu en 1951, de l'ancien chef de l'Etat français qui *était né sous le Second Empire* en 1856, que restait-il encore à écrire ?

Le journaliste Pierre Pellissier, qui, lui, est né en 1935, a jugé que les passions étaient, aujourd'hui, suffisamment retombées — ou presque — pour qu'il puisse tout simplement faire le *« récit de la vie d'un homme »*, sans haine et sans vénération. C'est donc sous une forme assez brève et sans parti pris qu'il offre aux générations d'aujourd'hui curieuses de leur passé récent ce portrait qui ne néglige aucun des traits du héros. Ce qui ressort surtout, c'est le caractère prudent, parfois hésitant, tantôt timoré, de l'ancien maréchal de France. Les relations orageuses avec de Gaulle, qui datent de 1929, sont suivies avec précision jusqu'à la séparation définitive des deux hommes.

L'ouvrage, qui décrit longuement les hésitations du chef vieillissant de l'Etat français de Vichy, montre aussi l'importance qu'a eue sa personnalité dans toute la période qui avait précédé. D'une lecture aisée, ce *Philippe Pétain* précis et vivant est utile au lecteur pressé, et *constitue une bonne initiation* pour les plus curieux. — A. P.

★ PHILIPPE PETAIN, de Pierre Pellissier. Hachette Littérature, 359 pages. Environ 69 F.

au fil des lectures

La guerre dans les poches

ON fête les armistices. On célèbre moins ces épisodes, parfois marginaux ou retardataires, qui sont comme des borborygmes ou des ratés dans la conduite des guerres : ainsi des combats qui, après la libération d'une grande partie de la France, en 1944, ont continué dans diverses régions de la côte Atlantique, appelées « poches » jusqu'à l'armistice de mai 1945.

C'est dans un village d'une de ces « poches », celle de Saint-Nazaire : Guenrouët, que Jean-Anne Chalet situe l'action de son roman-historique, roman-évocation : « Peau-de-Grenouille » (1).

« Peau-de-Grenouille », c'était le surnom d'un jeune adjudant de l'armée allemande, d'origine autrichienne qui a fait impression sur les villageois.

Débrouillard, audacieux, bon soldat, dans l'ensemble pas mauvais bougre, il a apporté sa part de légende à une occupation qui ne laissait pas d'être contraignante, si elle n'était pas excessivement meurtrière.

Les morts venaient moins de l'ennemi que de l'allié américain et de ses bombardements spasmodiques, routiniers, destinés non pas à réduire ces poches, mais à les laisser pourrir, dans l'attente d'une victoire définitive, cependant que les F.F.I., à leurs frontières, impatients d'en découdre, rongeaient leur frein.

Ainsi se créa une de ces situations absurdes et criminelles que provoquent les guerres, où le sentiment d'un même danger partagé rapprochait les ennemis d'hier dans le même temps qu'il suscitait un ressentiment hargneux à l'égard du libérateur.

Une cérémonie a eu lieu récemment qui réunissait survivants allemands et français. Seul Peau-de-Grenouille manquait. Il avait été tué sitôt la libération des poches, confondu avec un tortionnaire allemands et français. Seul Peau-de-Grenouille manquait. Il avait été

Une « fin » superflue pour un combat inutile.

Service dérisoire

ANDRE MORNAND apporte un autre témoignage, celui de ces jeunes gens incorporés en 1940, trop tard pour participer à la guerre et maintenus ensuite durant deux ans dans l'armée dite d'armistice. « Jeunesse confisquée » (2), écrit l'auteur. Service d'autant plus dérisoire que cette armée tourne sur elle-même, à la poursuite de son ancienne grandeur, et qu'à la servitude habituelle du soldat, s'ajoute l'hostilité réservée spécialement aux « intellectuels », ceux par qui la défaite est arrivée. Ce témoignage fut écrit dès le lendemain de la guerre dans le vif des sentiments et il est publié aujourd'hui sans les correctifs qu'apporte l'Histoire. De sorte qu'il constitue un document précieux sur ce que furent les mentalités, les cécités, les désarrois et les interrogations d'époque. Il est seulement à regretter que son mode de publication en rende la diffusion aléatoire.

PAUL MORELLE.

(1) *Peau-de-Grenouille*, de Jean-Anne Chalet. Histoire d'un petit village dans la « poche » de Saint-Nazaire, août 1944 - mai 1945. 340 p. Serre Godin, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.
(2) *Jeunesse confisquée*, d'André Mornand. La Pensée universelle. 210 p. Environ 39 F.

Images

Cent jours qui ébranlèrent la France

A travers des photocopies réalisées sur environ trente journaux d'époque, du très officiellement nazi *Volkischer Beobachter* berlinois à *l'Eclaireur de Nice* ou au *Journal de Paris*, Jacques Varin ressuscite les angoisses, illusions et mensonges de l'été tragique, dans un gros album paru aux Editions de La Courtille, proches du parti communiste français. Des reproductions de *l'Humanité* clandestine, réduite alors à un maigre bulletin distribué sous le manteau, rappellent utilement ses positions réelles pendant huit ou dix semaines confuses.

Au début de chaque chapitre, de courtes notes résument l'évolution du désastre militaire, ses conséquences politiques, la vie des hommes abattus ou élevés par le tourbillon. Ces brefs paragraphes contiennent des erreurs qu'aucun comité de rédaction n'aurait laissé paraître en d'autres temps. Aujourd'hui où personne ne relit plus rien, elles passent comme des lettres à la poste. L'auteur assure ainsi de Maurice Thorez qu'il *« est un des fondateurs du parti communiste français »*. Ailleurs de Gaulle « fonde en 1947 le R.P.R. » au lieu du R.P.F. Quelques lignes sur *l'Action française* assurent qu'interdit en 1944 *« le célèbre quotidien royaliste a reparu depuis »*. Depuis quand, et où ? Une réponse précise soulèverait l'enthousiasme dans les bibliothèques.

A l'inverse d'André Roussel, auteur d'un passionnant *Eté 44* dans la même collection, Jacques Varin maîtrise mal ses documents et n'utilise pas assez la grande presse parisienne repliée à Lyon. Certes les articles consacrés aux restrictions alimentaires par *le Petit Journal*, ceux du *Matin* sur les premières mesures antisémites, l'annonce d'un concert de la jeunesse hitlérienne place de l'Opéra dans *les Dernières Nouvelles de Paris*, réunissent des images parfaites sur cette époque empoisonnée. Les éditoriaux où quelques grandes plumes se ralliaient à la révolution nationale en auraient mieux reconstitué l'ambiance. Jacques Varin ne cite ainsi jamais *le Figaro*. Les positions de ce journal sur l'armistice, Mers-El-Kébir ou la résistance de Dakar à de Gaulle, appartiendraient-elles aux seuls initiés ?

L'auteur aborde avec beaucoup moins de précautions le cas de sa propre famille politique. La publication du fameux appel lancé par Maurice Thorez et Jacques Duclos le 10 juillet 1940, qui met sur le même plan Léon Blum, Pierre Laval et Jacques Doriot, celle de plusieurs numéros introuvables de *l'Humanité* clandestine, établissent définitivement l'équivoque, l'embarras des choix communistes. Le premier texte assure sans doute : *« Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves (...) La France ne deviendra pas une sorte de pays colonisé. »* Mais les mots « *ennemis* » ou « *envahisseurs* » à propos des Allemands n'y figurent pas plus qu'une attaque directe contre le Troisième Reich. Le terme « *fasciste* », si courant dans le vocabulaire du P.C. avant le pacte germano-soviétique, n'y paraît pas davantage. Son emploi reprendra plus tard. En revanche, le journal vante « *la politique stalinienne de paix* » illustrée par cet accord et dénonce « *l'impérialisme britannique* ». Il réclame alors non la lutte à outrance contre les occupants mais « la paix ». En cet été 1940 elle ne pouvait se conclure qu'avec l'Allemagne victorieuse.

A partir d'octobre le ton évolue timidement. *L'Humanité* condamne ainsi « *la collaboration avec les pays en guerre* » mais selon des critères très ambigus, parce qu'une semblable politique « *risque d'entraîner à nouveau la France dans la guerre* » et menace de « *faire massacrer à nouveau des Français, soit sous le signe de la croix de Lorraine, soit sous le signe de la croix gammée* ». L'attentisme vichyssois se fondait alors exactement sur les mêmes analyses.

La publication de ces documents jusqu'alors inaccessibles relancera probablement la polémique sur l'attitude des communistes après la défaite. Malgré des erreurs matérielles, une conception d'ensemble trop étroite, ils donnent une grande valeur à la seconde moitié du livre. — G. C.

★ ETE 40, CENT JOURS QUI EBRANLERENT LA FRANCE, par Jacques Varin. Ed. de La Courtille, 268 pages, environ 25 F.

Les combattants de l'honneur

Palliant les évocations discrètes de la défaite de juin 1940, compensées par les commémorations de la victoire de mai 1945, un certain nombre de publications concourent à corriger la vision d'ensemble qui est restée de la première : une débâcle sans précédent. Oui, il y eut des combats, des combattants et surtout des morts (cent mille morts, cent vingt mille blessés en quarante-cinq jours : soit une proportion supérieure à celle de la Grande Guerre) dans les batailles de Belgique, des Ardennes, de Dunkerque, Lille, Amiens, sur l'Aisne et dans les Alpes.

C'est là ce que s'emploient à rétablir les colonels Jean Delmas et Paul Devautour, et Eric Lefèvre dans une très bel album paru aux éditions Copernic sous le titre : *Mai-juin 40 - Les combattants de l'honneur*, étayé par quatre cents illustrations qui sont autant de rappels douloureux. Visions de l'exode, civils en fuite, villes bombardées, mais aussi soldats au combat, soldats blessés, troupes piégées, vainqueurs casqués. Tohu-bohu des guerres. Vanité et misères. — P. M.

★ MAI-JUIN 40 - LES COMBATTANTS DE L'HONNEUR, du colonel Jean Delmas, du colonel Paul Devautour et d'Eric Lefèvre. Editions Copernic, 400 illustrations, 240 pages, environ 175 F.

à la France libre

« De Gaulle, par Malraux »

● *Un ouvrage luxueux, illustré par Raymond Moretti.*

L'INSOLITE harmonie des relations entre de Gaulle et Malraux durant leur vie se prolonge de façon éclatante avec la publication, dix ans après la mort du général et quatre ans après celle de son ministre, d'un « De Gaulle, par Malraux » édité par le Club du livre.

Le luxe de cet ouvrage est un hommage spectaculaire. à la convergence de ces deux personnalités qui, à des titres divers, ont marqué la littérature et la politique, la pensée et l'action.

De plus de 300 pages, grand format, reliée plein cuir par Jacques Ebrard, cette édition entièrement numérotée et limitée à 5 000 exemplaires ne constitue pas seulement un objet de bibliophile. Elle est, *en effet*, illustrée de 28 lithographies pleine page de Raymond Moretti, qui ponctuent ce que le graveur appelle « *le passé récent et déjà légendaire* », c'est-à-dire les épisodes de l'histoire que, à leur manière propre, l'homme du 18 juin et l'auteur de *la Condition humaine* ont chacun marqués. La montée du nazisme, le front têtu de Churchill, l'homme sur la Lune, le masque résolu de Staline, le regard inspiré de Malraux, la jungle du Vietnam, le sourire *juvénile* de Kennedy, les drapeaux rouges et noirs de mai 68, le vieil homme solitaire sur la lande irlandaise éclairent les grands moments du siècle, selon un trait assez classique et sans lyrisme, mais qui se veut vibrant sans cesser d'être déférent. M. Albert Beuret, exécuteur testamentaire d'André Malraux, et M. Pierre Lefranc, qui préface l'ouvrage, ont pour la première fois rassemblé ici les souvenirs, les discours et les chroniques de Malraux consacrés au gaullisme et, jusqu'alors, épars.

Illustration de Moretti, tirée du livre.

« Vous êtes Victor Hugo »

On retrouve ainsi les discours enflammés prononcés du temps du R.P.F. après la libération, jusqu'au récit intégral de la dernière entrevue entre les deux hommes, retranscrite à Colombey même, le 13 novembre 1970, lors des obsèques du général. D'autres textes sont moins connus, comme la « Lettre aux intellectuels américains » du 13 décembre 1949 — il y a plus de trente ans, — dans laquelle Malraux disait : « Nous voulons que l'Europe commence par ce que le général de Gaulle a appelé un acte de foi populaire », c'est-à-dire un référendum, et où il lançait l'idée gaullienne de l'Eurafrique. Il y a aussi la question posée en 1952 : « Occidentaux, quelles valeurs défendez-vous ? ». On regrettera de ne pas en apprendre davantage sur les relations personnelles, sur les considérations planétaires, sur les dialogues, qui devaient être parfois surréalistes, entre les deux hommes. Surtout lorsque l'on découvre qu'un jour Malraux disant à de Gaulle : « Vous êtes Victor-Hugo », s'est entendu répliquer sur un ton énigmatique et farfelu à la fois : « Non, je suis Tintin. »

ANDRÉ PASSERON.

★ *DE GAULLE, PAR MALRAUX*, 304 pages, 2 200 F et 1 100 F selon les tirages. Le Club du livre, 28, rue Fortuny - 75017 Paris.

LE RÔLE DES AFFICHES

DU bleu-blanc-rouge, des croix de Lorraine, des bonnets phrygiens, des « oui » et « la Marseillaise » *de Rude* : voilà *comment* les gaullistes depuis 1940 ont diffusé leur message par voie d'affiches. La librairie Plon et l'Institut Charles-de-Gaulle éditent un album consacré à « De Gaulle par l'affiche » qui reproduit en couleurs la plupart de ces images.

La première, apposée sur les murs de Londres en juillet 1940, s'adresse « à tous les Français » et commence par la formule célèbre : « *La France a perdu, une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre.* » Sait-on que s'il l'a écrite, le général de Gaulle n'a jamais prononcé cette phrase ? Sait-on aussi qu'il n'existe aucun enregistrement de la voix du général de Gaulle lançant son fameux appel du 18 juin ? La B.B.C. n'avait pas jugé opportun de l'enregistrer, et l'on suppose seulement que les services d'écoute allemands ont pu le capter. Mais jusqu'à ce jour l'enregistrement vocal n'a toujours pas été retrouvé.

L'album des affiches de de *Gaulle montre* bien comment les messages sont transmis. Les textes longs et explicites des premières années et de l'époque du R.P.F. font place sous la Vᵉ République à des mots-chocs qui veulent convaincre le lecteur et l'électeur tels que « *Oui à de Gaulle* », « *Oui à la Constitution* », « *Oui à la paix* », et même en 1961 un « *Oui pour l'Algérie nouvelle* », et, enfin, sur la dernière affiche, celle du référendum fatal d'avril 1969 : « *Oui de Gaulle veut le progrès avec vous, pour vous.* » Le général lui-même n'est plus représenté qu'en tenue civile après son élection de 1965 comme pour mieux marquer que son investiture constitutionnelle a remplacé celle qui avait reçue de la guerre.

Malgré le développement de la télévision, l'affiche tout au long de ces années a conservé son importance politique comme *arme de persuasion. De Gaulle* et les gaullistes lui donnaient toujours une dimension tantôt épique tantôt fraternelle pour mettre en valeur le lien intime entre la France, de Gaulle et les Français que le fondateur de la *France libre a toujours voulu* tisser. — A. P.

★ DE GAULLE PAR L'AFFICHE. Librairie Plon, 44 pages. Environ 63 F.

Le 18 juin de Maurice Schumann

C'ETAIT une véritable gageure que de vouloir écrire un ouvrage sur le *18 juin sans parler de de Gaulle.* Maurice Schumann, qui fut à Londres en 1940 une des voix *de la France libre* et qui tous les soirs martelait « ici Londres, des Français parlent aux Français » y a réussi, en nous racontant d'une façon originale « un certain 18 juin ». Ancien journaliste, membre de l'Académie française, compagnon du *général de Gaulle, sénateur* R.P.R. du Nord, Maurice Schumann réussit là sa *première* œuvre d'historien.

D'une façon un peu arbitraire mais symbolique, l'auteur qui fut un des rares Français à avoir entendu l'appel *fameux* du général de Gaulle a recherché ce qui, ce jour-là, se passait ailleurs dans le monde. Que faisaient *Hitler et Mussolini*, Pétain et Churchill, Roosevelt et Staline ou encore Franco, c'est-à-dire tous les grands acteurs, loin de se douter qu'ils seraient bientôt rejoints par un général français quasiment inconnu qui, *en désobéissant à son gouvernement*, venait de commettre « *un acte d'obéissance à l'Histoire* » et aussi de lancer « *un défi au destin* » ? Ayant lu tout ce qui a déjà été écrit sur les débuts de la deuxième guerre mondiale, ayant eu accès, surtout, à des archives encore secrètes et à des journaux intimes, l'auteur décrit heure par heure ce tour du monde en un jour.

On apprend ainsi que de Gaulle a failli ne pas lancer *son appel du 18 juin puisqu*'à Londres, le matin même, le conseil du cabinet de guerre avait dans un premier temps décidé de l'empêcher de parler avant que Churchill ne revienne sur cette décision. Les tractations *menées* à Bordeaux autour de Pétain pour mettre à l'abri de l'ennemi — mais en vain — les insignes de la souveraineté nationale sont minutieusement rapportées. Au même moment, Mussolini qui vient de s'entretenir avec Hitler confie à son gendre, le comte Ciano : « *J'ai perçu dans le peuple allemand les premiers germes de la défaite.* » Loin de là, à *Washington*, Roosevelt sait déjà qu'un jour l'Amérique entrera en guerre et nomme dans son gouvernement des ministres qui y sont décidés. En somme, à lire Maurice Schumann, sont déjà en germe dans *ce 18 juin toutes les évolutions* qui aboutiront à la victoire alliée cinq ans plus tard.

Ce *film* du monde sur écrans multiples que projette l'auteur ne néglige pas le contexte humain, sociologique et militaire. *Chaque situation* est *décrite* par des anecdotes, des rappels, des scènes de rue ou de batailles qui permettent au lecteur d'avoir une vue synthétique particulièrement vivante de cet univers *mouvant* mais dont les acteurs *ne voyaient pas alors quel serait* son destin. — A. P.

★ *UN CERTAIN 18 JUIN*, de Maurice Schumann. Plon, 367 p. Environ 58 F.

de la défaite

Le mois maudit

Le quarantième anniversaire de la bataille de France a incité les éditeurs à faire revivre cette tragédie par l'image. Bonne idée dont témoignent deux albums abondamment illustrés.

Le premier — de Ward Rutherford (*la Bataille de France*, EPA 187 pages) — couvre en fait l'ensemble des opérations depuis septembre 1939 et seuls les derniers chapitres évoquent les combats qui eurent lieu chez nous. Axé essentiellement sur une documentation photographique de qualité il est donc utilement complété par l'excellent ouvrage de Roger Bruge : *Juin 1940, le mois maudit.*

Déjà remarqué pour son *Histoire de la ligne Maginot*, l'auteur a surtout le grand mérite de révéler en marge du désastre militaire le drame humain que l'on a un peu tendance à oublier. Celui des soldats d'abord, trop fréquemment sous-estimé alors que le 14 juin, par exemple, la percée de la Somme fit plus de cinq cent cinquante victimes du côté français. Celui des civils aussi et notamment le martyre des habitants des villages frontaliers contraints à un terrible exode.

Refusant les légendes, Bruge rappelle en outre des faits négligés : ainsi les premiers crimes des nazis, qui à plusieurs reprises fusillèrent des prisonniers. Sur l'impréparation, tant *morale* que *matérielle* de l'armée, il apporte également de nombreuses précisions mais les pages les plus intéressantes sont celles où il reconstitue en détail les ultimes heures de la guerre. Soulignant les conséquences fâcheuses de la petite phrase de Pétain le 17 juin : « Il faut cesser le combat », il observe en particulier que, forts de cette caution, beaucoup d'officiers ordonnèrent à leurs hommes de ne pas soustraire l'armement à l'ennemi bien avant la signature de l'armistice.

Par l'intelligence du commentaire et la richesse de l'iconographie ce livre-souvenir passionnera certainement toutes les générations. — E.R.

★ JUIN 1940, LE MOIS MAUDIT, de Roger Bruge, Fayard, 231 pages. Environ 114 F.

Le « Dictionnaire de la seconde guerre mondiale »

Rendre accessible au plus grand nombre tout ce que l'on doit savoir sur la période 1939-1945, tel est l'objectif que s'est fixé la pléiade d'universitaires et de spécialistes qui a travaillé à l'élaboration du *Dictionnaire de la seconde guerre mondiale*, dont le tome II vient de sortir chez Larousse.

A l'actif : une iconographie exceptionnelle, une documentation remarquable sur les problèmes militaires, une présentation ingénieuse mêlant très intelligemment de courtes notes biographiques consacrées aux figures marquantes et des articles de fond ne laissant dans l'ombre aucun aspect du conflit, qu'il s'agisse de la marche des opérations, de la vie politique des pays concernés, de l'évolution des arts, des lettres, des idées.

Au passif : le choix — difficile il est vrai — des personnalités retenues (pourquoi Xavier Vallat et non Benoist-Méchin, dont le rôle a été au moins aussi important ?), le ton parfois un peu polémique de certaines notices, des vues sommaires sur la littérature : en opposant la « bonne » et la « mauvaise », on oublie que des œuvres non engagées et nullement négligeables ont vu le jour durant ces années noires.

★ DICTIONNAIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, tome II, Larousse, 1000 pages. Environ 253 F le volume.

Le théoricien de l'armée blindée

LA bataille de chars que le colonel de Gaulle a livrée en mai 1940 contre les blindés allemands dans la région de Laon fut un épisode héroïque mais vain. Il a *toutefois* permis au théoricien — longtemps méconnu — de l'armée blindée de mettre ses principes en action. Le général Paul Huart — alors capitaine — était auprès de de Gaulle et il trace dans son ouvrage *le Colonel de Gaulle et ses blindés* non seulement un tableau précis de la bataille, mais aussi un portrait original et « vécu » du futur chef de la France libre. Il révèle aussi quelques documents inédits rédigés par de Gaulle sur l'emploi des chars dans la bataille qui soulignent mieux ses conceptions stratégiques. — A.P.

★ LE COLONEL DE GAULLE ET SES BLINDES, par Paul Huard. Plon, 351 pages. Environ 63 F.

LA PENSEE UNIVERSELLE

Poètes du temps présent

Patrick SCHNEIDER
« STANCES »
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Joan UZEN
« ASCÈSE »
144 pages, 26,80 F T.T.C.

Lucien VERNANT
« AU-DEDANS DE MON CŒUR »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Vincent MAISONS
« LES SANS CIEL »
144 pages, 26,80 F T.T.C.

MARIANTHI
« UNE AME PARMI LES AUTRES »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Roger BRADANT
« REVES LOINTAINS
ÉMANANT DES TÉNÈBRES »
112 pages, 26,80 F T.T.C.

Jacques LECOMTE
« SOLEILS NOCTURNES »
48 pages, 21,40 F T.T.C.

Philippe BOUGET
« AMAS PIERROTIQUE ET CLOWNESQUE »
suivi de « DE NATURAE REBUS »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Louis PASCAL
« RÉVOLTE ET TENDRESSE »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Alain LONGET
« MON REFUGE »
144 pages, 26,80 F T.T.C.

BRINDILLE
« EXISTER »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Nicolas VENDERE
LE REVE ET LA RIDE »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Pascal RICHARD
« L'AMOUR QUOTIDIEN »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Joëlle CHATELIER
« DOUCE-AMÈRE »
48 pages, 21,40 F T.T.C.

Daniel BERTOLINO
« LE CRI »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

ADRIAN
« LES CHIMÈRES BLEUES »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Janine WOLLAERT
« LE GOUFFRE »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Paul BRONDONI
« POÈMES BOHÈMES »
80 pages, 21,40 F T.T.C.

Huguette MANCZAK
LE REVERS DU TEMPS »
144 pages, 30 F T.T.C.

Jean-Luc RANNOU
« PAMPHLET : IDÉES DIRECTRICES
POUR UNE THÉOLOGIE-PURE-
OU-EXÉGÈSE-DU-CUL-DE-DIEU »
112 pages, 25,70 F T.T.C.

Ginette LEROUGE SEILLIER
« VIVRE AUJOURD'HUI »
160 pages, 30 F T.T.C.

Daniel ICHBIAH
« DIX FOIS PAR JOUR... »
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Philippe-Alexis DEJEAN
« LES 72 COULEURS DE MON ARC-EN-CIEL »
160 pages, 26,80 F T.T.C.

LARA
« MAUVITUDES ET SOLITUDES »
suivi de « ANTILLAISERIES
OU BALBUTIEMENTS CRÉOLES »
48 pages, 21,40 F T.T.C.

Patryck LEFEBVRE
« PRESSIONS SENSIBLES »
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Gaby LANDE
« BRINS DE LAINES ET DE SOIES »
112 pages, 26,80 F T.T.C.

Didier MUROLETTI
« HISTOIRES DE MONDES »
Tome I
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Elda VON KORFF KERSSENBROCK
« FAÇADES ET FACETTES »
64 pages, 22,50 F T.T.C.

Victorino GIRARD
« L'ESPOIR DANS L'AVENIR »
48 pages, 21,40 F T.T.C.

Daniel CHAUSSON
« COUPS D'ÉTATS »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Odette DAVID
« DES ROSES ET DES ÉPINES »
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Yves REYNAUD
« DOUCEURS ET AMERTUMES »
48 pages, 21,40 F T.T.C.

Hervé BELIN
« CONFIDENCES »
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Maryse PETRE
« SOUPIRS INTÉRIEURS »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

essais

Hervé ALVADO
« MAUPASSANT OU L'AMOUR RÉALISTE »
Préface de René Fromilhague
L'univers amoureux de l'écrivain célèbre et méconnu
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Anne PRAH-PÉROCHON
« LA REINE MATHILDE »
Par-delà le mythe, la vraie vie de Malthilde de Flandre
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Benjamin AISENE
« LES JUIFS POLONAIS, 1918-1944 »
ou « LES MORTS ACCUSENT »
Une leçon de courage et de foi en l'avenir
192 pages, 37,50 F T.T.C.

Georges FAVRE
« HISTOIRES DE L'EDUCATION MUSICALE »
La transmission des connaissances musicales de l'Antiquité à nos jours
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Pierre EUVERTE
« PLAIDOYER POUR LA GÉOGRAPHIE »
Une volée d'arguments de bon sens et d'évidences oubliées
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Madeleine VAYSSE
« PRÉSENCE DE LA FEMME
ET DE LA MÈRE »
Préface d'André Roux
La mission primordiale de la femme dans notre société
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean-Pierre COURROUX
« QUAND JE REGARDE LE MONDE »
Une dénonciation vigoureuse de notre monde déshumanisé
304 pages, 42,80 F T.T.C.

Albert MAILLET
« HITLER ET MUSSOLINI DANS LA BIBLE »
Une thèse stupéfiante : la vérité terrible et merveilleuse
256 pages, 42,80 F T.T.C.

récits

Commandant Roger GUIARD
« HISTOIRE D'UN ÉQUIPAGE »
Ligne Maginot, 1940 : le récit d'événements historiques
256 pages, 48,20 F T.T.C.

R.-G. SADAUNE
« L'ENFANCE DERRIÈRE LA PORTE »
L'épopée d'une enfance près d'un père hors du commun
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Had HANNA
« DANS TES RUINES NÉAPOLIS »
La vie quotidienne d'une communauté sépharade en Tunisie
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Victor F., PRINCE DE WURTEMBERG
« LE DUC DE NORMANDIE,
CHARLES DE NAVARRE, LOUIS XVII »
Enquête d'un prétendant à la succession
272 pages, 34,30 F T.T.C.

François SIMONEL
« L'ANGE ÉTERNEL »
Les premiers moments de la vie précaire d'un enfant différent
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Jean-Baptiste PALVASSIER
« BRASSARD VERT ET BLANC »
Préface du général Le Groignec
Une petite formation de circulation routière en mai-juin 1940
208 pages, 42,80 F T.T.C.

Louis GALLO
« NOUS ÉTIONS TREIZE »
Le pèlerinage émouvant au merveilleux pays de l'enfance
256 pages, 42,80 F T.T.C.

Henri BARRAUD
« JOUR J, HEURE H »
Promouvoir un profond désir de l'avènement du Christ
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Louis ANTILLE
« PATTE DE VELOURS »
Un philanthrope heureux dit son enthousiasme à ses congénères
96 pages, 23,60 F T.T.C.

romans

André LANDAULT
« LE CHÊNE ROGNEUX »
Sur fond de magie, une histoire d'amour insolite
416 pages, 53,50 F T.T.C.

Bernard HERMES
« LES HAUTEURS QUI TUENT »
Histoire romancée de la conjuration de Catilina
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Léonid MOLINE
« LES SOIRÉES DE LENINGRAD »
Une passion romantique dans la Russie d'aujourd'hui
256 pages, 42,80 F T.T.C.

Germaine BORCELLE
« VISAGES »
Une analyse minutieuse de comportements féminins
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Pierre CATTET
« LES ABRACADABRANTES AVENTURES
DE ROB-ROY »
Les aventures savoureuses, pittoresques et mouvementées d'un privé
192 pages, 30 F T.T.C.

Jacqueline ANTHONY
« GLENDUFF »
ou « LA MER ÉTALE »
Le retour à la vie d'une femme de quarante ans
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean DOMINO
« LA VERTE ILLUSION »
ou « LA NOUVELLE ÉDUCATION
SENTIMENTALE »
ou « RÉTRO SOIXANTE-HUIT »
Un « roman blues » sur l'univers secret de l'enfance
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean-Claude ROLINAT
« PRONUNCIAMIENTO
SOUS LES TROPIQUES »
Violentes passions amoureuses et politiques en Amérique latine
192 pages, 30 F T.T.C.

Alain MIGEON
« ON A TOUS DES RÉCEPTEURS FOUTUS »
Un recueil de nouvelles grinçantes, lyriques et généreuses
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Roger-Dominique CASANOVA
« CHAUD BUSINESS »
Une enquête policière rondement menée, pleine d'action et d'humour
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Jacqueline LOHNER
« SI VOUS AIMEZ LES BÊTES... »
Un amour profond pour les animaux les plus déshérités
320 pages, 48,20 F.T.T.C.

Philippe MORIN
« LUTTES »
Un affrontement individuel avec les grands mécanismes sociaux
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Hervé SCHLENCKER
« LE FOU »
Une quête passionnée du bonheur et de l'absolu
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Nicolas FLORENCE
« L'OMBRE JALOUSE »
Des traces s'effaçant dans le miroir du souvenir et du regard
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Jean-Claude ADRIAANSEN
« FIELD MANAGER »
Un amour salutaire conduisant à abjurer la société des paruriers
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Brigitte JEUNE
« TIMIDE NADIA »
Le rêve et le romantisme mêlés à une sorte de psychanalyse
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Robert COCHET
« C'ÉTAIT POSSIBLE »
Juin 1940 : les troupes allemandes débarquent en Angleterre...
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Anne-Marie GOULINAT
« L'ENVOUTEE »
Un grand amour non partagé, silencieux, résigné
192 pages, 30 F T.T.C.

théâtre

David SOLOT
« JUSTINE »
suivi de « LE VOLEUR »
Enquête de la police française supervisée par la Gestapo
96 pages, 23,60 F T.T.C.

NOUVELLE ADRESSE : 4, RUE CHARLEMAGNE • PARIS-4e • TÉL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre propre librairie
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne - PARIS (4e) - Tél. : 887-08-21 ou aux 17 C.R.D.L. Hachette

voyages

La danse du soleil

● ***Robert Jaulin ethnologue transfuge et dissident.***

LES ethnologues vont faire la moue. Rien, dans le dernier livre de Robert Jaulin, ne va dans le sens de la science discursive des spécialistes. Pas de jargon ni d'analyse. Pas d'interprétation. Seulement le désarroi d'un homme, sa rage et sa recherche individuelle. Et puis, cette affirmation scandaleuse pour l'institution : l'ethnologie n'est pas seulement un gagne-pain, mais aussi un style de vie. Une voie spirituelle. Une politique.

Notes d'ailleurs n'est pas un livre orthodoxe. D'abord, chose rare, Robert Jaulin y explique les raisons qui lui font entreprendre son voyage. Il dit sa solitude. Ce qu'il va chercher chez les Indiens de Californie ? Une tribu, une fraternité, un supplément d'univers. Disons, pour faire image : un grenier d'humanité.

Ainsi, faisant le chemin inverse de l'Indien Ishi (1), un ethnologue devient transfuge et dissident, il demande droit d'asile aux Indiens. Ce droit lui est accordé et, en plus, la communauté va l'aider à « recoller les morceaux ».

A bien y regarder, la démarche de Robert Jaulin, qui rompt avec « la comédie de l'adoption *et de l'intégration », correspond* à la manière indienne de provoquer le rituel. A l'appel pathétique de l'un de ses membres, qui perd pied, qui souffre, la tribu répond collectivement par une cérémonie. Elle pèse de tout son poids pour recentrer l'homme et rééquilibrer l'univers. Elle souffre avec lui et traite la douleur par la douleur. Elle serre les rangs pour que l'homme blessé accomplisse son vœu et que le Grand-Esprit *l'éclaire*...

L'une de ces cérémonies est la *sundance*, la danse du Soleil (pour être plus exact, la *danse-qui-regarde-le-Soleil*). Longtemps, elle a fait figure de rite de ralliement pour les Indiens des plaines, qui, en se purifiant et en dansant, en s'offrant au sacrifice, renouaient chaque *année leurs alliances*, et reconduisaient leur pacte avec les différentes forces qui sous-tendent le cosmos. *C'était* une démonstration de courage pour les plus jeunes. Elle fut interdite en 1881. Rien n'y fit, les sociétés traditionnelles se déguisèrent en sociétés secrètes...

Les premiers observateurs européens ont surtout insisté sur l'aspect « théâtre de la cruauté » de la danse du Soleil. Ils rapportaient des scènes spectaculaires et difficiles à soutenir : les Indiens Mandan se suspendaient, accrochés par la peau, à un arbre cérémoniel. C'était, selon les Blancs, un flagrant délit d'idolâtrie et de barbarie. L'image même de la folie sauvage. Et, face au spectacle de la plus haute spiritualité, témoins *myopes et inconséquents*, ils s'interrogeaient : ces Indiens ont-ils une âme ?

Les temps *ont* changé. Après avoir connu les petites et les grandes tueries, les réserves, les ghettos, la clandestinité et l'alcool, les Indiens font réentendre leurs voix (ne disons pas qu'ils *reprennent* la parole : ils *n'ont jamais cessé de parler*, nous refusions seulement de les entendre...). La danse du Soleil, mythe latent, mythe vital, se manifeste à nouveau. Les Indiens des villes et des réserves raniment les feux mal éteints des Indiens des plaines. Nouveaux Indiens ? Non, ils sont simplement une nouvelle manière *d'être d'anciens Indiens, comme* ils disent.

Vertige

Robert Jaulin, qui a depuis longtemps soutenu leurs luttes, a voulu cette fois accomplir leurs rites. Sans arrière-pensées ethnologiques. Est-ce la peur ou une grande lassitude qui l'a conduit ? Un vertige plutôt. *Le* sentiment que l'univers, à mesure qu'il se détribalise, tend vers le vide et *que si nous* ne nous mettons pas à danser, ethnologues, la connaissance et l'uniformité auront raison de l'existence ! Certains pourront croire que ce goût acharné de la différence rejoint le thème obsessionnel de la nouvelle droite. Qu'ils y regardent de plus près : ici la différence veut dire diversité ; là, inégalité. Ne pas confondre.

Jaulin maladroit. Jaulin transpirant. Jaulin priant. La pudeur n'est pas de mise dans ce genre de récit. Pas de chichis, même si le lecteur a le sentiment quel*quefois d'être indiscret*. A lui d'attraper au passage les phrases-clés et les moments forts. La religion indienne coule dans les gestes et les silences, elle se donne à qui la vit.

JACQUES MEUNIER.

(1) *Ishi.* Coll. « Terre humaine », *Plon.*

★ NOTES D'AILLEURS, par Robert Jaulin. Christian Bourgois, 285 pages. *Environ 51 F.*

Jean-Edern Hallier en Asie du Sud-Est

● ***Un provocateur professionnel.***

D'INSTINCT, je ne partagerai pas le pessimisme de Roger Thérond, le préfacier d'*Un barbare en Asie du Sud-Est*, et de Jean-Edern Hallier *qui s'est préfacé* lui-même : l'avenir du journalisme écrit est moins menacé par le son et l'image qu'ils ne le croient, et ce livre en est la preuve. Si le journalisme est menacé, c'est par le conformisme, l'absence de style et un certain terrorisme qui frappe de paralysie ceux-là même dont nous attendons qu'ils nous racontent leur vision et rapportent les voix qu'ils entendent.

Pour préciser les choses, osons crier la vérité : la presse est devenue ennuyeuse. Elle ronronne, *elle s'endort sous les consignes*, elle patauge dans les lieux communs. Mais on peut la réveiller. Sans partager toute l'idée flatteuse que Jean-Edern Hallier a de lui-même et qu'il répète comme pour se rassurer — ce timide, cet inquiet, — je crois qu'il n'a pas trop mal réussi à secouer la presse avec une série d'articles dans *Match*.

C'est vrai que la littérature a son mot à dire dans le reportage. C'est vrai que, dans sa fausse sécheresse, la dépêche d'agence ne nous apporte plus du *monde que des clichés anonymes*, une bouillie pour chats, alors que nous demandons à la presse de nous violer, de nous inquiéter et — bien plus que de nous influencer — de nous provoquer.

Jean-Edern Hallier est un provocateur professionnel. *Qu'il* nous parle de lui-même ou de ce qu'il a vu, il entend bien ne pas nous laisser dormir. *Un barbare en Asie du Sud-Est* est une jolie leçon d'écriture. Le journaliste y retrouve le *droit d'être* un écrivain, de puiser dans sa mémoire, de peindre le présent sous un jour brillant et l'avenir sous un jour résigné.

J'aime que, dans sa préface autolouangeuse, l'auteur nous rappelle le souvenir de Malaparte. Des milliers d'articles publiés sur la deuxième guerre mondiale, seuls peut-être survivront ceux réunis dans *Kaputt* et *la Peau*. Non que Malaparte *ait eu du goût pour la vérité*, mais il savait voir avec les yeux de l'imagination, il recréait une réalité qui est finalement la seule que nous aimons. Comme Chateaubriand en Amérique, Stendhal en Italie, Théophile Gautier en Espagne, Morand autour du monde, Béraud à Moscou ou à Rome, Kessel en Afghanistan, Giono en Italie ou sur probes Dominici.

Un goût néronien

Un lourd parrainage pour Hallier. D'autant plus lourd que le monde a changé, que l'exotisme est devenu pacotille pour agence de tourisme et que plus personne ne *s'étonne* si l'on dit : *« Hier, j'étais à New-York, et ce soir, je dînerai à Tokyo. »* Alors que *reste-t-il* ? Juste ce que Hallier évoque brillamment avec un goût néronien pour les civilisations qui brûlent : un continent en perdition et de petits hommes jaunes qui se multiplient poliment, des Blancs qui ne comprennent rien aux catastrophes qu'ils ont déclenchées et partout, partout, une pourriture assez exquise parfois, nauséabonde *souvent*, tant les cadavres s'accumulent.

En Asie du Sud-Est, l'apocalypse n'est pas pour demain, elle a éclaté déjà comme éclate la guerre. Nous ne l'avons pas vue venir — et Hallier moins que beaucoup d'entre nous, — mais le cadeau de sa maturité a été de lui *ouvrir* les yeux et de lui rendre l'odorat : voici l'odeur de la chair brûlée, les flammes, le massacre des innocents et la *mise aux enchères des vierges*.

Avec un raffinement lyrique, Hallier nous décrit cette grandiose mise en scène d'un monde qui disparaît pendant que les stars du cinéma et de la « nouvelle » pensée se font photographier, en des poses avantageuses, aux frontières de la Thaïlande avec des camions bourrés de brioches et de confiture pour les petits Cambodgiens.

Des quelques livres écrits par Hallier, ce recueil est peut-être le plus significatif de son talent, qui a besoin « du bruit et de la fureur » pour *s'exprimer*. *Mais* qu'on y fasse bien attention : ce n'est pas un idiot, même international, qui raconte ce songe shakespearien, c'est un homme très intelligent qui redonne au journalisme ses lettres de noblesse.

Non, quoi qu'il en pense, la presse n'est pas morte et elle aura toujours, sur l'image et le son, la supériorité incontestable de pouvoir être « écrite » dans le plus beau sens du mot.

MICHEL DÉON.

★ UN BARBARE EN ASIE DU SUD-EST, de Jean-Edern Hallier. Nouvelles éditions Oswald. 280 pages. Environ 70 F.

LA CHINE INTÉRIEURE DE SEGALEN

« J*E suis né pour vagabonder, voir et sentir tout ce qu'il y a à voir et à sentir au monde* », écrivait Segalen à l'âge de vingt-huit ans. Mais s'il y a en lui un errant, et un amoureux de la réalité la plus *immédiate*, la plus sensuelle, il y a aussi un fervent de l'imaginaire qui s'adonne *volontiers aux rêveries méditatives* et aux visions hallucinantes et froides... Il y a *même* en lui un adepte de la philosophie idéaliste. Or, pour un idéaliste de la pure espèce, quitter sa chambre dans un but autre que de faire provision de patates et de livres, c'est déchoir.

Dans les îles polynésiennes, où il avait séjourné entre 1903 et 1904, Segalen avait *déjà* expérimenté le fait que les mots peuvent être plus évocateurs que

Dessin de Victor Segalen.

les choses renfermées en eux (il donne l'exemple de la « mer de Corail »), mais en même temps il avait eu « *des réveils à pleurer d'ivresse du jour qui montait* » et il avait senti « *de l'allégresse couler dans ses muscles* ». Quelle que soit son adhésion intellectuelle à la *philosophie idéaliste*, il fallait à Segalen des chemins autres que ceux du rêve.

Il vient de passer trois ans dans sa « *chambre aux porcelaines* » à Pékin, à méditer, à étudier, à imaginer et à écrire (notamment, les poèmes de *Stèles*), quand l'envie lui vient de reprendre la route. Et quelle route : 6 000 kilomètres à travers la Chine, en frôlant le Tibet ! Il part avec deux amis, Gilbert de Voisins et Jean Lartigue ; *ils feront de l'exploration*, de la topologie, de l'archéologie, mais pour Segalen il y *aura un but plus secret*. « *Mon voyage prend décidément pour moi la valeur d'une expérience sincère*, écrit-il à son maître en idéalisme, Jules de Gaultier : *confrontation, sur le terrain, de l'imaginaire et du réel*. » Le voyage au loin sera, *comme toujours* chez Segalen, un voyage au fond de soi.

Les *Feuilles de route* consistent en 518 pages manuscrites cousues à la chinoise. Après avoir publié les cinq premiers *cahiers dans trois de ses livraisons* (automne 1978, automne 1979, printemps 1980), le Nouveau Commerce publie aujourd'hui le sixième, sans doute le plus riche, dans sa collection « Suppléments ».

On y voit à l'œuvre cette dialectique de l'imaginaire et du réel dont nous avons parlé. Et *cette dialectique, qui dans* le cabinet pourrait se scléroser, ici, dans la nature, au contraire, s'érotise. « *Moi, parti pour le Réel, j'y suis pris tout d'un coup et ne sens plus que lui. Peu à peu, très délicatement, les battements éclosent d'un arrière-imaginaire. Au bout de quelque temps : jeu alterné.* » C'est ce « *jeu alterné* » qui constitue le fonds des carnets où, par ailleurs, des notations sèches voisinent avec des moments saturés de réalité : « *champs sentant fort le miel sous l'orage*. »

Le très grand intérêt des carnets de route vient de ce qu'ils sont le prélude à un livre, livre que Segalen pense intituler « *Voyage au pays du réel* », ensuite simplement « Voyage », et qui deviendra *Equipée*. On le voit en train d'accumuler de la matière réelle, suivre un itinéraire de plus en plus complexe (« *en blanc inconnu sur la carte et dans la cervelle imaginante* »), atteindre par éclairs à cet état de connaissance qu'il appelle la « clairvoyance », chercher la forme et le style du livre futur. Il veut des phrases qu'« *on remâche comme les feuilles de la kola* » et qui aient non seulement un sens fort mais « *une valeur énergétique* ».

Avec Segalen, nous avons affaire non seulement à une physique de l'écriture, mais à une existence substantielle alliée à un esprit exigeant. Tout cela est assez rare pour qu'on y prête attention.

KENNETH WHITE.

★ *VOYAGE AU PAYS DU REEL*, de Victor Segalen. Le Nouveau Commerce, 77 pages. Environ 49 F.

société

La complainte du pauvre Gilbert

● *Le poids de la fatalité.*

GILBERT ARNOULT appartient, comme la *Mémé Santerre*, de Serge Grafteaux, comme les Boyer de *la Terre dans les veines* de Charles-Armand Klein, comme la mère de Michel Ragon dans *l'Accent de ma mère* à cette génération de la pauvreté que la littérature, après l'avoir longtemps ignorée, est en train de découvrir et de célébrer. L'usine avait eu ses thuriféraires. La misère de la glèbe, point. Ce n'est pas vrai que toutes les vies de pauvres se ressemblent. Il y a autant de différences, de nuances et de péripéties dans les destins de ceux que l'on appelait autrefois les humbles que dans l'univers de Proust. Il y a même ceux qui s'en sortent comme Toinou.

L'existence de Gilbert Arnoult que Claude Courchay nous rapporte dans *Une petite maison avec un grand jardin* a des allures de tragédie. Autrefois, les mauvais garçons se faisaient tatouer sur les avant-bras des inscriptions vengeresses : « *Pas de chance* » ou « *Fatalitas* ». C'est la fatalité qui a semblé mener le bal pour Gilbert Arnoult, lequel n'était pourtant pas un mauvais garçon, loin de là. A croire qu'un Dieu irrascible et cruel avait *pointé sur sa tête*, à la naissance, un doigt vindicatif.

Qu'il soit « bergeotin » (gardien de vaches) dès l'âge de neuf ans, puis berger, puis commis agricole, toujours la malchance l'accable, les mauvais traitements s'abattent sur lui. Le document est implacable sur les mœurs de la petite paysannerie *entre les deux guerres*, sa ladrerie, sa férocité envers les plus faibles. Il aura un accident que ne couvrira bien sûr aucune assurance et qui le laissera estropié pour la vie. Paradoxalement, c'est sous l'occupation, quand il sera réfractaire pour échapper au S.T.O., qu'il connaîtra sa période de vie la plus heureuse. Réfugié dans les bois, il n'aura plus un patron sur le dos.

Son infirmité (les reins cassés par une charge trop lourde) le rend timide auprès des filles et suspect à leurs yeux. Quand, *saoûlé de solitude*, il se décide à se marier, c'est pour tomber sur une mégère dont on ne souhaite à aucun célibataire d'hériter. Elle le fait trimer pour élever les enfants qu'elle a eus auparavant, et le sien propre, et ne lui accorde en contrepartie aucun de ces échanges, en paroles ou en actes, qu'il est coutumier de pratiquer dans les *couples*.

Parallèlement, tous les efforts qu'il fait pour élever sa condition, s'installer à son compte comme maraicher, par exemple, tournent à la catastrophe. « *Il n'est pas bon d'être né du côté pas beurré de la tartine* », écrit Claude Courchay dans sa préface.

Finalement, Gilbert Arnoult se décidera à accomplir ce qu'il aurait dû faire longtemps avant. Il prend du champ et, après diverses péripéties parisiennes, tout aussi malencontreuses que celles qui les ont précédées, il se retrouve gardien de cimetière, à Pantin, d'abord, puis au Père-Lachaise. Oh ! ce n'est pas encore la *vie en rose*, surtout pour quelqu'un qui broie du noir. « *Le bonheur, je n'ai jamais su ce que c'était* », confiera-t-il. Mais du moins a-t-il les oiseaux pour se consoler, les arbres pour se protéger, et cette espèce de quiétude qu'apportent l'isolement et le *silence*.

Et puis, Gilbert Arnoult s'est mis à peindre. Pour lui-même. Sans modèle. Il refuse de prendre des cours. « *Toute ma vie, j'ai obéi. Pour une fois, je veux faire à mon idée.* » Il compose des poèmes. Il rencontre un jour Claude Courchay, qui sous sa dictée ou presque entreprend d'écrire le livre de sa vie.

Puisse ce livre, dont on sent que l'auteur, par sympathie, par générosité, *s'est effacé* au profit de son modèle, apporter à ce dernier le réconfort d'une entreprise... enfin réussie.

PAUL MORELLE.

★ UNE PETITE MAISON AVEC UN GRAND JARDIN, de Claude Courchay et Gilbert Arnoult. Mazazine. 330 pages. Environ 60 F.

Toinou et la tribu des « sabots »

(Suite de la page 19.)

Tels sont les bienfaits du regard froid. C'est parce qu'il est féroce que Toinou, dans un univers féroce, pourra devenir homme de tendresse et de partage — un homme qui sait lire, dans le noir, la bonté des hommes. Il la découvrira, cette bonté, même après qu'un meurtre involontaire, à la fin de son adolescence, l'aura conduit à la légion étrangère. Il emménage dans une autre antichambre de l'enfer, mais il y a aussi, parmi les réprouvés, des hommes généreux qui l'aideront. Ce qui donne à ces Mémoires de curieuses couleurs contradictoires : *Toinou* est un livre noir, mais il est rempli de rayons.

Antoine Sylvère a écrit ces Mémoires il y a une quinzaine d'années, peu avant sa mort. Les années d'abjection déjà s'éloignaient. Toinou avait fait du chemin : industriel, militant du mouvement coopératif, héros de la Résistance, il aurait pu oublier les sources boueuses de sa vie, mais c'est un monde intact qu'il ressuscite, le monde fatal dont il a su faire une liberté : « *L'essentiel*, dit Sartre, *n'est pas ce qu'on fait de l'homme, mais ce qu'il fait de ce que l'on a fait de lui.* » Le mérite de Toinou est plus grand encore : au moment où la victoire lui est acquise, il n'oublie pas ceux qui ont subi le *destin qu'une société méprisable* leur imposait. C'est sans doute au Pudorgne, au Puissant, au Pantomin, à tous les mutilés de son enfance qu'il adresse, avant de mourir, cet adieu magnifique.

GILLES LAPOUGE.

★ TOINOU, d'Antoine Sylvère. Préface de Pierre-Jakez Hélias. Plon. « Terre humaine », 398 pages. Environ 73 F.

Entre le sacristain et l'ordinateur

(Suite de la page 19.)

Par *exemple*, l'actuel *spiritualisme* à réminiscences religieuses éclate devant des églises désertées par leurs prêtres et par leurs paroissiens. Deuxième bizarrerie : le bon vieux scientisme façon 1900 « *perd du terrain* » dans les esprits, quand la science « *ne cesse d'en gagner* » sur les corps. Troisième remarque digne du seigneur de La Palice, mais utile, *et bien agréable à entendre* : « *La science et la technologie n'ont pu se développer qu'en mettant à l'écart les religions qui présentaient aux hommes cette même malédiction comme un don de Dieu, devant lequel il fallait s'incliner avec résignation.* » Nos oublieux contemporains ne veulent effectivement plus savoir que, au cours des siècles, les choses se passèrent bien ainsi. Dans la passion de son anticléricalisme sain, mais malheureusement excessif, l'auteur conclut : « *L'important, c'est que l'Occident, croyant ou agnostique, soit avant tout laïc.* » Le salut dépend-il vraiment d'une recette aussi simple ?

Malgré leurs succès et leur présomption, les gourous hagards ou des glossateurs subtils n'exercent qu'une *faible influence* en comparaison des pouvoirs formidables détenus par l'argent, ou les techniciens affairés derrière leurs ordinateurs. Comme Bernanos l'annonçait, comme Jacques Ellul s'acharne à le démontrer dans des ouvrages admirables de clairvoyance, le vrai Dieu de notre temps s'appelle la technique. A l'image du Créateur, elle possède son haut et son bas clergé, son dogme, ses rites, ses villes saintes autour de quelques grandes écoles. A l'autorité du savoir objectif, elle ajoute même le paradis du confort moelleux. Quels recours la chère laïcité offre-t-elle contre sa puissance ?

Défenseur sans complexes de l'*Occident* libéral, au *sens* économique et politique du terme, Bernard Oudin rétorque que, en dépit de leurs tares, les fameuses multinationales ne réveillent personne « *à l'heure du laitier* », à l'inverse des vieux ou des jeunes totalitarismes. Tient-il vraiment pour négligeable l'abrutissement doux substitué aux tyrannies ouvertes, par l'intermédiaire de la publicité, dans une existence réduite à ses fonctions productives et digestives ? Le malaise de la civilisation obéit à de multiples raisons. Nul ne l'attribuerait sans erreurs à saint Thomas d'Aquin, à l'Inquisition ou au pape.

Ce réquisitoire frôle souvent l'excès. Soutenu par un arsenal de citations baroques, saugrenues, *affligeantes mais irréfutables*, il se lit facilement et se ferme avec le sourire.

GILBERT COMTE.

★ LA FOI QUI TUE, de Bernard Oudin. Robert Laffont, collection « Liberté 2000 », 260 pages. Environ 55 F.

La raison et ses idoles

« L'*HISTOIRE de la philosophie n'est qu'une succession de batailles pour la liberté de l'intelligence* », écrit Manuel de Diéguez. Dans ce combat, l'intelligence se mesure toujours au même ennemi, redoutable sous ses déguisements multiples, à *savoir l'esprit de système*, le dogmatisme, les convictions devenues orthodoxie ; l'hydre n'en finit pas de renaître.

Parce qu'il redoute l'angoisse, parce qu'il est désemparé face à la réalité, l'esprit humain n'a de cesse de se raccrocher à des certitudes, de s'agenouiller devant des idoles : autrefois religieuses, elles ont émigré, depuis les Grecs, au cœur de la raison occidentale. Nous n'adorons plus, comme les primitifs, des divinités de bois ou de pierre, « *mais nous transformons nos abstractions en êtres de raison et nos êtres de raison en oracles* ». La causalité, le déterminisme, la loi, sont autant d'idoles devant lesquelles s'incline notre raison, *car elles rendent intelligible et* harmonieux, donc habitable, notre monde.

On admet volontiers qu'il était naturel que l'humanité, encore plongée dans l'enfance, ait jadis exorcisé ses peurs par des fables sacrées. Mais de même que, selon Chateaubriand, la grandeur essentielle du christianisme tient à ce qu'il a *rendu « la nature à son mystère »* en la délivrant des dieux qui la peuplaient autrefois, la grandeur de la pensée philosophique, selon Manuel de Diéguez, réside dans sa capacité de demeurer ouverte au mystère absolu de l'existence et de l'univers.

Les totems mentaux

Depuis *Science et Nescience* (1970) et *la Caverne* (1974), Manuel de Diéguez, dans une perspective nietzschéenne, a tenté une psychanalyse de la raison occidentale, en dévoilant comment la mentalité magique et projective survit en elle. Son *dernier essai : le Mythe rationnel de l'Occident*, reprend sous une forme fragmentaire, tantôt poétique, tantôt ironique, cette critique de nos totems mentaux.

Particulièrement intéressantes sont les pages où de Diéguez met en évidence l'enjeu politique de toute ontologie. Ainsi, il montre parfaitement comment tout pouvoir a le plus grand *intérêt à soutenir, dans la descendance* dégénérée de Platon, que le principe, l'essence ou l'idéalité expriment l'universel, et l'universel le fondamental, et le fondamental la vérité. « *En accordant une valeur ontologique au concept*, ajoute-t-il, *tout pouvoir se place lui-même et souverainement au fondement, se donnant ainsi l'autorité propre aux « corps constitués », lesquels prennent appui sur les sur-moi collectifs qu'ils suscitent.* »

Ce petit livre où Manuel de Diéguez allie l'intransigeance du destructeur d'idoles à la perspicacité du psychologue devrait enchanter les sceptiques et séduire tous ceux qui croient, avec Socrate, que la sagesse consiste « *à ne pas se figurer savoir ce qu'on ne sait pas* ».

ROLAND JACCARD.

★ LE MYTHE RATIONNEL DE L'OCCIDENT, de Manuel de Diéguez. Presses universitaires de France, 112 pages. Environ 36 F.

fête des pères

(Dessin de PLANTU.)

Accessoires très nécessaires

DU faubourg Saint-Honoré à l'avenue George-V toutes les boutiques de couturiers affichent leurs dernières cravates, entre 75 F. le nœud papillon en coton chez *Christian Dior*, 120 F. chez *Grès* à 170 F. chez *Hermès* et 190 F. chez *Lanvin*. *Courrèges* propose de longues écharpes et des carrés de coton imprimés en « affiches » de motos, voitures de course ou surf (140 F. et 120 F.).

Burberrys met en vedette une série de carrés de coton uni, à utiliser en mouchoir ou tour de cou en blanc, rouge, jaune, fuchsia, noir ou parme (24 F.). De beaux porte-billets et cartes de crédit sont taillés dans le cuir beige moyen des sièges de Rolls-Royce (230 F.). *Gucci* coupe en porte-cartes de correspondance le célèbre sanglier aux angles dorés (150 F.).

Durer (94, avenue Victor-Hugo, 28, faubourg Saint-Honoré), offre un porte-billets de voyageur extra-long pour tenir les précieux yen (242 F.) en veau havane.

Bally ensache dans une pochette de voyage en cuir bordeaux de souples pantoufles-mocassins dorés (170 F.).

Les amateurs de bretelles larges à incrustations de motifs « disco » trouveront leur bonheur (50 F.) chez *Delaveine* (13, bd Montmartre et 58, av. de Clichy). *Amphiboles* (271, rue Saint-Honoré), vient de créer une ceinture de voyage en agneau des Indes, dont la largeur permet de cacher une poche pour les clefs ou la monnaie, à fermoir carré d'acier chromé (140 F.). *Island* (3, rue du Jour, 75001 Paris) vend directement ou par correspondance une série amusante de ceintures élastiques de couleurs vives (de 50 à 120 F.).

La loupe à pied des Frères Lissac (40 F.) libère les mains du bricoleur. Enfin le randonneur appréciera le guide de poche *Boussole et Carte*, de Payot (21 F.), les allumettes imperméables, même après un bain (5,20 F. les quatre boîtes), le briquet au magnésium (25,50 F.) et les couverts pliants super-légers à manches creux (19,75 F. les trois). *Au Vieux Campeur* (48, rue des Ecoles).

Toujours pour le campeur, au *Bazar de l'Hôtel-de-Ville*, un chauffe-eau solaire pour douche, totalement écologique. Le « H 2 O Sunshower » est une poche en plastique, comprenant une face noire, l'autre transparente. Elle tient un peu plus de 11 litres d'eau. On l'accroche, côté transparent vers le soleil qui, au bout de 25 minutes environ la porte à 50 degrés et plus. Une fleur jaune sur la face noire signale la température. Il suffit de libérer le tuyau et de se placer sous la pomme de douche (138 F.), au « Service n° 1 », 13, rue des Archives. — N.M.-S.

Au rendez-vous du 15 juin

Un homme tout en musc

ON enregistre cet été une importante offensive dans le domaine des produits de toilette pour hommes. En effet, ceux-ci ne se contentent plus du *duo eau de Cologne-après rasage*, mais recherchent maintenant les produits de soins susceptibles d'améliorer le tonus de leur épiderme et de leurs cheveux.

L'exemple nous vient d'Amérique avec la gamme des neuf produits traitants *Aramis*, qui, depuis 1978, s'implantent dans les parfumeries à travers la France. Si le concept du parfum reste entaché de féminité, il a quand même tendance à évoluer. Certes, les couturiers et parfumeurs *s'adressent-ils aux femmes* en premier lieu pour elles, et pour les produits masculins qu'elles achètent encore à 80 %. Mais les lignes masculines se développent seules, comme *Jacques Bogart* qui, en moins de quatre ans, se trouve aujourd'hui en troisième position des « best-sellers » de la beauté masculine, derrière *Givenchy* et *Paco Rabanne*.

1980 s'annonce déjà un important millésime en produits de toilette parfumés. « Patou pour homme » se compose de produits naturels, dans une harmonie de notes épicées et poivrées, à base de vétiver Bourbon, cèdre de Virginie, santal de Mysore et poivre noir de Malabar, présenté *dans un flacon octogonal* traditionnel (trois tailles en eau de toilette, à partir de 110 francs, comme l'après-rasage).

Jean Desprez enserre le flacon plat de « Versailles pour homme » d'un grillage doré comme le coffret. *L'eau de toilette, de forte* concentration, mêle les notes florales et boisées, rehaussées d'épices (de 85 à 110 francs).

« L'homme Roger et Gallet » est comblé par un choix entre onze produits : eau de toilette boisée de Provence, rasage à mousse ou crème et blaireau, lotion et baume sans alcool, enfin shampooing au bois de Panama non détersif, baume et fixant, autobronzant traitant crème et désodorisant (de 32 à 75 francs).

« Portos » de *Balenciaga*, comme son nom l'indique, est destiné au « mousquetaire de l'avenue George-V » Concentré d'épicé vert, il est composé d'essences de bois exotiques et d'arômes *évoquant le cuir souple, dont* le vétiver, le musc, le galbanum alliés à la bergamote, au cèdre et au patchouli.

Boisé, mais à base de garrigue marocaine « Casablanca » de *Coty* évoque les senteurs des jardins de Fez, des ruines de Volubilis et des fleurs de Meknès.

« Un homme » chez *Charles Jourdan* se prend comme un bibelot : un flacon violet en élipse, à bouchon doré reprenant la même courbe, s'ouvre sur une *senteur rappelant le goût salé* des embruns atlantiques adouci par des écorces d'agrumes, avec un rien de musqué.

Rappelons au passage la récente sortie de « Jules » de *Christian Dior* destiné aux « *parigots* » *du monde entier, présenté* pour la fête des pères en coffret contenant un petit vaporisateur d'eau de toilette et un grand savon sur corde pour la douche (150 F).

« Jacomo » de *Jacomo* se présente *en eau de toilette* masculine et chaude, complétée de savon, désodorisant, lotion après rasage, mais aussi de produits pour le corps, d'une crème à raser sans blaireau et d'un gel calmant, vivifiant et légèrement *teinté (de 80 à 125 F)*.

Bernard Lanvin habille d'un cartonnage gris banquier son dernier « Lanvin for men », dans un flacon octogonal coiffé d'un bouchon noir. Il s'agit d'une eau de toilette à notes boisées, *musquées et ambrées* (de 72 à 180 F).

Mais la fête des pères, c'est aussi l'occasion de sortir des trousses de toilette, pour les produits de base à laisser dans la valise, le sac de voyage, voire la boîte à gants de la voiture. *Helena Rubinstein* remplit un coffret de laque lie-de-vin d'un tiercé « Men's Club » : Cologne, après-rasage et tube de crème traitante (90 F). *Payot* met son *eau de toilette* et après-rasage « Piment » dans un modèle de toile beige (120 F). *Guy Laroche* sort la même formule en « Drakkar » (110 F), tandis que *Lancôme*, dans une trousse havane, ajoute un savon « Balafre Monsieur » aux deux précédents (90 F). Mais pour son prix (105 F) et l'élégance de sa trousse à soufflet rouge barrée de noir « YSL pour homme » d'*Yves Saint-Laurent* est difficile à battre. Elle contient un flacon de 60 ml d'eau de toilette, autant de baume après rasage, un tube *de soin facial* et un petit savon.

NATHALIE MONTSERVAN.

Pour la bibliothèque

Apprendre la photographie

Réussir de bonnes photos est à la portée de tout le monde... à condition de savoir se servir d'un appareil. Un livre, à la fois complet et compréhensible, inculque les bases de la photographie. Après une initiation au maniement des appareils automatiques et « reflex » actuels, ce livre de grand format explique — par de nombreux exemples visuels — les possibilités de mise au point et d'exposition qui permettront de réaliser de vraies photos. Une trentaine d'études de sujets très divers (portraits, paysages, scènes d'action, etc.) abordent, ensuite, le domaine de la création artistique. En fin de volume, un guide technique réunit les appareils, les accessoires et les films.

★ *La Photographie*, éd. Solar, 100 F environ.

L'inventeur prophétique

Le génie quasi universel de Léonard de Vinci lui permit en son temps (il est né le 15 avril 1452) d'imaginer les inventions les plus futuristes. S'il est resté dans la mémoire des siècles, le peintre de la Joconde, son œuvre essentielle fut pourtant celle d'un ingénieur prodigieux. Jean Mathé vient de consacrer un livre à ces travaux assez méconnus, portant aussi bien sur la mécanique que l'hydraulique ou l'art de voler. Ce grand volume cartonné est bourré des croquis de ce Toscan du quinzième siècle qui avait su *préfigurer notre monde d'aujourd'hui*.

★ *Les Inventions de Léonard de Vinci*, éd. Solar, 48 F env.

La petite « Trèfle »

Votre père aimerait-il posséder un parc de voitures anciennes et prestigieuses : Mercedes, Bentley, Bugatti, Rolls-Royce, ou plus *modestement une 5 CV « Trèfle »* ou une 15 Citroën ? *Automobiles modèles réduits 1920-1960* lui offrira plus de cent types d'autos, avec conseils et photographies pour les monter.

★ Hachette-Jeunesse, 180 pages, 59 F environ.

Argot anglais

Pour les pères qui lisent dans le texte les romans policiers anglais, le *Dictionnaire d'argot anglais-français et français-anglais* permettra de goûter la saveur d'une langue verte comme la Manche. « *Go to blazes* » se traduit par : « *Va te faire cuire un œuf !* »

★ Harrap's distribué par Bordas, 50 F environ.

Jeu de mots

Restons sur les mots. Le *Dico* vient de sortir un livre et un jeu. Autrement dit, le jeu du dictionnaire. Se joue à deux ou à quatre, à partir de dix ans, et souvent avec papa. Le hasard et la chance viennent animer l'usage du dictionnaire. C'est un vai jeu et une vraie *méthode* pédagogique.

★ Larousse. Distribution par les grands magasins, hypermarchés et supermarchés, spécialistes et libraires. 75 F environ.

De la Renaissance au baroque

Consacré à la Renaissance et au baroque, le sixième volume de la collection « L'art du monde » *enchantera tous ceux qui s'intéressent* à la création artistique en Europe entre les années 1600 et 1800. De la clarté classique des formes de la Renaissance au style imaginatif de l'art baroque, ce très beau livre fait jaillir — au fil de ses cinq cents pages — une extraordinaire floraison de chefs-d'œuvre. Tous les arts y sont présents : peinture, sculpture, architecture. Le volume se termine par un utile tableau chronologique des artistes, regroupés par pays.

★ *L'Art de la Renaissance et du baroque*, éd. Elsevier, 195 F env.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	[illegible] F
Un mois	77 F
Un mois et demi	[illegible] F
Deux mois	[illegible] F
Deux mois et demi	[illegible] F
Trois mois	[illegible] F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	[illegible] F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	259 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	[illegible] F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

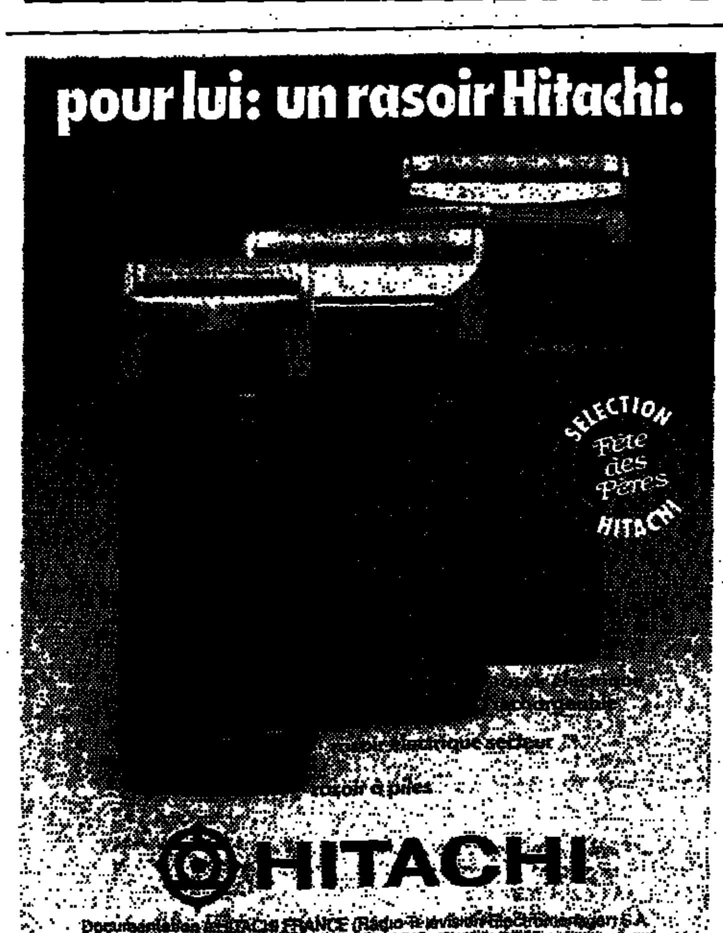

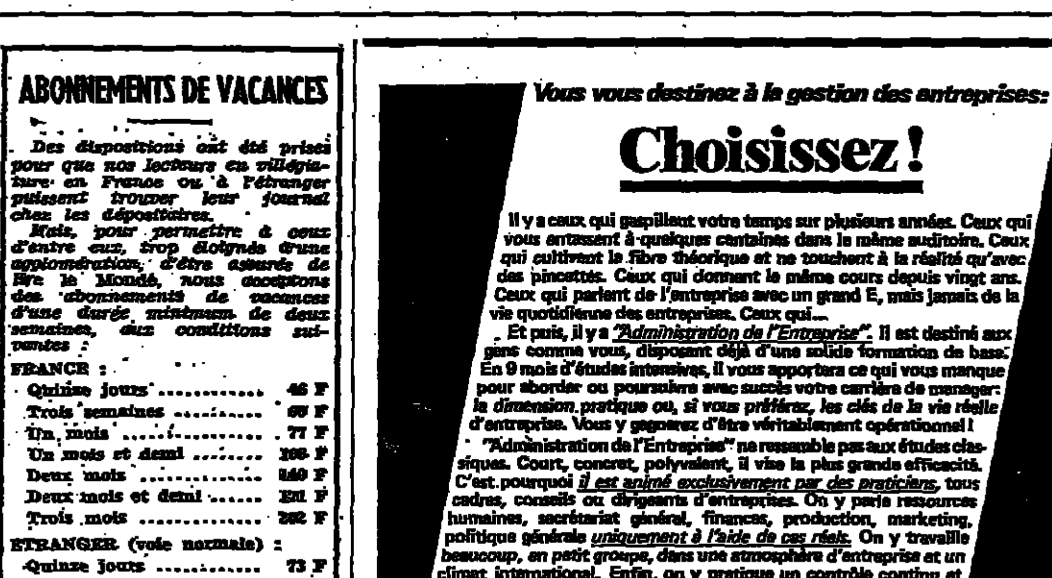

Le Monde

équipement

UN DOSSIER ÉTUDIÉ A L'ÉLYSÉE

Double exigence pour préparer l'Ile-de-France à l'an 2000 : économiser l'espace et les équipements

L'Ile-de-France se penche — encore — sur son avenir. Depuis vingt ans, c'est une de ses activités préférées. Pourtant, quinze ans après la première version du schéma-directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la région parisienne en 1965 (celle élaborée alors par M. Paul Delouvrier), les principes de base sont restés invariables, tout semblant avoir été dit sur la nécessité de maitriser une urbanisation alors « galopante ».

Les villes nouvelles, les « pôles restructurateurs de banlieue », l'unité de la région urbaine grâce à un maillage dense des transports en commun, étaient déjà les idées fortes. Elles n'ont pas été infléchies, même s'il fallut attendre 1976 pour voir le gouvernement adopter, et donc donner force de loi, à un SDAU moins ambitieux. La crise économique ne se faisait pas encore sentir dans toute son ampleur, mais la population parisienne commençait à croitre moins qu'il n'était envisagé jadis.

Les deux éléments, en quelque temps, n'ont fait que se renforcer. C'est pourquoi le conseil régional d'Ile-de-France, et spécialement son président, M. Michel Giraud, sénateur (R.P.R.) du Val-de-Marne, souhaitent une révision du SDAU. Après avoir été quelque peu réservée, l'administration préfectorale s'est rendue à ces arguments. M. Lucien Lanier, préfet de région, vient de transmettre aux membres des deux assemblées régionales — qui l'étudieront dans quelques jours — un long mémoire qui conclut à une nécessaire adaptation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Un conseil restreint se réunira à l'Elysée mi-juillet pour fixer les perspectives économiques de l'Ile-de-France.

Pas question toutefois de modifier les grandes lignes du schéma, et donc de remettre entièrement l'ouvrage sur le chantier. Mais simplement, d'appuyer sur le frein dans la construction des grands équipements, sur l'accélérateur pour la protection des derniers espaces ruraux, et surtout de donner les légers coups de volant indispensables pour rendre aux Parisiens le goût — et la possibilité — de vivre en ville. Tout cela avec souplesse.

Dans l'esprit de l'administration les documents d'urbanisme ont suivi la même évolution que la planification. Plus question d'« *ardente obligation* », mais simplement d'« *une vaste perspective, ferme dans ce qui doit être défendu, souple dans ses propositions, destinée à orienter l'action* », pour reprendre l'expression de M. Lanier. Il ne s'agit donc pas « *de donner une image de la région Ile-de-France en l'an 2000* », mais de permettre « *les évolutions nécessaires, encore que souvent imprévisibles, avec le souci de ne rien rendre impossible* ».

Ce qui s'est passé ces dernières années incite en effet à la prudence. En 1965, il fallait se préparer à recevoir en région parisienne quatorze millions d'habitants à la fin du siècle. En 1976, il n'était plus question que de douze millions de personnes. Maintenant, ce sera — au mieux — onze millions. Pourtant il faudra au moins autant de logements pour les accueillir, et la qualité devra l'emporter sur la quantité. Des familles moins nombreuses veulent vivre plus à l'aise. Or la crise économique et l'esprit du temps imposent à la puissance publique d'être économe.

Le meilleur rendement

Il faut systématiquement rechercher l'investissement qui aura le meilleur rendement. Ainsi il n'est plus envisagé de développer l'agglomération parisienne selon deux axes au nord et au sud, comme prévu il y a quinze ans (1), politique qui était bien peu — il est vrai — entrée dans les faits. Il est proposé maintenant d'utiliser au maximum des sites actuels d'urbanisation le long des axes de communications. C'est donc le parti d'un développement « en doigt de gant » que propose le préfet, une option qui avait pourtant été condamnée du temps de M. Delouvrier. En un mot, plus question désormais d'amener le train ou le métro dans des régions qu'il serait souhaitable d'urbaniser, mais au contraire de construire logements et bureaux le *long des voies ferrées déjà existantes*.

Inutile donc d'en prévoir de nouvelles. Il coûtera déjà suffisamment cher d'achever le plan de développement des transports en commun en cours. Pour le reste, la création de 200 kilomètres de voies entièrement réservées aux autobus, voire plus tard à des trolleybus (dont trois rocades : à hauteur du boulevard des Maréchaux, de l'actuelle R.N. 186 à 5 ou 6 kilomètres de Paris, et la dernière à un niveau intermédiaire) devrait être suffisante.

Inutile de se battre pour le deuxième boulevard périphérique de banlieue (l'A 87) alors qu'on a tant de mal à finir le premier (l'A 86) ; 200 kilomètres de voies rapides disparaissent ainsi du schéma autoroutier, les emprises primitivement prévues à cet effet devenant des réserves foncières « *afin de préserver les libertés de choix et d'appréciation des générations futures* ». Cela peut paraitre peu, sur les 1 330 kilomètres prévus au schéma de 1976. Mais 547 kilomètres sont *déjà en service*. Surtout, il s'agit d'améliorer les liaisons de banlieue à banlieue, liaisons pour lesquelles l'automobile est (encore ?) préférée par les habitants aux transports en commun.

A contre-courant

Une des idées essentielles du préfet est « *de développer les centres de décision intermédiaires (...) pour contrebalancer le centralisme bureaucratique et la pesanteur parisienne. Il faut créer*, écrit-il, *des sous-ensembles ayant une personnalité propre permettant des relations à une échelle humaine de façon que les différents acteurs puissent profiter des avantages de l'agglomération parisienne sans être étouffés par sa masse* ». Et il ajoute, dans le droit-fil de la pensée élyséenne : « *Les nouveaux départements sont par excellence le cadre d'une telle politique.* »

Le premier objectif que se fixe M. Lanier est de redonner le goût de vivre en ville. Il veut « *mettre fin à cette méfiance et à cette hostilité qui font se rétrécir comme peau de chagrin les territoires constructibles* ». Car pour lui si Paris et la proche banlieue se vident, ce n'est pas parce que leurs habitants fuient les villes, mais c'est la conséquence de la pénurie de logements. Il critique les élus qui s'opposent à toute grande opération immobilière que ce soit dans les centres anciens ou les villes nouvelles.

Manifestement le préfet regrette de ne pouvoir aller entièrement à contre-courant en développant « *la ville sur elle-même* ». La « troisième voie » qu'il propose conduit à « *encourager plutôt qu'à freiner les collectivités locales qui cherchent à construire* ».

La protection des zones rurales

Cela veut dire, pour Paris, que l'accent sera mis sur « *la préservation de la trame et des formes urbaines plus que sur la conservation à tout prix de chacun des bâtiments* », que des logements sociaux seront construits « *soit sur les terrains vacants soit en densifiant des îlots insuffisamment occupés* », et que des appartements transformés en bureaux retrouveront leur affectation première.

Une politique comparable doit être menée dans les centres de banlieue puisque, toujours par souci d'économie, il faut construire de nouveaux logements dans les secteurs déjà bien équipés. Pour le préfet, il est hors de question de freiner l'urbanisation des villes nouvelles (2). Que leurs élus en soient d'accord ou non, elles doivent s'apprêter à recevoir dans les dix années à venir le quart et peut-être même le tiers, des constructions neuves de la région.

En contrepartie, il faudra améliorer la protection des zones rurales et, tout particulièrement, celles qui se trouvent à la frange des secteurs urbanisés. Cela veut dire « *poursuivre et conforter la politique des zones naturelles d'équilibre, mais avec une grande souplesse* ».

Toutes ces dispositions doivent permettre d'atteindre le but essentiel : que l'Ile-de-France « *puisse continuer à exercer un attrait suffisant pour inciter les gens, non seulement à y vivre mais aussi à y travailler* ». Mais le soutien de l'activité économique ne doit pas se traduire par un laisser-faire, car « *l'intérêt général de l'ensemble de l'économie n'est pas nécessairement la résultante des décisions qui peuvent être prises individuellement par les différentes entreprises* ». C'est pourquoi il n'est pas question d'abandonner la priorité donnée à l'est de la région pour l'implantation de nouvelles activités. Mais simplement là aussi de l'assouplir.

« *Le déséquilibre qui persiste — encore qu'il ait été atténué — entre la région Ile-de-France et la province est une source de malaise et parfois de friction* », écrit le préfet en reconnaissant : « *Si dans le domaine industriel la situation est normalisée, la concentration du secteur tertiaire est ressentie à un double titre par les autres régions : ce sont autant d'emplois qui ne peuvent être occupés par les jeunes au pays, c'est également le signe de la pesante centralisation parisienne.* »

Par les interrogations soulevées, les choix à effectuer, l'obligation d'aller parfois à contre-courant, cette révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France, ne peut échapper à un grand débat, qui, au-delà des grandes options d'aménagement du territoire, sera nécessairement politique.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Ces axes parallèles à la Seine étaient orientés dans les directions suivantes : Cergy-Pontoise - Marne-la-Vallée et Saint-Quentin-en-Yvelines - Melun-Sénart.

(2) Voilà une proposition qui, de nouveau, va soulever de vives protestations en province, où, à la quasi-unanimité, l'expérience des villes nouvelles de la région parisienne est jugée comme une erreur magistrale.

TRANSPORTS

CENT MORTS CHAQUE ANNÉE

L'aviation privée a aussi ses chauffards

M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, vient d'évoquer, devant l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.), la sécurité aérienne, dont l'Etat doit se porter garant par la mise en œuvre de réglementations et de procédures. « Jusqu'où les pouvoirs publics doivent-ils intervenir ? » s'est-il interrogé.

Chaque année, les compagnies aériennes du monde entier transportent environ mille milliards de voyageurs-kilomètres ; on déplore la mort de neuf cents passagers. Chaque année, en France, environ trois cents milliards de personnes utilisent l'automobile pour se déplacer ; les accidents de la route coûtent la vie à plus de... douze mille personnes.

Il est difficile pour l'aviation commerciale de faire beaucoup mieux. En revanche, l'aviation privée en France est loin d'afficher de telles performances. Une centaine de morts par an, soit, rapportés au nombre d'heures de vol, *deux fois plus qu'aux Etats-Unis. « Chaque année, la situation se dégrade »*, admet M. Abraham.

A qui la faute ? Pour l'essentiel, aux pilotes de ces petits avions. *« L'idée de vol est trop étroitement associée dans leur esprit à l'idée de risque pris »*, soulignent les experts aéronautiques. Aussi les pilotes rechignent-ils à interrompre leur voyage, voire à rebrousser chemin, si les conditions météo se dégradent. Beaucoup qui ont hélas charge de passagers se font un devoir de braver les éléments, comme s'ils se prenaient pour Guillaumet : *« Ce que j'ai fait, aucune bête ... »*

L'explication est souvent plus prosaïque : de nombreux pilotes prennent l'air après un repas bien arrosé, et l'alcool n'est pas toujours bon conseilleur. Les pouvoirs publics ont mis en garde les intéressés contre ce danger. Cette intervention a évidemment soulevé un beau tollé mai sn'a guère modifié les comportements.

Ainsi est-il, aujourd'hui en France, aussi risqué de conduire une moto que de piloter un avion privé. Devant ce constat, faut-il que l'Etat, pour protéger les usagers contre eux-mêmes, se fasse beaucoup plus *« interventionniste »*, tout en admettant que la sécurité absolue n'existera jamais ?

« Nous avons un sentiment d'échec face à cette situation », affirme M. Abraham. Pourtant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il se refuse à élargir le domaine d'intervention de l'Etat. A son avis, *« les contrôles sont actuellement trop compliqués et trop contraignants et ne sont pas garants d'une meilleure sécurité »*.

« Nous faisons nôtres les objectifs de sécurité réclamés par l'opinion publique, précise le directeur général de l'aviation civile, *mais nous ne sommes pas convaincus que des moyens réglementaires puissent aider à les atteindre. »*

Alors, comment réagir ? Peut-être les pouvoirs publics pourraient-ils faire plus et mieux, à savoir dispenser une solide formation aux candidats pilotes ? L'essentiel est ensuite de mettre chacun en face de ses responsabilités. A temps et à contretemps.

J. J. B.

A PROPOS DE...

UN BILAN DES ÉTUDES D'IMPACT

Formalités

Dix mille études d'impact sur l'environnement ont accompagné, depuis trente mois, les grands projets industriels, les ouvrages d'art, autoroutes et ponts, et les opérations d'aménagement agricole et urbain.

Un bilan nuancé de l'application de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature a été établi lors d'un colloque organisé par la délégation à la qualité de la vie et réunissant à Paris, les 9 et 10 juin, quelque cinq cents spécialistes et responsables d'associations.

En coupant la parole à une responsable d'association qui estimait, au cours du débat, que les études d'impact des centrales nucléaires n'étaient qu'une « justification » *des projets, M. Michel d'Ornano a montré les limites exactes de certaines consultations. Le ministre de l'environnement a précisé ensuite dans son discours que les études d'impact devaient permettre* « d'améliorer l'insertion de la centrale nucléaire dans l'environnement », *mais que* « la décision de la réaliser ou pas était une décision de politique nationale ».

Rappelant que l'obligation, pour le promoteur d'un projet, de fournir une étude d'impact avait « renversé la charge de la preuve » *et constituait une* « révolution tranquille », *le ministre a annoncé que le contrôle du sérieux des études serait amélioré (trente-quatre ingénieurs vont être placés auprès des directeurs régionaux), ainsi que leur publicité : une dizaine d'auditions publiques devront être organisées d'ici à la fin de l'année.*

Après avoir réclamé l'instauration des études d'impact, les associations regrettent maintenant que la qualité des études soit « souvent médiocre ». *Elles sont considérées comme une simple formalité supplémentaire, estime M. Jean-Claude Lefeuvre, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature, qui a évoqué les* « enquêtes bidons » *qui tiennent sur un feuillet et les* « dossiers de 15 kilos qui ne garantissent pas plus une bonne étude ».

En obligeant le responsable des projets d'équipement à analyser le milieu écologique existant et les transformations qu'il va subir, les études d'impact fournissant une sorte de « check-list », selon M. Jean Chapon, vice-président du conseil général des ponts et chaussées, ce qui est « déjà une bonne chose ». *Fidèles à leur rôle d'aiguillon, les associations sont, à ce sujet, plus exigeantes que le ministère.* — M. Ch.

ENVIRONNEMENT

Le conseil d'information sur l'énergie nucléaire critique les conclusions de l'étude écologique sur le site de Plogoff

Sous la présidence de Mme Simone Veil, le conseil d'information sur l'énergie nucléaire s'est réuni récemment. Il a entendu cinq scientifiques qui ont travaillé sous contrat avec E.D.F. pour l'étude d'impact de la centrale projetée à Plogoff (Finistère). L'attention du conseil avait été attirée par la protestation d'un certain nombre de chercheurs affirmant que la synthèse faite par E.D.F. ne tenait pas compte de toutes leurs conclusions.

Les scientifiques entendus par le conseil appartiennent à l'Institut d'études marines de Brest, au laboratoire de Concarneau et à l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes de Nantes. Tous ont fait observer, au préalable, qu'ils étaient tenus au secret par leur contrat, mais pour la circonstance le conseil les a déliés de cette obligation. Les écologistes membres du conseil se sont d'ailleurs étonnés du caractère confidentiel des études commandés par E.D.F. Il ne s'agit, en l'occurrence, ni de secrets touchant à la défense nationale ni de secrets industriels. Selon les écologistes, les documents établis par les chercheurs devraient être rendus publics en même temps que la synthèse qui en est faite par les services de l'entreprise nationale.

Sur le fond, les scientifiques ont avoué que leurs investigations concernant les effets de la centrale sur le milieu marin comportent bien des incertitudes. On ne sait même pas, faute de recherches antérieures, ce qui se passe exactement en mer au large des centrales plus anciennes, comme celle de Vandellos, en Espagne, qui fonctionne sur le rivage méditerranéen depuis des années.

Pour Plogoff, il est bien difficile de dire par avance comment se comporteront les animaux marins lorsque les quatre réacteurs déverseront sur les lieux traditionnels de pêche 200 m3 par seconde d'eau réchauffée de 15 °C. Or l'étude d'impact officielle ne fait guère état de ces incertitudes, et elle se veut rassurante, alors que les spécialistes ont, dans leurs rapports préalables, exprimé leurs inquiétudes. Le site du cap Sizun est d'une grande fragilité écologique. Les risques de développement de certains organismes qui provoquent le phénomène dit de « l'eau rouge » sont importants.

L'étude d'impact passe aussi sous silence le fait que les eaux chaudes rejetées par les réacteurs se mélangeront mal avec les eaux froides de la Manche. Il y aura donc une tache thermique permanente, d'environ 300 hectares, que les pêcheurs locaux considèrent comme incompatible avec la survie des espèces qu'ils capturent à cet endroit.

Selon les scientifiques on a aussi passé sous silence les risques présentés par les rejets de chlore, produit utilisé pour le nettoyage périodique des conduites. L'étude d'impact leur paraît également insuffisante sur le chapitre des effluents radio-actifs déversés en mer et sur ce qu'ils deviennent à travers la chaîne des organismes marins.

Lors de sa prochaine réunion, le 1er juillet, le conseil d'information sur l'énergie nucléaire continuera l'audition d'autres spécialistes ayant travaillé au dossier de la centrale de Plogoff. Puis les représentants d'E.D.F. et du ministère de l'industrie exposeront leur point de vue. Ils répondront aussi aux questions que ne manqueront pas de leur poser les membres du conseil. Certains de ceux-ci ont demandé que les comptes rendus de ces auditions et débats soient publiés dès que possible, en tout cas avant la parution du rapport d'activité annuelle du conseil, dans plusieurs mois. L'affaire de Plogoff le mérite. — M. A.-R.

● *Plogoff : trois maires s'adressent à M. Peyrefitte.* — Un télégramme a été adressé au ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, le 10 juin, par les trois maires des communes de Plogoff, Cleden et Goulien (Finistère). Ceux-ci se déclarent *« surpris du maintien en détention de trois de leurs administrés, interpellés lors d'une manifestation contre le déroulement de l'enquête d'utilité publique sur la centrale nucléaire à Plogoff »*, et demandent leur libération.

● RECTIFICATIF. — Des coquilles ont déformé le sens de plusieurs passages de l'article relatif au stockage de déchets radio-actifs à Saint-Priest-la-Prugne (Loire), publié dans *le Monde* du 10 juin. Il s'agit du *« stockage de déchets de faible et moyenne radio-activité »* (et non de fusées). Dans le dernier paragraphe, il s'agit bien naturellement toujours de stockage de *« déchets faiblement* (et non plutonifère) *et moyennement radio-actifs qui est la conséquence du développement de l'énergie nucléaire »*. Enfin, l'enquête locale a été ouverte non pas le lundi 1er mai mais le lundi 19 mai. — *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— Carole et André ARNAVON ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

Paris, le 5 juin 1980.

— M. Gérard Clin et Mme, née Claude Brun,
M. Georges Schwab et Mme, née Francine Hirsh,
M. Bertrand CLIN et Mme, née Patricia Schwab et Julie,
ont le plaisir de faire part de la naissance de leur petite-fille, fille et sœur,

Géraldine,

le 8 mai 1980.
Paris, Cannes.

— **Mathilde**

est venue dans la joie auprès de Fabrice et Cécile, le 10 juin 1980.
Sybille et Dominique COLIN,
9, rue du Conservatoire,
75009 Paris.

— M. Patrice MIGNON et Mme, née *Claire Braunschvig*, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marguerite,

le 4 juin 1980.
30 East 72nd Street.
10021 New-York (U.S.A.).

— La section SNEP-Sup. sciences de l'université de *Provence-Marseille* fait part de la naissance, le 5 juin 1980, de

Ismael WADIH-VIAL,

prochainement privé de son père par décision du ministre de l'intérieur. Son père, Miloud Wadih, étudiant marocain à Marseille, est en effet frappé d'expulsion et non autorisé à épouser Nicole Vial, mère de ses deux enfants.

Mariages

— **Abdel-Ghani AMINEUR**
et
Ghislaine GOIN

se sont unis le 23 mars 1979 à Paris (5e).

Décès

— Mme Jacques Cleret,
M. et Mme Robert Cleret et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CLERET,
président et fondateur
de la société SEMB,

survenu à Cannes, le 10 juin 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 13 juin 1980, à 15 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien, porte principale.

— Le docteur et Mme Jacques Ducloyer ont la douleur de faire part de la mort *subite* de leur fils,

Michel,

dans sa vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan), le mercredi 11 juin 1980.
39, boulevard Jean-Jaurès,
92110 Clichy.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Chislehurst (G.-B.), à l'âge de cinquante-six ans, de notre confrère

Pierre V. MANEVY,
ancien chef
au service photographique
du « Figaro »,
correspondant à Paris
du « Daily Mail »,
correspondant à Londres
de « Paris-Match ».

L'inhumation aura lieu lundi 16 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph de Bromley (Kent).
De la part de son épouse, Dorine Spooner-Manevy,
De ses enfants, Anthony, Jeanne et Catherine,
De ses frères, Jean et Alain,
Et de leurs familles.
6 Valley Road, Shortlands-Bromley, Kent (Grande-Bretagne).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René VIDAL,
directeur honoraire d'agence
de la Société générale,

survenu le 5 juin 1980, à l'âge de soixante-seize ans.
De la part de :
Mme René Vidal,
Monique et François Patte,
Jacqueline et Enrique Buenaventura,
Anne-Marie Martin,
Reine et Jean-Marie Vidal,
Sabine et Pierre Vidal,
Maïdo † et Patrick Hervé,
Catherine et Jacques Japhet,
Ainsi que de leurs enfants, familles et amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Hédé (Ille-et-Vilaine).
Un office sera célébré vendredi 20 juin, à 19 heures, en la chapelle Saint-Bernard à Montparnasse, 34, place Raoul-Dautry.
28, boulevard Saint-Jacques,
75014 Paris.

— Les familles Wrobel et Buzyn ont la tristesse de faire part du décès de leur mari, père et grand-père,

Aron WROBEL,

survenu le 10 juin 1980.
L'inhumation aura lieu le vendredi 13 juin, à 10 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Erratum

— Dans l'avis de décès paru dans notre numéro daté 12 juin, il fallait lire :

Mme Louise SARFATI,
née Chemla,

et non SARSATI, comme il a été imprimé.

Remerciements

— M. et Mme Jean-Claude Aubert, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. André CROZET,

prient de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

— Mme Claude Thierry et sa famille, profondément touchées par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Claude THIERRY,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver *ici l'expression de leur* vive reconnaissance.

5, rue du Général-Lambert,
75007 Paris.

Anniversaires

— En ce cinquième anniversaire de la mort de

Françoise DUCASSÉ,
épouse Pépin Lehalleur,

que ses amis aient une pensée pour elle.
De la part de Jacqueline Guérin, sa mère.

Messes anniversaires

— Les amis et les anciens collaborateurs de

M. René Pierre GEINGEAUD

ont désiré qu'une messe anniversaire soit célébrée à la mémoire de

Mme René Pierre GEINGEAUD
et de
M. René-Pierre GEINGEAUD
ancien *directeur général adjoint*
de l'agence Havas,
ancien président
de l'Avenir-Publicité,
ancien président
de l'agence Havas-Afrique,
ancien président
de l'Office d'annonces,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Cette cérémonie du souvenir aura lieu le mardi 17 juin 1980, à 18 h. précises, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002 Paris.

Avis de messe

— L'Association des Français libres fera célébrer, le dimanche 15 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe (portes ouvertes) pour commémorer l'appel du général de Gaulle et honorer sa mémoire ainsi que celle des combattants de la France libre morts au champ d'honneur.
Il est demandé aux associations d'anciens combattants et résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leur porte-drapeau.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-I, vendredi 13 juin, à 9 h. 30, salle C 22-04, centre Tolbiac, M. José Carlos Vidal : « Capital étranger et industrialisation : le cas des investissements français au Brésil ».

— Université de Paris-IV, vendredi 13 juin, à 14 h., salle Louis-Liard, Mlle Hélène Christol : « L'affaire Sacco-Vanzetti et les écrivains américains ».

— Université de Toulouse-le-Mirail, vendredi 13 juin, à 14 h. 30, salle 1075 U.E.R. d'anglais, Mme Denise Fauconnier : « Colonialisme et impérialisme dans la littérature de science-fiction anglo-saxonne de l'Age d'or ».

— Université de Paris-IV, samedi 14 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Raymond Lallez : « Epistémologie sociologique et philosophie dans le « Cours de philosophie positive » d'Auguste Comte ».

Communications diverses

— Dans le cadre de l'U.E.R. de sciences économiques de l'université de Paris-Val-de-Marne, deux journées d'études en économie de la répartition et en économie internationale sont organisées les 18 et 19 juin. Renseignements : téléphone 886-11-79, poste 623. Adresse : 58, avenue Didier, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

— Marie-Madeleine Davy, Antoine Faivre et Frédérick Tristan, directeurs des « Cahiers de l'hermétisme » aux Editions Albin-Michel, signeront leurs œuvres le vendredi 13 juin, de 16 h. à 20 h. à la librairie Athos, 4, place de l'Odéon, Paris (6e).

— L'association les Amis de La Baule vient d'être créée. Son but est de développer les relations humaines et amicales entre habitants. Son siège est à l'hôtel de ville, 44500 La Baule.

Le Monde

culture

CINÉMA

« TÉLÉPHONE PUBLIC », de Jean-Marie Périer

Le 16 décembre 1976, Jean-Louis Aubert (guitare-chant), Louis Bertignac (guitare), Corine Marienneau (basse), Richard Kolinka (batterie), donnent leur premier concert au Centre américain devant une centaine de personnes. Le groupe n'a pas encore de nom. En 1980, il a enregistré deux albums dont les ventes cumulées dépassent les cinq cent mille exemplaires ; il joue devant des auditoires de deux mille personnes en moyenne et fait l'objet d'un long métrage : *Telephone public*, réalisé par Jean-Marie Périer *(Antoine et Sébastien, Sale Rêveur)*. Telephone s'est fait un nom.

C'est drôle de les voir au cinéma, ces musiciens dont la moyenne d'âge est de vingt-trois ans et qui semblent à peine sortis de l'adolescence. Tout à coup, on s'aperçoit qu'ils sont des stars. Des stars du rock, bien sûr, pas du cinéma. Mais le rock, c'est un peu du cinéma, on le voit dans ce film : pour les musiciens de Telephone, le rêve s'est réalisé, et le grand écran leur donne un certain prestige. *« C'est vrai qu'il y en a qui aimeraient être à ma place »*, dit Louis Bertignac, tandis que Richard Kolinka ironise : *« A l'école, j'étais toujours dernier, maintenant je suis premier. »*.

Mais le plus étonnant, c'est la fascination que le succès exerce sur leurs parents. Le père de Jean-Louis Aubert avoue après un concert : *« Je ne vous dis pas que j'aimerais être à sa place... mais si quand même »*, et la mère de Corine Marienneau : *« Elle fait tout ce que j'aurais aimé et que je n'ai pu faire. »* Les enfants qui servent de modèles à leurs parents par l'intermédiaire d'une musique communément rejetée par le monde adulte, c'est une manière de victoire pour celui des adolescents. *« Je suis parti de chez mes parents, j'en avais marre de faire attention »*, chante Jean-Louis Aubert.

On pouvait craindre que la musique, retirée de son contexte, de son public, ne reste figée sur l'écran et ne manque d'ampleur. Grâce au son en dolby stéréo, le répertoire de Telephone conserve son énergie, et les images — qui permettent aux fans de voir plus près que jamais la façon de jouer des musiciens, — sont vivantes, même si Jean-Marie Périer abuse un peu du montage sur triple écran. Restent les portraits des musiciens qui, s'ils sont honnêtes et les rendent attachants, ne les présentent pas à leur avantage : peut-être parce qu'ils sont intimidés par la caméra, leurs déclarations sont peu cohérentes, parfois niaises, leurs phrases mal formulées. Seul Richard Kolinka s'en tire sans prétention avec humour. Dommage ! car Jean-Louis Aubert a mieux à dire ; ici on doit se contenter des textes de ses chansons pour s'en douter.

Telephone public doit être vu pour *ce qu'il est : un documentaire pour* les fans du groupe. Bien sûr, certains se demanderont si Telephone mérite qu'on lui consacre un film. Trois cent mille fans au moins sont là pour les en convaincre. Alors, le *reste...*

A. W.

★ Voir les films nouveaux. Discographie chez Pathé-Marconi.

« Guyana, la secte de l'enfer »

Une tragédie grecque

Neuf cent vingt-trois morts : tel fut l'incroyable bilan du « suicide collectif » en novembre 1978, à Jonestown, nom donné par Jim Jones, chef de la secte du Temple du peuple, à la « commune agricole » qu'il dirigeait en Guyana. Ce chiffre comprend les cinq victimes de la fusillade sur l'aérodrome de Port-Kaituma, qui a coûté la vie au représentant démocrate de Californie, Leo Ryan, et quatre journalistes, venus enquêter sur les conditions de vie inhumaines qui régnaient dans ce véritable camp de concentration.

L'assassinat de M. Ryan donna le signal du carnage — suicide, spontané ou commandé, sans précédent dans l'histoire moderne — qui fit près d'un millier de morts, la très grande majorité par empoisonnement après avoir absorbé un mélange de cyanure, d'orangeade et de tranquillisants. Parmi les cadavres, on trouva ceux de Jim Jones, de sa femme et de ses enfants ; le crâne de Jones était fracassé d'une balle de revolver.

Personne n'a encore expliqué de manière satisfaisante les méthodes *utilisées par ce paranoïaque séduisant* — qui jouissait de la confiance des plus hautes personnalités politiques — pour envoûter ses disciples à un tel point qu'ils étaient prêts à mourir pour lui. On a parlé de l'étrange fascination qu'il exerçait sur les foules, de la domination sexuelle dont il usait, de l'endoctrinement, des sévices corporels et de la privation de nourriture, mais le mystère demeure.

Le grand mérite du film documentaire qu'en a tiré René Cardona Jr (seuls les noms des protagonistes ont été changés) c'est d'être resté scrupuleusement fidèle aux faits connus et même en retrait, pourrait-on dire, par rapport à l'horreur racontée. Les traits sadiques et pervertis de Jones sont suggérés, mais le personnage du gourou, joué à la perfection par l'acteur Stuart Whitman, montre un homme malade, victime de ses propres délires.

La reconstitution méticuleuse de l'histoire de la secte — du départ des Etats-Unis vers la terre promise jusqu'au goulag implanté dans la jungle guyanaise — serait fastidieuse si ce n'était que le dénouement monstrueux, connu à l'avance par les spectateurs, donne à chaque incident et chaque épisode un sens angoissant. Telle une tragédie grecque, on voit les protagonistes marcher vers le précipice en somnambules. Jamais le dicton anglais *« la vérité est plus étrange que la fiction »* n'a été plus apte.

ALAIN WOODROW.

* Voir les films nouveaux.

■ « Soufflot et l'architecture des lumières » sera le thème des Journées d'histoire de l'architecture en 1980, colloque international organisé par l'université Lyon II, avec le *concours du Centre* national de la recherche scientifique et du Groupe histoire, architecture, mentalités urbaines (GHAMU).

Ce colloque, qui célébrera le second centenaire de la mort de Soufflot, aura lieu du 18 au 22 juin, au moment du Festival de Lyon, à l'Institut d'histoire de l'art de l'université de Lyon II, 18, quai Claude-Bernard, 69000 Lyon.

■ Le grand prix du Cercle d'études architecturales, organisme qui réunit des personnes d'horizons professionnels divers autour d'un intérêt commun pour l'architecture contemporaine, a été attribué pour 1980 à M. Michel Denieul, préfet de région Franche-Comté, le jury entendant ainsi attirer l'attention sur le rôle majeur que les représentants de l'Etat peuvent jouer dans une politique de la qualité architecturale.

OPÉRETTES

« TA BOUCHE », de Maurice Yvain

Le rétro couleur du temps actuel

Truc-sur-Mer, Pouic-les-Flots, Fric-les-Bains, trois plages (imaginaires) sur lesquelles, d'année en année, successives, Eva et Bastien se rencontrent, s'aiment, sont séparés par les intrigues d'intérêts de leurs parents, et réussissent, enfin, à se marier, après s'être, trois fois, « fiancés » en coulisse. Tros plages où trois filles délurées potinent à qui mieux mieux, faisant l'office du chœur antique pour commenter l'action en trois actes de *Ta bouche*. Créée en 1922 au Théâtre *Daunou*, *l'opérette* de Maurice Yvain nous revient, rajeunie et plus charmeuses que jamais, dans une production des spectacles Daniel Crouet que Simone Berriau, directrice du théâtre Antoine, accueille chez elle, jusqu'à *fin juillet.*

Les vagues de la mode rétro ramènent toujours, comme une période privilégiée du divertissement, les années 20, les « années folles ». Pour ouvrir récemment aux Bouffes-Parisiens une rétrospective des grands succès d'opérette de cette salle qui vit les débuts de la gloire d'Offenbach, Nicky Nancel a commencé par *Phi-Phi*, de Christiné, l'événement du lendemain de l'armistice de 1918, qui ouvrit, en fait, ces années folles. Dans *Phi-Phi*, on parodiait la Grèce antique comme chez Offenbach, et les couples, légitimes ou non, du Boulevard moderne y jouaient à sexe-que-veux-tu, en chantant le plaisir.

Avec *Phi-Phi*, l'opérette traditionnelle devenait « comédie musicale », mais c'est *Ta bouche*, première œuvre lyrique de Maurice Yvain, compositeur de chansons, célèbre depuis que Mistinguett avait mis *Mon homme* à son répertoire, qui représenta le mieux ce nouveau genre, lié à l'esprit d'une époque et appelé par la suite à de nombreux triomphes.

Le livret de *Ta bouche*, dû à Yves Mirande, auteur boulevardier, fit la satire de toute une société instable, courant à l'argent sans souci de morale ni de vertu, à travers les personnages de M. du Pas de Vis, aristocrate décavé, père de Bastien, de la « Comtesse », aventurière de stations balnéaires, mère d'Eva, cherchant à « placer » leurs enfants pour profiter de leur fortune, et à travers les domestiques Mélanie et Jean devenus « nouveaux riches » après avoir encanaillés leurs maîtres.

Les couplets qu'Albert Willemetz (déjà auteur de *Phi-Phi*) écrivit sur la musique de Maurice Yvain furent baptisés — ce fut la première fois dans l'histoire de l'opérette — « lyrics ». On les chanta dans toute la France et dans le monde. Au Théâtre Antoine, le soir de la répétiton générale, le public les chantait avec les acteurs. On avait assisté au *même phénomène*, en avril, lors de la reprise de *Phi-Phi* aux Bouffes-Parisens.

Ce retour à la « comédie musicale » des années folles est, il faut bien le dire, le retour à un patrimoine de la musique légère *dont l'invention et les rythmes ont* renouvelé l'opérette française, destinée à sombrer plus tard, dans la banalité, la facilité, les espagnolades de Francis Lopez. Mais on ne peut pas remonter *Ta bouche*, aujourd'hui, comme une œuvre historique. Les mœurs et les sensibilités ont trop changé pour que Bastien et Eva, ces amoureux contrariés, liés à jamais par leur « première étreinte » (elle lui a donné sa virginité et se garde pour lui tout en se faisant offrir des bijoux par ses riches soupirants auxquels elle n'accorde rien) n'apparaissent pas quelque peu « nunuches » et, en tout cas, anachroniques.

Jacques Mauclair (qui mit en scène *Ionesco)* l'a bien compris. Il a construit la mise en scène de *Ta bouche* sur la parodie, entraînant cette galerie de personnages dans une sarabande burlesque, faisant exagérer aux acteurs leurs mimiques, leurs attitudes, les rapprochant ainsi des spectateurs de 1980. De même, le décor — unique pour les trois actes, avec déplacements de la façade du casino et des accessoires — et les costumes de Jacques Reval pastichent-ils allégrement le style « arts déco » et la mode 1925. Sous la direction d'André Martial, le petit orchestre ranime ces airs d'autrefois qui ne portent plus leur âge. Voilà du rétro couleur du temps actuel.

A la *fois* comédiens et chanteurs, les interprètes se dépensent sans compter. Daniel Desmars, long jeune homme, portant cheveux plaqués et fine moustache, s'amuse à composer, en détaillant ses chansons et en prenant la salle à témoin, les émois et les mésaventures d'un fils à papa fauché, un peu fanfaron de son sexe et victime des circonstances. Arielle Sémenoff, fle joliment ses couplets et donne à Eva, la « demi-vierge », des allures de féministe (« Non, non, jamais les hommes ne sau*ront ce que nous sommes »*) qui, échappant à l'autorité de sa mère, sait jusqu'où elle veut aller. Albert Lavalette a une voix qui porte bien et des gags irrésistibles pour faire de M. du Pas de Vis un hurluberlu guettant le fric et les femmes désirables. Caroline Clerc, authentique divette, très à son aise dans les parties chantées, apporte une fantaisie, une *excentricité étourdissantes* aux impostures, aux manigances et aux coups de sens de la « Comtesse ».

Avec eux, les comiques Perrette Souplex et Patrick Préjean, couple caricatural et presque ubuesque des domestiques parvenus, interprètent, dans une verve endiablée, le quatuor (un des meilleurs morceaux de la partition) du deuxième et du troisième acte. Voix acidulée et minauderies pro*vocantes*. Claire Cellier, Caroline Clin et Annick Roux sont les trois potineuses de ce spectacle à la drôlerie exubérante et parfaitement réussi.

JACQUES SICLIER.

★ Théâtre Antoine, 20 h. 30 (sauf dimanche, lundi, mardi) et 15 heures, samedi et dimanche.

ROCK

LE NOUVEAU SHOW DE FRANK ZAPPA

En dépit d'un mois de juin exceptionnellement chargé en concerts de rock à Paris — au moins un par jour, comme si les groupes anglo-saxons s'étaient passé le mot — Frank Zappa a rempli deux soirs consécutifs, les 10 et 11 juin, le Palais des sports. Face à la demande, il a même fallu ajouter un concert le deuxième jour à 22 h. 30.. En se produisant régulière-rock à Paris, — au moins un par jour, ment en France depuis douze ans, Zappa a gagné un public de fidèles qui s'étoffe chaque année. Un public différent de celui qui fréquente habituellement les concerts de rock, silencieux, attentif, restant assis et saluant invariablement le groupe entre les morceaux, même si ceux-ci, enchaînés la plupart du temps, n'en laissent pas le loisir. Il est intéressant, le public de Zappa, spécifique par son éclectisme, constitué de gens de tous âges et de tous horizons. On va voir Zappa en famille : ce petit garçon de cinq ans, par exemple, qui, visiblement pris par la musique, n'a cessé de danser deux heures durant devant ses parents qui écoutaient religieusement.

En fait, ces réactions diverses reflètent parfaitement la création d'un musicien qui a assimilé toutes les formes de musique et pour lequel rien n'est jamais acquis. On a coutume de parler du génie de Zappa, c'est surtout celui de se renouveler dans un *style* qui n'appartient qu'à lui, aussi différent du rock que de la musique contemporaine, de travailler beaucoup et avec rigueur, d'imposer une discipline draconienne aux musiciens qui se succèdent autour de lui. Cette année encore, Zappa a présenté un nouveau show avec des musiciens différents : deux Noirs, Ike Willis (guitare rythmique et chant), Ray White (guitare rythmique et chant); et trois Blancs, Arthur Barrow (basse, claviers, chant), Tommy Mars (claviers, chant), David Logeman (batterie, chant).

D'une certaine façon, on peut dire que les concerts de Frank Zappa sont sans surprise car ils garantissent une qualité et une richesse irréprochables. La virtuosité, la mise en place sont telles que ces six musiciens n'ont rien à envier à l'ampleur d'une grande formation. Les multiples possibilités des synthétiseurs, et surtout la façon dont elles sont exploitées, palliant l'absence de sections de cuivres et de cordes, Zappa se conduit devant ses musiciens tel un chef d'orchestre, ponctue les brusques changements de rythmes par des gestes adéquats. Les cheveux coupés courts, Zappa tient la scène avec aisance presque en dilettante. Il s'asseoit sur un tabouret, allume une cigarette, remue la tête en écoutant ses musiciens, marche le long de la scène en chantant, prend sa guitare avec la même désinvolture, *comme si les cinq mille personnes* assises devant lui ne l'impressionnaient pas. Mais il est vrai que le naturel, l'inspiration prolifique, le rayonnement de ce personnage excentrique sont autrement impressionnants.

ALAIN WAIS.

Le 13 juin, à 21h., à Clermont-Ferrand ; le 14 juin, à 21 h., à Nantes ; le 15 juin, à 21 h., à Rouen ; le 20 juin, à 21 h., à Orange; le 30 juin, à 21 h., à Vienne ; *le* 1^er juillet, à 21 h., à Mulhouse.

Discographie chez C.B.S. et W.E.A. Diffusion sur Chorus, A 2, le samedi 14 juin, à 18 h. 10.

DANSE

SERGE KEUTEN OU L'ACADÉMISME

Comment, après tant d'expériences, d'efforts, Serge Keuten en est-il encore à utiliser une gestuelle aussi banale, une danse aussi stéréotypée ? Regarde-t-il seulement autour de lui ? Sa troupe comporte de bons éléments et se donne avec ardeur ; il y a un gros travail de mise en scène ; mais l'agacement vient très vite devant la complaisance un peu molle d'un chorégraphe réputé exigeant et motivé.

« Fatras », commentaire de chansons et de paroles de Jacques Prévert, enchaîne des tableaux *populistes, un peu patronage, sur* un rythme relâché. Il a au moins l'avantage de faire découvrir au *jeune public un texte poétique.*

« Icare », récemment créé à Argenteuil, est plus ambitieux. Le message, gentiment engagé, exposé dans le programme (« Le dépassement d'une société par trop frustrante »), est traité dans un style résolument expressionniste, avec manipulation de valises — symboles des biens de consommation — et quelques gadgets déroutants (filles aux seins nus sur un *tricycle*, chute de vêtements venus des cintres).

L'idée intéressante, c'est d'avoir suggéré l'envol du fils de Dédale, non par un solo éclaté dans l'espace, mais en le plaçant au centre d'un univers mouvant de danseurs, de projections photographiques de musique électro-acoustique. Sur le même principe, Carolyn Carlson avait composé « Densité 21,5 », où, presque immobile, elle donnait l'impression de se déplacer au milieu d'un tourbillon cosmique. Serge Keuten n'est pas allé jusque-là, il est resté tributaire de tours en attitude et autres pirouettes académiques qui affaiblissent son propos. Il manque à ce voyage la concentration, l'intériorité.

MARCELLE MICHEL.

* Théâtre Oblique, 20 h. 45. Projections de Claude Cugny ; musique de Jacques Lejeune.

MUSIQUE

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Hautbois. — Premiers prix : Pascal Saumon, Bernard Bonnet, Jean-Claude Latil ; deuxièmes prix : Marc Badin, Laurent Hacquart, Jean-François Louis. Tous sont élèves de Pierre Pierlot.

Opérette et comédie musicale. — Premiers prix : Yvette Bourlet, Pierre Van Frachem, Jacques Lemaire, Chantal Cardozo ; deuxièmes prix : Christine Sinibaldi Svetlana Stocic. Tous sont élèves de Nicole Broissin.

■ Après une polémique d'une rare pugnacité, qui avait donné lieu à de violentes manifestations (« le *Monde* » du 3 juin), les Zurichois ont approuvé le 8 juin par 53 279 voix voix contre 45 482 le projet de rénovation de l'Opéra de la ville, bâtiment néo-baroque construit il y a quatre-vingt-neuf ans, que les services de sécurité menaçaient de fermer en 1982. Le coût de la rénovation est estimé à 61 millions de francs suisses (152 millions de francs).

VARIÉTÉS

« ODEURS » A BOBINO

Animé par Ramon Pipin, créateur *autrefois* du groupe Au bonheur des dames, Odeurs rassemble quelques-uns des meilleurs musiciens français, mais aussi des professeurs, des médecins, un architecte, un psychiatre, une sage-femme, tous réunis par une *même libre démarche*, un fond d'anarchie, le goût de l'absurde sans retenue.

Après avoir publié deux albums « hénaurmes » chez Polydor, présenté un spectacle en juillet dernier chez Jean-Louis Barrault et recueilli un succès au Printemps de Bourges, voici Odeurs, ses vingt musiciens, comédiens et chanteurs sur la scène de Bobino. La période de rodage est dépassée aujourd'hui.

Ramon Pipin et ses camarades ont mis de l'ordre dans l'abondance d'idées, de gags, de jeux de mots, pour mieux laisser courir un comique de dérision sur fond de rock ou de variétés françaises et qui frappe tous azimuts : la psychanalyse, Johnny Hallyday, la nouvelle droite, la science-fiction, Superman, l'homme-objet, et, bien sûr, notre vie quotidienne. Cela prend parfois l'allure d'un pastiche — version yiddish d'un rock et *parodie tricolore* — ou d'une mini-comédie musicale burlesque.

C'est constamment drôle, bien rythmé, et d'un mauvais goût sain et vigoureux que n'aurait pas renié Groucho Marx.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Bobino, 20 h. 30.

SPECTACLES

THÉATRE

LE « JOURNAL » DE NIJINSKI

Mme Nina Kethevan, de famille russe, qui vit depuis dix ans à New-York, interprète en français, au Lucernaire, un montage de quelques fragments du *Journal* de Nijinski.

L'actrice est assise devant une table, Cahier, encrier, porte-plume. Elle « écrit à voix haute ». S'interrompt parfois, pour rêver. Va prendre un verre d'eau, ou ouvrir à deux battants une fenêtre, et respirer.

Le jeu est donc le plus simple. Et cette simplicité a beaucoup de ressources.

Les fragments ont été choisis avec à-propos. Les pages anecdotiques, dont l'insolite eût provoqué, dans la salle, des contresens (car le passage à la scène peut ne pas amplifier seulement *de telles pages, mais aussi les* dénaturer), sont restées dans le livre, où l'on peut les lire à tête reposée (le *Journal* de Nijinski est publié chez Gallimard, dans une adaptation hélas « climatisée »).

Nina Kethevan a choisi des choses où s'exprime l'« ingénuité » de Nijinski, son respect d'autrui. Le *Journal* a été écrit vers la fin de la guerre, surtout à Saint-Moritz. C'était dix ans après le *Spectre de la rose*. Nijinski avait une trentaine d'années. Pour lui, la vie douloureuse, d'hôpital en hôpital, commençait.

Le travail de l'actrice qui interprète là Nijinski mérite l'estime. Elle figure un homme solitaire, diminué par l'angoisse et les médicaments, mais qui lutte, garde la tête claire. Toutes les attitudes de cette comédienne, sa manière de placer les jambes sous la table, de reprendre de l'encre, de boire de l'eau, de respirer le ciel en étendant les bras, de déplacer une feuille de papier, comme le ton de sa voix et les sourires ou les absences de ses yeux, manifestent une approche incroyablement pénétrante et affectueuse de l'auteur du *Journal*, et une conception du métier d'acteur très personnelle et réfléchie.

Il faut voir ce *Journal*. Nina Kethevan a été secondée, pour la mise en scène, par Marika Hodjis, peintre et comédienne. Toutes deux sont à remercier.

MICHEL COURNOT.

Lucernaire, 20 h. 30.

Les épreuves du Conservatoire

Les Journées du Conservatoire se déroulent en deux parties. Le 16 juin ont lieu les épreuves de « formation traditionnelle » qui ne reproduisent pas l'ancien concours, mais s'en rapprochent, puisqu'elles comportent un palmarès. Dans un deuxième temps, du 24 au 26 juin, les élèves de « formation nouvelle », au lieu de se présenter par classes comme les années précédentes, présentent leurs travaux par genre : tragédie, comédie, drame, farce, sans que les noms des professeurs soient mentionnés. « *Ainsi, on ne parlera pas de leur concours à eux*, dit Jacques Rosner, directeur du Conservatoire. *L'essentiel pour moi est de mettre l'accent sur un souhait : ne pas abandonner la tragédie dans sa définition la plus large, classique, grecque, étrangère, élisabéthaine, contemporaine. Par exemple Beckett, il n'est pas impossible qu'une scène de Godot soit donnée, d'une part sur le mode tragique, d'autre part sur celui de la farce.* »

Le mandat de Jacques Rosner s'achève le 30 septembre, il s'est porté candidat à sa propre succession pour une durée de trois ans, pas davantage : « *La vocation pédagogique correspond au besoin d'un moment, on ne peut pas y consacrer toute son existence. Actuellement restent au Conservatoire des professeurs de l'ancien régime, des titulaires avec un statut de fonctionnaires, inamovibles jusqu'à leur retraite. Les autres sont contractuels, ils peuvent démissionner, ou se faire licencier, avec un préavis de trois mois. La différence est fondamentale, elle marque la frontière entre les deux types de formation, qui sont deux conceptions opposées de la technique du comédien. Soit on considère qu'elle est neutre, passe-partout et qu'elle doit être enseignée avant toute chose. Soit on estime qu'elle est une recherche permanente, qu'elle est personnelle à chaque comédien, le résultat d'une exigence de sa pensée.* »

Sur ce thème, Jacques Rosner a organisé déjà des séminaires. Il les renouvellera si son budget le lui permet. La récession menace les activités du Conservatoire, directement et par la bande, c'est-à-dire, par exemple, en obligeant, pour économiser l'électricité et les frais de gardiennage, à fermer le bâtiment le soir et pendant les week-ends. Cela gênerait les répétitions des spectacles d'élèves. Il y en a eu cinq cette année, d'un haut niveau parce que le temps de préparation a été *suffisant, en dehors des cours*, des stages.

Il y a eu celui de Jacques Lassalle et d'un chorégraphe new-yorkais qui a fait pratiquer la danse jazz et les claquettes, avec un succès fou. L'an prochain un professeur d'expression vocale ira à New-York University, et Patrice Chereau, à son tour, dirigera un stage. Jacques Rosner voudrait également attirer des auteurs et, en premier, Jean-Claude Grumberg, qui en plus est comédien.

« *Le Conservatoire est un lieu privilégié*, déclare Jacques Rosner. *Depuis six ans, 72 % des élèves qui en sont sortis travaillent à peu près régulièrement, grâce aux professeurs-metteurs en scène, au Jeune Théâtre National qui les engage, à la publicité que nous faisons auprès des professionnels. Mais dans six ans, combien de ces jeunes comédiens vivront encore de leur métier ? L'effet publicitaire ne dure pas longtemps, et la situation générale ne cesse de se dégrader. Le ministère mène une politique dangereuse : au lieu de disperser de maigres subventions, sources de dettes et de désillusions graves, il doit consolider les institutions existantes, leur donner les moyens de produire à plein temps, de fournir des emplois professionnels. Après tout, si tant de petites compagnies pauvres prolifèrent, c'est que les acteurs ne trouvent pas d'engagements et tentent leur chance par eux-mêmes. Je vais me faire haïr, mais je le pense sincèrement et je le dis car il est urgent d'y remédier.* » — C. G.

MORT DU PEINTRE AMÉRICAIN PHILIP GUSTON

Nous apprenons la mort, le 7 juin à Woodstock (Etat de New-York), du peintre américain Philip Guston, un des principaux représentants de l'école d'expressionnisme abstrait d'après-guerre, aux Etats-Unis. Il était âgé de soixante-six ans.

[Né à Montréal en 1913, Philip Guston avait passé son adolescence à Los Angeles et fréquenté la même école d'art que Jackson Pollock, qui était devenu son ami. C'est sur les conseils de celui-ci qu'il était venu à New-York en 1935, pour rejoindre le groupe des muralistes de la W.P.A. (Works Progress Administration's Federal Art Project), d'où allait sortir après guerre cette nouvelle peinture abstraite.

Gestuelle à ses débuts, largement brossée, saturée de lumière et d'air, la peinture de Philip Guston avait évolué rapidement vers moins de violence, vers une forme de lyrisme qu'on compara à celui des impressionnistes, au Monet des *Nymphéas*. Ces dernières années, son œuvre était devenu figuratif.

Philip Guston est représenté dans les principaux musées d'art moderne américains et a fait l'objet de nombreuses expositions aux Etats-Unis, notamment d'une rétrospective au musée de San-Francisco. — G. B.]

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Centre culturel de Belgique (271-26-16), 21 h. : Oratorio pour une vie.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Boris Godounov.
Salle Favart (296-12-20), 21 h. : les Noces chymiques.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 10 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 45 : Hauser Orkater.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Créanciers.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Voisines.
T.E.P. (797-96-06), 21 h. : Bread and Puppet.
Centre Georges-Pompidou (277-12-23), Débat, 18 h. 30 : Paul Nizan ; 19 h. : Peinture, sculpture, poésie et automathétique; 20 h. 30 : Serge Doubrovsky. — Cinéma, 19 h. : Le cinéma expérimental dans les années 50. — Théâtre, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Vidéoscénographie de Ligeon-Ligeonnat.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Butoh (Sankai Juku).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Alexis Weissenberg ; 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36). 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : le Général Pegnasola et l'Exilé Mateluna. — Théâtre de l'Épée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau. — Théâtre en pièces (806-30-37), 20 h. 30 : Dibbouk.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : les Enfants de Galilée. — Galerie, 20 h. 30 : Princesse Brambilla. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-63-10), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staar.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 20 h. 30 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Montehus... Montehus.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-90), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.

Jeudi 12 juin

Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Théâtre - en - l'Ile (329-60-22), 18 h. 30 : le Primitif ; 20 h. 30 : Ma chère Sophie.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : les Livrets d'enfer.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs - Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio Fortune, 21 h. : T'en fais pas un peu trop, mec ?
Studio - Théâtre 14 (257 - 33 - 62), 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour ; l'Epreuve.
Théâtre Duncan (326-99-35), 20 h. 30 : Zéro ou la pornographie du savoir (en anglais).
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre 13 (589-05-99), 20 h. 30 : les Petits-Bourgeois.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 21 h. : l'Oracle et la Sylphe.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patriacia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Maupassant.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Théâtr' en poudre.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Dudan ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home ; 23 h. : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 23 h. : Atlantico.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. 30 : Génies en impuissance.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : 13 515 francs ; 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Caro, Tania et P. El Kubi ; 21 h. 30 : Architruc.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : M. Favennec, M. Reverdy, Y. Theroulaz, J. Berial, N. Mouton, J. Olliver.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : J. Berrichon ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 23 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

La danse

Théâtre Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Peter Goss Cie.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 45 : Jacquie Lagier.
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 30 : Poésie en mouvement.
Espace Marais (278-78-14), 18 h. 30 : D. Dupuy.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Compagnie S. Keuten.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les concerts

Galerie Nane Stern, 19 h. : J. Rosenfeld (de Bach à aujourd'hui).
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : J. Léandre, P. Bernard, S. Kassap, électroacoustique.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Busoni, Fauré).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : C. Lardé, M.-C. Jamet (Leclair, Blavet, Nadermann...).
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : *Quatuor de trombones de Paris* ; Ensemble de la Suisse romande (Haendel, Grieg, Telemann, Beethoven).
Salle Chopin-Pleyel, 20 h. 30 : A. Campos (Schubert, Beethoven, Schumann, Franck).
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Duo H. Surmenian, J. Lyons (Kodaly, Delerue, Reichel (Brahms).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : G. Fumet, R. Siegel (Couperin, Bach, Vivaldi, Telemann...).
Eglise Saint-Jean de Montmartre, 20 h. 30 : Ensemble choral et instrumental S. Becquet (C.P.E. Bach, Vivaldi, Mouret, Campra, Rameau).
Eglise réformée du Saint-Esprit, *18 h. 30 : T. D.* Schlee (*Muffat*, Mozart, Labor...).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Madrigal de Paris, dir. R. Safir, sol. G. Guillard (Tallis, Britten, Byrd, Purcell).
Eglise Saint-Irénée, 21 h. : Chœur A Capella, Ensemble Saint-Irénée (chants liturgiques orthodoxes en français).
Radio-France, studio 106, 18 h. 15 : R. Orozco (Bach, Schumann). — Studio 105, 20 h. 30 : G. Joy, R. Albin, M.-C. Theuveny (Bachelet, d'Indy, *Chausson*, Honegger).
Palais-Royal, 21 h. : Orchestre de la police nationale, dir. P. Bigot (Weber, Wagner...).
Eglise américaine, 21 h. : P. Summerfield, E. Sales (Corelli, Telemann, Rameau, Bach, Beethoven).
Madeleine, 21 h. : Orchestre et Chœurs de l'Ile-de-France, dir. *J. Fournet (Mozart, Poulenc)*.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanni Marini.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : B. Benoit.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos, Los Pachacamac.
Dunois (584-72-00), 22 h. 30 : F. Kleynjans.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : P. Abrial.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Yes Temenos Bananas ; 22 h. 30 : G. Lafaille.
Porte - Saint - Martin (607 - 37 - 53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Tallis.
Théâtre Montparnasse (320-89-90), 22 h. 30 : Daniel Lavoie.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Matoub Lounes.

Jazz, pop, rock, folk

Artistic - Athévains (379 - 06 - 18), 20 h. 30 : Jazz improvisé, Barre Phillips.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Xoro Boro.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Quatuor de saxophones ; 22 h. 45 : Henri Guedon y su Conjunto.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : R. Louiss Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Arcane V.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Jungle à ferraille et The Regents.
M.J.C. des Hauts-de-Belleville (364-68-13), 21 h. : Hootenanny Bratsch.
Palace (246-10-87), 20 h. : Human League.
Palais des glaces (607-49-93), 18 h. : Ete Rock Light.
Petit-Journal (336-28-59), 22 h. : New Serenaders Sextet.
Salle ASCA, 20 h. : Du jazz traditionnel au jazz actuel.

SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Une heure près de toi, d'E. Lubitsch ; 19 h. : Deux Anglaises en délire, de D. Davis ; 21 h. : la Fille de Ryan, de D. Lean.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Moi, un noir, de J. Rouch ; 17 h., Cinéma hongrois : la Terre des anges, de G. Revesz ; 19 h. : l'Evasion à l'aube, de S. Taniguchi.

La Fayette, 9e (878-80-50) : Eve.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE CHAT ET LE CANARI (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassien, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), Broadway, 16e (527-41-16).

LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

DETECTIVE COMME BOGART (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

FANTASTICA (Can.-Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.

GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

INTERDITS (C.M.) : Marais, 4e (278-47-86).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).

ELLE (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

FILM COURT DE A à Z (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

MORSURES (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES NOUVEAUX ROMANTIQUES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), Olympic, 14e (542-67-42), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.

SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Tourelles, 20e (636-51-98).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) V. it. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V. F. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (561-10-60), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TAMBOUR (All., v.f.) : Le Bergère, 9e (770-77-58).

THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramunt-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-00-81) ; Bienvenüe - Montparnasse, 14e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

LES HERITIERES, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LULU, film franco-italo-allemand de Walérian Borowczyk (**) (version allemande) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE GANG DES FRERES JAMES, film américain d'Arthur Hill (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TELEPHONE PUBLIC, film français de J.-M. Périer : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).

AMERICAN GIGOLO, film américain de P. Schrader (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (340-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

CAPTAIN AMERICA, film américain de Y. Nagy (v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER, film américain de R. Gardonna Jr (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

APPRENDS-MOI L'AMOUR, film américain de C. Vincent (**) (v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ALLIGATOR, film italien de S. Martino (*) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'ARMEE DES OMBRES (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LA BETE (Fr.) (**) Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES CANONS DE NAVARONNE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE CERCLE ROUGE (Fr) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES DUELLISTES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) Studio Raspail, 14e (320-38-98).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE LOCATAIRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA MONTES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE A NEW-YORK (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MARATHON MAN (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) : Parnassiens, 14e (329-83-11) v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PORTIER DE NUIT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mer. au sam.

LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du dim. au mardi.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Théâtre Présent, 20e (203-02-55).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

TODO MODO (It., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TOMMY (Ang., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (A., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-72-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

WOODSTOCK (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50)

MARGUERITE DURAS (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Play-Time.

FANTOMES DE LA VIDEO (la télévision de Raoul Ruiz), Action-République, 11e (805-51-33) : le Borgne (premier épisode) ; Débats (Images du combat).

RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic-Salle Marilyn, 14e (542-67-42) : l'Homme de la plaine.

FESTIVAL TRAIN ET CINEMA (v.o.), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Avalanche Express.

LES CLASSIQUES D'INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : le Silence.

ASPECTS DU CINEMA BRESILIEN (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : le Lion à sept têtes.

SOUVENIRS D'EN SUISSE, Studio 43, 9e (770-63-40) : Messidor.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07 : Plumes de cheval.

CINE-POLAR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Joue Macbeth.

GRAND-PAVOIS (v.o.), 15e (554-46-85), en alternance : l'Année dernière à Marienbad ; Voyage au bout de l'Enfer ; New-York, New-York ; Jeremiah Johnson ; Festival Tati : Mon oncle, les Vacances de M. Hulot ; Jour de fête ; Intérieur d'un couvent (sauf sam., dim.) ; Missouri Breaks ; la Nuit des masques ; ven., sam., 0 h. 30 : la Course à la mort en l'an 2000

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v. o.) : Pierrot le Fou ; Un après-midi de chien.

STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 12 h. : Amarcord ; 14 h. 10 : Lisztomania ; 16 h. : Klute ; 18 h. 10 : Portier de nuit ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15, 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.). I : 12 h. 10 : Next Stop, Greenwich village ; 14 h. 15 : Easy Rider ; 16 h. : Un été 42 ; 17 h. 50 : Retour ; 20 h. 15 : Je t'aime, moi non plus ; 22 h. : Midnight express ; ven., sam., 24 h. : Bonnie and Clyde ; II : 12 h. : Malicia ; 13 h. 50, mer., s., d., l. : la Luna ; Iphigénie ; 16 h. 10 : Norma Rae ; 18 h. 15 : Répulsion ; 20 h. : A la recherche de M. Goodbar ; 22 h. 15 : Délivrance.

THEATRE ET CINEMA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), I : 13 h. 30, 14 h. 45 : Molière ; 18 h. : la Mégère apprivoisée ; 20 h. 15 : l'Escalier ; 22 h. 10 : Myrra Breckinridge ; II : 13 h. : Marius ; 18 h. 40 : César ; 21 h. 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) en alternance : Macbeth ; l'Ombre des anges ; l'An 01 ; les Doigts dans la tête ; les Raisins de la colère ; Sybil ; Festival Tex Avery ; le Locataire ; le Casanova de Fellini ; Sex O'Clock U.S.A.

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : Despair ; Gibier de passage.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. 05 (sam. + 24 h.) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 (+ ven. 24 h.) : l'Epouvantail ; 20 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. : Orange mécanique. — II : 14 h. 10 (+ sam. 0 h. 15) : A l'Est d'Eden ; 16 h. 15 : l'Enfer sauvage ; 18 h. : les Diables ; 20 h. 05 (+ ven. 0 h. 15) : Marathon Man ; 22 h. 15 Love.

FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : l'Affaire Cicéron.

A. HITCHCOCK, (v.o.), Studio Huchette-Harpe, 5e (354-34-83) : Rebecca.

MUSIQUE CONTEMPORAINE ET FESTIVAL, Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) : la Cecilia.

LE SEINE, 5e (325-95-99) v.o. : I : 14 h. 30, 16 h. 15 : la Hyène intrépide ; 20 h. 20 : les Sentiers de la gloire ; 18 h. : Au-delà du bien et du mal ; 22 h. 10 : le Sexe fou. — II. : 14 h. 30 : Malher ; 16 h. 35 : les 400 coups ; 18 h. 15 ; la Fiancée du pirate ; 20 h. 05 ; les Nouveaux Monstres ; 22 h. 10 : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000.

RADIO-TÉLÉVISION

UN PROJET DE TÉLÉVISION CODÉE EN LANGUE ANGLAISE EST REJETÉ PAR T.D.F.

Télédiffusion de France vient de refuser un projet de télévision privée destiné au public parisien de langue anglaise et déposé par notre confrère Jim Hodgetts, journaliste au magazine anglais de télévision *TV World*, en application du décret de mars 1978 sur les dérogations au monopole. Aux termes de ce décret, les *dérogations ne peuvent être accordées que pour des programmes s'adressant à un « public déterminé, limité et identifiable » et diffusés dans des conditions qui* n'en permettent techniquement l'accès qu'au public auquel il sont destinés (c'est-à-dire par un système *de codage*).

T.D.F., qui, selon Jim Hodgetts, s'était déclarée favorable au projet sous réserve de l'utilisation d'un *décodeur français et de* l'approbation par les chaînes nationales, a finalement rejeté sa demande, considérant que *« ni la connaissance d'une langue ni la résidence ne suffisent à définir la notion de public déterminé »* et que le système technique proposé par Jim Hodgetts ne présente pas une sécurité suffisante contre les risques de « piraterie ».

Jim Hodgetts, qui conteste cette interprétation du décret, fait observer que son dispositif technique est utilisé aux Etats-Unis par 75 000 abonnés dans des conditions de sécurité quasi totale, et qu'il ne coûte que 200 francs, contre 2 000 francs pour celui que recommande TDF.

PRECISION. — M. Alain Richard, *député du Val-d'Oise* (P.S.), maire de Saint-Ouen-l'Aumône, dont nous indiquions dans *le Monde* daté 8-9 juin qu'il *avait choisi le moyen d'une radio* libre « pour présenter à ses électeurs le bilan de son mandat à mi-chemin des élections municipales », *nous demande de préciser* que cette expérience a été décidée « par une commission extra-municipale de l'information qui *réserve une large place aux non-*élus », qu'il s'est lui-même « tenu personnellement à l'écart de ce projet, refusant toute conduite de l'information par l'exécutif municipal », et que les programmes de cette radio « réservent la part essentielle soit à des débats *contradictoires* incluant *tous* les groupes et associations locaux, soit à des confrontations avec les habitants de la ville par téléphone et en *direct* ».

— A VOIR —

La prostitution à la grenobloise

L'affaire avait fait grand bruit l'hiver dernier, et la capitale dauphinoise avait, un instant, frissonné sous des effluves porteurs de scandale : des prostituées grenobloises osaient venir au palais de justice dénoncer les « messieurs » qui, prétendaient-elles, les obligeaient, depuis des années, à « travailler » pour eux sur le quai de France ou dans la côte de Moirans.

Si les implications d'« hommes politiques locaux » ou de « membres de la haute administration » ne sortirent pas, à tort ou à raison, du domaine spéculatif, le dossier n'en prit pas moins un tour très concret avec l'arrestation d'une cinquantaine de « Prosper » des bords de l'Isère, dont la plupart ont été condamnés de manière relativement sévère au cours de procès qui eurent lieu tout au long du printemps.

Le dernier d'entre eux verra s'affronter, à la fin du mois, Nadine, cinq ans de « tapin », la première à avoir rompu le cercle de la peur, et M. Diego Zaccharia, dit « Dino », entrepreneur de travaux publics et propriétaire d'une pizzeria.

A quelques jours de ce procès, Antenne-2-Midi présente, vendredi 13 juin, un document tourné à Grenoble par Paul Lefèvre. Témoignage accablant. Accusateur, pas seulement pour les proxénètes : pour la société tout entière, incapable d'assumer ses tares en classant hypocritement la prostitution au rang des sujets tabous. Moins on parle des « filles perdues »...

Eh bien ! justement, ces filles perdues sont venues parler devant la caméra aussi abruptement qu'elles l'ont fait devant les gendarmes et le juge d'instruction, M. Paul Weisbuch. Les humiliations, les coups, le chantage, la drogue, l'abrutissement, l'abêtissement, causés par quarante ou soixante « passes » par jour, tout y est. Mais les images, surtout, font mal. Malgré les pressions ostensibles des proxénètes, l'équipe d'Antenne 2 a filmé dans les « rues chaudes », sur les quais de l'Isère.

Sur les nationales, aussi, où le fragile troupeau de bétail humain attend par n'importe quel temps de satisfaire les caprices de quelques routiers ou V.R.P. de passage, tandis qu'un peu à l'écart, dans une voiture américaine, quelques petites « frappes » surveillent le « travail », s'assurant par avance que les femmes ne voleront pas leur patron au moment de la « comptée ».

Il y a encore ces visages, saisis furtivement en gros plan, ces visages de vingt ans, usés, ravagés, portant parfois le stigmate du « point du tapin » qui scelle définitivement l'appartenance de la prostituée à « son homme », visages tout de douleur et d'angoisse. Ces autres visages, aussi, ceux de la femme et de la fille de l'un des inculpés, incrédules, reflétant le portrait d'un bon père, d'un bon époux.

Car la réalité grenobloise n'est pas si simple, si manichéenne, comme le montre bien, en vingt-cinq minutes, un document qui eût certainement mérité une meilleure heure de programmation.

JAMES SARAZIN.

★ Vendredi 13 juin, A 2, 12 h. 45.

PRESSE

● « *La Revue de l'Europe* », éditée par le Mouvement pour *l'indépendance de l'Europe*, reprend une parution trimestrielle, avec un tirage de dix mille exemplaires (prix : 12 francs). Au sommaire de ce numéro « printemps » : un dossier consacré aux éléments d'indépendance énergétique offerts à l'Europe par les nouvelles technologies charbonnières ; une table ronde sur l'« *américanisation culturelle de l'Europe* » (par Jean-Marie Domenach, Pierre Schaeffer et Alain Ravennes) ; un texte de l'écrivain et dissident russe Vladimir Maximov, ainsi qu'un article de François Terre (sur l'espace judiciaire européen).

● Une « *association de journalistes professionnels de la défense et des questions militaires* » a été créée, le 10 juin, à Paris. Le *président en est* M. Pierre Sainderichin (*France-soir*), les deux vice-présidents en sont MM. Bertrand Bellaigue (A.F.P.) *et Michel Saint-Setiers (le Dauphiné libéré).*

● *L'agence américaine Associated Press (A.P.) et onze journaux* membres de cette coopérative de presse devraient participer l'été prochain à une expérience de *télédistribution* d'informations à domicile, a annoncé M. Keith Fuller, président d'A.P., dans une conférence à Atlanta. Les informations, incluant de la publicité, seront fournies à une société de services informatiques de Columbus, dans l'Ohio, aux Etats-Unis. Cette firme les redistribuera à travers le réseau téléphonique et à la demande, à ses clients disposant d'un ordinateur terminal équipé pour la réception sur écran de télétextes.

Jeudi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vacances à l'étranger : attention aux fausses pierres précieuses.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.*
Réduit breton ou château en Gironde.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Kick.
(Raoul, la moto, les jeunes et les autres). Réalisation de M. Wyn, avec P. Préboist, M. Chevit, C. Le Prince, C. Wallor, E. Po...
21 h 25 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon. *Au sommaire (sous réserve) : l'Egypte, deux ans après camp David ; La naissance d'un contre-terrorisme en Israël ; Les Cubains de Floride ; La sécheresse au Sahel.*
22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Assemblées parlementaires.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 25 Sports : Football.
Championnat d'Europe des Nations : Espagne-Italie (en direct de Milan).
22 h 20 Figaro-ci, Figaro-là.
Jean Capocci, ténor lyrique, interprète des œuvres de Tosti et des chansons napolitaines.

22 h 50 Chefs-d'œuvre en péril.
Le décor dans la ville.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : jeu de lune : Flash : Trompette sans clown.
18 h 55 Tribune libre.
Parti radical socialiste (P.R.S.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Brazza remonte le Congo.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la trois.
20 h 35 Cinéma (Cycle John Wayne) : « le Dernier des géants ».
Film américain de D. Siegel (1976) avec J. Wayne, L. Bacall, R. Howard, J. Stewart, R. Boone, H. O'Brien, J. Carradine (rediffusion).
En 1901, dans une ville du Nevada, un vieux tireur d'élite, atteint d'un cancer, va livrer son dernier combat pour avoir une mort digne de son passé.
Hommage à John Wayne, dont ce fut le dernier rôle. La fin crépusculaire de la légende de l'Ouest dans l'Amérique touchée par le modernisme. Un film troublant.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la génétique des populations et de la fin des *races*.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Nuit blanche », de G. Perrault, avec R. Coggio, M. Bozzuffi, D. Labourier, D. Volle, *F. Maistre, M.-A. Dutheil et J.-P. Cisife.*
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinémathèque en liberté.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : Récital Rafaël Orosco, piano, « Partita n° 4 » (Bach), « Humoresque » opus 20 (Schumann) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h. 5, Concert (en direct de la Herkulessaal de Munich) : « Concerto grosso » opus 6 (Haendel), « Concerto pour piano et orchestre n° 4 en *sol majeur* » (Beethoven), « Symphonie n° 41 en ut majeur » (Mozart), par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. R. Kubelik, avec A. Brendel, piano.
22 h., Ouvert la nuit : Les pianistes de l'Ecole russe, œuvres de Chopin, Debussy et Beethoven ; 0 h. 5, Eurojazz, avec les orchestres de M. Schoof, W. Dauner, H. Koller... ; 1 h., Douces musiques : Œuvres de Prokofiev, Senaille et Fauré.

Vendredi 13 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Tennis : Coupe Davis.
En direct de Prague (Tchécoslovaquie-France).
17 h 30 Court métrage.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La santé s'achète au marché.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps *tragique.*
Paris est pris.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « Louise ».
Roman musical de G. Charpentier, avec les chœurs du Grand Théâtre de Nancy, l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, F. Lott, G. Bacquier, M.-C. Porta, M. Hubert... *Louise aime Julien, le poète, mais pour les parents ce n'est pas un beau parti.*
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 *Série* : La croix dans le cœur.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les pensions alimentaires.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Le défi.
16 h Sports : Football.
Coupe d'Europe des nations : Belgique-Angleterre.
17 h 30 Fenêtre sur...
Les musiciens : Sapho.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies : Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Sam et Sally.
La peau du lion.
21 h 35 Apostrophes.
La télévision dans le collimateur. Avec MM. F. de Closets *(Le système E.P.M.)* ; J. Cluzel *(Télémanie)* ; J. Capin *(L'effet télévision)* ; J.-P. Jouary *(Giscard et les idées)* ; P. Fléchy *(Les industries de l'imaginaire).*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Jean Cocteau) : « le Testament d'Orphée ».
Film français de J. Cocteau (1960), avec J. Cocteau, M. Casarès, F. Périer, E. Dermit, H. Crémieux, J.-P. Léaud, C. Oger, J. Marais, F. Christophe. (N. Rediffusion.)
Un poète égaré dans le temps réussit à revenir dans le monde moderne et vit une série d'expérience et d'épreuves sur le chemin de l'immortalité.
La dernière déambulation de Cocteau dans sa mythologie et ses obsessions. Un film plastiquement beau mais irritant par ses pirouettes intellectuelles et l'exhibitionnisme de son auteur-interprète posant pour la postérité.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Des livres pour nous : la Croisière jaune ; Bricolopédie : la voiture de pompiers.
18 h 55 Tribune libre.
Lutte ouvrière.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : au cœur du Soudan.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : « Ces OVNI qui nous échappent ».
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze ; Enquête : B. Sambuc ; Réal. : B. Bermod.
Depuis 1947, où les soucoupes volantes sont apparues pour la première fois aux Etats-Unis, un million de témoins auraient vu des OVNI. Mirages ou réalité ?
21 h 30 La Dame en cire : Yvette Guilbert.
Portrait de celle que Toulouse-Lautrec dessina souvent et qui n'était autre que l'interprète fameuse de cette « Mme Arthur » : une chanson de toujours.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., *Les chemins de la connaissance : Ce lieu* qui n'est pas d'ici ; à 8 h. 32, Autres flammes pour Panaït Istrati.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « les Lits à une place », avec F. Dorin.
11 h. 2, Paul Sacher, chef d'orchestre et mécène.
12 h. 5, Agora : « Des soviets au communisme bureaucratique », avec M. Ferro.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : M. Berkowitz et A. Andino Berkowitz, piano.
14 h. Sons : Sur les galets, la mer...
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Neuvième Vague », de G. Gennari.
14 h. 47, Un homme, une ville : Dostoïevski à Petersbourg.
16 h., Pouvoirs de la musique : Portrait d'un chef (Toscanini).
18 h. 30, Feuilleton : « Christine », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les atmosphères planétaires.
20 h., Relecture : Alfred de Musset.
21 h. 30, Black and blue : tournées et tourneurs.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinémathèque en liberté.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : J.-S. Bach (III[e]), les *cordes solistes*, œuvres de Bach et Beethoven, avec Ch. Coin, violoncelle baroque et viole de gambe, et G. Murray, clavecin.
12 h., Musique de table : Musique de charme, Œuvres de Gershwin (Ouverture cubaine), Ives, Schuman, Cowell, Creston et Sousa ; 12 h. 35, Le jazz en France ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, percussions du Sénégal et de la Martinique ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Symphoniques : Œuvres de Ireland, Britten, Berkeley ; *15 h. 45, L'art de Hermann* Scherchen : Œuvres de Haydn, Telemann ; 17 h. 10, « Tlaloc » (J.-E. Marie), dir. R. Albin ; 17 h. 30, Première loge : Œuvres de J. Strauss.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h. Concert (en direct de Stuttgart) : « Symphonie n° 85 en si bémol majeur » (Haydn), « *Concerto pour cor et orchestre n° 2 en mi bémol majeur* » (R. Strauss), « Symphonie n° 2 en ré majeur », opus 43 (Sibelius), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, avec J. Ritzkowsky, cor.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, « Sonates n[os] 9 et 10 » opus 14 et « Sonates n[os] 1 et 2 » (Beethoven), avec *C. Collard, piano* ; 23 h. 5, *Vieilles cires* : « Variations symphoniques » (C. Franck), avec Y. Nat, piano ; 0 h. 5, Echos du Festival international du film.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 12 JUIN

— *MM. Jean Cauchon* (Eure-et-Loir, Un. cent.), *Marcel Champeix* (Corrèze, P.S.) et *Etienne Dailly* (Seine-et-Marne, gauche dém.) participent à l'émission *réservée au Sénat*, sur Antenne 2, à 19 h. 45.

— *M. Yves Laulan* et *le général Georges Buis*, spécialistes de ces sujets, parlent des problèmes de défense pour la France, sur France-Inter, à 19 h. 15.

● *Les Amis de la Terre* ont condamné, dans un communiqué publié récemment, les « *opérations de police* » menées contre les « radios libres ». Ils constatent que *« l'accès à l'information est inégal. D'un côté*, disent-ils, *le gouvernement utilise des moyens de communication modernes et rapides, qui permettent de toucher tous les citoyens, où qu'ils se trouvent. De l'autre, les associations, les forces syndicales n'ont d'autres moyens à leur disposition que les traditionnels tracts, affiches et manifestations (...).* »

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

AGENCE en PLEIN DÉVELOPPEMENT

recherche pour *PARIS*

CHEF de PUBLICITÉ

Avide de responsabilités, capable d'assurer le traitement de budgets Services et Industries de haut niveau (Réflexion, Conception, Recommandation).

Formation souhaitée :

— Ecoles supér. de Commerce (HEC, ESSEC...) ;
— Expérience Agence grand public indispensable ;
— Rémunération en rapport.

Envoyer C.V. et prétentions n° 61.979, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

HAVAS CONTACT

vous prie de noter son nouveau numéro de téléphone

562.30 00

156 Bd Haussmann, 75008 Paris

IMPORTANT ÉDITEUR OFFRE, A PARIS, UN POSTE DE

DIRECTEUR LITTERAIRE

Vous possédez:
– formation littéraire supérieure, maîtrise au moins,
– anglais courant, allemand peut-être,
– connaissances professionnelles acquises au cours d'une expérience de quelques années : techniques graphiques, relations auteurs, etc.

Vous avez des idées, vous désirez vraiment créer, réaliser, développer de nouvelles collections.

Alors, adressez lettre manuscrite (prétentions), C.V. complet, photo récente à :
HAVAS CONTACT - n° 48403 M - 156, bd Haussmann - PARIS.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

CHAMBRE SYNDICALE PATRONALE PARIS (16e)

recherche

pour l'un de ses secteurs professionnels

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

(35 ans environ)

— formation juridique et commerciale supérieure ;
— emploi pouvant déboucher sur responsabilités de direction.
— expérience souhaitée dans traitement de dossiers juridiques, fiscaux, comptables, sociaux, des professions commerciales.
— qualités de synthèse, de rédaction et d'expression orale ;
— aptitudes dans les contacts et les négociations avec administrations et partenaires professionnels.
— esprit vif, dynamique et volontaire dans la défense des intérêts du secteur professionnel, dont il aura la responsabilité.
— libre rapidement.

Adresser curriclum vitae complet lettre manuscrite, photo sous référence 29.464 à PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS, qui transm.

ÉDITIONS HATIER

C.V. et photo à : M. LARBODIERE LIBRAIRIE HATIER 8, rue d'Assas 75278 Paris Cedex 06

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE

pour promouvoir ses productions dans les établissements scolaires de Provence - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.
• FORMATION SUPÉRIEURE
• POSITION CADRE
• DÉPLACEMENTS TOUTE LA SEMAINE

GROUPE DE SOCIÉTÉS IMMOBILIERES ET FINANCIERES

recrute

ANALYSTE

pour seconder le responsable de son service informatique

Les candidats âgés de 28 ans minimum devront avoir une formation supérieure (Ingénieur ou universitaire), ainsi qu'une expérience professionnelle de quelques années.

matériel 4331 DOS/VSE
langage : COBOL
(GAP - CICS - DL/1 appréciés)

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions, sous référence 14164
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

emplois régionaux

POMPES GUINARD

Premier constructeur français de pompes cherche pour son unité de Neuvy-Saint-Sépulchre dans l'Indre :

1 ASSISTANT de GESTION

Cette personne de formation IUT ou BTS aura d'excellentes connaissances en informatique et en gestion de production. Elle sera chargée d'informatiser l'ordonnancement et la gestion des stocks. Ensuite, elle assistera le directeur dans toute la gestion de l'unité. Ce poste est créé dans une usine connue au plan national pour ses réalisations en matière sociale. Il devrait permettre à l'intéressé d'évoluer ensuite dans un groupe à vocation internationale.

Envoyer candidature au service du personnel, Société POMPES GUINARD, 179, boulevard Saint-Denis, 92400 COURBEVOIE.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE
(La Défense) recherche

Ingénieur

spécialité **RESISTANCE DES MATERIAUX**

pour participer à la mise au point de programmes de calcul de structures sur ordinateur.
Le candidat devra :
— être diplômé de Grande Ecole
— avoir une bonne connaissance de l'anglais.
Les candidatures avec disponibilité à partir de juillet 80 sont acceptées.

Adresser CV manuscrit et prétentions au C.T.I.C.M. - Service du Personnel
20, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux

PUBLIVAL

vous prie de noter sa nouvelle adresse (à partir du 16 Juin 1980)

534.64.24

27, Route des Gardes
92190 MEUDON

(Télécopieur : 534.88.22)

---

emplois internationaux

POUR LA VENTE DE VILLAS SUR LA COSTA BRAVA (ESPAGNE)

Société de renommée internationale

recherche

AGENT LIBRE

HF

Il (elle) sera chargé (e) de la Promotion de ces villas.

Il (elle) sera disponible à effectuer régulièrement des déplacements à la Costa Brava (2 à 3 fois par mois).

Si vous êtes une personnalité de la vente et à même de dialoguer en espagnol, faites nous vos offres sans attendre.

C.V. + Photo. Discrétion assurée.

Intéressantes conditions de rémunération
OFA ORELL- FUSSLI PUBLICITE S.A. 8641 SF
Case postale 1211 GENEVE 1.

ASEA

Filiale Française du groupe Suédois
C.A. 12 milliards F.F. - 43.000 employés

recherche pour Persan (Val d'Oise)

JEUNES INGENIEURS diplômés

- postes technico-commerciaux
- matériels électro-mécaniques
- équipements pour :
  • manutention automatisée
  • réseaux électriques H.T.
  • robotique
- Anglais nécessaire

C.V. à ASEA, B.P. 5 - 95340 PERSAN

Organisation Professionnelle Nationale PARIS

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

— Formation grande école de commerce :
— 40 ans minimum :
— Disponibilité pour déplacements Province et Etranger :
— Souhaité libre rapidement.

Env. C.V. avec photo et mention salaire actuel à REGIE PRESSE, n° 853.101 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Bureau d'Etudes Spécialisé recherche Ingénieur

CIRCULATION & TRANSPORTS

pour mission 1 an minimum en Afrique Francophone.
Expér. 3 à 5 ans indispensable dans les deux domaines cités.
Conditions très intéressantes.
Envoyer de toute urgence CV et prétentions à S.C.F.F., Le Mas de Verte-Colline, 13090 AIX.

C.F.S. 12 avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e pour chantier en LIBYE

TECHNICIENS LABORANTINS

Agréga béton
Hauts salaires
720-73-69 - 720-74-43

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

IMPORTANT ORGANISME PARISIEN
recrute immédiatement

JEUNE DIPLOMÉ ENSEIGN. SUPÉRIEUR COMMERCIAL

pour poste d'Audit interne et de Contrôle de ses établissements.

Ecr. avec C.V. dét., prét. et photo s/n° T 850.588 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

B.E. recherche Technicien (e) supérieur en informatique, D.U.T., connaissance COBOL et FORTRAN. Angl. nécess., resp. d'un centre de calculs, gestion et maintenance. Adres. réf. et prétentions à Séchaud et Metz, 28, rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Cherche jne F. pr garder bébé de 10 mois en juillet sur Côte d'Azur. Tél. h. bur. : M. Fenech, 727-78-00 ; le soir : 757-78-79.

Ville de BOBIGNY recrute PUERICULTRICE diplômée Etat ou INFIRM. spéc. ENFANTS. Adr. candidat. à M. le Maire.

Organisme de Formation cherche INGENIEUR T.P. pour animer stages V.R.D. de façon occasionnelle. UNE SEMAINE GUADELOUPE Tél. : 551-39-51.

Société d'Expertise Comptable recherche Collaborateurs

EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES INSCRITS OU MÉMORIALISTES

position cadre - Résidence LILLE, NANCY, PARIS, ROUEN et TOURS.
Ecr. n° 8.409, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE EN PLEINE EXPANSION
recherche
POUR BANLIEUE OUEST

● INGÉNIEURS INFORMATICIENS

OPTION SCIENTIFIQUE
Gde Ecole, début ou confirmés.

Pour travaux d'analyse et de programmation, sur Systèmes temps réel, pratique de l'Algol/Pascal ou assembleur souhaitée.

Adr. C.V., prétentions, photo, n° T 20.292 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PRINCE CARMINO COUTURE cherche

MANNEQUIN BLOND

1,70 m à 1,74 m
Poitrine 90 - Hanches 90
Sachant parler allemand.
Disponible pour voyager.

Téléphoner au 260-39-16 ou se présenter le matin : 18, rue Duphot, Paris (1er)

Société Location Véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche

J. H. AGENTS COMPTOIR

dégagés O.M. Not. comptab. et ccial. Références exigées. Libre de suite. Permis V.L. Ecrire n° 95.914 M, Bleu, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes.

Une société parisienne de production et de service en expansion recherche un DIPLOMÉ DÉBUTANT; DE FORMATION INGENIEUR ou COMMERCIAL SUPERIEUR Il aura pour mission d'assister la Direction Commerciale et devra notamment présenter une parfaite adaptabilité aux problèmes de gestion ainsi qu'aux problèmes techniques qu'aux problèmes économiques de l'entreprise qui, par sa dimension et la nature de ses activités, offre stabilité et développement de carrière.
Env. C.V. à O.S.P., Serv. « D », 29, rue Marbeuf, 75008 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
Formation informatique, connaissances d'un langage évolué.
Salaire motivant pour candidats de valeur.
Ecrire avec C.V.
GROUPE PARDIS,
39, rue du Ranelagh,
75016 Paris, ou téléph. pour rendez-vous : 524-41-20 P. 38.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

NEGOCIATEUR INTERNATIONAL. — Angl., espagnol, italien. — Promoteurs techniques nouvelles et vente.
RECHERCHE : situation société multinationale. (Section BCO/JV.)

CADRE FEMININ. — Célibataire. — Anglais courant. — Très bonne expérience produits de luxe (secrétar., gestion, vente). — Habitude des contacts de haut niveau.
RECHERCHE : poste de collaboratrice d'un responsable de P.M.E., ou chef de Société désirant se libérer d'une bonne partie des tâches polyvalentes. — Paris ou Boulogne-Billancourt. (Section BCO/JCB.)

CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL. — Femme - 47 ans - Formation : Bac+ CPSS + stages gestion et commerce international - Grande expérience import-export, transports, douanes, relations transitaires et clientèle - Notions d'anglais.
RECHERCHE : poste à responsabilités - Préférence P.M.E. - Paris - Banlieue Nord. (Section BCO/DK.)

CANADIENNE. — 31 ans - Economiste « option gestion » - Anglais (langue maternelle) Français courant - 6 ans d'exp. financière acquise dans le Gouvernement Canadien et en entreprise en France.
RECHERCHE : situation dans sociétés « actives sur le plan international » et intéressées à se développer à l'étranger. (Section BCO/JCB.)

ANPE

s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J. F., 38 ans, assistante de gestion dans une importante maison d'édition, recherche poste de Collaboratrice commerciale dans édition ou secteur tertiaire. Ecr. n° 2.370, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H., 30 ans, disponibilité potent.,
ANIMATEUR de FORMATION
problème de communication, gestion personn., relat. sociales dans l'entrepr., conduite de réunion, management, vente. Etudierait toutes activités, stages inter ou intra entrepr., consultant vacations. Ecrire à : n° 96.489 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Universitaire bil. angl., franç., enseign. aux U.S.A., expérience ts aspects de l'édition cherche activité éditor. U.S.A., Canada ou France. Ecr. n° T 020.404 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 33 a., maîtrise lettres, diplôme I.F.P., 15 a. activités professionnelles (rédaction, interviews, reportages). Expér. photo. Cherche emploi.
JOURNALISTE
Secrétariat de rédaction. Etudie toute proposition. Ecr. n° 2.362 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Ingénieur H. 30 ans, docteur 3e cycle chimie - physique, plusieurs années expér. dans laboratoire recherches : chimie de surfaces, colloïde, interaction solide, liquide, cherche poste Labo public ou privé. Ecr. n° T 020.497 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

AFRICAIN 35 ans
DOCTEUR ÈS LETTRES
(Enseignement de Philosophie) cherche poste
PROFESSEUR TS NIVEAUX
Paris, prov. ou pays francoph. en Europe. Ecr. n° T 96.305 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION
RECH. STAGES
non rémunérés - 1 mois
OU EMPLOI
pers. formées SI 61 BPS - CII-HB COBOL-BASIC ou tous langages évolués.
LIBRE : 14 JUIN
Téléph. : 866-24-24

INGÉNIEUR MINES
39 ans, manager diplômé et expérimenté. ADAPTE AUX NOUVELLES CONTRAINTES INDUSTRIELLES concern. PME et gds groupes. Excel. négociateur (contrat contentieux) av. solide réseau de relations (Espagne, Amérique latine, G.-B., R.F.A., Canada) + expér. du milieu de la construction, du DEVELOPPEM. INDUSTRIEL REUSSI (implantation nouvelle, produits et marché nouveaux), recherche Direction de Société, de projet. Disponible rapidement. Contrat à durée déterminé accepté. Tél. au (4) 457-42-45, ou écrire n° T 020.521 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

JURISTE Allemand
(33 ans)
exerce depuis 5 ans la fonction d'avocat particulièrement en droit économique.
Connaissances linguistiques : français, allemand, anglais.
Toute correspondance est à adresser à n° 8.418 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

H.E.C. - 38 ANS EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES Anc. organisat., a dirigé sté d'expertise, ch. secrétariat gén. ou direct. finance Paris ou R.P. Ecr. no T 20098 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 ans, DECS, ch. compta. à tenir 2 jours par sem. Téléphone : 240-13-68.

Cadre adm. et comptable 30 a., exp. cabinet compt. et PME, cherche poste à resp. sect. géo. indiff. Ecr. Cusin Patrice, La Cuisinière, 38490 CHIMILIN.

Jeune femme, 30 ans, diplômée sociologie et anglais, cherche emploi sociologue. Ecrire Hamdad, 32, rue Rodier, 75009 Paris.

Etudiant en droit, 22 ans, rech. travail bur., banq., assur., etc. Mois de juillet. Tél. 421-03-82 à M. Nardot Dominique.

capitaux ou proposit. com.

IMPORT-EXPORT. Sté dispos. cap. ch. prop. collab. KALFON, 2, rue Beethoven, 75016 PARIS.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28.

SESSION INTENSIVE du 30 juin au 11 juillet
pour :
● GENS PRESSES
● LYCÉENS EN MAL D'ANGL.
● TOURISTES.
Méthode orale
cours dans la journée et le soir

Inscriptions du 2 au 26 juin.

Egalement cours privés.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie).
Demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris-9e.

formation profession.

en 6 mois
de stage devenez
TECHNICIEN de MAINTENANCE en INFORMATIQUE
niveau :
Bac ou études électroniques.
EMPLOIS STABLES GARANTIS PAR NOTRE ÉCOLE
I.S.T.I.
formation privée
378-73-22
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT
Métro les Juilliottes.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84, 893-90-02.

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
pure laine
60 F le m2 T.T.C.
Beau velours synthétique
20 F le m2 T.T.C.
Téléph. : 658-81-12

automobiles

+ de 16 C.V.

BMW 323 I
Mars 80, 7.000 kilomètres, gris saphir métallisé, glaces teintées.
Tél. : 296-02-90.

---

immobilier

appartements vente

CHEZ A BELLE-ILE EN MER

à 45 km de La Baule

Studio 140 000

GRAND STANDING
duplex et terrasses
salles de bains équipées

Pour tous renseignements

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Pour placement, charmant petit STUDIO équipé, 109.000 F. Pptaire - 766-49-94.

4e arrdt.

MARAIS. R.-de-ch. GD 2 P. habitat ou profess. S/pl. 5, rue des Tournelles. Tél. : 274-59-10.

MARAIS 95 m2, 4 pièces, cuisine, s. de bains, bel immeuble. GARBI - 567-22-88.

MARCHE DES NOTAIRES 4 P. boul. Beaumarchais 90 m2 envir., 4e étage. P. MILHAC - 271-23-23

5e arrdt.

BD SAINT-GERMAIN (près) DOUBLE LIVING (50 m2 env.) + 2 CHBRES, 2 bns, DECORE. *Prix justifié. Téléph. : 526-54-61.*

CENSIER Tr. beau studio, gde cuis., possib. 2 p., s. de bs, Tél. 393.000 F. 734-86-17.

6e arrdt.

VANEAU *Imm. pierre de taille 1er étage* 3 P., cuis., w.-c. A RENOVER. 495.000 F. - 325-77-33.

7e arrdt.

RUE COGNACQ-JAY au soleil, appt 6 P., 240 m2, tr. bon plan dans imm. gd confort. PASTEYER 266-35-84, le matin.

VANEAU 65 m2, 3 PIECES, TRAVAUX. Téléphone : 354-95-18.

34, AVENUE CHARLES-FLOQUET bel immeuble P. de T., 5 Pièces, 140 m2, impeccable, très belle réception, cuisine équipée, nombreux placards, chambre de service. Sur place, le vendredi 13, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ou au : 266-36-36.

IMMEUBLE LUXE DUPLEX GRANDES TERRASSES belle réception, 2 chambres + studio. T. 633-28-17 et 577-38-38.

7e arrdt RUE ST-DOMINIQUE. LUXUEUX. 120 m2, living dble, 2 chbres, calme, côté boulevard Saint-Germain. Part. le matin. *TEL : 254-91-66.*

CHAMP-MARS - Fond de cour ATELIER transformé en Maison particulière, 280 m2, 2 niveaux. 2.000.000 F. *Possib.* un tiers commercial - 550-34-00.

8e arrdt.

FRANÇOIS-Ier grand studio, tout confort, immeuble de standing. T. 734-30-32.

42, r. Laborde, 4e, gd studio ref. neuf, cuis. équipée, bains, Tél., cave, 320.000 F. Jeudi de 14 h. 30 à 18 h. 30. T. 354-06-03.

MONCEAU 150 m2 BALCON parking, service, bel immeuble, *poss. 90 m2 supplément. occupé* même niveau. 563-30-40, ou vend. 14 à 18 h : 97, bd *Malesherbes.*

RUE DARU Beau 3 pièces, 100 m2 - Grand standing. Prof. libérale possible. Quelques travaux - 260-50-04.

11e arrdt.

BD VOLTAIRE près République Im. d'angle sud, balcon 4e ét. sans asc., 5/6 p., 4 ch., 2 s. bns cuis. éq., 130 m2. T. 805-61-14.

12e arrdt.

PRES LEDRU-ROLLIN magnifique imm. 18e réhabilité spécial investisseur, petit studio et grand duplex. *Placement de qualité.* O.F.B.I. PPTAIRE - 555-92-72.

NATION imm. pierre de taille entrée, séjour, salon, 2 chbres, *cuisine, w.-c., s. bains, chff.* central, 580.000 F. T. 344-71-97.

Part. à part. GARE DE LYON *24, r. Traversière, 6 ét., asc., 63 m2 refait neuf, double liv.,* chambre, cuis., bains, w.-c., chf. indiv. gaz, Tél. heures repas, matin avant 9 heures : 755-98-24.

14e arrdt.

PRES GENERAL-LECLERC Imm. rénové pour placement 3 beaux studios + un 2 pièces, tt cft + *murs de bar occupés (loyer libre et loi 1948).* O.F.B.I. PPTAIRE - 555-92-72.

MONTSOURIS près Métro Vue dégagée rue et jardins Très beau 3 P. tt confort, gar. 650.000 F. Vendredi 13, 14 à 19 h : 102, bd Kellermann.

15e arrdt.

Près LA MOTTE-PICQUET très grand liv. 1 chambre moquette. Px : 380.000 F. T. : 555-82-33.

16e arrdt.

AVENUE VERSAILLES TOUT CONFORT 2 P. Refait neuf, 3e ét., soleil. 349.000 F. - 325-75-42.

17e arrdt.

PTE TERNES imm. standing, 7e ét., gde récept. 165 m2, balc., serv., 1.770.000 F. T. 233-58-45.

19e arrdt.

Promoteur vend 2 Pièces jamais habité, 47 m2 + 18 m2 terrasse, 50, avenue Jean-Jaurès Visites de 14 à 19 heures, Samedi et Dimanche. S.M.C.I. Tél. : 742-40-89 + 249-02-85.

BUTTES-CHAUMONT hôtel particulier 7 Pièces + dépendances. - Tél. : 340-72-06.

BUTTES-CHAUMONT SUR PARC IMMEUB. RECENT BEAU 5 PIECES 40, rue Botzaris. S/place vend., sam., lundi, de 13 à 18 h, ou TEL. 202-57-79 - 202-67-66

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA 3 P. TT CONFORT, ASC., REFAIT NEUF 415.000 F - 325-77-33

78 - Yvelines

HAMEAU DE LA ROSERAIE 5 p., 117 m2, balcons, 2 salles de bains, exposition est-ouest. *Proche gare Porchefontaine.* Tél. : 953-95-81 de 11 h. à 19 h.

HAMEAU DE LA ROSERAIE CHAMBRE INDIVIDUELLE salle eau, possibilité kitchenette jardin 20 m2, exposition ouest. Proche gare Porchefontaine. Tél. : 953-95-81 de 11 h. à 19 h.

92 Hauts-de-Seine

CLAMART - CENTRE Imm. récent, gd 2 Pièces, 50 m2, confort, à aménager, possibilité profess. libér., 3 parkings. Prix 198.000 F. Vendredi, samedi, de 14 à 18 h., rue Paul-Vaillant-Couturier, *no 4 - au 1er étage.*

ANTONY, Parc Sceaux, étage élevé. VUE IMPRENABLE, salon, s. à manger, 3 chambres, 2 sanitaires, tél., cave, parking, 540.000 F. — 555-82-33 ou après 20 heures : 200-36-01

94 Val-de-Marne

FACE BOIS - 180 M2 Gd stansing, séjour de 54 m2, 4 gdes chbres, cuisine équipée, 2 bains, balcon, box. - Prix : *1.520.000 F. Téléphone 340-72-06.*

SAINT-MANDÉ-TOURELLES Vaste 2 p., entrée, cuis. équipée, w.-c., s. de bains, parg., balcon *sur jard. 475.000 F. - 346-63-85.*

A SAISIR VILLEJUIF Centre 85, avenue de Paris Bel imm. réc., stand., tt cft, 9e étage, asc., très ensoleillé, 3 P. 76 m2, excellent état loggia, balc., box, cave. PRIX INTÉRESSANT Administrateur : 281-33-34 ou 35

Province

TOULON CAP BRUN PORT-MEJEAN petite résid. 1r. ht stdg ds parc naturel 2 ha, accès direct mer. Encore 7 appts de 117 à 153 m2. SOMECO, B.P. 83400 HYÈRES. Téléphone (94) 65-38-30 ou sur place, 3018, avenue Résistance, Toulon, Téléphone (94) 41-31-14.

MORET-SUR-LOING (EPISY) jolie maison ancienne XIXe, 220 m2 habitation, cave voûtée, jardin fleuri, 1.200 m2. Photo s/demande. 450.000 F, possibilité *viager libre. - 577-96-85.*

ÉTÉ-HIVER en HTE-SAVOIE : LA CHAPELLE-D'ABONDANCE Studio 4 pers., 150.000 ; 2-3 pces. LES GETS, sur les pistes, studio au 3 pièces, grand confort. LA CLUSAZ, sur les pistes, chalet 87 m2. Prix : 420.000 F. G.R.G., rue du lac, CORZENT, 74200 THONON (50) 71-76-49.

SAINT-TROPEZ (bord), propr. vd magnif. 3 p. 75 m2, dble liv., balc., 2 ch., 2 s. de bains, tél., vue exceptionnelle sur le port, 750.000 F. Ecr. M. Lacrampe, 20, r. de la Pépinière, 75008 Paris ou téléph. Paris 293-40-15.

appartem. achat

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES, urgent, avec cft, Paris rive gauche. PAIEMENT COMPT. chez notaire. Tél. : 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La-Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement compt.

PAIEMENT COMPT. ACHETE 3 à 4 pièces, Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 8e, 12e, 15e, 16e, même avec travaux. - Tél. : 261-39-78 *ou 257-47-99, le soir.*

hôtels-partic.

HOTEL PARTICULIER

Résidence de Prestige

PARC de SCEAUX

Avec 1 million comptant + crédit

GAUTRON au 489-16-57, *de 18 heures à 21 heures.*

locations non meublées Offre

Région parisienne

Louez prestigieux

A 19 km de l'Étoile

Et, dès cet été, habitez sur les hauteurs d'un parc de verdure au-dessus de Parly II, des appartements de grand luxe prêts à vivre, proposés à la location dès leur livraison. Rez-de-chaussée avec jardins privatifs engazonnés ou étages avec balcons et terrasses carrelés, tous bénéficient de prestations de qualité, de la cuisine aménagée au sol moqueté et murs habillés de tentures.

LE HAUT DOMAINE DE ROCQUENCOURT

4 pièces dont 3 chambres avec 98 m² de surface habitable et 39 m² de balcons ou jardin, à partir de 3.460 F par mois.*

6 pièces dont 4 chambres avec 131 m² de surface habitable et 60 m² de balcons, terrasses ou jardin, à partir de 4.360 F par mois.*

Appartements neufs avec bail de 3 ans.

Renseignements et visite de l'appartement-modèle : samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30, et de 14 h 30 à 19 h 00 ; lundi, mardi et mercredi de 14 h 30 à 19 h 00. Tél. : 954.85.85 ou 954.49.27.

**Parking et cave compris, charges en sus.*

Réalisation Immobiliare France S.A.

une sécurité dans le choix

Olympe

MAISONS NEUVES A LOUER

5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.

Tél : 256.12.20

Paris

Part. à part. de préférence BD DE GRENELLE Me Bir-Hakeim, 4 p. 89 m2, dble liv., 2 ch., tt cft. 3.600 F + *charges. Tél. 577-01-01 pour RV.*

14e - Gd stand., vue splendide s/parc, très gd STUDIO 65 m2 balcon sud, 2.800 F + charges. TEL. : 222-07-62.

BEAUBOURG - Part. studio de 38 m2 caractère, 1.700 F C.C. T. 297-13-43, ap. 19 h. 628-83-01.

MONTPARNASSE - XIVe Immeuble tout confort SANS COMMISSION
2 P. 52 m2, loyer 1.760 F, charges 395 F, park. 248 F
3 P. 66 m2, loyer 2.217 F, charges 501 F, park. 248 F
Téléphonez, pour visite, au : 273-21-20 (heures de bureau).

PARIS (11e) Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF SANS COMMISSION Immeuble tout confort
STUDIO 36 m2, loyer 1.171 F, ch. 280 F, park. 173 F
2 P. 54 m2, loyer 1.630 F, charges 419 F, park. 173 F
3 P. 56 m2, loyer 1.712 F, charges 435 F, park. 173 F
S'adresser : 58-61, avenue Parmentier - Tél. 355-52-46

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS SOUS 48 H VOS APPTS 261-53-80

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 max. T. 285-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris. Recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. : 285-11-08.

Boutiques

Achète comptant à PARIS : *murs boutique vides ou loués.* Téléphone : 563-45-62.

A céder raison de santé, bail boutique, grosse clientèle, antiquités, décoration, restauration. Prox. Louvre des antiquaires, 2 nivx, asc., 71 m2 + cave, petit loyer. Téléph. : 227-47-66.

MADELEINE Exceptionnel Luxueuse boutique d'angle, 90 m2, 18 mètres de façade. Droit au bail parfumerie ou tous autres commerces. Crédit vendeur possible. M. BRULE, Tél. : 742-39-35.

bureaux

SIEGE SOCIAL CONSTITUTION DE STES Domiciliation, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

usines

La Plaine-Saint-Denis, à 1,50 km Pte de la Chapelle, 2.000 m2. ateliers ou entrepôts s/7.000 m2 terrain. — Téléph. : 260-58-40.

VENEZ A BELLE-ILE EN MER

Il nous a été possible de construire sur cette île protégée en Bretagne.

Au lieu-dit Le Potager, dans un site dominant le nouveau port du Palais, la Résidence « GULF STREAM » vous propose à la vente, des duplex de grand standing, dans une architecture parfaitement intégrée au paysage, du studio au T4, à des prix exceptionnels pour *la Côte Bretonne.*

Venez nous voir à Belle-Ile ou démandez notre documentation :

Une réalisation ACCESSION SA, 8 rue Racine 44000 Nantes Tél:(40)73.31.08/71.76.68

LA LONDE LES MAURES

RÉSIDENCE DU PIN VIEUX

Dans IMMEUBLE 1900 restauré, 16 appartem. luxe 1-2-3 p. entièrement rénovés. Superbe parc avec piscine et vue directe sur la mer.

CABINET MARCHAND

29, rue du Bât-d'Argent, 69001 LYON Tél. : (7) 828-76-88

83460 LES ARCS-SUR-ARGENS

DOMAINE DES RIBIÈRES

70 villas de style provençal de 3 à 6 p., à 27 km. de la mer. Vue panoramique dans un très beau site d'une zone particulièrement verdoyante et paisible. Ensoleillement maximum. Autoroute : 8 km, gare *S.N.C.F.* : 3 km. Prix *fermes* et *définitifs* à la réservation. Rens. et vente : 18, boul. Gambetta ou 62, av. de la Gde-Armée, 75017 PARIS, tél. 574-69-04 ou 68-88.

SOGRIMO

CANET PLAGE

le méditerranée a jeté l'ancre

réalisation de prestige sur le port avec appontements privatifs du studio au 3/4 pièces studio à partir de 107 000 F

bureau de vente sur place Tél. (67) 58.77.30

prix valeur mai 1980

SACI

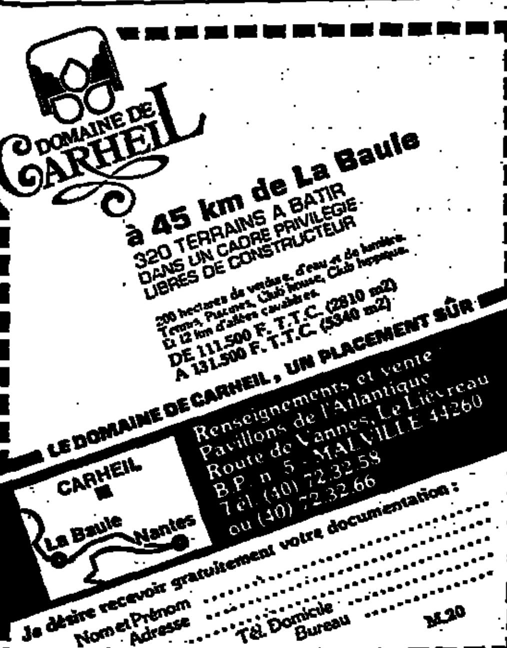

la grande motte. motte du couchant

ipanema

petite résidence en bordure de plage du studio cabine 2. 3. p - villas

bureau de vente sur place la motte du couchant

copra le triangle 34 montpellier tél. (67) 58.52.58

copra le triangle / allée jules milhau 34000 montpellier

ÉTRANGER

Soleil d'Espagne COSTA BRAVA Qualité de vie

Investissement de premier ordre

A partir de Paris, à 7 h. de voiture ou 1 h. d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER

UN RÊVE RÉALISABLE

Bungalows dès **140.000 FF**

Excellentes possibilités de location. VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier. Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses. Pour information, retournez le coupon ci-dessous à

DECESA FRANCE 87, rue de La Tour, 75016 PARIS. DELEGACION GRUPO INMOBILIARIO AGA

M-27

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. :

NP : Localité :

DEAUVILLE

Résidence l'ARMORIAL

Boulevard Cornuché

GRAND STANDING

Du studio au 4 p., duplex et terrasses

Cuisines et salles de bains équipées

(6.000 à 7.500 F/m2) LIVRAISON EN COURS

Renseignements : Week-end, sur place 32, rue des Villas-Tourgeville - 14800 DEAUVILLE Tél: (16-31) 88.67.15. En semaine: 553.90.32

Sogecim

port le Barcarès

Pointe Vermeille

Des marinas de standing au bord du lac marin, avec plages, bassin de natation, quais à bateaux... Du studio + cabine au 3 pièces.

Studio + cabine à partir de : 140 000 F * avec 7 000 F comptant

gestion locative assurée

Jean-Pierre MULLER 66, rue de la République, 69002 Lyon Tél. (7) 892.84.20

SPI

C'est beau

La Grande-Motte, c'est beau. Quand on connaît. Nous y construisons votre appartement sur la plage. Soleillou, les Dunes, le Vasco de Gama, vous avez le choix. Du studio au 4 pièces La Grande-Motte, Aigues-Mortes, St Gilles, Arles, la Camargue. Faites un beau voyage.

En attendant, pour recevoir gratuitement une documentation complète retournez ce bon à Boucau Promotion.

M., Mme, Mlle ....

Adresse complète ....

Réalisation BOUCAU PROMOTION, Les Olivettes. Rte de Nîmes, 30400 Les Angles. Tél. (90) 25.13.39

Pour tous renseignements concernant cette rubrique : Mme P. BALAGUER, 233-44-21

L'immobilier

Immobilier (information) Immobilier (information)

LES COURTILLES

149, RUE OBERKAMPF - PARIS 11e

VENTE DE LA DERNIERE TRANCHE

PROFITEZ DU LANCEMENT. ACHETEZ LES MEILLEURS PLANS AUX MEILLEURS PRIX.

Le choix : tous les types d'appartements
La livraison : 4e trimestre 1981
Les prix : fermes à la réservation
L'appartement témoin : ouvert tous les jours de 14 h à 19 h, en semaine et le week-end de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h (Tél. 700.11.09) - Métro Ménilmontant.
Géfic - 4, place d'Iéna - 75116 Paris.

RÉALISATION SEPIMO

723.78.78

villas

LE VESINET CENTRE HOTEL PARTIC. parfait état, gd séjour, 5 chbres, garage. - A.M. : 976-52-52.

NOGENT Plein centre Maison caractère, gde récept., 5 chbres, 2 bains, sous-sol, gar. Jard. clos 1.470.000 F - 340-72-06.

GRASSE Très belle VILLA 1976, salle à manger, grand séjour avec cheminée, 4 chambres, 3 bains, cuisine, cellier, lingerie, solarium, patio, garage, cadre exceptionnel sur terrain boisé 2.000 m2 dans parc résidentiel. Px 1.300.000 F. T. (93) 36-18-67.

SCEAUX sur le PARC Belle ppté, récept., terrasses + 4 chbres + grenier et sous-sol **1.000 M2** parc. Px 2.350.000 F. Me tél. : 350-50-86.

PARTICULIERS, rech. pour nos clients, villas, appartements. Bord de mer, région Nord. Env. propositions + photos à : IMMOBILIEN POHL, OSKAR-WALZELSTRASSE 7, 5300 BONN 1, R.F.A.

SEVRES, part. vd magnif. villa moderne, parfait état, réception dble 48 m2, av. cheminée, plein Sud, vue imprenable sur forêt, bureau, 6 chbres, 2 bains, grand rez-de-jardin, sur 800 m2. Prix : 1.500.000 F. Téléph. après 19 h. : 533-03-97 ou 626-10-17.

Vend 10' de MONTPELLIER (clapier), villa gd stand. 223 m2 sur terrain 650 m2. Tél. au (67) 57-21-50, apr. 18 h. et j. fériés.

CHEVREUSE, part. vend sur 950 m2, villa 8-9 pces. Prix : 1.100.000 F. — Tél. : 485-84-10.

FACE SAINT-TROPEZ Beauvallon, vds très belle villa en cours de finition, vue s/mer, ds pinède. Tél. h.b. (76) 44-79-50, après 19 heures : (76) 52-12-23.

domaines

PRÈS MONTEREAU A vendre de gré à gré à exploitant ou non TRES BELLE FERME 110 HA d'un seul tenant BAIL EXPIRANT AVRIL 1983 TEL : 951-26-39

constructions neuves

De beaux 4 et 5 pièces dont certains bénéficient de prêts conventionnés au taux préférentiel de 12,75%

Pour vous y rendre, autoroute de l'Ouest jusqu'à la première sortie, prendre la direction Rocquencourt à la RN307, tourner à gauche, puis prendre à gauche la direction Le Chesnay. Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 h à 19 h. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Ou GEFIC, 4 place d'Iena 75116 PARIS.

RÉALISATION STIM — GEFIC 723.78.78

AIX-EN-PROVENCE murs de boutique, centre ville, emplacements exceptionnels **RAPPORT de 11 à 13 %** Ex. : 1 boutique, prix 550.000 F. Revenu locatif : **5.500 F MENSUEL** ROBERT THOMAS 2, pl. des Prêcheurs 13100 AIX-EN-PROVENCE Téléph. : 16 (42) 27-43-18 ou 16 (42) 27-55-01 ou 16 (42) 26-05-03

locaux commerciaux

Fg-St-Honoré, pl. Beauvau, loc. 250 m2 dt boutiq. ts commerc. Tél. : 700-20-69 de 10 à 13 h.

GD LOCAL 450 M2 envir. LEVALLOIS à louer par GID ccial et industriel, bail neuf pr ts commerces, possibilité loyer annuel 120.000 F + charges administrateur 281-33-34 et 35.

immeubles

DANS LE 12e et 14e, PPTAIRE vend murs de commerciaux, rapports nets d'impôts, sécurité des loyers. O.F.B.I. PPTAIRE : 555-92-72.

EUROPA, 54, r. d'Amterdam-8e, achète urgence imm. occupé (loi 1948), avec un appt libre Paris ou banlieue. - 520-13-57.

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948. Paris et banl. Immédiate. Paiement comptant. Intermed. sollicités. Claride, 11, r. de l'Amiral-d'Estaing, Paris-16e. Tél. 720-16-61.

propriétés propriétés

CORRÈZE ARGENTAT-sur-DORDOGNE RAVISSANT PETIT CHATEAU ds cadre unique entièr. rénové 10 Pièces, 4 Salles de Bains, tennis, pavillon gardien, parc 2 ha, possibilité adjoindre 12 ha et fermette. VENTE AUX ENCHERES AU TRIBUNAL DE TULLE, MARDI 17 JUIN à 11 HEURES. S'adresser à Me Brugeaud, avocat, 22 bis, quai de Rigny, 19000 TULLE. TEL : (55) 26-16-41 et autres avocats du barreau de Tulle.

LE VESINET Sur rivière 5 mn R.E.R. Dans PARC 2.300 m2, Demeure Louis XV, intérieur raffiné. 2.400.000 F. Exclusivité BARTHEL S.A. - 976-06-00

FORET ORLEANS Très jolie propriété boisée 23 ha avec bel étang poissonneux, cadre exceptionnel. Petite chasse. Prix 535.000 F. Agence PARIS, 24, rue Bannier, ORLEANS - 53-47-07

LE VESINET RESIDENTIEL 8' R.E.R. - Belle propriété familiale de caractère, salon, sal. à mang. + 5 chbres, 2 bains, pavill. gardiens. PARC arborisé 2.500 m2. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE IMMOB. OUEST - 976-18-18

GISORS (rég.) Vue - MAISON ancienne, entrée, séj., cheminée, salle à manger, cuis., 4 chbres, bains, chauff. mazout, dépendances. Magnifique jardin 4.000 m2. Nombreux arbres. Px 600.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2 faub. Cappeville, GISORS - 16 (32) 55-06-20

ST-OUEN-L'AUMONE près centre ville Sur les bords de l'OISE Splendide propriété 9 P. (1968), 3.500 m2 parc arborisé, poutres apparentes, cheminée ds grand séjour donnant sur terrasse de 98 m2, garage, dépendances. Prix 960.000 F - 782-21-62.

DORDOGNE, 35 km Périgueux, maison ancienne restaurée sur 3.000 m2 terrain, vue, tranquille, 3 chambres, 2 bains, gd salon, cuis. très complète, terrasse, piscine, garage, chauffage. 680.000 F. - Henry WAZNY. 24600 RIBERAC (16-53) 90-06-93.

Dans village 50 km. de Paris REGION CHANTILLY anc. ferme aménag. s/1.600 m2 clos, murs, cuis., office, 4 chbr. +séj., 25 m2, aménagé dans bergerie, douches, cab. de toil., caves voûtées, gar. 2 voitures + 140 m2 grange aménageable. Prix 580 F. Tél. : 631-72-40, ou week-end au : (16-4) 456-43-66.

TARN Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTERE avec terrain A vendre totalement restaurées ou à restaurer avec ou sans notre concours Propriétés agricoles Société Castel Club P. BARRIER - 81170 CORDES Téléphone : (63) 56-02-07

RUEIL - MALMAISON ds parc privé, calme, site protégé, jolie PPTE MANSART, récept. 70 m2, 5 ch., 3 bns, cft, beau parc de 3.900 m2. AGENCE DE LA TERRASSE : LE VESINET TEL : 976-05-90.

Part. vend 75 km. Paris ancien moulin, cadre exceptionn. sur 3 ha arbres ttes essences, rocailles, rivière truites, chute. Récept. 80 m2, chem., poutres, biblioth., salle à mang., 6 chbr., 2 bains. Téléphone : 272-07-92, du mardi au samedi, entre 12 h. et 19 h.

Me TERNISIEN, notaire à : 27770 ILLIERS-L'EVEQUE Téléphone : (16-37) 48-14-41, vend **DANS L'EURE**
1°) A MARCILLY-SUR-EURE : Propr. récente, 5 P., dép.. terrain 5.000 m2 avec cours d'eau. Prix : 700.000 F;
2°) A ST-LAURENT-DES-BOIS : gde propr. pl.-pied, terrain 2.500 m2, dép. Px 570.000 F;
3°) A Champigny-la-Futelaye : ancien corps de ferme rénové, 10 P., terrain boisé de 2.390 m2, dép. Px 850.000 F.
Pour ts rens. s'adr. à l'étude.

Particulier à Particulier, banlieue Ouest, 39 km. Paris, très belle propriété à colombages (sur 2 étages), jardin et parc attenants 8.500 m2. Téléphoner, Mme Bertin, bureau : 745-22-05, personnel : 741-56-34, après 20 h.

PERCHE - MORTAGNE (PRES) 160 km. Paris, Particulier vend charmante propriété entièrement restaurée, 160 m2 habitables + 200 m2 aménageables, s/3.000 m2 plantés. - Vastes dépendances. Prix 550.000 F. Tél. : 878-31-58.

PROPRIETE REVE près BIEVRES (10 minutes pont Sèvres), maison Ile-de-France : 500 m2 aménagés, grand standing, piscine, sauna, terrain de 5.000 m2 dominant vallée. Vue unique, 3.700.000 F. 720-15-18.

FORET DE RAMBOUILLET à 45 km. PARIS, luxueuse maison de campagne, 3,80 hectares, tennis terre battue, piscine, beau parc, importante maison de maître style normand, pavillon indépendant personnel. Nombreuses dépendances. Prix net vendeur : 2.500.000 F. Téléphone 371-11-00.

manoirs

ANJOU : manoir XVIe restauré, caractère, 2 hectares et vignes. SAINT-MALO : manoir XVIIIe, confort, parc 5 ha, étang, piscine, tennis. Vue sur la Rance. SUD TOURAINE : château, bon état, 15 Pièces, beau parc de 7 hectares. MORBIHAN : moulin, caractère, restauré, avec 2 îles, superbe site. LES ANDELYS : beau château XVIIe, 15 Pièces, dépendances. Parc et bois 75 hectares. FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 53340 - CHEMERE-LE-ROI, Téléphone : (43) 01-25-23.

RARE. Direct par prop. manoir XVIe av. tour XIVe, 25 km. ouest de Caen, 9 Pièces, bon état : 1.000.000. Tél. : (16-31) 90-81-20.

pavillons

LYON Saint-Cyr-au-Mont-d'Or Villa neuve, 140 m2 habitables, séjour 40 m2, 4 chbres, 2 bains, garage 2 voit., terrasse 25 m2, s/1.400 m2 terrain clos. Possib. prêt 430.000 F T. (16-7) 803-00-04

BRUNOY résid., gd parc, calme, 7' centre et gare. 1er ét. 3 ch., s. bains. Rez-ch. salon, s. à m., 1 ch., s. bns, cuis. Gar. s/sol. Prix : 925.5000 F - T. 046-09-87.

94 Ormesson, pav. 3-4 p., tt cft, buand., cellier, gar., jardinet. 385.000 F. - 885-45-92 - 594-45-49.

Part. à part. vend 100 km Paris. MAGNIFIQUE PAVILLON 4 p., tt cft, ch. centr. + dép. URGENT : 270.000 F. T. : 707-29-39 - 587-31-13, matin.

PROX. PARLY II LOUE pavill., séj., 3 chbres, gar., jard. 2.700 F m. 045-50-76, apr. 17 h.

fermettes

A VENDRE TORFOU (38 km. Paris-Sud). Bordure village (calme). Sur 1.700 m2 - FERMETTE ANCIENNE - entièrement restaurée, pierres et poutres appar. (160 m2 en 2 niveaux), entrée, cuisine, S. à M., salon double haut., S. de B., wc, 3 chambres, 2 chemin., cave voûtée, piscine chauffée. - Tél., après 18 h. : 491-21-00.

SOLOGNE A vendre belle propriété style fermette, 20 km sud Blois, prox. autor., compr. 6 P., ch. amén., cuis., gar., grange, eau, électr., terr. 3.000 m2, nomb. arb. fruit., pêche et chasse. Px 350.000 F. S'adr. Me Jean ROUX, notaire, 41700 CONTRES - 16-54 79-53-08. Ecr. no 6.233, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

terrains

REGION **GAMBAIS - HOUDAN** dans domaine de standing avec Club-House, piscine, tennis à vendre. Terrain à bâtir. BOISE 7.000 m2. Propriétaire : 563-47-66 ou week-end. Sur place : 16 (37) 64-28-56.

locations meublées Offre

paris

MOZART Calme, soleil réception, 3 chbres, tt cft. 5.000 F net. - 229-52-98.

fonds de commerce

URGENT désire acheter imprimerie typo et offset, fonds avec murs si possible. Moins de 10 employés. Paris et Région Parisienne. M. FOURNAL - Téléphone : 037-32-24 - 988-51-67.

BAR - RESTAURANT PALMA DE MALLORCA LE BALLARES T. (19) 71-40-04-75 de 20 à 22 h.

A vendre **PAS-DE-PORTE** à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 pièces, cave, grenier, w.-c. **TÉL. : 430-19-00.** Bail nf. Loyer min. 1.000 F mois.

RUE DE LILLE Libre restaurant avec murs + grand sous-sol + appt 2 pièces. Px : 850.000 F. T. : 566-00-75.

Vends BAR-RESTAURANT situé entre Castres et Mazamet pr cause dble empl., gr parkg, bon C.A. Tél. 16 (62) 50-51-10.

viagers

15e Living 2 P. + 2 chambres 45.000 F + 2.900 F. Occupé Fme 69 ans. Viagers. F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, Paris (8e), 266-32-35, spécialiste, 41 ans d'expérience étude gratuite rente indexée.

PARC PERREUX (94) VIAGER LIBRE Propriété de caractère, 8 p. tt cft, excellent état + atelier d'artiste, parc boisé 2.000 m2. Compt. 950.000, rente 7.900 F. E. BEL-AIR. Téléph. : 340-72-06.

maisons de campagne

LA SOCIETE MARCHAND DE BIENS la plus importante du SUD DE LA FRANCE
CATRY
ACHETE ET VEND des terrains de toutes surfaces constructibles ou non, fermes, mas, ruines, propriétés
Dans les départements suivants : B.-DU-RHONE, VAR, VAUCLUSE, ALPES-DE-HAUTES-PROVENCE, HAUTES-ALPES, GARD, DROME, ISERE, RHONE, LOIRE, AVEYRON, ARDECHE, HAUTE-LOIRE, HERAULT
PAS DE COMMISSION A PAYER
Ecrivez-nous :
CATRY
43, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 MARSEILLE TEL. : (91) 54-92-93

AVEYRON CAZEJOURDES Magnifique petite maison de village avec dépendances, étable voûtée, cave, puits, jardin ombragé. Habit. de suite. Prix 160.000 F, av. 32.000 F cpt et possibilité crédit bancaire sur 15 ans après étude du dossier. CATRY Tél. : (66) 22-43-44 H.B. (66) 22-50-30 H.R.

Provence, région Ventoux, 700 m. altitude, maison de campagne, 3 logements, tout confort. 3.000 m. de terrain. 480.000 F. Ag. s'abstenir. Maurice Siaud, 84570 Ville-s/Ozon, 90-61-82-13 — 90-61-83-15.

BRETAGNE, ctre Finistère, part. vend maison rustique, gd cft, 5 p., mezz., cheminées, depend. 1.000 m2 terrain, 350.000 F. M J.Y. LEGAC, Poullaouen (16-98) 93-09-65.

HT-VAR - REGUSSE - 40' MER BERGERIE PROVENÇALE A l'orée du village dans un ensemble d'habitation de caractère, en mitoyenneté, en pierre, toiture en tuiles rondes, surface totale aménageable env. 120 m2, avec 1.400 m2 terrain plat, expo Sud, vue dégagée, eau, électr., égout, sol en bordure de la propriété. Px : avec 38.000 F le jour de la réservat. et 152.000 F sur 15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY. - Tél. : 16 (94) 70-63-38.

40 KM. DEAUVILLE maison normande gros œuvre et couverture entièrement restaurés. 105 m2 sur 3.200 m2 de terrain. Px 270.000 F. Tél. (32) 41-81-88 Le Vendredi, le samedi et le dimanche.

70 mn NICE (Var) TOURTOUR MAISON PROVENÇALE Sur place du village avec très gde possibilité d'aménagement intérieur. Au 1er ét. : gde cuis. av. potager provencal + réserve. Au 2e ét. : chambre + alcôve, av. possibilité de création d'une fenêtre. Au 3e ét. : possibilité d'aménager 1 pce + 1 gde terrasse, vue dégagée, dans village typiquement provençal, av. eau et électricité. Prix 140.000 F, avec 28.000 F le jour de la réservation. 112.000 F sur 15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY - Tel. : (94) 70-63-38.

AVEYRON CANTOVRE LIMITE DU GARD Autoroute à proximité, nid d'aigle, dans village unique par son site sur promontoire rocheux, vue imprenable sur rivière 1re catégorie, petite maison de pierres, habitable de suite, et très confortable après quelques travaux. Prix : 180.000 F. Avec 36.000 F comptant, possibilité de crédit bancaire sur 15 ans après étude du dossier. CATRY, Tél. (66) 22-43-44 H.B. (66) 22-50-30 H.R.

AVEYRON COSTE-GOZON 25 km de SAINTE-AFFRIQUE, dans village, grange sur voûte, architecture typique de l'Aveyron, avec petit jardin ombragé et maison habitable après trvx. Px 90.000 F., avec 18.000 F cpt et possibilité de crédit bancaire s/10 a. après étude du dossier. CATRY : (66) 22-43-44 H.B. (66) 22-50-30 H.R.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

SERVICE DES DOMAINES Adjudication le vendredi 27 juin 1980, à 15 H. - Sous-Préfecture de BAYONNE

BAYONNE (64) Résidence « la Grande Comore » 2, rue Delphin-Allard **APPARTEMENT - LIBRE** 5 pièces principales - W.C. - Salle de bns (Eau, gaz, élect.) 3 greniers.

MISE A PRIX : 140.000 F

RENSEIGNEMENTS et CAHIER DES CHARGES : Direction des Services Fiscaux, 6, rue d'Orléans à PAU (TEL. 27-21-50). Inspection des Domaines de BAYONNE, Hôtel des Impôts, 11, rue Vauban. Tél. : 55-84-11.

Vente au Palais de Justice de NANTERRE (Hauts-de-Seine) Le mercredi 2 juillet 1980 à 14 heures

IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL rue Veuve-Lacroix, numéros 93 à 99, **NANTERRE (Hauts-de-Seine)**

Contenance de 2.282 mètres carrés.

MISE A PRIX : 450.000 Francs

S'adresser pour renseignements à 1° Me B. de SARIAC, avocat à PARIS, 70, avenue Marceau, téléphone 720-82-38 ; 2° Me Jean NICOLAS, avocat à PARIS ; 3° Me FERRARI, syndic à PARIS.

Vente sur licitation au Palais de Justice, Paris, le lundi 30 juin 1980, 14 h. dans un immeuble sis à

PARIS-11e - 41, rue BASFROI
— UNE BOUTIQUE avec logement - MISE A PRIX : 75.000 F
— UNE BOUTIQUE avec logement - MISE A PRIX : 65.000 F
dans un immeuble sis à
PARIS-3e - 4-6, rue DU PERCHE
— UNE BOUTIQUE avec logement - MISE A PRIX : 150.000 F
PARIS-18e - 50, rue LABAT
— UNE BOUTIQUE - MISE A PRIX : 75.000 Francs
— UN APPARTEMENT - MISE A PRIX : 30.000 Francs
— UN APPARTEMENT - MISE A PRIX : 30.000 Francs

S'adresser à Me Jean-François PERICAUD, avocat, 85, av. Henri-Martin, Paris-16e (tél. 504-42-65 - 504-39-63). - S.C.P. COURTEAULT et RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, Paris-16e (tél. 524-46-40).

Vente au Palais Justice Nanterre, le MERCREDI 2 JUILLET 1980 à 14 h.

EN UN SEUL LOT : DEUX APPARTEMENTS EN DUPLEX

avec accès par escalier intérieur, l'un de 5 pièces principales au 2e étage, et l'autre de 2 pièces principales au 3e étage (grand salon monumental, salle à manger, chambres, cuisine, salles de bains, entrée) - CAVE.

DEUX EMPLACEMENTS DE VOITURE et les parties communes y afférentes dans un immeuble sis à

PUTEAUX Hauts-de-Seine 48, rue Rouget-de-l'Isle

MISE A PRIX : 250.000 Francs

S'adresser pour tous renseignements à : Me Frank BROQUET, avocat, 19, av. Rapp, Paris-7e (tél. 555-72-00), la S.C.P. d'Avocats GRANRUT - CHRESTEIL - BRILLATZ - BARSI, 18, avenue Bugeaud, PARIS-16e (tél. 727-09-94). Tous avocats postulant près les tribunaux de Grande Instance de NANTERRE, PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et VERSAILLES. Et sur les lieux pour visiter les lundi, mercredi et vendredi de 15 heures à 16 h. 30.

Vente Palais Justice BOBIGNY, Mardi 1er Juillet 1980, à 13 h. 30. EN UN SEUL LOT

PROPRIÉTÉ au RAINCY (93) 41, ALLÉE DE LA FONTAINE - Avec PISCINE et TERRAIN de 1.630 m2

M. à Px 500.000 F S'ad. Me G. BERNARD, avoc. Paris 37, rue de Lille. T. 261-15-45.

A ts avocats pr. Trib. Gde Instce PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE

Vente sur licitation au Palais de Justice à Paris LE LUNDI 30 JUIN 1980, A 14 HEURES EN TROIS LOTS

1er LOT - PROPRIÉTÉ à NOISY-LE-GRAND (93) rue de Stalingrad, numéro 3 comprenant pavillon d'habitation élevé sur sous-sol, rez-de-chaussée un étage, ayant en tout quatre pièces principales, cuisine. Contenance environ 538 mètres carrés. Mise à prix : 250.000 francs

2e LOT - UN TERRAIN à NOISY-LE-GRAND (93) angle 21, rue de la Croix-Rouge et 12, rue des Femmes-de-France. Contenance environ 498 mètres carrés. Mise à prix : 50.000 francs

3e LOT - UNE PROPRIÉTÉ AU PERREUX-s.-MARNE (94) Avenue Pierre-Brossolette, numéros 79 et 81 [illegible]ant un bâtiment s. l'avenue, r. de ch. et trois étages - un petit pavillon s. avenue, r.-de-ch. et un étage - autre corps de bâtiment au fond du jardin, r. de ch. et un étage - jardin. Contenance superficielle totale de 874,60 m2

MISE A PRIX : 236.000 Francs

S'adresser à Me Guy CONTANT, avocat à PARIS, 172, bd du Montparnasse, Tél. : 325-05-40 - Me Francis BOUSQUET, Avocat à PARIS, 3, rue A.-De-la-Forge, PARIS-17e. A tous avocats près les tribunaux de grande instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, le vendredi 27 juin 1980 à 15 heures, en l'étude de Me BARDE, notaire, 1, bd Le Cordouan, 17200 ROYAN

1) VILLA à ROYAN - 5, rue du Printemps R.-de-ch. : ent., salle à manger, cuis. ; 1er étage : 2 chambres ; 2e étage : chambre sur cour et chambre mansardée, cour avec petit pavillon, jardin. Confort.

Mise à Prix : 350.000 F - LIBRE A LA VENTE

2) VILLA à ROYAN - 15, rue des Moulins R.-de-ch. : 2 p., gar., w.-c., jardinet derrière ; 1er étage : salle de séjour, cuis., 2 chambres, salle de bains, w.-c. Confort.

Mise à Prix : 450.000 F

Bail expirant le 1er juin 1981. Consignation de 50.000 F avant la vente par chèque bancaire certifié. Pour tous renseignements : Me TABOURDEAU, notaire, 79190 SAUZE-VAUSSAIS. Tél. (49) 07-60-24. — Me MENARD, notaire à LIMALONGES, 79190 SAUZE-VAUSSAIS. Tél. (49) 07-63-03. — Me SUDRIES, avocat, 15, rue Notre-Dame, B.P. 151, 79005 NIORT CEDEX. Tél. (49) 24-24-53.

Le Monde

économie

Roussel-Uclaf rachète le plus gros fabricant américain de lunettes de soleil

Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf, numéro deux en France dans cette branche, va racheter le plus gros fabricant américain de lunettes de soleil, la firme Foster Grant. Le coût de cette acquisition, encore soumise à l'agrément des autorités américaines, sera de 26,5 millions de dollars (environ 108 millions de francs).

Avec cette acquisition, Roussel-Uclaf pourra étendre son activité dans l'industrie de la lunette solaire, comme il avait déjà commencé de le faire en 1979 en prenant le contrôle de la firme française Solar.

Cette opération ne constitue pas une surprise et s'inscrivait dans la stratégie du groupe. Depuis plusieurs années le capital de Foster Grant était détenu à 100 % par le groupe chimique allemand Hoechst, qui contrôle Roussel-Uclaf à près de 58 %. Les dirigeants de Hoechst n'ont jamais caché que leur groupe, sans vocation particulière pour la lunette de soleil, céderait un jour ou l'autre ses intérêts dans Foster Grant.

Il ne s'agit donc que d'un transfert de participation, comme celui opéré récemment par Hoeschst, qui a cédé à sa filiale, la Compagnie française Hoechst, ses intérêts dans Roussel-Uclaf. En réalité, Foster Grant demeurera donc la propriété de la firme de Francfort. Ce transfert présente toutefois un intérêt pour Roussel-Uclaf : il lui permettra de commercialiser sur le marché américain, où il est déjà implanté par ses activités pharmaceutiques et agrochimiques, les articles de sa filiale Solar (80 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 38 % vendus sous la marque Nina Ricci).

Foster Grant — 30 % du marché américain de la lunette de soleil — a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires équivalent à 235 millions de francs. Il est spécialisé dans la fabrication des produits bon marché. — A. D.

Une fleur adhésive et publicitaire

D'ici peu, on devrait voir fleurir sur les vitrines des commerçants une fleur tricolore dont le cœur s'orne de cette mention sibylline : « Engagement du commerce : j'adhère. » Pour un autocollant, ça s'impose presque. Concrètement, cela veut dire... que les commerçants qui afficheront ce gros badge, entre ceux des diverses cartes de crédit et des marques dont ils sont dépositaires, s'engageront à respecter l'accord signé par leurs organisations professionnelles il y a cinq mois (le Monde *daté 1er-2 janvier*). « Engagement de développement de la concurrence, d'information et de protection des consommateurs », *tel était le simple titre de ce texte. Il avait fallu des semaines et des semaines de négociation serrées pour que les représentants du Conseil national du commerce et de la Confédération générale des P.M.E. consentent à parapher ce code de bonne conduite.*

Il ne s'agissait pourtant que de rappeler périodiquement aux commerçants qu'ils doivent respecter la réglementation en vigueur, de leur demander d'annoncer clairement les rabais en cas de reprise de matériel ancien, d'informer les clients qu'ils disposent, en cas d'achat à crédit, d'un mois de réflexion, de permettre à quiconque d'opérer des relevés de prix « sous réserve de ne pas apporter de perturbations au fonctionnement normal du magasin », *de limiter les acomptes à la commande à 20 %, de supprimer des contrats les clauses abusives (qui sont en droit réputés non écrites...), de négocier avec les fournisseurs une normalisation des poids et des volumes (le kilo, le litre...) et de pratiquer le double affichage du prix.*

Tout cela est normalement soit légal et réglementaire, soit de bonne politique commerciale. Désormais, on va plus loin : le commerçant, en arborant la petite fleur, va s'engager personnellement : en cas de manquement, « dans les cas graves et délibérés, les pouvoirs publics pourraient appliquer les textes qui répriment la publicité mensongère. Mais il s'agirait d'une situation extrême ». *Ainsi, le commerçant qui aura vendu à un client un produit périssable, après la date limite de vente, sera poursuivi — peut-être, et si c'est délibéré — non pour avoir enfreint la réglementation, non pour avoir vendu un produit peut-être impropre à la consommation, mais pour* « publicité mensongère ».

Que le ministre de l'économie, M. Monory lui-même, rameute le ban et l'arrière-ban de la presse pour lancer ce qui n'est rien d'autre qu'une campagne publicitaire, c'est mélanger les genres. Que le Conseil national du commerce finance ladite campagne, c'est logique. Que M. Pécresse, président du C.N.C., le souligne devant les journalistes, qu'il traite en représentants des médias, on veut croire que ce n'est que de la maladresse. Que le même M. Pécresse, encore tout heureux de la libération des marges du commerce, parle du contenu de cet engagement comme d'un « sacrifice en faveur des consommateurs », *c'est tout bonnement édifiant.*

Dernier détail, qui donne à cette opération sa vraie portée : les quatre cent mille autocollants sortis de l'Imprimerie nationale, aux frais des contribuables, ont été encollés... sur le mauvais côté. Apposés non à l'intérieur mais à l'extérieur des vitrines, pour pouvoir être vus, ils seront livrés aux aléas de la rue : la pluie les décollera tout tranquillement, les passants pourront les arracher, et le concurrent facétieux pourra les apposer sur la vitrine de son voisin...

Cette petite fleur coûteuse, dont l'utilité reste à prouver, risque de se faner bien vite...

JOSÉE DOYÈRE.

AFFAIRES

L'avenir d'Elf-Aquitaine

(Suite de la première page.)

Plus récemment, deux nouveaux conflits sont apparus à propos d'un *éditorial* du *bulletin* de la S.N.E.A. consacré au prix du gaz, et de la tentative de rachat de la société américaine *Kerr Mac Gee*, dans laquelle le groupe aurait laissé quelques plumes.

Derrière le conflit de doctrine (l'opposition entre un *tenant du libéralisme* pur et un ministre qui a une formation *plus dirigiste*), il y a aussi l'affrontement de deux personnalités, voire de deux clans. La S.N.E.A., on le sait, était un *fief* du corps des ingénieurs des mines. Or M. Chalan*don ne fait pas partie du sérail. Pire, il n'aurait rien fait pour se concilier* les bonnes grâces de ce corps tout-puissant. Mais il a été nommé à son poste *par* le président de la République, et son mandat à la tête de la S.N.E.A. n'expire qu'en juin *1983. De là à imaginer que, à travers* une réorganisation du groupe Elf-Aquitaine, on pourrait réduire progressivement les pouvoirs de M. Chalandon au profit des P.D.G. des *futures filiales... Pour compléter le* dispositif on pourrait même encadrer M. Chalandon par un *nouveau* président de l'Erap (le mandat de M. Chalandon à la tête de cette holding expirant en août 1980). Comble du machiavélisme on ferait en sorte *que ce soit M. Chalandon lui-même* qui propose un plan de restructuration débouchant sur un affaiblissement de ses pouvoirs.

En attendant, le monde des affaires et de la *politique* fait ses délices de ce *kriegspiel* bien dans les traditions de la technocratie française. *Les paris vont bon train* sur les chances respectives des deux protagonistes, et l'on s'interroge sur l'attitude de l'Elysée qui, comme de coutume, dans ce genre d'affaires, tranchera.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

CHRYSLER CORP SUSPEND PROVISOIREMENT LE RÈGLEMENT DE SES FOURNISSEURS

Le groupe américain Chrysler Corp vient de faire savoir à ses fournisseurs qu'il suspendait provisoirement le règlement de leurs factures de mai, exigibles le 10 juin, afin de préserver les réserves de la société. Cette suspension se prolongera aussi longtemps que Chrysler ne pourra bénéficier des moyens financiers qui devaient être débloqués grâce à la garantie d'emprunt fédérale.

Le groupe, qui se trouve virtuellement depuis des mois en état de cessation de paiement, a reçu l'accord du gouvernement fédéral pour émettre, dans le cadre du plan d'aide voté en décembre 1979 par le Congrès, une première tranche de 500 millions de dollars d'obligations bénéficiant de la garantie de l'Etat. Cette émission, qui devait être réalisée à la mi-juin, n'a pu être encore lancée du fait des réticences de certains des créanciers du groupe (des banques européennes notamment).

Ce retard gêne considérablement Chrysler, qui, sans cet apport de fonds frais, risque très vite de se trouver à court de liquidités.

AGRICULTURE

La nouvelle régression de la production imposée pour 1981 et la réforme du SEITA sont liées

affirment les planteurs de tabac

La superficie plantée en tabac sera-t-elle réduite de 18 000 à 15 000 hectares en 1981 ? C'est la proposition qui a été faite par le SEITA (*Service d'exploitation* industrielle des tabacs et allumettes), le 22 mai, aux planteurs, qui ont alors quitté la séance de la Commission nationale interprofessionnelle. Cette proposition, que les députés ne pouvaient pas ne pas connaître lorsqu'ils ont adopté le projet de loi sur le changement de statut du SEITA (*le Monde* du 7 juin), correspond à une diminution des achats garantis par l'entreprise nationale de 17 % par rapport à 1980 et de 32 % par rapport à 1977.

Les planteurs voient dans cette réforme, qui permettra à des capitaux étrangers de participer au capital, et dans la régression des *surfaces sous contrat* un lien qu'il est difficile de ne pas reconnaître, alors que la France, comme la C.E.E. sont déficitaires en tabac. Selon eux, la politique tabacole française est contraire aux objectifs de la loi d'orientation agricole adoptée par le Parlement, à savoir la reconquête du marché intérieur, le rééquilibrage du commerce extérieur, la consolidation de l'emploi agricole et industriel.

Il font état d'une lettre de M. Chirac, par laquelle le député de la Corrèze s'engageait à voter contre ce projet, alors qu'il n'a pas pris part au vote. Aussi les planteurs espèrent-ils être mieux compris des sénateurs. Ils demandent que la loi donne pour mission à la nouvelle société (le SEITA devenant la SEITA) « *de participer au développement de la production nationale et d'établir avec les producteurs des plans d'approvisionnement pluriannuels* ».

De son côté la fédération générale agro-alimentaire C.F.D.T. nous écrit qu'elle ne se bat pas, pour sa part, contre le projet de transformation du SEITA en société, *mais aussi « pour que le SEITA redevienne une entreprise prospère et dynamique, en restant une entreprise publique »*. Selon cette fédération, le SEITA souffre de trois maux : une mauvaise gestion, des orientations mal choisies, en ayant manqué par exemple la percée du tabac blond, un « *mépris des règles démocratiques enfin qui marginalise le conseil d'administration où les représentants du personnel et des planteurs ne peuvent présenter leurs propositions. C'est en comblant ces trois lacunes que se trouvera la solution au problème du SEITA et non en changeant les structures, comme s'il s'agissait de changer de maison, quand cela ne va pas dans une famille* », écrit la C.F.D.T. qui propose que soit mis au point un plan de diversification des productions du SEITA. — J. G.

ERRATUM. — Ce sont « quelque 200 personnes » et non 4 200 qui ont assisté au colloque scientifique réuni à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'ENSA de Rennes (*le Monde* du 1 1juin). De même, le débat organisé par les élèves a rassemblé « quelque 300 personnes » et non 4 300, comme indiqué par erreur.

ÉNERGIE

APRÈS LA CONFÉRENCE DE L'OPEP

L'Arabie Saoudite va maintenir un haut niveau de production de pétrole

Les pays occidentaux ont réagi défavorablement aux décisions prises par l'OPEP à Alger. « Très déçu » par ces mesures « irresponsables », le département d'Etat américain a indiqué que la nouvelle hausse du pétrole aurait « un effet destructif » sur l'économie mondiale. Et M. Duncan, secrétaire américain à l'énergie, a ajouté : « Sans justification économique, la hausse du prix de l'OPEP est pour moi difficilement acceptable. » Mais le porte-parole du département d'Etat et M. Duncan ont tenu à se féliciter de « l'attitude positive et modérée adoptée par l'Arabie Saoudite ».

Pour M. Brunner, le commissaire européen à l'énergie, le prix de référence de 32 dollars le baril est « excessif et injustifiable ». Enfin, M. Ohira, premier ministre japonais, peu avant sa mort, avait émis l'espoir que l'OPEP appliquerait sa décision « de façon à ne pas bouleverser l'économie mondiale ».

De notre envoyé spécial

Alger. — Les propos tenus par les divers ministres de l'OPEP, au lendemain de l'« *accord minimum* » réalisé (*le Monde* du 12 juin), soulignent bien l'ambiguïté de la réunion d'Alger. « *Ne soyez pas surpris si nous n'augmentons pas nos prix le 1er juillet* », a précisé Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, *confirmant ainsi l'intention* de son pays de ne pas rejoindre le « plafond » de 32 dollars fixé pour le pétrole de référence. Cheikh Yamani n'a pas exclu de procéder à une hausse plus tard dans l'été, « *mais peut-être seulement de 1 ou 2 dollars* ».

De même, si plusieurs ministres estimaient être d'accord « *sur une production de 26,5 millions de barils par jour pour l'ensemble de l'OPEP* », le ministre saoudien a affirmé : « *Le niveau de production n'a rien à voir avec l'OPEP et nous refusons d'en discuter* », tout en précisant : « *S'il y avait une réunification des prix nous aurions envisagé de ramener notre production à 8,5 millions de barils par jour.* » Ce qui semble confirmer l'intention des Saoudiens de maintenir leur production à 9,5 millions de barils quotidiens au moins au troisième trimestre.

Le ministre saoudien tient pourtant à souligner le « *cadeau* » ainsi fait à l'Occident. « *Si l'Irak et l'Arabie Saoudite baissaient leur production et si les pays consommateurs ne réduisaient pas plus fortement leur demande, il n'y aurait pas de surplus sur le marché et les prix continueraient d'augmenter.* » Il se plaint aussi des « *compagnies pétrolières* » qui empochent l'essentiel de la différence entre les prix saoudiens et ceux des autres pays exportateurs et de la « *réserve stratégique* » américaine : « *Si nous voyons que notre surcroît de production va dans une réserve stratégique, cela ne nous entrainera pas à maintenir un haut niveau.* »

A un certain pessimisme de Cheikh Yamani, a *répondu* un optimisme affirmé du ministre vénézuélien, M. Calderon Berti et de Cheikh Ali *Khalifa Al Sabah, le ministre du* Koweït. L'un et l'autre ont estimé que la réunification des prix interviendrait à la fin de septembre et M. Berti a ajouté qu'« *à son sentiment personnel l'Arabie Saoudite aurait alors fixé son prix à 32 dollars le baril* ». La plupart des pays du Golfe — à l'exception des Emirats arabes unis, qui s'alignent sur l'Arabie Saoudite, — et les autres pays dits modérés ont annoncé qu'ils relèveraient leurs prix de l'ordre de 2 dollars pour s'aligner sur un prix de référence de 32 dollars. Font donc exception à ce début de remise en ordre l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et l'Iran. « *Si l'Iran veut respecter l'accord, il lui faudrait baisser ses prix de 35 à 32 dollars* », a rappelé Cheikh Yamani, ce qui est évidemment impensable pour M. Moinfar, le ministre iranien.

BRUNO DETHOMAS.

● RECTIFICATIF. Une ligne sautée dans l'interview du ministre algérien de l'énergie, *M. Nabi* (*le Monde* du 10 juin, page 44) a rendu incompréhensible un paragraphe. Il fallait lire : « *C'est ainsi qu'on cite fréquemment le prix de 6dollars par million de B.T.U. Il faut rappeler que notre principale revendication porte d'abord sur l'exercice du principe de l'alignement* » et non : « *on cite fréquemment le prix de 6 millions de B.T.U.* ».

ÉTRANGER

Protestations contre la participation de banques françaises à un emprunt sud-africain

Dans un communiqué, la C.F.D.T. proteste *« vigoureusement contre la nouvelle participation de banques françaises à un emprunt du gouvernement sud-africain »*. De son côté, le Mouvement français anti-apartheid, qui regroupe plusieurs organisations, avec lesquelles il avait organisé ces derniers mois des manifestations à Paris devant les sièges de certaines banques, *« condamne la participation de banques allemandes et françaises au financement du régime de Pretoria »*.

L'emprunt en question, annoncé le 8 juin au Cap, porte sur 120 millions de deutschemarks, et constitue la plus importante opération publique lancée par l'Afrique du Sud depuis 1972. La Deutsche Bank est le chef de file du groupe d'établissements financiers chargé de la placer sur le marché international.

Le groupe Paribas, cité par le Mouvement anti-apartheid, est co-chef de file et n'agit, *« comme c'est la coutume, que pour des motifs techniques »*, affirme-t-on au siège de la banque. *« Paribas, sollicité par la Deutsche Bank, et elle seule, ne prévoit pas de souscrire pour un seul franc à cet emprunt. »* On dément, d'autre part, dans les milieux financiers la participation de banques nationalisées françaises à cette opération.

LA C.E.E. ACCORDE UNE AIDE DE 84 MILLIONS DE DOLLARS A LA ZAMBIE

Dans le cadre de la deuxième convention de Lomé entre la C.E.E. et les pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique), qui entrera en vigueur en 1981, la Zambie recevra une aide totale de 84 millions de dollars (aides et prêts à faible taux d'intérêt).

Cet accord fait suite à la visite de trois jours effectuée par M. Maurice Foley, directeur adjoint de la Commission de Bruxelles, à Lusaka. M. Foley a précisé que la Banque européenne d'investissements (B.E.I.) accordera des crédits supplémentaires au secteur minier et à des projets de développement régionaux, au terme de nouvelles négociations dans les mois à venir.

Dans le cadre de Lomé 1, la Zambie avait reçu une assistance totale de 121,6 millions de dollars, dont une aide alimentaire de 11.7 millions et une aide d'urgence de 21,6 millions. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA BANQUE MONDIALE EMPRUNTE 500 MILLIONS DE DOLLARS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), lance, sur le marché international, un emprunt de 500 millions de dollars.

L'émission de cet emprunt en deux tranches — l'une de 300 millions sur sept ans et rapportant un intérêt annuel de 10 1/4 %, et l'autre de 200 millions sur cinq ans à 9,75 % — est organisée par le groupe Paribas, qui agit en tant que chef de file. C'est la première fois que la BIRD ne s'adresse pas à un établissement américain pour un emprunt de cette taille.

Selon l'O.C.D.E.

LA YOUGOSLAVIE DOIT RENFORCER LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

La Yougoslavie doit mener une politique *« stricte »* en matière de demande et de revenus pendant un certain temps afin de permettre une réduction *« durable »* du taux de l'inflation, estiment les experts de l'O.C.D.E. dans leur étude annuelle consacrée à ce pays. *« L'abandon prématuré des politiques de stabilisation poursuivies actuellement conduirait sans doute* estiment-ils, *à une nouvelle flambée d'inflation ; même si les niveaux réels de la demande et de la production avaient sensiblement fléchi dans l'intervalle. »*

Les experts de l'Organisation estiment que les autorités yougoslaves doivent améliorer les mécanismes de contrôle de la croissance des revenus nominaux. *« Il faut éviter*, souligne l'étude, *que les gains élevés versés dans les entreprises en expansion rapide et à forte productivité ne deviennent la norme dans les entreprises à productivité plus faible. »* L'O.C.D.E. invite la Yougoslavie à ne pas assouplir sa politique de restriction du crédit à la consommation et à mettre en œuvre des politiques commerciales et industrielles plus orientées vers l'exportation de façon à surmonter l'obstacle que représente pour une croissance économique plus rapide le problème des paiements extérieurs.

● *Les ventes américaines au détail* ont fléchi en mai pour le quatrième mois de suite. Elles se sont élevées à 73,6 milliards de dollars, soit 1,5 % de moins que le mois précédent. En avril, la baisse a été de 2,3 %, selon les chiffres révisés publiés par le département du commerce. — *(A.F.P.)*

● *La Hongrie dévalue le forint (Reuter).* — La Hongrie a dévalué le forint de 5 % à 14 % par rapport au cours des devises étrangères appliqués aux touristes. Cet ajustement a légèrement accru la valeur du cours commercial du forint par rapport à la plupart des monnaies occidentales, à l'exception du dollar. Ces nouveaux cours (commercial et touristique) du franc sont respectivement de 7,71 et 5,39 forints.

En R.F.A.

LA HAUSSE DES PRIX A ATTEINT 6 % EN UN AN

Wiesbaden *(A.F.P.)*. — La hausse des prix ouest-allemands s'est élevée à 0,4 % en mai, portant l'inflation à 6 % pour les douze derniers mois. C'est la première fois depuis septembre 1975 que le taux annuel d'inflation atteint les 6 % en R.F.A. En mars *et en avril, l'augmentation* du coût de la vie avait été de 0,6 % pour chacun de ces deux mois, faisant apparaître dans les deux cas une hausse de 5,8 % sur un an.

La hausse des prix des produits énergétiques est la principale cause de la montée de l'inflation. Selon l'Office des statistiques, le gaz a augmenté de 0,8 % en mai et de 17,7 % sur les douze mois, les carburants de 0,9 % et 24,3 % respectivement. Le fuel domestique a fait un bond de 6,4 % en un mois (+ 29,5 % en un an).

Le gouvernement fédéral table maintenant sur une inflation moyenne pour 1980 comprise entre 5 et 5,5 %. Ce pronostic s'appuie sur la perspective d'un ralentissement de l'activité qui pourrait intervenir plus vite que prévu. Les commandes de l'industrie ont baissé de 4,5 % en avril et la production industrielle de 1,5 %. Toutefois, le résultat est difficile à interpréter, ne tenant pas compte de la diminution des jours travaillés en avril à la suite des vacances de Pâques.

SOCIAL

DÉNONÇANT LE « SABOTAGE » DES TEXTES DE 1979

La C.F.D.T. réclame une nouvelle négociation de l'accord sur l'indemnisation du chômage

La C.F.D.T. estime assiter *« à une sorte de sabotage de l'esprit des accords qu'elle a signés sur l'indemnisation du chômage »*. *« Les administrateurs patronaux dans les ASSEDIC ont appliqué des consignes du C.N.P.F. de donner le moins possible de prolongation des droits à l'indemnisation. »* La C.F.D.T. estime que *« chaque mois, environ huit mille allocataires se voient privés de toute indemnisation alors qu'ils restent chômeurs. Ils s'ajoutent aux soixante mille qui ont été privés de toutes ressources dès le 1er octobre 1979, lors du passage au nouveau système »*. Selon la *C.F.D.T., cent trente mille* à cent cinquante mille chômeurs seraient, au total, privés de ressources.

Neuf mois après la mise en place du nouveau système d'indemnisation du chômage, résultant de la loi du 16 janvier 1979 et de l'accord interprofessionnel du 16 mars 1979, la C.F.D.T. a ainsi dressé, mercredi 11 juin, un bilan sévère. Certes, admet la C.F.D.T., le système appliqué depuis le 1er octobre 1979 *« assure en moyenne un niveau d'indemnisation sensiblement amélioré et il est plus égalitaire »*. Mais *« il aboutit à indemniser moins de chômeurs que l'ancien »*. Pour mettre fin à cette situation *« intolérable de chômeurs de longue durée, souvent âgés, sans espoir de retrouver un emploi, et privés de toutes ressources »* la C.F.D.T. vient donc de demander au C.N.P.F. la réouverture des négociations. Elle veut *« modifier les durées d'indemnisation prévues »* et propose : un allongement des durées réglementaires d'allocations de base, d'allocations forfaitaires et d'allocations de fin de droits ; la *prolongation des allocations* de fin de droits par périodes de six mois ; la suppression des limites maximales d'indemnisation de trois et cinq ans ; l'amélioration de la formule dite de « garantie de ressources » (préretraite) afin de permettre à des personnes licenciées entre cinquante et soixante ans d'y accéder lorsqu'ils atteignent soixante ans.

● *Le comité de coordination des organisations syndicales* de la Martinique appelle à une grève générale de vingt-quatre heures pour le vendredi 13 juin. Il s'agit de protester contre la présence *dans l'île de forces d'intervention* de la police et de demander le rappel immédiat en méprotole des gardes mobiles qui y sont stationnés.

FAITS ET CHIFFRES

● *M. Frejus Michon a été élu*, mercredi 11 juin, à la présidence de la C.N.M.C.C.A. (Confédération nationale de la Mutualité, de la coopération et du Crédit agricole), par 31 voix sur 36 votants. La présidence tournante entre les trois composantes de l'organisation devait revenir à la coopération, laquelle avait elle-même eu des difficultés à désigner son candidat. M. Michon, agriculteur dans l'Isère, président de la Coopérative laitière Orlac, de la Fédération nationale des coopératives laitières et de la Fédération française d'économie montagnarde, succède à M. Charles Delatte, président depuis 1976 et membre de l'Assemblée européenne, où il fut élu sur la liste de Mme Veil.

● *Un nouveau gisement de pétrole et de gaz* a été découvert à environ 120 kilomètres au sud-ouest de Bombay. Le pétrole, qui se trouve à 1 600 mètres de profondeur, est sulfureux et lourd par rapport à celui découvert dans cette zone. Actuellement, il est extrait à raison de 1 700 barils par jour. Rappelons que l'Inde produit actuellement environ 8 millions de tonnes, dont plus de 2 millions viennent de gisements offshore de Bombay-High, ce qui couvre un peu moins du tiers de ses besoins.

CONJONCTURE

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES CONTINUENT A BAISSER

Les prix des matières premières importées par la France (hors pétrole) ont baissé de 3,3 % en mai par rapport à avril. En un an (mai 1980 comparé à mai 1979), les prix ont baissé de 1,9 %.

● **Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 0,7 % en un mois et de 9,2 % en un an du fait notamment des cours des oléagineux.**

● **Les prix des matières premières industrielles ont baissé en mai par rapport à avril (— 6,3 %), mais ont augmenté par rapport à mai 1979 (+ 5,2 %), du fait notamment des** ***textiles (+ 16 % en un an).***

LES PRIX DU CUIVRE AU PLUS BAS DEPUIS NEUF MOIS

Le cours du cuivre est tombé, lundi 9 juin, à son niveau le plus bas depuis neuf mois, soit 883 livres sterling la tonne, sur le marché de Londres, après avoir frôlé les 1 400 livres lors de la flambée des prix des métaux non ferreux en février. Cette chute est due à la baisse de la demande et à la crainte de la récession, notamment aux Etats-Unis, grands consommateurs de cuivre. Ce métal est utilisé notamment dans le bâtiment, en forte crise outre-Atlantique, et, parmi ses usages industriels, figure la fabrication d'automobiles, également en très forte crise de l'autre côté de l'Océan.

Dans un rapport remis au gouvernement

La commission Culture et Immigration demande un effort important en faveur de la formation des enfants d'immigrés

La commission Culture et Immigration, installée le 21 novembre 1979, par le président de la République, vient de remettre les conclusions de ses travaux, en présence de M. Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs immigrés, et de M. Lecat, ministre de la culture et de la communication. Composée en majorité de personnalités étrangères, la commission a associé à ses travaux, sociologues, journalistes et travailleurs sociaux et membres de l'administration.

Ses *« réflexions et propositions sur les besoins éducatifs sociaux et culturels des travailleurs immigrés et de leur famille »* — soumises le 11 juin au conseil des ministres — mettent l'accent sur la culture des immigrés, leur identité culturelle, et l'intégration dans la société française dans le respect de leur « droit à la différence ». Destinées à orienter l'action des pouvoirs publics et les interventions du FAS (Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants), elles consacrent une large part aux problèmes de la « deuxième génération » : *« Un million deux cent mille jeunes âgés de moins de vingt ans, en majorité algériens et portugais (...) pour lesquels les inégalités s'accumulent. »* Ce qui conduit à *« une certaine marginalisation »*.

Pour une population *« stabilisée »* de quatre millions d'étrangers, les problèmes ne se posent plus comme il y a dix ans, a souligné M. Stoléru, tandis que pour M. Lecat (qui a lu ce document *« avec passion)*, la présence de quatre millions d'étrangers en France représente *« une chance pour le dialogue des cultures »*.

Dans six chapitres (*« deuxième génération »*, formation de base et accès à l'emploi, rencontre des cultures, femmes immigrées, services publics et information), la commission fait notamment les propositions suivantes : *« Donner aux enfants immigrés une éducation interculturelle et en faire profiter le plus largement possible les enfants français »*, veiller à ce que l'ouverture de la pas un déracinement par rapport communauté d'accueil vers les enfants d'immigrés ne produise aux cultures d'origine ; donner une priorité aux actions de préformation des adolescents, une *partie des associations d'alphabétisation* pouvant se consacrer — en se reconvertissant — à la préformation, les pouvoirs publics et le FAS encourageant ce processus ; *augmenter de 20 % tous* les ans — et pendant cinq ans — le nombre des étrangers dans les stages de formation professionnelle ; donner aux immigrés la possibilité de s'associer, *« ce qui implique de plus grandes facilités pour constituer une association culturelle étrangère »* ; inciter à un *« aggiornamento »* le réseau d'accueil dans les services publics, non seulement pour *« aider l'immigré à acquérir une autonomie suffisante dans ses rapports avec l'administration »*, mais aussi pour *« sensibiliser »* les services publics à sa *« situation spécifique »*.

Dans ses conclusions, la commission estime qu'une politique socio-culturelle en faveur des immigrés ne portera ses fruits que dans la mesure où l'habitat sera amélioré : être *« moins ségrégatif, mieux équipé en locaux collectifs à usage culturel ou sportif, et doté en logements de dimension adaptée à la composition des familles immigrées. »* L'immigré, *« hors d'état de se consacrer à un effort de formation sociale et culturelle quand il vit dans l'angoisse d'un non renouvellement de sa carte de séjour et de sa carte de travail »*, devra jouir de davantage de « sécurité ». Enfin, la commission insiste sur l'amélioration de la qualité des relations entre la France et les pays d'émigration.

La commission estime que *« la deuxième génération des immigrés lance un défi à la société française : est-elle prête à prendre en charge les conditions de leur avenir ? »* ; elle demande, en conclusion, qu'une *« commission semblable soit convoquée en 1982 et par la suite tous les deux ans pour faire une évaluation des progrès accomplis »*.

M. Stoléru a annoncé un assouplissement de la règlementation sur les associations, et M. Lecat deux programmes prioritaires du FIC (Fonds d'intervention culturelle), doté en 1980 d'un budget d'intervention de 15 millions de francs. Le premier concerne les « problèmes culturels de l'immigration en France », le second « les équipements culturels dans les banlieues ».

● *Expulsion, puis réintégration de Turcs dans leur logement.* — Alors qu'ils sont engagés dans une lutte pour obtenir un titre de séjour, des travailleurs turcs sans papiers, employés dans une exploitation agricole de la région de *Châteauneuf-sur-Loire* (Loiret) (*le Monde* des 11 et 25 avril), ont été expulsés samedi 7 juin de leur logement par leur employeur M. Varanne, président de la Fédératio départementale des syndicats d'exploitants agricoles. Il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour que les occupant, avec l'aide de la C.F.D.T., puissent réintégrer leur domicile. — *(Corresp.)*

● PRECISION. — A la suite de l'article sur le congrès de la Fédération européenne des métallurgistes (FEM) publié dans *le Monde* du 3 juin, la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. précise que la résolution adoptée par ce congrès sur la politique énergétique indiquait : *« Comme l'énergie nucléaire comporte de sérieux risques, à la fois techniques, politiques et sociaux, elle doit se limiter à jouer un rôle d'appoint dans l'approvisionnement en énergie... Le recours à l'énergie nucléaire doit se réduire au strict minimum nécessaire et être lié à des conditions imposant une priorité absolue à l'augmentation des mesures de sécurité. »* Dans ce texte la FEM soulignait qu' *« il n'est plus possible à l'heure actuelle de renoncer à l'utilisation de l'énergie nucléaire »*.

● *Joint français : manifestation de soutien aux grévistes.* — Deux mille cinq cents personnes, selon les syndicats, ont manifesté dans le calme, mercredi 11 juin, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), à l'appel de la C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et de la FEN pour apporter leur soutien aux grévistes du Joint français. D'autre part, les trois cents ouvriers non grévistes sont entrés, mercredi matin, sans incident dans l'usine sous la protection des forces de l'ordre. Le préfet des Côtes-du-Nord devait recevoir les syndicats, vendredi 12 juin, pour tenter de trouver une solution.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep +	ou Dép. —	DEUX MOIS Rep +	ou Dép. —	SIX MOIS Rep +	ou Dép. —
$ E.-U.	4,1110	4,1140	+ 100	+ 130	+ 210	+ 250	+ 605	+ 675
$ can.	3,5825	3,5860	— 80	— 60	— 65	— 10	+ 170	+ 265
Yen (100)	1,8840	1,8870	— 30	+ 5	— 5	+ 35	+ 170	+ 230
DM	2,3270	2,3300	+ 45	+ 75	+ 100	+ 140	+ 365	+ 445
Florin	2,1240	2,1270	+ 15	+ 35	+ 40	+ 70	+ 170	+ 240
F.B. (100)	14,5580	14,5675	— 475	— 315	— 650	— 400	—1320	— 830
F.S.	2,5180	2,5215	+ 125	+ 150	+ 280	+ 320	+ 830	+ 920
L. (1 000)	4,9330	4,9375	— 275	— 185	— 565	— 435	—1580	—1375
£	9,6410	9,6510	— 465	— 380	—1075	— 970	—1445	—1245

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 9/16	9 15/16	9 3/8	9 3/4	9 1/4	9 5/8	8 11/16	9 1/16
$ E.-U.	2 7/8	3 3/8	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2
Florin	11 1/8	11 7/8	10 1/2	11 1/4	10 9/16	11 5/16	10 3/16	10 15/16
F.B. (100)	12 3/4	16 1/4	14 3/4	15 3/4	14 3/4	15 3/4	14	15
F.S.	1 7/8	2 5/8	5 9/16	5 15/16	5 9/16	5 15/16	5 7/16	5 13/16
L. (1 000)	12 3/4	15 1/4	16 3/4	17 3/4	17 3/4	18 3/4	18 1/4	19 1/4
£	16 3/4	17 3/4	17 5/8	18 3/8	17	17 3/4	15 1/8	15 7/8
Fr. franç.	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA PIEUVRE D

EN 1979

130.000 FRANÇAIS

CE DONT ILS AVAI

SOCIAL

LA PIEUVRE DU CHOMAGE

(Suite de la première page.)

Ce ralentissement des créations d'emplois correspond, dans le secteur tertiaire, à une période d'accélération de l'informatique. Quel lien y a-t-il entre les deux phénomènes ? Les auteurs du petit livre de la C.F.D.T. ont le courage d'aller contre certaines idées reçues, en estimant qu'il est beaucoup plus simpliste de voir dans l'ordinateur la machine à créer le chômage. « *La preuve en est que, dans les vingt années passées, l'informatique a eu beau se développer, cela n'a pas empêché, bien au contraire, le secteur de connaître une croissance sans précédent.* » Selon la Fédération de la santé, le progrès technique dans ce secteur ne supprime pas d'emplois mais en crée. « *C'est même pour éviter cette augmentation de personnel que le ministère a décidé de freiner les équipements en technologie sophistiqué.* »

Les experts syndicaux rejoignent ainsi les thèses d'Alfred Sauvy, que ce dernier vient au reste de développer dans un nouvel ouvrage, *la Machine et le Chômage* (2). Retenons les thèmes les plus nouveaux de sa démonstration :

1) Parmi les rigidités qui expliquent que la structure des emplois demandés s'est profondément séparée de celle des emplois offerts, la crainte de la « dérogeance » sociale n'est jamais assez soulignée. Ce sentiment s'exerce du travail non manuel vers le manuel et du travail manuel vers le service personnel. « *Chaque fois que le sentiment de dérogeance s'efface devant les nécessités, le nombre d'emplois augmente rapidement. Les prétendus « miracles » (allemand, autrichient, etc.), nationaux, après la deuxième guerre, l'ont abondamment montré.* »

2) Les secteurs en chômage retiennent l'attention mais on ne s'inquiète pas des « goulets » de production. En octobre 1979, derniers mois recensé, 27 entreprises sur 100 ne pouvaient physiquement produire plus. « *C'est là l'obstacle essentiel à un progrès de la production contre lequel vient de buter une stimulation de la demande globale.* »

3) Le nombre d'emplois nouveaux dépend largement des rémunérations, et plus précisément des salaires (charges sociales comprises) dans les secteurs d'accueil. Si ces rémunérations deviennent importantes, une même somme déversée assure moins d'emplois, ou la somme déversée vers ces professions est moins élevée. Il existe dans le secteur privé tertiaire de nombreuses professions, employant peu de capital et de matériel où les besoins sont loin d'être assurés. Mais le « déversement » est compromis par l'élévation des rémunérations qui sont généralement pratiquées.

Attaquer par l'extérieur ?

4) En matière d'emploi, qu'il s'agisse de théorie et plus encore de politique, les erreurs les plus dangereuses viennent d'une mauvaise connaissance des faits : les comptes nationaux sont toujours établis en espèces, approximation grossière qui recouvre et fait disparaître des phénomènes essentiels et, en particulier, le fait que l'économie ce sont des hommes qui s'échangent contre les hommes. L'action sur l'orientation des hommes dans le sens des demandes de produits et services est particulièrement importante.

De plus en plus d'experts renoncent aujourd'hui à mettre au compte de la seule poussée technologique la multiplication des chômeurs et se libèrent de la « psychose Jacquard », selon la formule de Ch. Stoffaës. Certes, comme l'énoncent MM. Godet et Ruyssen (3), « *lorsque le taux de la productivité est supérieur à celui de la croissance économique, le chômage ne peut que croître, sauf recours à la réduction du temps de travail...* », mais le recours à la technologie est une nécessité qui aggravera moins le chômage que si on lui tournait le dos.

Face à la pieuvre du chômage, certains chercheurs ou praticiens demandent de réfléchir un peu plus au rôle du commerce international. Ainsi M. Mustapha Driss (4) s'en prend au souci de chaque pays de s'arroger, aux dépens de tous les autres, la meilleure part d'un gâteau qui est insuffisant pour contenter tout le monde. Tous les pays se font mutuellement obstacle, accentuant ainsi les risques de chômage.

C'est en fait au « colbertisme » que s'en prend notre auteur, et pour sortir de cette perversion de la guerre économique il propose deux réformes. La première vise le système des pays industrialisés qui doivent tendre vers l'équilibre de leurs échanges. Les pays excédentaires doivent donner l'exemple et hisser leurs importations au niveau de leurs exportations en relançant leur marché intérieur, et même restreindre leurs exportations — dût-on déroger un peu à la liberté des échanges — en soumettant, par exemple, à licence préalable certaines activités qui, bien que compétitives, ne procurent qu'une économie marginale de travail. « *La compétitivité n'ayant plus d'incidence négative sur l'emploi, grâce à l'équilibre des échanges, ces pays pourront pratiquer des politiques de relance globale par la demande pour éliminer le chômage chaque fois qu'il apparaîtra.* »

Pour les pays en voie de développement, M. Driss ne souhaite pas, comme M. Guernier (5), qu'il y ait de vrais « marchés communs » entre nations d'un même ensemble géographique, mais des « marchés communs à la carte », constitués pour chaque secteur de production à développer. Les premiers secteurs intéressés par ce statut seraient ceux qui bénéficient d'une forte demande intérieure (par exemple textiles). La division internationale du travail jouerait dans ce cadre, mais chaque pays devrait (comme pour les actions industrialisées) équilibrer ses échanges avec ses associés, en important auprès d'eux pour un montant égal à ses exportations dans le secteur concerné, afin qu'il n'y ait pas de « coups d'accordéon » sur l'emploi.

Même si des objections viennent à l'esprit (quelles forces « politiques » imposeront ces vues ?), il faut reconnaître à ces recherches pour briser la fatalité du chômage le mérite de « voir grand ». Le drame de nos Etats est de ne pas attaquer à la tête la pieuvre du chômage. Couper une tentacule par-ci, une autre par-là, donne peut-être des satisfactions aux pouvoirs en place : ils peuvent ainsi démontrer qu'ils ne sont pas passifs. Le plus gros, hélas ! reste à faire.

PIERRE DROUIN.

(2) Dunod, éditeur. Des « bonnes feuilles » de ce livre ont été publiées dans *le Monde* du 15 avril 1980.

(3) Dans une étude pour la commission des Communautés européennes sur « *l'Europe en mutation* », qui vient d'être publiée à Bruxelles.

(4) « *Pour vaincre le chômage* ». Edition Entente 1980.

(5) Dans son livre « *Tiers-monde, trois quarts du monde* » (Dunod), dont *le Monde* a rendu compte le 15 avril dernier.

COMPTES DE LA NATION

Un net ralentissement de l'activité économique va se produire dans une situation généralement assainie

Ralentissement de la croissance économique, freinage très net des importations, tassement de la consommation des ménages et des exportations, nette reprise des investissements, forte accélération de la hausse des prix de détail : tels sont les principaux points du compte économique pour 1980 qu'examineront, vendredi 13 juin, les membres de la commission des comptes de la nation.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution — en volume — des ressources de la nation (production intérieure et importations) et de l'emploi de ces ressources. On voit que, après les deux années de reprise de la croissance (1978 et 1979), qui avaient suivi la crise de 1974-1975, cette année marquera une rechute. Celle-ci se prolongera en 1981 (+ 2,3 % seulement prévus).

La plupart des économies occidentales — sauf peut-être le Japon — vont connaître ou connaissent déjà stagnation ou même récession. Il en est ainsi des Etats-Unis et de la R.F.A. Le chômage risque donc de s'accroître dans de fortes proportions en France comme à l'étranger. Les pays industrialisés entrent dans une période difficile, même si, dans l'ensemble, la situation est bien moins mauvaise qu'en 1974.

Les chiffres qui seront présentés à la commission des comptes de la nation — calculés en moyennes annuelles — cachent les évolutions en cours d'année. Ainsi, par exemple, l'année 1979 aura-t-elle connu deux périodes contrastées : langueur au premier semestre, très forte accélération de l'activité à partir de l'été, léger reflux par la suite. De même, la reprise des investissements qui s'est produite à partir de la mi-1978, si elle est nette, a subi de sensibles à-coups : faibles au premier semestre 1979, les investissements se sont très fortement gonflés au deuxième semestre. La reprise semble se poursuivre cette année. Elle s'explique à la fois par des capacités de production devenues insuffisantes et par la nette amélioration de la situation financière des entreprises.

Autre phénomène important : l'augmentation de la consommation des ménages continue de se ralentir. Elle aurait même été quasi nulle (malgré les transferts sociaux) si les ménages n'avaient pas tiré massivement sur leur épargne : les prix se sont en effet fortement accélérés (+ 13 % prévus en 1980 contre 10,5 % en 1979 en moyenne annuelle) alors que la masse salariale nette n'augmente que de 13,7 %, ce qui laisserait, en 1980, 0,6 % environ d'accroissement du pouvoir d'achat de la masse salariale nette.

Dernier point marquant : après la très forte progression d'exportation en 1979, l'année 1980 verra nos ventes progresser sensiblement moins vite du fait notamment d'une conjoncture internationale défavorable.

A l'évidence le compte 1981, bâti sur l'hypothèse d'une croissance économique très ralentie (2,3 % en volume) et d'une sensible décélération des prix de détail (un peu moins de 10 %), est rendu extrêmement fragile par deux inconnues de taille, nul ne pouvant prévoir comment évolueront les prix pétroliers, nul ne pouvant non plus exclure des mesures de relance aux Etats-Unis, en France, même en R.F.A., en raison d'échéances électorales importantes.

ALAIN VERNHOLES.

Evolution en volume en %	1978	1979	1980
• RESSOURCES DE LA NATION :			
1) Produit intérieur brut marchand	3,4	3,4	2,7
2) Importations	5,3	10,9	3,4
• EMPLOI DE CES RESSOURCES :			
1) Consommation des ménages	4,4	3,3	2,6
2) Investissement total	0,7	2,5	2,9
dont : Entreprises	2	2,4	4
3) Exportations	6,4	7,3	4,5

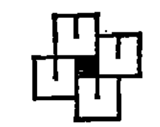

Messieurs les actionnaires sont informés que l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 13 juin 1980 ne pourra, vraisemblablement, pas délibérer valablement, faute de réunir le quorum prévu par la loi ; en conséquence, elle se tiendra sur deuxième convocation à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle convoquée pour le mercredi 25 juin 1980, à 16 h. 30, à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, à Paris (8e).

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL

L'assemblée générale ordinaire de la Société Financière d'Auteuil, filiale à 99 % de l'O.F.P. — Omnium Financier de Paris —, s'est réunie au siège social le 4 juin 1980 sous la présidence de M. J.C. Genton.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de 7 327 000 francs contre 6 007 000 francs au titre de l'exercice précédent. Elle a décidé la répartition d'un dividende net de 37,50 francs par action, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 18,75 francs, soit au total 56,25 francs, contre respectivement 36 francs et 18 francs, soit au total 54 francs pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 17 juin 1980 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit Chimique, contre remise du coupon n° 28.

UNIBAIL

Le conseil d'administration, réuni le 10 juin 1980, a examiné les comptes d'Unibail pour le premier trimestre.

Les recettes consolidées (H.T.) s'élèvent à 37,90 millions de francs, contre 29,47 millions de F en 1979. Après les provisions et amortissements réguliers du trimestre (6,63 millions de F), le résultat apparait pour 11,60 millions de F (contre 10,42 millions de F de résultats après 6,48 millions de F d'amortissements en 1979). Mais l'acquisition d'un immeuble en février conduit à pratiquer un amortissement supplémentaire de 3,02 millions de francs au titre des frais d'acquisition. Le résultat net de la période est ainsi ramené à 8,58 millions de F.

Cet immeuble de bureaux, situé à Paris (8e) et destiné à la location *simple, est actuellement en cours de* rénovation. Il représentera un investissement total d'environ 34 millions de francs.

Les contrats de crédit-bail conclus pendant le premier trimestre s'élèvent à 8,33 millions de F (36,06 millions de F pour le premier trimestre de l'année dernière). Mais les négociations en cours permettent d'espérer une production pour 1980 du même ordre de grandeur *que celle de l'an dernier*, c'est-à-dire 88 millions de F.

Il faut enfin rappeler que, au 31 décembre 1979, le capital a été porté, par conversion d'obligations émises en 1974, à 145 869 500 F, montant auquel s'est appliquée la distribution de 1979.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Attribution d'actions gratuites : deux actions nouvelles pour vingt-cinq actions anciennes

Au cours d'une réunion d'information, M. Lauré, président de la Société générale, a commenté les résultats du groupe en 1979.

Troisième banque française par le total de son bilan, la Société générale est la première par le montant de son bénéfice net déclaré consolidé : 628 millions de francs en 1979, hors intérêts minoritaires.

Sur la base du cours actuel de 245 F, et après correction de divers éléments exceptionnels, l'action Société générale capitalise moins de cinq fois le bénéfice net estimé consolidé du groupe en 1979, hors *intérêts minoritaires*.

Sous condition suspensive de la réalisation de la récente augmentation de capital en numéraire, le collège des actionnaires a décidé d'affecter à une augmentation du capital social par incorporation de réserves une somme de 84 652 600 F. Le capital sera ainsi porté à 1 142 810 600 F.

Les opérations matérielles d'attribution, réalisées sous la forme d'une distribution gratuite d'actions à raison de deux actions nouvelles gratuites, jouissance 1er janvier 1980, pour vingt-cinq actions anciennes, débuteront à une date qui sera communiquée ultérieurement.

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Les comptes consolidés pour l'année 1979 qui viennent d'être établis se comparent ainsi à ceux de 1978 :

	(en milliers de F) 1979	1978	Variations en %
Chiffre d'affaires hors taxes	1 117 600	935 300	+ 19
Amortissements	61 600	52 100	+ 18
Bénéfice d'exploitation	48 400	28 400	+ 70
Impôt sur les sociétés	23 800	16 100	+ 48
Bénéfice net	20 300	13 300	+ 53
Marge brute d'autofinancement	93 000	76 100	+ 22
Investissements	83 800	64 100	+ 31

L'ensemble des sociétés du groupe ont procédé à la réévaluation de leurs immobilisations dans le cadre des dispositions légales. Cette réévaluation, qui ne porte que sur les actifs existant au 31 décembre 1976, a été pratiquée avec prudence (les fonds de commerce notamment n'ont fait l'objet d'aucune revalorisation).

De ce fait, la situation nette consolidée au 31 décembre 1979 — qui, avant réévaluation s'établissait à 170,4 millions de francs (contre 145,7 millions de francs au 31 décembre 1978) — se trouve portée à 241,2 millions de francs, dont 12,4 millions de francs d'intérêts hors groupe.

Rappel des principales activités et sociétés du groupe Sellier-Leblanc :

- **1) Combustibles et chauffage :**
  - — Sellier-Leblanc Combustibles (charbons et fuels pour industries et foyers domestiques) ;
  - — ACOVA (radiateurs acier sur mesure, convecteurs électriques).
- **2) Matériaux routiers et activités connexes :**
  - — Carrières de la Meilleraie (carrières de matériaux durs destinés essentiellement à la construction et à l'entretien des routes et voies ferrées) ;
  - — Sellier-Leblanc Agrégats-Matériaux (négoce et fabrication de matériaux de viabilité) ;
  - — La Ligne Blanche (signalisation au sol des chaussées et voies *de circulation*).
- **3) Eaux minérales et boissons :**
  - — Volvic (eau minérale) ;
  - — Oasis (boisson aux fruits) ;
  - — Blossom Grove (orangeraie en Floride) ;
  - — Abel Bresson (sirops de fruits Bob, Citron Bress, vins de Corbières).
- **4) Conditionnement :**
  - — Alizol (conditionnement à façon aérosols, liquides, poudres et pâtes) ;
  - — Manelco (films complexes pour emballages).
- **5) *Immobilier et financier* :**
  - — Sellier-Leblanc, société mère ;
  - — Selfilia et filiales ;
  - — Regina-Bail (crédit-bail mobilier).

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Les actionnaires réunis en assemblées générales ordinaire et extraordinaire, le mardi 10 juin, sous la présidence de M. Ambroise Roux ont approuvé lescompt esdel'exer- ont approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le résultat net des opérations courantes de l'exercice s'établit à 171,8 millions de francs contre 151,9 millions de francs pour l'exercice 1978. L'essentiel de ce résultat est constitué par *les revenus du* portefeuille qui interviennent pour 162,8 millions de francs contre 154,2 millions de francs en 1979.

Compte tenu de 0,3 million de francs de plus-values nettes en capitaux, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 172 152 940 francs.

Il a été décidé, après affectation d'une somme de 751 304 francs aux réserves et essentiellement à la réserve spéciale de plus-values à long terme, de distribuer un dividende de 25 francs par *action (avoir* fiscal non compris), contre 22,60 F au titre de l'exercice précédent. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 12,50 francs, le revenu global par action s'établit, sur la base de ces propositions, à 37,50 francs contre 33,90 francs pour l'exercice 1978.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 30 juin 1980.

Les actionnaires ont, d'autre part, renouvelé les autorisations précédemment *données au conseil*, tant en matière d'émission d'emprunt obligataire qu'en matière d'augmentation de capital, qui viennent prochainement à expiration.

Pour tenir compte de l'érosion monétaire, les limites précédemment fixées ont été portées à 600 millions de francs pour les émissions d'emprunts obligataires et à 1 800 millions de francs en ce qui concerne le montant maximum du capital social résultant d'éventuelles incorporations de réserves ou souscriptions en numéraires, étant précisé que les opérations de cette seconde catégorie ne sauraient excéder le montant nominal de 300 millions de francs.

Dans son allocution, le président Ambroise Roux a notamment donné un certain nombre de précisions sur les comptes consolidés de l'exercice 1979. Les résultats passent finalement de 431 millions de francs à 467 millions de francs, dont 317 millions de francs pour la part Groupe en augmentation de 20 %. Le résultat part Groupe s'élève à 61,54 francs par action détenue en dehors du groupe. La situation nette part Groupe au 31 décembre 1979 s'élève, après affectation du résultat de l'exercice, à 697 francs par action.

A l'appui de ses propos sur les autres manifestations du dynamisme du groupe dans la plupart de ses secteurs d'activité, le président Ambroise Roux a évoqué un certain nombre de réalisations et de perspectives particulièrement significatives.

Dans le secteur des économies d'énergie et des énergies nouvelles, le volume des dépenses d'investissements et de recherches est évalué à 1 milliard de francs d'ici à 1983, le chiffre d'affaires escompté étant de 2,5 milliards en 1985.

Dans le secteur de la bureautique et de la télématique, en développement de plus de 30 % par an, c'est un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards qui est escompté dès 1983. *Il* suppose d'ici-là la mise en œuvre d'un programme de 3 milliards de francs d'investissements et d'acquisitions. Parmi les opérations s'inscrivant dans ce programme figurent la prise de contrôle de Locatel en France, conjointement avec une autre affaire de la place, ainsi que la reprise des activités bureautiques de Roneo-Vickers, en cours de négociation.

Dans le secteur de l'entreprise, l'intégration en cours de Sainrapt et Brice va conduire à la réalisation d'un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs et même de 11 milliards de francs s'il est tenu compte de l'entreprise électrique.

Dans le secteur des télécommunications, le nombre de lignes *commandées ou en service dans le* système de commutation électronique temporelle dont le groupe C.G.E. s'est fait le champion, est passé en un an de 2 à 5 millions.

Sur la seule année 1979, les dépenses d'investissements et de participation ont avoisiné 1 700 millions de francs, y compris Alsthom-Atlantique. Elles ont été financées et au-delà par le cash-flow disponible après distribution et par les cessions d'actifs.

En ce qui concerne l'exercice en cours, le président Ambroise Roux a indiqué qu'il attendait un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs contre 35 milliards de francs en 1979; ce développement marqué s'inscrit dans un plan de cinq ans très volontariste qui prévoit un quasi-doublement du chiffre d'affaires de 1979 à 1983, avec à cette date un taux d'activité à l'étranger de 40 %.

Toujours pour l'exercice 1980, les résultats consolidés du groupe devraient, sauf imprévu, franchir le seuil de 500 millions de francs. Quant aux résultats propres de la holding, ils devraient être un peu inférieurs à 200 millions de francs contre 172 millions de francs pour l'exercice précédent, ce qui permettra sans difficulté de maintenir le dividende par action à son niveau de 1979, alors qu'il s'appliquera à un capital augmenté de 12,5 % du fait de la distribution, récemment décidée, d'actions gratuites, à raison d'une action nouvelle pour huit anciennes.

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS ET DE L'INDONÉSIE

Une très importante délégation indonésienne de plus de cent quinze personnes, conduite par le Dr. Sumarlin, ministre d'Etat, vice-président de la Commission au Plan Indonésienne (BAPPENAS), a séjourné à Paris du 31 mai au 4 juin 1980.

Composée de très hauts fonctionnaires, parmi lesquels on comptait les directeurs généraux de tous les ministères techniques indonésiens, et d'une centaine d'industriels et de commerçants indonésiens représentant les principales entreprises indonésiennes, cette délégation fut accueillie par M. Gérard Llewellyn, directeur général de la Banque nationale de Paris, dans le cadre d'un colloque de deux jours auquel avaient été conviées les sociétés françaises à vocation internationale. M. Monory, ministre de l'économie, a, par sa présence, renforcé l'importance de cette réunion.

Au cours de ce colloque près de trois cents représentants de sociétés françaises purent écouter les représentants qualifiés de l'administration, du commerce et de l'industrie indonésiens et avoir avec ceux-ci des entretiens privés du plus grand intérêt. En outre, dans le cadre de sept commissions de travail, les participants français purent confronter leurs points de vue, sur une base professionnelle, avec leurs homologues indonésiens. Ils purent également étudier la possibilité de s'unir à des entreprises indonésiennes pour réaliser en Indonésie des créations originales et tirer avantage des facilités offertes par ce pays, producteur de nombreuses matières premières (dont près de 100 millions de tonnes de pétrole par an).

En accueillant cette délégation officielle indonésienne et en lui permettant de rencontrer des entreprises françaises, la B.N.P. poursuit sa politique d'aide à la promotion des échanges internationaux.

Il reste à souhaiter que les entreprises françaises réussissent à tirer avantage de l'esprit d'initiative et d'ouverture manifesté par les autorités et les entreprises indonésiennes au cours de ce voyage et, pour cela, elles trouveront le meilleur appui auprès de la B.N.P.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

GROUPE CGE

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT AMBROISE ROUX A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 1980

Mesdames, Messieurs,

L'année 1979 s'est finalement révélée meilleure que nous ne l'avions un moment envisagé. La baisse des résultats d'Alsthom-Atlantique liée aux conséquences de la grève de Belfort nous avait en effet laissé craindre que nos résultats consolidés soient quelque peu inférieurs à ceux de 1978. Finalement la qualité des performances de l'ensemble de nos filiales a eu au contraire pour conséquence de porter ces résultats de 431 millions en 1978 à 467 millions en 1979. Mieux encore, la part Groupe s'accroît de 20 % passant de 264 millions à 317 millions.

Mais ce n'est pas seulement à ce niveau que le dynamisme du Groupe s'est manifesté au cours de l'année écoulée. D'importantes modifications de structure et des percées commerciales nouvelles ont en effet été enregistrées dans la plupart de nos secteurs d'activité au cours des dix-huit derniers mois.

Je m'attarderai d'abord sur deux d'entre eux qui sont essentiels pour l'avenir du Groupe : le secteur des économies d'énergie et des énergies nouvelles, celui de la *bureautique* et de la télématique.

Le premier dans lequel nos travaux ont été lancés depuis 1973 voit son existence justifiée un peu plus chaque jour par les hausses répétées du prix de l'énergie. Ainsi que l'a indiqué récemment le Premier ministre, c'est probablement le secteur nouveau appelé à avoir les développements les plus considérables dans les années à venir. La CGE qui est la seule à avoir pratiqué une approche globale des problèmes à travers l'ensemble de ses filiales, coordonnées par la Société Novelerg, a vu son action renforcée par l'entrée d'Alsthom-Atlantique dans cette dernière société. *Mais* plus encore la décision récente du gouvernement de retenir le plan photovoltaïque présenté par notre groupe est une reconnaissance significative de la qualité de nos positions dans ce secteur.

Nos avons donc décidé d'accroître encore notre effort dans ce domaine portant le volume des dépenses d'investissements et de recherches à y effectuer jusqu'en 1983 à 1 milliard de francs, le chiffre d'affaires escomptable pour l'année 1985 étant de l'ordre de 2,5 milliards de francs.

Bureaucratique et télématique occupent d'ores et déjà une place notable dans nos activités : 3,5 milliards de francs en 1979 avec un accroissement supérieur à 30 % par an au cours des cinq dernières années. Nous avions évoqué à notre dernière assemblée générale la reprise de la société américaine Friden (machines à affranchir et balances électroniques) et de trois sociétés de service informatique (Natel en France, Seresco en Espagne et Interdata Benelux en Belgique).

L'année en cours est marquée par de nouveaux développements. En premier lieu la prise de contrôle conjointement avec Thomson-CSF de la société Locatel, affaire de location de téléviseurs disposant de mille points de vente en métropole. L'intérêt de cette opération réside dans les perspectives d'utilisation de ce réseau pour la distribution de produits de télématique destinés au grand public.

Par ailleurs vient d'intervenir un important accord avec Vickers portant sur la prise de contrôle des activités bureautiques de cette société et notamment du réseau international de Ronéo qui, avec quatre mille agents, dessert quatre-vingts pays. Cette opération considérable, dont les modalités sont en cours de négociation, représentera un investissement de l'ordre de 30 millions de £ et donnera une véritable dimension mondiale à notre groupe dans ce secteur appelé à une croissance des plus rapides.

Les objectifs que nous nous sommes assignés dans ce domaine de la télématique et de la bureautique sont extrêmement ambitieux. Nous visons, en effet, un chiffre d'affaires de l'ordre de 12 milliards de francs en 1983, supposant la mise en œuvre d'un programme d'investissements et d'acquisitions dépassant 3 milliards de francs et qui nous assurerait, en fin de période, une position mondiale significative.

Ces développements essentiels ne doivent pas nous faire négliger les événements importants survenus dans les secteurs des télécommunications et de l'entreprise.

Il y a un an je vous annonçais que notre système de commutation électronique temporelle venait de recevoir la commande de sa deux millionième ligne. C'est aujourd'hui de 5 millions de lignes dont il s'agit, dont 1,2 million est en service et 3,8 millions sont en commande. Certains succès internationaux très important, et notamment ceux récemment remportés en Irlande et en Afrique du Sud devant une concurrence internationale très sévère, ont encore renforcé la position mondiale de notre système.

Je n'aurais garde d'oublier les fibres optiques, révolution technique qui se produit actuellement dans le secteur des transmissions et qui est d'une importance analogue à ce que fut, il y a une dizaine d'années, la commutation électronique temporelle. Notre Compagnie a reçu, en 1979 et dans les premiers mois de 1980, tant en France qu'aux Etats-Unis, dans le domaine terrestre et dans celui des sous-marins, de l'administration militaire comme de celle des télécommunications, un ensemble de commandes qui confirme sa position dans ce secteur.

Dans le secteur de l'entreprise, une importante modification de structure est en cours qui conduira, à la fin de ce mois, à la prise de contrôle de Sainrapt et Brice, affaire en bonne situation financière, remarquablement gérée, qui réalise 2 milliards de chiffre d'affaires, dont les deux tiers à l'étranger. A partir du 1er juillet notre Groupe d'affaires d'entreprises représentera 35 000 personnes, un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, et sera le premier en France et l'un des trois premiers d'Europe. Si l'on se rappelle que notre affaire d'entreprise électrique, la CGEE-Alsthom, est, avec 4 milliards de chiffre d'affaires, la première affaire européenne de sa spécialité, on mesure à cette occasion le rôle essentiel qui est aujourd'hui celui de la CGE dans les domaines conjoints et très moteurs pour le reste du Groupe que sont l'entreprise et l'entreprise électrique.

Cette énumération, forcément brève, laisse de côté toute une série d'autres événements comme la prise de contrôle des Tréfileries Laminoirs de Lens par les Câbles de Lyon, celle de la majorité de l'activité commutation de l'A.O.I.P. par CIT-Alcatel, les développements récents de la SAFT aux Etats-Unis avec la prise de contrôle de la Société SCORE, spécialisée dans les piles thermiques et l'extension de nos réseaux de distribution de matériel électrique, tant en France qu'à l'étranger, à travers la reprise de quatre grossistes français et d'un important grossiste espagnol.

J'ajouterai, pour conclure ce chapitre, que la participation financière prise il y a un an dans la Générale Occidentale nous a donné les plus grandes satisfactions. Cette affaire, dont l'activité, les résultats, les dividendes se développent à un rythme élevé, est en effet devenue aujourd'hui la troisième affaire mondiale de distribution alimentaire.

La réalisation d'un tel programme suppose évidemment un effort élevé d'invstissements et de prises de participation.

Alsthom-Atlantique inclus, il aura été, en 1979, de près de 1 700 millions de francs financé et, au-delà, par le cash-flow et les cessions d'actifs.

Mais, dès 1980, il aura été générateur d'une importante progession de chiffre d'affaires. Celui-ci est en effet actuellement prévu, avec toutes les réserves d'usage comme devant être voisin de 44 milliards de francs contre 35 milliards en 1979. Croissance interne et croissance *externe seront à peu près à égalité responsables de cette augmentation.*

Nos effectifs devraient être en accroissement sensible, passant de 150 000 personnes à 172 000 personnes. Nous aurons, fin 1980, plus de 30 000 salariés *hors de France* alors que nous n'en avions que 6 500 en 1975.

Ce développement, très marqué en 1980, s'inscrit dans le plan de cinq ans de la compagnie qui couvre la période 1979-1983. Très volontariste, ce document, dont j'ai analysé récemment les dispositions essentielles devant les analystes financiers, doit être considéré comme ambitieux et partiellement aléatoire. Il prévoit notamment un quasi-*doublement du chiffre d'affaires du* groupe de *1979* à 1983, nos activités réalisées à l'étranger atteignant environ 40 % du total en fin de plan.

La période que nous traversons actuellement n'est pas facile. Une situation économique nationale et internationale fluctuante et difficile à appréhender, une crise de l'énergie sans cesse aggravée, une situation internationale *tendue aux répercussions* imprévisibles, rien dans tout cela ne rappelle l'âge d'or de l'économie mondiale que nous connûmes de 1960 à 1970. Les quelques perspectives que je viens d'esquisser devant vous, et que l'année 1980 semble jusqu'à présent confirmer, vous montreront, je l'espère, *que votre compagnie* n'est ni moins active ni moins dynamique aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans le passé.

*
* *

Mais vos préoccupations plus immédiates vont bien entendu aux résultats escomptés pour 1980.

Sauf *imprévus* — et ceux-ci peuvent venir autant du nombre de sociétés dont nous prenons actuellement le contrôle que du caractère fluctuant de la conjoncture, — nos résultats consolidés devraient marquer une nouvelle et sensible progression leur faisant franchir le seuil de 500 millions de francs.

Quant à la Compagnie elle-même, dont les résultats sont plus aisés à prévoir, ceux-ci devraient être sur l'exercice un peu inférieurs à 200 millions contre 172 millions en 1979.

Ces perspectives positives me permettent d'affirmer que notre dividende pourra sans difficulté être maintenu par action à son niveau de 1979, alors qu'il s'appliquera à un capital augmenté de 12,5 % par la distribution d'actions gratuites de une pour huit à laquelle il va être procédé dans le cadre de la décision récemment prise par votre conseil.

Je souhaiterais, pour conclure, que la Bourse, qui a toujours considéré la CGE comme une valeur de portefeuille très sûre, apprécie également à son juste niveau son caractère de valeur de croissance, fortement établie sur des techniques de pointe porteuses d'avenir, et comble donc progressivement l'écart existant entre notre cours de bourse et la valeur liquidative de notre action qui s'élève aujourd'hui à 650 francs.

LES MARCHÉS F

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 12 JUIN

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 JUIN

Du fromage et des biscuits

Les boursiers sont restés jeudi sur leur faim... Leur appétit de fromage et de biscuits n'a pu être assouvi... En effet, après son introduction, la veille, au marché comptant au cours de 600 F, Bongrain, titre de l'agro-alimentaire spécialisé dans la production de fromages, a été l'objet d'une nouvelle vague d'achats : près de 200 000 titres ont été recherchés, soit environ la moitié du capital mis hier à la disposition du public...

D'autre part, la Générale Biscuit, valeur également de l'agro-alimentaire traitée au comptant, lançait aujourd'hui une offre publique de vente. Elle mettait ainsi à la disposition du public 158 000 titres, au cours unique de 375 F. Dans ce cas également, la demande a été très importante, déclaraient les spécialistes.

Le reste du marché a été d'autre part bien disposé, en sympathie sans doute avec Wall Street où, mercredi, l'indice des valeurs industrielles a gagné plus de huit points après la nouvelle détente des taux d'intérêt (12 % pour plusieurs banques américaines).

Après la pause observée la veille, les Chargeurs Réunis ont repris leur marche en avant en gagnant 6 %. Bonnes dispositions également des Grands Travaux de Marseille, de Creusot-Loire, Thomson-Brandt et Veuve Cliquot (+ 4 %). L'Auxiliaire d'Entreprise et Routière Colas ont terminé la séance en hausse de 3 %.

Peu de baisses en revanche ont été enregistrées. Cételem a cédé 4,8 %, Scoa 4 %, Roussel-Uclaf, Nord-Est et Arjomari 2 %.

Au compartiment des valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, effritement de quelques mines d'or.

La parité de l'or a cédé plus de 7 dollars en cotant 590,20 dollars.

Le lingot d'un kilo a reculé de 1 015 F à 77 990 F dans un marché de 11,7 millions de francs.

Enfin le napoléon a perdu 1 F à 681 F.

LONDRES

Le marché marque plus ou moins le pas après son avance des derniers jour. Les industrielles reperdent les maigres gains acquis à l'ouverture. *Irrégularité des pétroles. Léger repli* des mines d'or. Seuls, les fonds d'État sont bien orientés.

Or (ouverture) (dollars) 588 75 contre 596 ..

VALEURS	CLOTURE 10/6	COURS 12/6
Beecham	135 ..	137 ...
British Petroleum	372 ...	372 ...
Courtaulds	67 ...	67 ...
*De Beers	9 53	9 58
Imperial Chemical	368 ..	372 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	393 ..	408 ...
Shell	404 ...	4 4 ...
Vickers	126 ...	128 ...
War Loan 3 1/2 %	32 ...	32 ...
*West Driefontein	35 1/4	35 1/2
*Western Holdings	64 3/4	65 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BONGRAIN. — Les actions du groupe fromager ont été introduites le 11 juin à la Bourse de Paris sur le marché du comptant. Prévue le 3 juin, cette opération avait dû être différée en raison de la trop grande abondance des demandes. Quatre cent mille deux cents actions (25 % du capital) ont été mises à la disposition du marché au prix d'offre minimum de 480 F. Un cours de 600 F a été inscrit. Entre 600 F et 675 F, les ordres ont été servis à hauteur de 15 %, et entre 680 F et 745 F à 25 %. Tous les ordres passés à 750 F et au-dessus ont été éliminés.

CLUB MEDITERRANEE. — Les actions de la société seront introduites le 12 juin à la Bourse de Bruxelles et le 18 à celle de Luxembourg.

ROUSSEL-UCLAF. — Le groupe *pharmaceutique (57,94% de Hœchst)* compte porter son chiffre d'affaires consolidé (4,5 milliards de francs pour 1979) à 7 milliards en 1982 *grâce au développement des activités* nouvelles.

A.G.F. INTERFONDS. — Ouverture au public, le 16 juin, de cette nouvelle Sicav.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/6	12/6
1 dollar (en yens)	217 70	218 20

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 12/6 ... 12 3/8 %

NEW-YORK

Nouvelle avance

Amorcé vingt-quatre heures plus tôt, le mouvement de hausse s'est *poursuivi et même accéléré mercredi* à Wall Street et à l'issue d'une séance active, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 8,71 points à 872,70.

Les échanges ont porté sur 43,80 millions de titres contre 42,03 millions la veille.

L'incapacité des pays producteurs de pétrole de trouver un terrain d'entente pour unifier leurs prix a produit une excellente impression sur les opérateurs, qui ont surtout retenu de ces discussions la possibilité pour les États-Unis de se procurer du brut au meilleur coût. Tous ceux qui hésitaient à reprendre leurs placements en actions, auxquels ils étaient pourtant incités avec la baisse des taux d'intérêt, ont repris leurs achats, y compris les investisseurs institutionnels en possession d'abondantes liquidités, qui ont voulu profiter de l'occasion offerte par le niveau souvent très bas des cours.

Sur 1 925 valeurs traitées, 976 ont monté, 557 ont baissé et 392 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 10/6	COURS 11/6
Alcoa	60 1/2	61 3/4
A.T.T.	53 5/8	54 1/8
Boeing	35 ..	36 7/8
Chase Manhattan Bank	44 3/8	45 7/8
Du Pont de Nemours	40 1/8	41 ...
Eastman Kodak	55 1/8	55 1/2
Exxon	67 1/4	69 ...
Ford	24 1/8	24 1/8
General Electric	50 1/8	50 1/4
General Foods	29 3/8	30 ...
General Motors	45 ...	45 7/8
Goodyear	12 3/4	12 7/8
I.B.M.	57 3/8	58 ...
I.T.T.	27 1/2	27 3/4
Kennecott	29 ...	28 7/8
Mobil Oil	77 3/8	80 1/2
Pfizer	44 ...	44 ...
Schlumberger	117 ...	118 1/4
Texaco	37 1/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	16 3/8	16 3/8
Union Carbide	42 3/4	42 3/4
U.S. Steel	18 1/2	18 3/8
Westinghouse	22 5/8	23 1/4
Xerox	57 1/4	57 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	10 juin	11 juin
Valeurs françaises	107,5	107,5
Valeurs étrangères	105,5	105,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,9	109,6

BOURSE DE PARIS - 12 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]					

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 118	4 111	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	233 150	233	226 ...	238 ..
Belgique (100 F)	14 532	14 553	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 430	212 380	206	217 .
Danemark (100 krd)	75 000	74 330	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 820	84 850	82 500	87 600
Grande-Bretagne (£ 1)	9 602	9 614	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 935	4 935	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	253 100	252 250	246 ...	258
Suède (100 krs)	98 770	98 520	96 ..	101 500
Autriche (100 sch.)	32 725	32 600	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 874	5 864	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 445	8 435	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 577	3 582	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 893	1 892	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre)	79100 .	78990 ..
Or fin (en lingot)	79005 ..	77990 ..
Pièce française (20 fr.)	682 ..	681 ..
Pièce française (10 fr.)	390 10	395 ..
Pièce suisse (20 fr.)	554 90	546
Pièce latine (20 fr.)	520 10	515 50
Souverain	732 .	730 ..
Pièce de 20 dollars	2795 ..	2794 ..
Pièce de 10 dollars	1350 .	1311 .
Pièce de 5 dollars	..	830 ..
Pièce de 50 pesos	3285 ..	3200 ..
Pièce de 10 florins	536 ..	500 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. APRÈS LA VISITE DU PAPE : « Où sont les progrès de l'amour ? », par Jacques Madaule ; « La leçon », par Philippe de Saint-Robert ; « Un merveilleux pasteur, un théologien discutable », par André Dumas ; « L'union sacrée n'est pas l'Evangile », par Jean Cardonnel.

ÉTRANGER

3-4. ASIE
— LA SITUATION EN AFGHANISTAN : la loi martiale aurait été décrétée à Kandahar et à Herat.
— CHINE : la nouvelle politique de Pékin au Tibet tiendra davantage compte des « caractéristiques nationales » du territoire.
4. AMÉRIQUES
5. PROCHE-ORIENT
— Reçu par M. Giscard d'Estaing, M. Hammadi, ministre irakien des affaires étrangères, juge « encourageante » l'évolution de la politique européenne au Proche-Orient.
7. AFRIQUE
— MAURITANIE : la politique de « redressement et d'austérité » commence à porter ses fruits.
8. EUROPE
8-9. DIPLOMATIE
— DEUX POINTS DE VUE SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE : « Des lendemains qui déchantent », par Christian de La Malène ; « Le mauvais prétexte », par Claude Estier.

POLITIQUE

10-11. A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : le projet « sécurité et liberté » ; le débat sur les DOM-TOM.
14. AU SÉNAT

SOCIÉTÉ

15. Contrefaçons en bijouterie.
16. JUSTICE
— SCIENCES : le CNES sélectionne deux pilotes de chasse pour la mission spatiale franco-soviétique de 1982.
17. ÉDUCATION : nouveau conflit à l'Institut national de recherche pédagogique.
— RELIGION : selon un sondage, plus de deux millions de Français se réclament du protestantisme.

LE MONDE DES LIVRES

19. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : Guégan et Pividal.
21. POÉSIE : Ferré la passion.
22-23. LETTRES ÉTRANGÈRES : le regard impitoyable d'Enquist ; Elias Canetti, l'irréductible.
24-25. HISTOIRE. — Juin 40 : de la France occupée à la France libre.
27. VOYAGES : la Chine intérieure de Ségalen.
28. SOCIÉTÉ : la complainte du pauvre Gilbert.

ÉQUIPEMENT

30. Double exigence pour préparer l'Ile-de-France à l'an 2000 : économiser l'espace et les équipements.
31. ENVIRONNEMENT : le conseil d'information sur l'énergie nucléaire critique les conclusions de l'étude écologique sur le site de Plogoff.

CULTURE

32. CINÉMA : *Téléphone public ; Guyana.*
33. THÉATRE : le Journal de Nijinski.

ÉCONOMIE

39. AFFAIRES
— ÉNERGIE : l'Arabie Saoudite va maintenir un haut niveau de production de pétrole.
— AGRICULTURE
40. ÉTRANGER
40-41. SOCIAL

RADIO-TELEVISION (35)
Annonces classées (36 à 38) : Carnet (31) : *Journal officiel* (18) : Météorologie (18) : Mots croisés (18) ; Loterie nationale, Loto, Arlequin (18) ; Programmes spectacles (33 et 34) ; Bourse (43).

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1980 a été tiré à 536 895 exemplaires.

PRÉVUE POUR LE 30 JUILLET

L'indépendance des Nouvelles-Hébrides pourrait être retardée

Les commissaires-résident de France et de Grande-Bretagne aux Nouvelles-Hébrides, MM. Jean-Jacques Robert et Andrew Stuart, ont mis au point, jeudi 12 juin, un texte leur donnant les moyens de proclamer l'état d'urgence dans le condominium après la mort du député modéré Alexis Yolou, survenue le 11 juin au cours des affrontements d'Isangel, dans l'île de Tanna.

La situation de crise pourrait conduire la France et la Grande-Bretagne à retarder l'indépendance de l'archipel, prévue pour le 30 juillet. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre lord Carrington mercredi à la Chambre des communes.

De son côté, M. Peter Blaker, ministre d'Etat chargé de la coopération, a annoncé l'envoi dans l'archipel d'une compagnie (deux cent cinquante hommes) du 42e commando des « Royal Marines ». M. Blaker a précisé que les soldats britanniques, qui pourraient arriver à Port-Vila samedi, coopéreraient avec les gendarmes mobiles français et seraient placés sous l'autorité conjointe des commissaires-résidents français et britannique.

***Les cinquante-cinq gendarmes qui* avaient été dépêchés aux Nouvelles-Hébrides mercredi sont toutefois rentrés à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) ; jeudi la situation était calme dans la capitale du condominium. En retirant rapidement ces gendarmes, le gouvernement français a voulu préserver le caractère ponctuel et dissuasif de l'opération et montrer qu'il continue de croire que la seule issue raisonnable réside *dans la négociation et la* conclusion d'un compromis entre les anglophones, les francophones et les sécessionnistes de l'île d'Espiritu-Santo.**

Le porte-parole du gouvernement britannique a fait savoir jeudi que le retrait des gendarmes français ne modifiera pas la décision de la Grande-Bretagne d'envoyer des « Royal Marines ».

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — Le règlement conjoint relatif à l'état d'urgence, qui serait mis en œuvre en cas de nouveaux incidents, donne aux deux commissaires la possibilité de recourir à douze mesures exceptionnelles en cas d'actes menaçant *« les institutions ou l'intégrité du territoire »*. En *vertu de ce texte, les deux* puissances tutélaires pourraient ordonner des gardes à vue de dix jours, la limitation des déplacements de certains citoyens, l'interdiction de la vente, de l'achat ou du port des armes à feu, etc.

En revanche, M. Robert s'est opposé à une demande britannique visant à accorder une immunité totale pour tous les actes commis par les autorités ou leurs représentants en vertu de l'état d'urgence avant et après la proclamation de celui-ci. Le commissaire français a fait observer à son homologue britannique qu'une telle proposition était absolument inacceptable dans la mesure où elle signifierait l'absolution *a priori* pour tous les excès éventuels. Une telle décision permettrait par exemple de *« couvrir »* les auteurs des incidents de l'île de Tanna.

L'autopsie du corps d'Alexis Yolou effectuée mercredi soir à Port-Vila par deux chirurgiens, un français et un britannique établit que le leader modéré a été victime de quatre blessures.

Le bilan de la fusillade d'Isengel, à Tanna, était jeudi matin de quinze blessés par balles appartenant tous aux partis modérés. Parmi ceux-ci, dix ont été atteints dans le dos, dont trois grièvement, et quatre blessés par des jets de grenades lacrymogènes à tir tendu. Dix personnes auraient également disparu. On n'a constaté aucun blessé parmi les policiers et les miliciens locaux, membres du parti anglophone majoritaire, le VAP.

Alors que l'enquête de police se poursuit, sur les lieux de la fusillade, les circonstances de la mort du jeune membre de l'Assemblée représentative provoquent une polémique entre la majorité et l'opposition.

Faisant état de témoignages recueillis auprès des blessés, les trois principaux leaders modérés francophones, représentant le groupe indépendant d'opposition (MM. Gérard Leymang, ancien premier ministre ; Vincent Boulékone et Maxime Carlot), affirment qu'Alexis Yolou et ses partisans sont tombés dans un guet-apens tendu par la police néo-hébridaise et les miliciens du Vanuaaku Paty (VAP), avec la complicité des autorités britanniques. Venus de nuit à Isangel pour délivrer plusieurs chefs coutumiers arrêtés arbitrairement par la milice locale du VAP, quelques jours auparavant, les modérés auraient été attendus et surveillés par les policiers et une centaine de miliciens armés d'arcs, de carabines et de fusils de chasse.

Constatant la présence de ceux-ci, Alexis Yolou et les deux autres leaders modérés de Tanna, MM. Charley Nako et Isaac Wan, auraient alors voulu négocier la libération des prisonniers avec le ministre des affaires sociales du gouvernement hébridais, M. Willie Korisa, qui les attendait sur place. Au cours de cet échange de vues, les modérés étaient assis sur le terrain de l'ancienne délégation britannique à la lumière de phares de voitures. C'est au moment où Alexis Yolou a demandé à ses partisans de se déplacer jusqu'au terrain tout proche de l'ancienne délégation française pour y attendre la fin des négociations qu'il aurait été saisi par un bras par deux policiers, tandis que les miliciens ouvraient le feu sur ses amis. Le corps du député a été retrouvé, quelques instants plus tard, derrière une haie d'hibiscus.

De source britannique, on indique que les policiers ont fait usage de grenades lacrymogènes parce que certains partisans d'Alexis Yolou, ne voulant plus patienter, auraient tenté de forcer *les portes de la prison.* D'autres policiers auraient ensuite riposté au tir déclenché par les modérés. Ceux-ci seraient arrivés à Isangel avec plusieurs bâtons de dynamite et des détonateurs.

Dans un message diffusé mercredi soir par la radio gouvernementale, le premier ministre néo-hébridais, M. Walter Lini, a *estimé, pour sa part, que « cet événement tragique n'aurait sans doute jamais eu lieu si les gouvernements métropolitains avaient pris des mesures fermes à Santo et à Tanna »*. M. Lini a déclaré ensuite à la presse qu'il condamnait la fusillade d'Isangel et que les responsables de celle-ci seraient traduits en justice, *« quelle que soit leur appartenance politique »*.

Pour le commissaire-résident français, M. Robert, il ne fait *« aucun doute qu'Alexis Yolou a été victime d'un assassinat »*.

Poussés par de nombreux militants à se livrer à de violentes représailles contre les membres du parti anglophone majoritaire et contre la résidence britannique, les leaders modérés de Port-Vila se montraient divisés jeudi matin sur l'opportunité d'organiser en fin de journée dans les rues de la capitale une manifestation de protestations. En revanche, c'est à l'unanimité qu'ils estiment que les affrontements de Tanna et l'éventualité du recours à l'état d'urgence *illustrent l'incapacité de la* majorité anglophone à gouverner l'archipel à un mois et demi de la date officiellement retenue pour la proclamation de son indépendance.

Le maintien de l'ordre aux Nouvelles-Hébrides suscite, d'autre part, des divergences entre les deux puissances de tutelle. Le *commissaire-résident français* a informé jeudi après-midi le premier ministre néo-hébridais que, sauf nouveaux incidents, les cinquante-cinq gendarmes mobiles arrivés la veille au soir de Nouméa regagneraient la Nouvelle-Calédonie en fin de journée, alors qu'au même moment on annonçait l'arrivée prochaine de parachutistes britanniques.

Sept personnes blessées par l'explosion d'une bombe à Orly

L'attentat est revendiqué par « Action directe »

L'explosion d'une bombe d'assez forte puissance, placée dans l'un des casiers de consigne automatique du hall donnant accès, au premier étage, aux salles d'embarquement de l'aéroport d'Orly-Ouest, a blessé, le jeudi 12 juin, vers 0 h. 50, sept des huit membres d'une équipe de nettoyage composée de sept femmes et d'un homme, tous d'origine portugaise ou maghrébine. Cinq des femmes, blessées par des éclats de métal, dont l'une, Mme Maria-Candida Fernandez, l'est grièvement, ont été admises à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil. Une autre blessée grave, Mme Thérésa Da Silva, est soignée à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. De source médicale, on indique que tous les blessés sont hors de danger.

L'explosion a provoqué, d'autre part, d'importants dégâts — notamment *au niveau des plafonds* — déjà estimés à environ 1 million de francs. La direction de l'aéroport a toutefois fait savoir que tous les services aéroportuaires fonctionnent normalement, et que le trafic ne subira aucun retard.

Tôt dans la matinée du 12 juin, un correspondant anonyme a indiqué, par téléphone, à l'agence France-Presse, que cet attentat était l'œuvre de l'organisation Action directe 27-28 mars (1), avant de préciser que *« l'engin explosif, placé dans une valise, était constitué d'une charge de 2 kilos de plastic, reliés à un réveille-matin »*.

(1) Depuis le mois de mai 1979, ce groupe a revendiqué une quinzaine d'attentats et de mitraillages de façades d'immeubles. Les 27 et 28 mars, une trentaine de personnes avaient été arrêtées, dans la région parisienne et dans le Midi. La police avait alors estimé avoir démantelé le réseau « Action directe » (*le Monde* du 30 mars).

M. LE THEULE : indignation.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a publié jeudi matin le communiqué suivant :

« Un attentat imbécile et scandaleux a détruit cette nuit des locaux à Orly et provoqué des blessures graves à des employés qui y travaillaient.

» La semaine passée, des caténaires étaient plastiqués près de Moutauban et s'abattaient sur le rapide Bordeaux-Vintimille.

» De tels attentats contre des installations publiques, construites à l'intention des usagers, sont inadmissibles. Aucune justification ne peut être donnée, aucune explication ne peut être acceptée, leur lâcheté entraîne chez des victimes innocentes des conséquences douloureuses.

» Je les condamne avec indignation tout en formant des vœux pour le rétablissement rapide des sept blessés, et j'espère aussi que les coupables seront bientôt arrêtés et déférés à la justice. »

● *Le Grand Prix littéraire des lectrices de* Elle *1980* a été attribué à Marie-Thérèse Humbert pour *A l'autre bout de moi* (Ed. Stock), dans la catégorie romans, et à l'auteur américain Barbara W. Tuchman pour *Un lointain miroir : le quatorzième siècle de calamités* (Fayard) dans la catégorie documents.

La grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T.

- Très importantes coupures de courant
- Importantes perturbations dans l'industrie, le métro mais faibles répercussions à la S.N.C.F.

Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. ont généralement appliqué avec une grande rigueur les consignes de grève lancées, le 12 juin, pour s'opposer à toute atteinte au droit de grève. Les autres syndicats protestent également, sans toutefois recourir aux coupures de courant.

La direction de l'E.D.F. estime que ce jeudi, vers 8 heures, il manquait environ 50 % de la puissance habituellement fournie aux usagers. Jamais, depuis dix ans, les coupures n'avaient été aussi importantes.

Des délestages avaient déjà été *opérés, mercredi 11, à partir* de 21 h. 45 jusqu'à 2 h. 40. Ils ont repris, le 12, dès 6 heures du matin. Le fonctionnement du métro parisien et du R.E.R. a été totalement paralysé quelques minutes à 7 h. 40. Il a repris ensuite à 50 %, les trains roulant à vitesse réduite. A 9 h. 40, le rythme était redevenu normal, de nouvelles *perturbations étaient prévues en fin* d'après-midi.

A la S.N.C.F., les répercussions n'ont pas été importantes jeudi matin, si ce n'est sur le réseau Montauban-Toulouse et en banlieue parisienne sur certaines lignes de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Montparnasse, où l'insuffisance d'alimentation des circuits « signaux » et a gêné le trafic sans le paralyser.

Selon le patronat de la métallurgie, *« de très larges perturbations »* étaient ressenties dans ce secteur industriel, notamment dans l'ouest de la France. »

L'interruption prématurée des émissions télévisées a empêché, sur FR 3, la diffusion d'une déclaration de M. Giraud, ministre de l'industrie, qui s'apprêtait à condamner la grève au nom du gouvernement. Les électriciens, a dit la C.G.T., ont voulu ainsi répliquer au refus de les laisser exposer, sur les ondes, les motifs de leur arrêt de travail.

M. Giraud, questionné, jeudi, sur les propositions syndicales relatives à des négociations techniques sur les règles de sécurité dans les centrales nucléaires, a répondu : *« Je préfère négocier avec les parlementaires. C'est mon droit le plus strict. »*

De nouvelles perturbations importantes devaient se produire, jeudi après-midi, les grévistes ayant annoncé un « deuxième temps fort » avec une baisse de production et des coupures de courant de 14 h. 30 à 17 heures, puis une baisse moins forte de 17 heures à 21 heures. A Paris, mille à deux mille manifestants — à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. — se sont rassemblés à 9 h. 30, jeudi 12, devant le Sénat qui devait débattre de l'amendement Giraud. Puis les électriciens et gaziers de la C.G.T. ont rejoint une manifestation de l'Union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France partie, elle, de la place Denfert-Rochereau ; le cortège — plusieurs milliers de personnes — s'est rendu à la place Saint-Michel, aux cris de *« Union, action, libertés »*.

A Bordeaux, indique notre correspondant, environ soixante-dix patrons ont défilé dans les rues pour protester contre les coupures de courant. M. Bricard, président des P.M.I. d'Aquitaine, a demandé à ses adhérents de déduire 1 % de leur facture d'électricité, c'est-à-dire la part correspondant au financement du comité d'entreprise.

Selon le comité national de grève C.G.T.-C.F.D.T., la direction d'E.D.F. *« a donné des ordres visant à couper l'électricité à des abonnés du réseau Croix-Rouge (qui prévoit de servir les usagers prioritaires, hôpitaux notamment) et ce bien que la production d'électricité assurée par les grévistes soit très largement suffisante pour maintenir leur alimentation »*.

Le comité informe que les grévistes *« sont parvenus à réduire les conséquences de ces ordres dangereux et injustifiés »*. Il ajoute *« que certains industriels sont encore alimentés sans réduction de puissance et que le refus de couper l'interconnection avec l'étranger est un handicap pour l'alimentation des abonnés prioritaires »*.

A la direction d'E.D.F., on déclare que la puissance fournie permettait tout juste d'alimenter le « plan croix-rouge » et que certains grévistes ont mis en péril la fourniture de l'hôpital Foch, dans la banlieue parisienne.

CENTRALES NUCLÉAIRES : DES RÈGLES TRÈS STRICTES DE FONCTIONNEMENT

L'exploitation d'une centrale nucléaire pose évidemment des problèmes d'une autre nature que celles d'une installation fonctionnant avec des combustibles fossiles (charbon ou fuel) : en cas de manœuvres intempestives, on peut craindre, en effet, non seulement une détérioration de l'outil de production, mais aussi des conséquences peut-être dangereuses pour la population. Un réacteur nucléaire ne s'arrête pas ni ne se remet en route n'importe comment, et même après l'arrêt de la réaction nucléaire, il faut continuer d'intervenir pour refroidir le cœur du réacteur. Les opérations d'entretien et de manipulation des combustibles, d'autre part, doivent être réalisées suivant des règles très strictes et des procédures bien déterminées qui ne pourraient, évidemment pas s'accommoder d'arrêts de travail « sauvages » ou d'interventions inconsidérées.

C'est ce type d'actions délibérées que vise l' « amendement Giraud », dans la mesure où elles mettraient en cause la sûreté, qu'elles soient conduites par des agents du service public ou par du personnel d'entreprises extérieures, nombreux à intervenir dans les opérations d'entretien des installations.

On laisse entendre, au ministère de l'industrie, qu'on se soucie par exemple des problèmes qui peuvent se poser quand les syndicats d'E.D.F. sont « débordés par leur base », comme cela a pu se passer à l'automne dernier, à la centrale nucléaire de Bugey, où le « déclenchement » (la mise hors service) volontairement provoqué d'une turbine a entraîné l'arrêt d'urgence d'un des réacteurs. Et on estime que, dans de telles occasions, le statut d'E.D.F. ne paraît pas totalement adapté.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE : établir un code de bonne conduite entre les syndicats et la direction des entreprises concernées.

Le ministre de l'industrie, dans un communiqué du 11 juin, précise certaines des modalités d'application du projet de loi *« prévoyant notamment que, dans une installation nucléaire, la « violation intentionnelle » et donc accomplie de façon délibérée, des lois, règlements et consignes de l'exploitant pourra entraîner immédiatement la suspension ou le licenciement des personnes responsables lorsque cette violation délibérée sera « susceptible de mettre en cause la sûreté nucléaire des installations, la protection des matières nucléaires ou la sécurité des personnes et des biens.*

» Ce texte prévoit explicitement que les personnes en cause ne pourront être sanctionnées qu'après avoir eu connaissance des faits reprochés et après avoir présenté leurs observations. Les décisions prises pourront bien évidemment être soumises au juge compétent en cas de contestation. Toutes les garanties de procédures sont donc apportées », déclare le ministre.

Il estime que le texte *« ne porte en aucune façon atteinte au droit de grève »*.